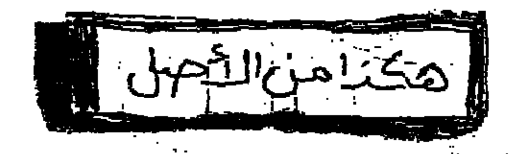


QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12283 – 4 F

– MARDI 24 JUILLET 1984

Record du dollar : plus de 8,80 F

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 13 et 14

Le marché pétrolier est de nouveau orienté à la baisse

Ambiguïtés polonaises

Sans craindre la contradiction, le général Jaruzelski s'en est pris violemment aux pays occidentaux et a tendu dans leur direction une main quémandeuse, en commentant l'amnistie que venait de voter le Parlement polonais. Les dirigeants de Varsovie se refusent à admettre que la libération des prisonniers politiques soit aussi, et peut-être surtout, un geste destiné à apaiser les créanciers de la Pologne et à obtenir la levée des sanctions économiques. Mais ils reconnaissent que les mesures décidées par les pays occidentaux au lendemain du coup de force du 13 décembre 1981 leur ont coûté 13 milliards de dollars, et ils insistent sans vergogne pour que les relations redeviennent normales.

Les premières réactions de l'Ouest sont pour le moins prudentes. Les Etats-Unis s'apprêtent à adoucir les sanctions sur des aspects mineurs. Les Européens vont se concerter pour évaluer d'abord la portée réelle de l'amnistie, mais si deux des trois conditions posées pour la levée des sanctions, à savoir la fin de l'état de guerre et la libération des prisonniers politiques, sont maintenant réunies, la troisième, c'est-à-dire la reprise du dialogue entre le pouvoir et la « société », ne semble pas devoir être rapidement remplie.

Les gouvernements occidentaux ne peuvent que prendre acte avec satisfaction du « geste de bonne volonté » accompli par la junte polonaise. Six cent cinquante-deux prisonniers politiques officiellement recensés vont regagner leur foyer. C'est un exemple qu'on aimerait voir suivi par d'autres régimes totalitaires. Mais la véritable signification du « geste » n'apparaîtra que plus tard, quand sera connue la manière dont les autorités de Varsovie vont interpréter la loi, les restrictions et les conditions qu'elle comporte. Vont-elles conserver quelques « otages » en les accusant de « haute trahison », ce qui les exclut du bénéfice de l'amnistie ? Vont-elles, à la moindre incartade, renvoyer en prison les détenus libérés, et notamment les quatre dirigeants du KOR ainsi que les sept dirigeants élus de Solidarité, alors que ces militants chevronnés – les autorités polonaises le savent très bien – n'accepteront pas de se taire ? Vont-elles enfin amnistier les clandestins uniquement pour bâillonner l'opposition ? Les précédents autorisent toutes les craintes : l'amnistie de 1983 n'avait laissé que cinquante détenus politiques dans les prisons polonaises. En moins d'un an, leur nombre avait augmenté... de six cents.

Le général Jaruzelski a justifié sa « clémence » par les progrès de la normalisation. Il est vrai que ses tuteurs de Moscou, qui n'ont soufflé mot de l'amnistie, peuvent dans l'ensemble être contents de leur protégé. Conséquence de la normalisation, l'amnistie en est aussi l'une des conditions puisqu'elle vise ouvertement à marginaliser l'opposition en coupant quelques irréductibles de la masse des Polonais, censés plus préoccupés par les difficultés économiques de la vie quotidienne que par les libertés syndicales.

Il n'est pas certain que ce calcul du pouvoir soit payant. L'Eglise, qui devrait être appelée à jouer un rôle important dans le processus de normalisation, ne sera pas en reste sur le pape, qui, récemment encore, avait demandé non seulement la libération des prisonniers politiques, mais un retour à l'esprit des accords de Gdansk. C'est ce que réclament eux aussi M. Lech Walesa et ses amis. Le général Jaruzelski considérera-t-il comme un « délit » la revendication du respect d'accords qui n'ont jamais été dénoncés ? Si tel était le cas, la portée de son « geste de bonne volonté » serait singulièrement réduite.

(Lire nos informations page 3.)

La crise basque

Il faut négocier avec l'ETA et certaines de ses conditions sont acceptables

nous déclare le président du gouvernement autonome

De notre envoyé spécial

Tandis que l'on affirme à Madrid que l'organisation séparatiste basque ETA est *« à bout de souffle »*, le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, déclare qu'une victoire militaire sur les séparatistes est illusoire et qu'il faut négocier avec eux. Tel n'est pas l'avis du chef d'état-major de la garde civile, le général Andres Cassinello, qui a affirmé au quotidien *El Pais* que Madrid ne pouvait guère espérer une trêve avec l'ETA.

Vitoria. – *« Il y a, dans l'histoire du Pays basque, une série de fausses paix conclues après des blessures mal fermées, qui ont abouti à de nouvelles guerres. Nous craignons qu'il n'en soit de même aujourd'hui, alors qu'il existe une possibilité historique, à notre avis, de régler le problème basque. Mais le gouvernement socialiste est tellement persuadé que la solution dépend d'une victoire militaire qu'il est incapable d'entendre raison. »*

Le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, passe au sein de son parti, le PNV (Parti nationaliste basque), pour l'un de ceux qui ont le plus tenté un rapprochement avec le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). Mais il ne ménage pas ses critiques au gouvernement de M. Felipe Gonzalez. *« Les socialistes sont séduits par une solution résidant dans l'élimination physique de l'ETA. C'est un leurre car, dans quelques années, une autre ETA apparaîtra si on ne traite pas les problèmes qui sous-tendent la violence. »*

Né à Pampelune, il y a quarante-quatre ans, M. Garaikoetxea dirige le gouvernement basque depuis le rétablissement de l'autonomie dans cette région en 1979. Ancien président de la chambre de commerce de Pampelune, tenté pendant un temps par la vocation religieuse (comme nombre de dirigeants de sa formation), il a fait toute sa carrière au sein du PNV sous l'égide du « leader historique » de ce parti, M. Juan Ajuriaguerra. Se définissant volontiers comme *« social-démocrate »* et comme *« progressiste »*, M. Garaikoetxea, fort de sa popularité au Pays basque, n'a pas hésité, ces derniers temps, à affronter ceux qui, dans l'appareil du parti, étaient tentés par un accord avec les conservateurs.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

Le référendum en question

En demandant la dissolution de l'Assemblée nationale M. Chirac prépare en fait le blocage de la procédure référendaire

Une seule solution, la dissolution. A défaut d'une « plate-forme commune » souhaitée par M. Chirac et qui permettrait à l'opposition de préparer son retour au pouvoir, les deux grandes formations de la droite, UDF et RPR, sont d'accord pour mettre en cause la légitimité de la majorité de gauche élue en juin 1981. M. Jacques Chirac n'a fait, dimanche soir, que rejoindre sur ce terrain M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, auteur dès jeudi – alors que les communistes venaient d'annoncer leur retrait du gouvernement – de la même proposition.

M. Chirac, toujours aussi attentif au respect formel de *« la lettre, l'esprit et la pratique »* des institutions, prend garde de rappeler qu'il n'appartient qu'au président de la République de prendre une telle initiative. Et il ne se fait guère d'illusion sur le sort que M. Mitterrand réservera à sa suggestion.

L'appel à la dissolution appartient au rituel de toute opposition en mal d'exploitation d'une situation politique difficile pour le pouvoir en place. M. François Mitterrand n'avait pas manqué de le lancer, en mai 1968, à l'Assemblée nationale lorsque le pouvoir paraissait vaciller sous les coups des manifestations étudiantes bientôt relayées par les occupations d'usines. *« Partez M. Pompidou »*, avait-il recommandé au premier ministre de l'époque, en s'interrogeant sur la légitimité dont disposait alors son gouvernement.

L'opposition d'aujourd'hui développe une analyse comparable. Le gouvernement de M. Laurent Fabius, tel qu'il est composé, ne s'appuie que sur des partis représentant moins d'un électeur sur quatre, remarque M. Chirac sur la base des résultats des élections européennes du 17 juin. Déjà, en janvier 1983, M. Valéry Giscard d'Estaing avait évoqué l'éventualité d'élections législatives anticipées, conséquence de la secousse politique produite par un départ des ministres communistes.

En 1968, M. Mitterrand avait conseillé à Georges Pompidou de sortir dans la rue afin de vérifier que le *« consensus »* sur lequel il s'appuyait n'existait plus. Ce week-end, M. Fabius est allé faire un tour à Grand-Quevilly et aux Champs-Elysées. Qu'y a-t-il vu ? Ses concitoyens paisibles dans la commune dont il est le premier adjoint et l'arrivée ensoleillée du Tour de France dans la capitale dont M. Chirac est le maire. Qui M. Chirac a-t-il rencontré dimanche sur les Champs-Elysées ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

Le choix des armes

A part une très grande majorité de Français, interrogés par sondage sur le principe de cette consultation, qui veut, encore, d'un référendum ? Ceux qui le réclamaient avec force demandent, *maintenant, des élections législatives* anticipées après dissolution de l'Assemblée nationale. Ceux qui l'avaient proposé, comme un défi, doutent désormais de son opportunité. Personne n'est assuré de trouver son profit dans une *telle* épreuve.

Au départ, l'opposition voulait que la querelle sur l'école *fût tranchée, directement, par* le peuple. La proposition venait du Sénat, ce qui la rendait quelque peu suspecte. Le penchant naturel des élus de la démocratie représentative les presse plus à préserver leur droit souverain de faire la loi qu'à le confier à d'autres. En fait, lgs *sénateurs pensaient mettre en* difficulté le gouvernement et sa majorité à l'Assemblée nationale. Ils se lançaient dans une surenchère, gratifiante pour eux, devant l'opinion, mais sans grand avenir au regard des dispositions constitutionnelles qui régissent strictement le recours au *référendum*.

A malin, malin et demi. *M. Mitterrand a doublé la mise.* Puisqu'on lui demandait un référendum impossible, puisqu'on l'accusait de porter atteinte aux libertés, il répliquait en décidant de porter l'affaire devant ses concitoyens. A eux de dire s'il convenait de modifier la Constitution pour qu'ils puissent être *consultés directement sur* les questions touchant aux libertés publiques. Succès, en principe, assuré. Voire !

L'opposition a perçu les dangers et les failles de cette tentative de débordement par la *vox populi*. Le risque, pour elle, est de laisser au président de la *République la possibilité d'un* succès électoral effaçant le revers des européennes et compensant la perte d'audience de la majorité. Risque d'autant plus réel que le retrait du projet de loi sur l'école – le vrai geste politique du moment – désamorçait une contestation grandissante.

A. L.

(Lire la suite page 8.)

EN GRANDE-BRETAGNE

Le prix de l'assainissement

LIRE PAGE 22
LE REPORTAGE DE MICHEL BOYER

AUX ETATS-UNIS

Négociation-test chez General Motors

LIRE PAGE 23
LE REPORTAGE DE MICHEL NOBLECOURT

Les progrès du dialogue interallemand

Sous l'œil de Moscou

par DANIEL VERNET

Trente mille autorisations d'émigration de RDA vers la RFA depuis le début de l'année; règlement à l'amiable du cas des réfugiés à la représentation de *Bonn à Berlin-Est*; perspective d'un nouveau crédit de 1 milliard de marks des banques ouest-allemandes à la RDA et de nouveaux allégements humanitaires; prochaine visite officielle de M. Honecker en Allemagne de l'Ouest : au demeurant, le dialogue interallemand ne semble pas souffrir du refroidissement des relations Est-Ouest.

Depuis la signature du traité fondamental entre Bonn et Berlin-Est en 1972, le dialogue inter-allemand a été rarement aussi intense que cette année. Double paradoxe : les sociaux-démocrates qui avaient été les pionniers de la normalisation *entre* les deux Etats allemands ont dû abandonner le pouvoir à des chrétiens-démocrates, à l'origine beaucoup plus réticents; mais surtout, l'amélioration des relations interallemandes apparaît en parfaite contradiction avec l'évolution générale des rapports Est-Ouest, dont le refroidissement ne se dément guère.

Le premier paradoxe n'est pas difficile à expliquer. La politique à l'Est, qui était au centre des controverses à la charnière des années 70, fait maintenant l'objet d'un large consensus en RFA; les chrétiens-démocrates avaient non seulement toujours affirmé que, revenus au pouvoir, ils respecteraient les traités qu'ils avaient combattus, mais ils ont *admis que le développement de* la coopération avec « l'autre Allemagne » dans des domaines pratiques ne remettait pas nécessairement en cause l'objectif final de la réunification et qu'il apportait un soulagement réel aux Allemands des deux côtés de la frontière.

L'aberration que constitue le dialogue interallemand dans une période qui, par certains côtés, a l'apparence de la guerre froide, est un phénomène plus complexe. N'est-ce pas M. Honecker qui avait annoncé une *« nouvelle glaciation »*, à l'automne dernier, en cas de déploiement des missiles américains en Europe occidentale ? Les deux Etats allemands devraient se parler *« à travers une haie de fusées »*, répétait après Andropov le chef de l'Etat et du Parti est-allemands, celui-là même qui s'apprête à faire une visite officielle en République *fédérale d'Allemagne* (1).

Les fortes paroles n'appartiennent pas seulement au passé. Lors de son dernier voyage à Moscou, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a reçu une bordée de menaces de M. Gromyko. L'agence soviétique Novosti dénonce les *« ambitions militaristes »* de Bonn et, à la suite des recommandations des parlementaires de l'UEO de lever les dernières restrictions *concernant* la production par la RFA d'armements conventionnels, Moscou a officiellement protesté en ressortant les accords de Potsdam dont les Soviétiques *ne parlaient plus depuis* longtemps. Enfin, le communiqué commun publié à l'issue de la rencontre entre MM. Tchernenko et Honecker, en juin dernier, en marge du sommet du COMECON à Moscou, *« constatait »* que *« le renforcement des préparatifs de guerre du côté de l'OTAN encourageait les milieux revanchistes d'extrême droite en RFA »*. Accusation qui ne manque pas de piquant s'il s'avère, comme tout le laisse à penser, que c'est au cours de cette rencontre que M. Tchernenko a donné le feu vert de la direction soviétique pour le voyage officiel de M. Honecker en Allemagne de l'Ouest.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le journal ouest-allemand *Die Welt* croit savoir que ce voyage aura lieu du 26 au 29 septembre prochain.

PHOTOGRAPHIE A ARLES

Splendide Lartigue

Comme chaque été, la ville d'Arles célèbre la photographie : la projette, l'accroche, la discute, la découvre, l'apprend. Sept *soirées* consécutives au Théâtre antique l'ont suspendue en grand format dans la nuit : rideaux vivants et colorés, visions et mirages, rêves éveillés.

Auparavant, à Arles, les exposi*tions doublonnaient les soirées publi*ques. Un photographe préparait son numéro et se faisait encadrer au musée. On allait chahuter le soir à la projection, on se laissait tourner la tête par le carrousel des images, griser par des déballages de paroles plus ou moins éblouissants; le jour, on reprenait son pas et la cadence propre de son regard pour parcourir les lieux d'exposition, revoir plus calmement les photos de la veille, avoir d'autres élections que les organisateurs.

Cette année, à part deux exceptions somptueuses (Lartigue et les photos de la Nasa), les expositions ne répètent pas les *projections publi*ques. Et leurs lieux, qui étaient souvent étriqués, se sont diversifiés; la photo n'est plus seulement exposée dans une salle de l'hôtel de ville, au musée Reattu où à la Maison des jeunes. La voilà dans un hôpital, dans une abbaye du XIIe siècle, dans une ancienne commanderie de l'ordre de Malte, ou dans une église baroque transformée en entrepôt de laine.

Une idée tout bêtement géométrique – comme ce regroupement des formats 6 × 13 de Jacques-Henri Lartigue au musée Reattu – fait une excellente exposition. Lartigue est un trésor vivant, inépuisable et si généreux ! C'est formidable de le *fêter et de le refêter* comme les Rencontres l'ont fait, tant il récompense avec grâce le visiteur de n'avoir pas tari sa curiosité et d'avoir toujours envie de l'aimer. Ces quarante panoramiques rassemblés sous le titre « Le passé composé » sont quarante chefs-d'œuvre, hommages à l'enfance, à la femme, à l'aventure, à l'art, au culot, à la gaieté la plus belle, au chic et à la bravoure. Pourquoi le panoramique ? Il est espacé, *et donc généreux en longueur*, élancé et bondissant en hauteur, il rehausse d'un cran le fameux saut lartiguien, pictural, si large qu'il peut laisser couler dans son cadre des romances d'abord invisibles qui transparaissent un demi-siècle plus tard. C'est un art secret, comme un violon d'Ingres, qui double l'activité du peintre (la conserve plus encore que la peinture elle-même).

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 10.)

idées

Le Monde

VUES ET REVUES par YVES FLORENNE

Devoirs de vacances

C'EST toujours avec fruit et plaisir que je lis *le Français aujourd'hui* (1), mais la couverture de ses trois derniers numéros est déjà à elle seule tout un enseignement : *« De la maternelle à l'université »*, et même un peu au-delà, comme on voit. Trois inscriptions lapidaires. *« Nous écrivons, vous écrivez »* — affirmation d'un optimisme un peu téméraire, mais dont la vertu conjuratoire réchauffe le cœur. J'ouvre, et la première ligne m'ouvre aussi l'éternel : *« Ecrire — autant dire casser de mourir... »* En ces temps où l'administration nous signifie : *« N'écrivez pas, téléphonez ! »*, sous-entendu : *« vous n'en mourrez pas »*. Mais le titre disait déjà que l'auteur est *« un ange en chômage »*, puisque c'est ainsi que mélancoliquement et angéliquement il définit le poète.

La couverture suivante, qui a pris tout son temps pour continuer à conjuguer, présente à la critique le plus beau flanc : *« ...Ils (ou elles) écrivent »*. Ce féminin entre parenthèses trahit un inconscient de mauvaises habitudes. Si vous tenez aux parenthèses, c'est « ils » qu'il faut mettre dedans. Quant à la troisième, celle de l'été, elle m'apprend que « Les ZEP (2) : elles changent pour nous ». Tant mieux, mais qu'est-ce que c'est ? Le titre de l'éditorial, « L'AFEF et les ZEP », m'humilie d'un surcroît d'ignorance. Dans un long article fort explicite, documenté, d'excellent style professionnel, j'en apprends beaucoup sur la *« dynamique ZEP »*, la *« logique ZEP »*, le *« concept ZEP »*, sans y trouver malheureusement de définition du « zépisme ». Je crois voir à peu près en quoi ça consiste, à quoi ça sert et à qui ça s'adresse, mais je ne sais toujours pas de quoi c'est fait. Un PS (ça je comprends, encore que l'équivoque soit possible) va-t-il m'éclairer ? L'auteur y fait sienne *« la problématique énoncée par M. Zakhartchouk* (est-ce là le Z initial ?) *au nom du CRAP »*. Cauchemar : le français m'est devenu une langue étrangère.

De la démission à la soumission

Là-dessus, m'arrive un supplément de *le Français aujourd'hui*, format journal, et le cauchemar s'efface : je lis parfaitement le titre de l'article qui emplit presque la première page : « Le casse de la banque ». On se souvient de l'histoire. Elle est rappelée : *« Le 31 mars,* le Monde *publiait la lettre des quinze professeurs d'un LEP qui proposaient* (à leurs élèves) *un PAE d'un genre nouveau : « Vous avez l'intention de cambrioler une banque... »* Des esprits chagrins s'étaient publiquement chagrinés. Les enseignants OK avaient ironiquement constaté que, décidément, l'humour est mort en France. Au vrai, il en est de l'humour comme du français, justement : celui des uns n'est pas celui des autres. Aussi doit-on être fort inquiet quant à l'humour de son prochain. Sans pouvoir déchiffrer, bien entendu (si j'ose ainsi parler) ni LEP, ni PAE, le contexte me faisant subodorer ce que c'est, je ne résiste pas au désir de m'imaginer instrumentant dans l'un, afin d'infliger l'autre.

« Vous vous proposez de procéder — collectivement, il va sans dire, convivialement et conviviolement — au viol d'une de vos petites camarades.

— Choix — ou tirage au sort — de l'objet de l'opération.

— Structuration et timing de votre entreprise. Moyens prévus, matériel employé, etc.

— Echec ou réussite de votre forfait. (Notez que commettre un forfait, c'est être gonflé ; déclarer forfait, c'est se dégonfler ; avouer un forfait, c'est se mettre à table ; traiter à forfait, ce n'est pas nécessairement mal traiter. Le français est une langue d'un maniement délicat. Si vous tentez de vous en servir efforcez-vous de la casser le moins possible.)

— Vous discutez en famille du projet ou de son exécution. Consensus, dissensus, sur l'objectus, le processus et le cursus (honorum). Le sujet prête à ce que vous vous essayiez au dialogue.

Vocabulaire. — « viol » étant bien guindé, classique, académique, juridique et même politique (Cf. le viol de la Constitution), nous conviendrons ensemble d'un locutif résolument jeune et spontanément communicatif. Je vous propose : casse sexuel. »

Ce que je comprends bien, c'est pourquoi je ne puis rien comprendre. Et d'abord que lire, écrire, orthographier, prononcer un mot entier, énoncer les trois mots d'une formule, exige des efforts insurmontables, impose une intolérable fatigue et une perte de temps archaïque. Il m'a toujours semblé qu'on apprend sa langue comme on apprend à respirer (moins l'angoisse de la première inspiration) et qu'on continue à parler comme on respire. Serait-ce parce que je n'ai mis le pied dans une école que vers onze ans ? Mais, après comme avant, tout ne me fut toujours que plaisir.

Par habitude, on continue de dénoncer l'insolent élitisme, la langue d'initiés de ces gens qui font allusion, par exemple, à la chevelure d'Absalon devant ceux qui la portent sans en soupçonner les dangers. Aujourd'hui pourtant, l'élite s'est multipliée et pulvérisée autant que ses langages codés. La conséquence en est une prolifération égale de minorités linguistiques, y compris la minorité archaïque, à l'usage desquelles il serait urgent de publier un ou plusieurs dictionnaires des jargons spécialisés, savants et autres, et un répertoire des sigles avec leur développement en langage qui fut courant.

D'autant que le français n'est pas, comme on l'a dit, une langue morte. Il est parlé dans sa pureté vivante par nombre d'étrangers, bien moins étrangers que nous ne le sommes à nous-mêmes. Le français reste encore, pour un temps, la première langue étrangère des Français.

«De la démission à la soumission» est emprunté à un rude et salubre article d'Alfred Sauvy (3). Ainsi est caractérisée l'attitude des Français, leur *«défaitisme culturel»*, qui s'épanouit en jouissance masochiste. Le contraste est accablant — pour nous — avec la résistance d'autres Européens et d'Américains du Sud et du Nord. *«L'idée de défendre notre langue et notre culture est parfois directement combattue. Une telle attitude aurait conduit, le 14 mai 1940, à cesser toute résistance et, le 18 juin, à se donner entièrement à la nouvelle vie que nous offrait la force.»* Sauvy craint que la comparaison soit *«un peu dure»*. Nullement. En 1940, et bien avant, il y eut suffisamment de Français, jusqu'au premier rang, pour avoir et mener à bien cette idée-là, et un grand nombre pour s'y abandonner. Simplement, sur un nouveau champ de bataille non sanglant, nous avons fait de grands progrès dans la soumission, vers l'annexion. Quoi d'étonnant, quand c'est de l'intérieur que la langue, donc la culture, est minée, dégradée, détruite. Sauvy en donne de nouveaux exemples. Je vous recommande le plus long : *«...La section s'impose au niveau macro-économique en tant que recomposition fonctionnelle de la division du travail, alors que la filière en représente la recomposition structurelle au niveau du système productif.»* Mais c'est trop abîmer ce texte que d'en extraire le moindre suc.

Le français, aujourd'hui ? Le contraire de ce que disait de son amour, dans un vers populaire, un poète sentimental : aujourd'hui moins qu'hier, et plus du tout demain.

(1) Numéros 64, 65 et son supplément 66, 40 F. 101, boulevard Raspail, 75270 Cedex 06.

(2) Zone d'environnement protégé (NDLR).

(3) *Commentaire*. Eté 1984. 210 pages. 60 F. Julliard édit.

LU

« LES VOIX D'ISRAËL », d'Amos Oz

Quand l'adversaire est un être humain

IL est peu de livres sur l'actualité politique qui conservent leur utilité pratique des mois après leur publication : encore moins des reportages écrits à chaud. C'est pourquoi ces *Voix d'Israël* de l'un des meilleurs romanciers israéliens contemporains, Amos Oz, doivent être marquées d'une pierre blanche : lu et relu, le livre restera un ouvrage indispensable à tous ceux qu'intéresse Israël, une plongée passionnante dans la conscience profonde de son peuple.

A travers une série d'entretiens recueillis aux quatre coins du pays à l'automne 1982, juste après les massacres de Sabra et de Chatila, l'écrivain devenu reporter a confronté les positions passionnées de ses concitoyens pour mieux comprendre, mieux faire comprendre, pour trouver l'accord impossible de ce qui semble inconciliable. Lui, le kibboutznik né en Israël, fils d'intellectuels russes venus en Palestine par idéalisme sioniste, lui l'homme de lettres célèbre, homme de gauche, membre du mouvement La paix maintenant, y fait œuvre de témoin. Non pas impartial, mais attentif pour écouter tous ceux avec qui il n'est pas d'accord mais qui ont, autant que lui, leur place dans le pays.

Les Israéliens d'aujourd'hui ne ressemblent plus à ceux de son enfance ; il n'était pas nécessaire d'entreprendre le voyage pour s'en convaincre. Mais là n'est pas le problème ; le temps n'est pas à la nostalgie, même si de temps à autre, lorsque Amos Oz se retrouve dans le quartier de Jérusalem où il a grandi, le passé l'assaille par bouffées : *« Que n'y avait-il pas dans ces rues de mon enfance ? Le monde entier s'y trouvait réuni. Des officiers anglais assis dans les cafés, des missionnaires finlandaises venues emprunter des livres à mon père, des policiers et des ouvriers en salopette qui se retrouvaient pour parler politique, des artisans dont l'un connaissait Jung sur le bout des doigts. Il y avait aussi un dentiste qui prétendait obstinément avoir connu Staline... »*

Il fallait un certain courage pour aller affronter les extrêmes : séfarades du Likoud, ashkénazes du Bloc de la foi, Arabes d'Israël. *« Silence les gars, ne parlez pas de le pendre. Il ne faut pas pendre un seul juif, même s'il est un peu anormal »*, dit un de ses interlocuteurs, un séfarade venu du Maroc, un de ceux qu'on appelle les *« noirs »*, les *« khomeynis »*, les *« voyous »*. *« Quand vous étiez au pouvoir, vous* [les travaillistes] *vous nous cachiez dans nos trous, dans nos moshavi, dans nos villes en voie de développement, pour que les touristes ne nous voient pas, pour ne pas donner d'Israël une image sale, pour qu'on croit que c'est un pays de Blancs. Mais ça, c'est fini maintenant. »*

A travers ces bribes d'arguments ressassés, d'espoirs déçus, de menaces, d'injures ou d'invitations à se désaltérer, l'auteur montre bien l'humiliation et la colère de ceux qui en ont assez d'être traités comme des *« bougnoules »*, il montre aussi l'ambiguïté entre ces juifs qui se disent prêts à se transformer en nazis *(« prêts à tuer les Arabes selon le besoin, prêts à chauffer le sol sous les pieds des youdes de la diaspora jusqu'à ce qu'ils soient obligés de se précipiter ici en hurlant »)* et entre ces Arabes qui luttent pour leur *« bout de pays »* et qui font penser bizarrement aux purs sionistes du mandat britannique !

Des kilomètres de phrases ressassées, des conversations au magnétophone rapportées avec le rythme de la vie et la sensibilité d'un homme réellement concerné et qui sait que l'idéalisme sioniste a vécu. (On pense aussi au livre passionnant de Rachel Mizrahi publié à la veille de la guerre du Liban : *L'un meurt, l'autre agit* (Hachette). Amos Oz est venu vérifier sur le terrain ce qu'il savait déjà, *« que l'adversaire est un être humain »* et que l'essentiel n'est plus dans la *« résurrection du peuple de héros »* mais dans la réalité d'une ville nouvelle de vingt-cinq ans, Ashkhod, qui témoigne d'un *« peuple qui aura à s'accrocher à ce qu'il a de toute la force de ses dents et de ses ongles »*.

NICOLE ZAND.

★ *Les Voix d'Israël*, traduit de l'hébreu par Guy Seniak. Calmann Lévy, 314 pages, 69 F.

LETTRES AU Monde

La mémoire courte

Le Monde du 13 juillet a publié une page « publicitaire » achetée par une association pétainiste, ce qui est son droit le plus strict. Sous un titre emprunté à Pétain lui-même, ce long texte prétend rafraîchir la mémoire des Français et conclut en faveur de la sempiternelle requête d'une réhabilitation et d'un enterrement à Douaumont.

Ceux qui, comme c'est mon cas, sont fondamentalement hostiles à ce vœu n'ont pas la mémoire si courte qu'on veut bien le dire. Ils n'ont pas oublié, en particulier, qu'une des clauses de l'armistice conclu par Pétain, « dans l'honneur et la dignité », comportait la remise aux Allemands des réfugiés politiques que la France avait accueillis. Ils n'ont pas oublié qu'après ce sursaut qui avait conduit Pétain à chasser Laval, il a accepté sans broncher publiquement le retour de celui-ci, imposé par les Allemands. Ils n'ont pas oublié qu'en bien des occasions les gouvernements successifs de Vichy ont été au-delà des exigences de l'occupant, couverts par le vieux chef de l'Etat.

Ils n'ont pas oublié que le grand scandale a bien été que la gloire passée de ce chef militaire, et l'auréole qu'il en avait conservée, ait pu, aux yeux d'un grand nombre de Français, sembler une justification d'une attitude indigne et déshonorante.

L'assimilation à l'affaire Dreyfus, faite en passant par les auteurs du texte que vous avez publié, serait ridicule si elle n'était pas simplement odieuse.

Les années d'occupation, même si elles s'éloignent dans le passé, ont conservé pour ceux qui n'ont pas la mémoire courte un goût trop amer pour qu'on ne laisse pas, là où elle est, « l'ombre du maréchal ».

GERARD BRUNSCHWIG
(Wissous).

Réhabiliter...ou pardonner ?

Quelle idée étrange que de vouloir réhabiliter Pétain. Si l'on devait le faire, ce ne sont pas ses juges qu'il faudrait contredire, c'est l'histoire.

Historiques sont les faits suivants :

— Le choix comme politique officielle par Pétain de la collaboration avec un occupant, et qui plus est un occupant dont l'idéologie fut une des plus dépravées et des plus sanguinaires de l'histoire de l'humanité.

— L'existence d'un Commissariat aux affaires juives, chargé de priver une partie des citoyens français, arbitrairement, de leurs droits civiques, économiques et humains.

— La création de la milice, organisation de terreur agissant hors la loi.

— L'utilisation de la police française pour traquer et livrer à l'occupant les résistants, les juifs, les gitans, etc.

Alors, « réhabiliter » Pétain ? C'est impossible : c'est l'histoire qui l'a condamné. Ses défenseurs peuvent demander tout au plus, dans un but de réconciliation nationale, qu'il lui soit pardonné, pour tenir compte des services qu'il a rendus à la France en d'autres temps.

L.R. SCHWARTZ
(Paris-Iᵉʳ).

Non !

Il aura fallu une page publicitaire parue dans *le Monde* du 17 juillet, jour anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, payée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France pour que réponse soit donnée au texte, également publicitaire, tendant à réhabiliter Pétain.

Ayant vécu et subi cette triste époque dans les rangs de la Résistance, il me sera difficile d'oublier les déportations de familles entières vers les camps de la mort et mes camarades tombés héroïquement dans le maquis du Vercors. C'est pourquoi je dis, avec les victimes des lois iniques de Vichy : *« Non, les Français n'ont pas la mémoire courte. »*

SERGE KRIWKOSKI (KERVAN),
combattant volontaire du Vercors, membre du Comité départemental de Libération des Bouches-du-Rhône, adjoint au maire d'un arrondissement de Marseille.

Grossièretés

Bravo, monsieur le professeur de philosophie à l'université (NDLR. — Louis Sala-Molins, « Le mot qui convient » *le Monde* du 12 juillet.), pour votre langage injurieux et prolixe en grossièretés : « le grand masturbateur », « le dépotoir », « l'exaltation obscène », « le plus obtus », « la réaction la plus nauséabonde », « l'égout collecteur », « la gangrène », « ces mots cache-sexe », « ce genre de lèpre ».

Il est indigne d'un professeur d'université d'user de propos orduriers pour exprimer une opinion défendable qui peut s'exprimer avec une sereine objectivité dans *le Monde*, selon un usage habituellement respecté.

PAUL CHEVALIER.

Les sifflets du 14 juillet

Je me permets de vous apporter mon témoignage et mon opinion sur les sifflets dont le président de la République a été l'objet lors du défilé du 14 juillet.

Plusieurs groupes de personnes, réunies en « commandos » sur les marches du Grand Palais et sur l'avenue Winston-Churchill étaient visiblement venues dans le seul but de siffler le chef de l'Etat, et seul un autre groupe « musclé » aurait été capable de leur faire respecter la République, la police ayant à ce moment-là d'autres tâches. Plus tard, ces mêmes anti-républicains huaient les « gonzesses » et acclamaient les seuls « paras » et la Légion étrangère, qui symbolisent visiblement à leurs yeux le mythe du coup d'Etat.

Je dois dire que cette attitude est honteuse et a donné de la France une image exécrable aux nombreux étrangers présents ; le 14 juillet n'est pas un meeting politique, et ceux qui se permettent de manquer de respect au président de la République ce jour-là se désignent publiquement comme des adversaires de la République. Les succès électoraux des partis qui soutiennent *de facto* ces gens-là ne doivent pas les faire rêver trop vite : la République est encore légitime en France.

BERNARD HOURCADE,
chercheur au CNRS.

Ravaisson et l'idée d'action

A la suite de l'article de Christian Delacampagne (« Ravaisson et l'Idée d'action », le Monde *du 30 juin), M. Dominique Jarricaud, professeur à l'université de Nice et membre du jury de l'agrégation de philosophie, nous écrit :*

Ravaisson n'est plus tout à fait ignoré par l'Université française puisque *De l'habitude* vient d'être inscrit au programme de l'oral de l'agrégation de philosophie pour 1985. Le texte, longtemps épuisé, est d'ailleurs de nouveau disponible chez Vrin, dans une édition présentée par Jean-François Courtine.

Henri Matisse, connais pas

Un couple de touristes américains dans leur petite Renault en TT, amoureux de toujours de la France, où ils ont fait leurs études, à la recherche du musée Matisse dans la campagne perdue du Nord. On l'a déménagé de l'hôtel de ville du Cateau ; il est palais Fénelon. Trop tard, 11 h 45, on ferme : la bouffe, c'est sacré.

Tant pis, on avale un sandwich et on va voir, à pied, la ville et la maison de Matisse, en attendant l'ouverture à 14 h. On se balade de gauche à droite, personne n'est sûr. Si, d'une chose : il n'y a aucune plaque sur la maison, et elle est fermée. On la trouvera à côté d'une boulangerie. Non, pas celle-là ; l'autre.

Volets clos, une épaisse couche de poussière couvre toute la maison et, sans doute, les plafonds peints par Matisse ainsi que tout l'intérieur.

PETER WYNDHAM
(North Windham, Maine, Etats-Unis).

Les pièges du quartier Latin

Il est pratiquement impossible pour deux jeunes filles (surtout si elles sont étrangères) de se promener le soir dans Paris. Même le jour on est exposé aux affronts les plus primitifs, mais le soir cela devient franchement dangereux. Nous eûmes la malchance de faire une triste expérience au quartier Latin. Alors que nous prenions un verre en compagnie de deux personnes du sexe masculin qui nous avaient invitées, nous apprîmes, grâce à nos connaissances suffisantes du français, que ces deux messieurs avaient l'intention de nous vendre comme une marchandise. Nous nous rendîmes au poste de police, et là nous indiquâmes le lieu de rendez-vous que les deux hommes nous avaient fixé pour le lendemain (afin probablement de réaliser leurs desseins), également leur adresse personnelle et celle du lieu de travail de l'un d'eux (il était serveur dans un restaurant). A notre grande indignation nous nous rendîmes compte que les policiers, ayant établi un rapport, ne prirent aucune disposition nécessaire à la poursuite des deux individus. Et pourtant, rien n'aurait été plus facile que d'arrêter les deux hommes — peut-être membres d'un réseau de souteneurs ou du moins de dangereux lascars — et d'éviter ainsi des ennuis à d'autres filles.

BARBARA HINZ,
TRAUTE WINKELMANN
(Fribourg, RFA).

Des cantines pour les chômeurs

Chaque jour en France, en 1984, des milliers et des milliers de gens ne mangent pas à leur faim.

Notre société « avancée » est si mal faite que dans le même temps des tonnes de nourriture sont jetés dans les poubelles des cantines, celles des restaurants et des casernes.

En plus des clochards et des marginaux de toutes sortes, qui sont de plus en plus nombreux, le chômage augmente et les chômeurs sont de moins en moins indemnisés. Il serait facile de récupérer et de leur distribúer ce superflu qui, bien souvent, n'engraisse même pas les cochons.

Dans chaque ville, chaque commune, il existe des cantines scolaires qui permettraient de servir chaque soir un repas, chaud ou à emporter, à tous ceux qui en ont besoin.

Pour la récupération de cette nourriture et sa distribution, les employés municipaux pourraient se faire aider par des bénévoles.

Tout en n'étant qu'un palliatif, ce que je propose est simple et facilement réalisable. De plus, cela ne reviendrait pas cher à la collectivité, qui, malgré les progrès déjà réalisés en ce domaine, a encore, trop souvent, tendance à « oublier » les plus défavorisés.

PAUL PÉRON
(Brest).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ — 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

Un entretien avec le président du gouvernement basque autonome

(Suite de la première page.)

« *Au-delà de la violence*, poursuit-il, la question de fond qui se pose, *c'est l'aspiration de notre peuple à l'autogouvernement. Le problème de l'ETA ne se réduit pas à celui d'un petit groupe de terroristes. N'oubliez pas que les deux tiers des sièges au Parlement de Vitoria sont occupés par des membres de formations nationalistes qui en ont deux fois plus, et même davantage, que les socialistes. N'oubliez pas non plus qu'environ 15 % de l'électorat basque, soit quelque cent cinquante mille personnes, se prononcent pour une coalition qui défend ouvertement les mêmes objectifs que l'ETA. Si le gouvernement socialiste persiste à chercher une solution policière, je crains ce qui résultera de la frustration et du revanchisme des cent cinquante mille personnes qui auront appuyé les vaincus. C'est pourquoi il faut éviter qu'il y ait des vaincus.* »

Que préconise donc M. Garaikoetxea ? « *Il faut que s'asseoient à une même table toutes les forces qui comptent au Pays basque, je dis bien toutes, y compris l'ETA, pour analyser les causes politiques de la violence. Les socialistes savent parfaitement que certaines des revendications formulées par les secteurs proches de l'ETA sont tout à fait compatibles avec le statut d'autonomie que nous avons tous approuvé en 1979. Alors, plutôt que de vouloir obtenir une victoire militaire, pourquoi ne pas rechercher ce dénominateur commun, qui permettrait de parvenir à une paix sans traumatisme, c'est-à-dire durable ?* »

M. Garaikoetxea précise que tel était l'objectif des « *négociations pour la paix* » qu'il avait prônées, sans succès, en janvier 1983, peu après la victoire électorale des socialistes. Ce projet a été évoqué de nouveau ces dernières semaines. Pour le concrétiser, il faudrait surmonter bien des difficultés, et son promoteur le reconnaît. « *Les socialistes sont convaincus qu'ils peuvent vaincre physiquement l'ETA, et l'ETA est convaincue qu'elle peut survivre à une telle offensive et se réorganiser. Dans ces conditions, personne ne veut négocier. Nous pensons qu'il faut convaincre les deux camps qu'ils se trompent, et que l'intelligence politique consiste aujourd'hui à conclure un compromis historique.* »

« *L'idée maîtresse*, poursuit notre interlocuteur, *c'est qu'il faut satisfaire au maximum les aspirations à l'autogouvernement de notre peuple, tout en respectant le statut d'autonomie de 1979. Prenez l'exemple de la Ertzaina* (police autonome basque) : *le statut d'autonomie lui permet de s'occuper de tout ce qui n'est pas suprarégional. En fait, ses compétences restent très limitées. Pourquoi ne pas les amplifier ? Ce serait couper l'herbe sous le pied des partisans de l'ETA, qui demandent précisément le remplacement de la police nationale par la Ertzaina. Le statut d'autonomie permet plusieurs lectures. Il est illusoire de vouloir isoler l'ETA en s'en tenant systématiquement à la lecture la plus restrictive.* »

La conversation porte ensuite sur les mesures récemment adoptées à l'étranger contre l'ETA, et notamment sur les deux extraditions décidées par le gouvernement belge. Celles-ci ont été critiquées par le PNV, ce qui a provoqué une virulente polémique avec le PSOE, qui a accusé les nationalistes basques de « *déloyauté* ». « *Je considère que ces extraditions ont créé une crispation inutile au Pays basque*, affirme M. Garaikoetxea. *D'abord parce que les deux extradés appartiennent, non pas à l'ETA militaire, mais à la branche politico-militaire, qui est pratiquement en extinction. Et aussi parce que, n'étant pas accusés de délits de sang, ils pouvaient parfaitement bénéficier, suivant les critères des socialistes eux-mêmes, des mesures de réinsertion sociale accordées par le gouvernement. Dans ces conditions, pourquoi vouloir obstinément les transférer dans des prisons espagnoles ? Une expulsion vers un pays lointain, suivie d'une mesure de grâce, n'aurait-elle pas été tout aussi efficace, tout en provoquant moins de tensions ? Mais le gouvernement de Madrid s'est préoccupé davantage d'obtenir une victoire politique, face à l'opinion publique, que de rechercher la solution la plus apaisante.* »

Cela signifie-t-il que le gouvernement basque ne souhaite pas voir la France extrader à son tour des membres de l'ETA ? « *Il est évident que, dans les délits commis par l'ETA, il y a une composante politique*, répond notre interlocuteur. *Et ne vous étonnez pas si un nationaliste basque met en avant ce facteur politique à l'heure où des citoyens basques peuvent être traduits devant les tribunaux qui ne sont pas exclusivement basques.* » Conscient des réactions qu'une telle position risque de susciter à Madrid, M. Garaikoetxea précise : « *Cela ne veut pas dire que nous ne reconnaissons pas la juridiction des tribunaux espagnols. Nous l'acceptons. Mais ce sentiment que je vous décris est perçu par tout nationaliste, et le réalisme consiste à l'admettre et à en tenir compte.* »

L'« aveuglement » de Madrid

Mais le PNV ne risque-t-il pas d'être accusé à Madrid de duplicité, voire de « sympathies coupables » à l'égard de l'ETA ? M. Garaikoetxea s'en défend avec vivacité : « *Je ne peux accepter le schéma manichéen que veulent nous imposer les socialistes : ou leur donner un blanc-seing au Pays basque, ou passer pour des complices de la violence. Lorsque je traite publiquement d'assassins les membres de l'ETA, ou lorsque j'affirme que le peuple basque s'est prononcé dans sa grande majorité pour le statut d'autonomie et n'a que faire du despotisme éclairé d'un groupe minoritaire, qui veut imposer sa volonté par la violence, personne ne semble m'entendre à Madrid.* »

« *N'oubliez pas*, poursuit notre interlocuteur, *que l'ETA est née précisément d'une scission au sein des jeunesses du PNV, parce que les dirigeants de notre parti n'approuvaient pas les méthodes des fondateurs de cette organisation. Le PNV a été créé il y a près d'un siècle, bien avant l'ETA, il n'a pas eu besoin d'elle pour formuler sa revendication nationale. L'aveuglement des gouvernements de Madrid, c'est de croire qu'il y a un problème basque parce qu'il y a l'ETA. Un tel problème existe parce que l'écrasante majorité des Basques, avec ou sans l'ETA, est nationaliste et considère que son aspiration à l'autonomie n'a pas été vraiment satisfaite. Tant que Madrid ne l'aura pas vraiment compris, on ne pourra pas pacifier ce pays.* »

Comment M. Garaikoetxea définit-il le nationalisme de son parti ? « *Il y a cinq ans*, explique-t-il, *nous avons accepté un compromis parce qu'il nous permettait, à notre avis, de défendre notre identité nationale sans rompre avec l'État espagnol. Mais pour que nous continuions à le respecter, il faut qu'il soit également honoré par le pouvoir central. Nous pouvons être parfaitement à l'aise dans une structure supranationale, de type confédéral par exemple, à condition qu'elle ne compromette pas notre survie en tant que peuple, en tant que culture spécifique. Nous ne pouvons accepter d'immoler la nation basque.* »

Enfin, peut-on parler d'un certain irrédentisme du PNV à propos du Pays basque français ? « *Les trois provinces du Nord font partie de la communauté nationale basque*, répond M. Garaikoetxea. *Leurs habitants parlent la même langue et portent les mêmes noms que nous. Nous espérons simplement que dans un cadre européen, par exemple après l'entrée de l'Espagne dans la CEE, nos relations culturelles et sociales seront plus faciles avec l'Euskadi du Nord. Mais il ne s'agit de forcer personne : nous sommes politiquement réalistes, et nous avons fait preuve à plusieurs reprises de patience historique.* »

Propos recueillis par
THIERRY MALINIAK.

LA CAMPAGNE DE L'ETA CONTRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

La campagne de l'ETA contre les intérêts et ressortissants français continue. Deux voitures immatriculées en France ont été incendiées dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 juillet à Renteria, près de Saint-Sébastien. Ce dernier attentat porte à sept le nombre de véhicules français détruits ces derniers jours.

D'autre part, une bombe a partiellement détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, le local d'un concessionnaire Renault à Bilbao.

Pologne

SELON LE RAPPORTEUR DU PROJET

La loi d'amnistie a été conçue pour « détruire les bases matérielles de la clandestinité »

De notre envoyé spécial

La presse *soviétique* a longuement rendu compte du séjour à Varsovie de M. Nikolaï Tikhonov, président du conseil, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Pologne populaire. Mais elle n'a pas soufflé mot de l'amnistie décidée à cette occasion par les autorités polonaises et a rayé toute allusion à la libération des prisonniers politiques dans les extraits du discours du général Jaruzelski qu'elle a publiés.

Varsovie. – A peine la loi d'amnistie permettant la libération des prisonniers politiques avait-elle été votée samedi 21 juillet que, déjà, sont apparues les limites d'une décision consentie comme à regret. Dans les heures qui ont suivi le vote du texte qui devrait s'appliquer à tous les politiques, les porte-parole officiels ont fait savoir qu'il y aurait, en fait, quelques exceptions, tout en laissant planer le doute sur quelques autres points.

Ainsi, M. Bogdan Lis, l'un des membres de la commission provisoire de coordination de Solidarité clandestine qui a été arrêté le 10 juin dernier à Gdansk, et son assistant, M. Piotr Mierzejewski, ne seront pas libérés parce que l'enquête ouverte contre eux porte sur les actes de « *haute trahison* » auxquels l'amnistie ne s'applique pas. Certes, un adjoint au procureur général de Pologne n'a pas exclu que, au cours de l'instruction, le chef d'accusation soit modifié et que les deux hommes puissent bénéficier de l'amnistie à une date indéterminée. Mais, en attendant, une lourde menace pèse sur eux.

L'accusation de haute trahison – un crime passible de la peine de mort – conforte la thèse officielle, selon laquelle les opposants au régime sont des agents payés par l'étranger (une accusation facilitée par le fait que M. Lis était porteur, lors de son arrestation, d'une lettre faisant état de l'aide matérielle apportée à Solidarité par plusieurs syndicats occidentaux).

Cette nouvelle menace contribue aussi à accroître les risques que présenterait pour les dirigeants de la clandestinité toute velléité de réapparaître au grand jour. C'est, en particulier, le cas pour M. Zbigniew Bujak, qui est un peu le symbole de la clandestinité. Il pourrait certes bénéficier de l'amnistie, explique-t-on officiellement, mais à condition qu'il fasse connaître toutes les circonstances de ses activités et en remettre tous les instruments à la police. En effet, M. Bujak est poursuivi pour un crime « grave » contre l'Etat, sans qu'on sache lequel. Seuls les clandestins coupables de délits mineurs peuvent, aux termes de la loi d'amnistie, se contenter de fournir des explications d'ordre général. Mais ne risquent-ils pas, une fois qu'ils auront fait surface, d'apprendre qu'ils sont, en fait, poursuivis pour d'autres crimes ? Comme l'a expliqué le rapporteur du projet, la loi d'amnistie est conçue de manière à permettre de « *détruire les bases matérielles de la clandestinité* ».

Une autre obscurité est apparue à propos de deux prêtres très connus, le Père Popielulzko, aumônier d'une paroisse ouvrière de Varsovie, et le Père Jan Kowski, aumônier des chantiers navals de Gdansk. On a d'abord appris que les délits qui leur sont reprochés étaient considérés comme de droit commun, et donc, pas forcément couverts par l'amnistie, avant d'entendre un adjoint au procureur général exprimer la « *conviction* » qu'ils en seraient néanmoins bénéficiaires.

Les choses sont beaucoup plus claires pour deux anciens dignitaires du régime, M. Piotr Jaroszewicz, premier ministre à l'époque de M. Gierek, et l'un de ses vice-premiers ministres, M. Tadusz Wrzaszczuk, qui devaient répondre devant un tribunal de leur « *mauvaise gestion* » et de leur « *responsabilité dans la crise économique* ». Ce procès était devenu très improbable à mesure que la propagande oubliait de plus en plus d'évoquer les fautes des anciens dirigeants pour faire porter presque toute la responsabilité de la crise économique sur Solidarité et les puissances occidentales. Déjà, pour ne pas enfreindre le dogme de l'infaillibilité du parti, on avait pris soin de n'accuser que des exécutants. Par ailleurs, M. Jaroszewicz, dans une lettre adressée au comité central au début de l'année, avait menacé de ne pas jouer de bonne grâce les boucs émissaires. Après tout, nombre de dirigeants actuels, y compris le général Jaruzelski, étaient ses collègues au bureau politique et au gouvernement à l'époque de M. Gierek. L'amnistie fournit donc une porte de sortie élégante à une affaire mal engagée.

« L'infâme boycottage »

Comme il était prévisible, le discours prononcé samedi par le général Jaruzelski n'a pas esquissé la moindre ouverture politique, du moins dans le sens souhaité par Solidarité. Dans un texte d'une parfaite raideur idéologique ponctué d'hommages et de protestations de fidélité à l'URSS et d'attaque acerbes contre l'Occident, le chef du Parti et du gouvernement a présenté l'amnistie comme un acte « *humanitaire* » qui témoigne de la « *force* » du pouvoir, tout en rappelant que toute récidive serait plus sévèrement châtiée. Il s'est appliqué à montrer qu'il n'y aurait pas de répit pour les adversaires du socialisme, pas d'autre avenir pour la Pologne que le « socialisme » et l'union étroite avec l'URSS.

Le général Jaruzelski a exprimé une fois de plus sa mauvaise humeur à l'égard de l'Occident : « *L'infâme boycottage* (économique) *est en train d'expirer, mais le souvenir des partenaires irresponsables comme les Etats-Unis et la France se perpétuera bien plus longtemps* », a-t-il déclaré, tout en dénonçant une fois de plus « *la mise en scène antipolonaise montée par le gouvernement américain* » qui a conduit, selon lui, une série de pays occidentaux à agir « *contre leurs propres intérêts* ». Il a affirmé que les « pertes » causées à la Pologne par les « restrictions économiques » s'élevaient à 13 milliards de dollars et a aussitôt ajouté que la Pologne était « *en droit d'attendre que lui soient faites des conditions commerciales et financières propres à compenser les pertes subies et à faciliter le remboursement de ses dettes* » (la Pologne a 27 milliards de dollars de dettes et a seulement commencé à payer ses intérêts pour 1981).

Cette conjugaison de violentes attaques et d'exigences financières n'est pas vraiment surprenante. Il s'agit avant tout d'éviter que la libération des prisonniers politiques n'apparaisse comme le résultat des pressions économiques occidentales, même si cette thèse est évidemment déjà très largement répandue dans l'opinion polonaise. De plus, ce discours étant prononcé devant le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Tikhonov, et les délégations des autres partis « *frères* », pas nécessairement convaincus de l'utilité de cette amnistie, il était doublement nécessaire de s'en prendre à l'Occident et de faire preuve de fermeté. Cette présence explique sans doute aussi que le général Jaruzelski, contrairement à son habitude, n'ait pas fait la moindre allusion dans son discours aux rapports de l'État avec l'Église.

Ces relations avec l'Église ont d'ailleurs connu un certain froid au cours des dernières semaines, les autorités ayant visiblement tenu à montrer leur mauvaise humeur après que la quasi-totalité des évêques eut refusé de prendre part aux élections locales du 17 juin dernier, que Solidarité avait appelé à boycotter. A l'inverse, l'amnistie ne peut être que bien accueillie par l'épiscopat (qui avait eu connaissance du *texte du projet de loi et fait part de* certaines observations). Un porte-parole de l'épiscopat a vu dans cette amnistie « *un pas important dans la direction d'une normalisation effective et de la reprise du dialogue social* ».

Mais l'absence de Mgr Glemp de Varsovie et la période des vacances permettent à la hiérarchie catholique de prendre son temps avant de définir plus précisément sa position. L'Eglise polonaise avait fait savoir par avance que l'amnistie devrait dans son esprit s'accompagner de décisions susceptibles de modifier le climat politique, et le pape lui-même a fait référence au retour nécessaire à l'esprit des accords de Gdansk.

La réaction de M. Lech Walesa a, de son côté, tout à fait confirmé la position affirmée depuis plusieurs mois par lui-même et les divers représentants de Solidarité : « *L'amnistie*, a-t-il déclaré, *est un pas dans la bonne direction.* » Mais, si les amnistiés n'ont pas « *la possibilité d'adhérer à des organisations sociales à caractère pluraliste, ils retourneront tôt ou tard en prison* ».

Pour l'instant, ils ne sont pas encore sortis, à l'exception de M. Andrzej Gwiazda, qui a reçu une permission de trois jours en raison de la maladie de sa mère. Les autres dirigeants de Solidarité et du KOR incarcérés à Varsovie devraient être libérés à la fin de cette semaine et reconduits individuellement à leur domicile. Cela permettra d'éviter toute sortie « triomphale » et tout attroupement suspect aux portes de la prison.

JAN KRAUZE.

Les Etats-Unis décideraient une levée partielle des sanctions économiques contre Varsovie

Correspondance

Washington. – Les mesures d'amnistie annoncées à Varsovie et qualifiées de « *gestes positifs* » par le département d'Etat entraîneront une réponse positive mais limitée du gouvernement américain. Le président Reagan devrait en effet décider la levée d'une partie des sanctions, celles affectant les vols commerciaux réguliers de la compagnie polonaise LOT et les échanges scientifiques avec la Pologne. Les *Etats-Unis continueraient de priver* la Pologne de l'avantage de la clause de la nation la plus favorisée, maintiendraient leur interdiction d'accorder des crédits à Varsovie pour l'achat de denrées alimentaires ainsi que leur refus d'appuyer l'admission de la Pologne au Fonds monétaire international.

Les milieux officiels laissent entendre que la levée des dernières sanctions dépendra de l'étendue et *de la sincérité des décisions de libéralisation qu'on attend encore du* gouvernement de Varsovie. Dans l'immédiat, on déclare vouloir étudier de plus près les mesures approuvées par le Parlement polonais pour déterminer dans quelle mesure et dans quelles conditions les termes du décret d'amnistie permettent aux autorités de remettre en prison les amnistiés et de procéder à de nouvelles arrestations. Au moment où M. Reagan déclare vouloir améliorer ses relations avec l'Union soviétique, il lui est plus difficile de justifier le maintien des sanctions à la Pologne. Mais il doit tenir compte de considérations électorales, et notamment des réactions des Américains d'origine polonaise, nombreux et influents parmi les travailleurs manuels soutenus par la grande centrale syndicale AFL-CIO, qui a pris position pour son adversaire démocrate M. Walter Mondale.

H. P.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- RÉAPPARITION DU MINISTRE DE LA DÉFENSE. – Le général Abdul Kader, ministre afghan de la défense, a participé, samedi 21 juillet, à une rencontre des principaux responsables de son ministère, a annoncé ce même jour Radio-Kaboul, captée à Islamabad. La radio a ainsi implicitement démenti les informations selon lesquelles le général Kader aurait été remplacé lors des réunions ministérielles par son vice-ministre, M. Mohammed Nabi Azeemi. Le 10 juillet, des sources diplomatiques occidentales avaient annoncé que le général Kader avait blessé par balles, au cours d'une altercation, son collègue chargé des communications, M. Watanjar. Ces même sources avaient relevé que le général Kader n'avait pas été vu en public depuis un certain temps. (*le Monde* des 12 et 20 juillet). – (*AFP.*)

Libéria

- CREATION D'UNE « ASSEMBLEE NATIONALE PAR INTERIM ». – Le président libérien, M. Samuel Doe, a dissous le conseil de rédemption du peuple (PRC), organe suprême du Libéria, et formé une « Assemblée nationale par intérim », a annoncé, dimanche 22 juillet, la radio libérienne. M. Samuel Doe assure la présidence de cette Assemblée de 57 membres qui comprendra des représentants des provinces et qui, selon M. Doe, « *assistera le gouvernement dans le processus de démocratisation du pays* ». Le président libérien s'est engagé à rétablir la démocratie avant janvier 1986. – (*Reuter.*)

Nigeria

- LA POLICE CONDAMNÉE POUR DÉTENTION ILLÉGALE D'UN JOURNALISTE. – Le chef de la police nigériane a été condamné à verser 10 000 nairas (13 000 dollars) de dommages et intérêts à M. Dele Giwa, ancien rédacteur en chef du journal *Sunday Concord*, qui avait été arrêté, et emprisonné pendant une semaine à la suite de la publication d'une lettre que le gouvernement considérait comme confidentielle. Le tribunal a estimé que la police avait violé les droits de M. Giwa en ne lui notifiant pas les motifs de son arrestation. Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par les journalistes de Lagos qu'avait alarmé la récente condamnation de deux d'entre eux pour publication de fausses nouvelles. – (*Reuter.*)

DIPLOMATIE

Les progrès du dialogue interallemand

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi, à Bonn, on ne prend ni au tragique ni même très au sérieux les débordements verbaux des Soviétiques et de leurs alliés. Au plus fort de la crise des fusées, le Kremlin a proféré des menaces sur les relations interallemandes mais il n'est jamais passé aux actes et s'est privé ainsi, pour des raisons qui expliquent aussi qu'il continue à laisser faire ses alliés est-allemands, d'un moyen de pression. Quant au statut de Berlin qui était jadis au centre de tous les différends entre l'Est et l'Ouest, il n'a pas même été évoqué, ce qui fait dire à un observateur allemand que Berlin est vraiment un des *« acquis de la détente »* après en avoir été le *« baromètre »*.

Il n'en demeure pas moins que les Soviétiques avaient la possibilité d'empêcher le développement du dialogue entre Bonn et Berlin-est dans un moment où ils semblent tenter de se replier sur eux-mêmes et qu'ils ne l'ont pas fait. Au-delà des considérations conjoncturelles, comme la succession de « dégels » et de « regels » avant et après la mort d'Andropov, l'explication fondamentale réside dans l'ambiguïté de la politique allemande de l'URSS. L'Allemagne dans son ensemble reste l'objet essentiel de la politique à l'Ouest du Kremlin, deux rôles très différents mais complémentaires étant dévolus à chacun des deux États allemands : la RDA est un rempart, la RFA une cible.

Pour Moscou, la question est de savoir si le dialogue interallemand peut permettre à terme de détacher l'Allemagne de l'Ouest de ses alliés américains et européens, ou s'il risque de susciter des forces centrifuges dans le camp socialiste qui aboutiraient à un relâchement des liens entre la RDA et l'URSS. La politique soviétique oscille entre les deux interprétations, et sans doute lui est-il impossible de choisir. L'imbrication des deux mouvements explique que le Kremlin souffle tour à tour le chaud et le froid, freinant les ardeurs de ses alliés est-allemands quand il les sent prêts à accepter des concessions excessives ou les laissant s'avancer en terrain découvert quand il juge les Allemands de l'Ouest sur le point de mordre à l'appât.

Un rôle symétrique

Parce qu'ils sont à la fois le lieu géographique et, dans une large mesure, l'enjeu de la confrontation Est-Ouest, les deux États allemands se sentent investis d'une fonction particulière, qui, sans être commune, est assez similaire au sein des alliances auxquelles ils appartiennent respectivement. MM. Kohl et Honecker sont d'accord pour déclarer qu'aucune guerre ne doit plus jamais partir du sol allemand. Lors de leur rencontre officielle, cet automne, ils réaffirmeront cette conviction qu'ils ont en commun, même s'ils la fondent sur des présupposés opposés et en tirent des conclusions différentes. Vis-à-vis de leurs protecteurs respectifs, ils ont intérêt à jouer un rôle symétrique encourageant – qui à Moscou, qui à Washington, les forces du dialogue. Cette thèse ne déplaît pas aux dirigeants est-allemands dans la mesure où elle les crédite d'une certaine autonomie par rapport aux Soviétiques, mais elle est également formulée en RFA. Dans une interview accordée récemment au journal italien *Il Messagero*, M. Honecker, soulignant ce parallélisme, déclarait : *« Si Bonn parvient à convaincre Washington d'armer le déploiement des Pershing-2, Berlin-Est fera des pas semblables auprès de Moscou pour faire cesser les contre-mesures. »*

Aussi la RDA pourrait-elle se trouver bien placée pour jouer soit les éclaireurs, soit les intermédiaires, dans la reprise éventuelle du dialogue entre les deux blocs. Si elle n'est pas encore cette « hirondellequi fait le printemps», elle manifeste par son attitude très différente de celle de l'URSS que l'on peut «se parler». C'est vrai non seulement avec «l'autre Allemagne», mais avec d'autres pays occidentaux. Les chefs de gouvernement suédois, grec et italien viennent de se succéder à Berlin-Est, et il était question d'une visite de M. Mauroy en RDA à l'occasion de la foire d'automne de Leipzig avant qu'il ne soit remplacé à Matignon par M. Fabius. Lors d'une conférence de presse à Berlin-Est, M. Alexandre Bovine, éditorialiste des *Izvestia*, et journaliste bien en cour à Moscou, avait mis les points sur les «i» : *«Des relations normales entre les deux Etats allemands auraient une importance particulière maintenant que les tensions se sont accrues entre l'Est et l'Ouest.»*

Le poids personnel de M. Honecker

La marge de manœuvre dont il bénéficie dans ses relations avec Bonn, M. Honecker ne la doit pas seulement à son rôle de voltigeur de M. Tchernenko après avoir été celui de Brejnev et d'Andropov. Il la doit au poids qu'il a personnellement acquis et à la première place parmi les alliés européens de Moscou que Berlin-Est a ravie à Varsovie à la faveur de la crise polonaise. Il a conforté sa position au sein de la direction est-allemande en faisant entrer au bureau politique du SED (Parti socialiste unifié, communiste), des spécialistes du *« dialogue germano-allemand »* comme on dit à Bonn.

Les avantages que M. Honecker et Berlin-Est retirent de la coopération *avec la RFA sont nombreux*. Politiques, ils rehaussent leur prestige et leur rôle. *Economiques*, ils permettent aux habitants de la RDA d'avoir un des niveaux de vie les plus élevés des pays socialistes. Nulle part ailleurs qu'en RFA, la RDA ne trouverait des conditions commerciales aussi favorables, qui en font, grâce aux spécificités des échanges inter-allemands, un véritable « onzième membre » du Marché commun. Psychologiques enfin : en multipliant les possibilités d'émigration vers l'Ouest, en autorisant les voyages en RFA et les visites d'Allemands de l'Ouest en RDA, la direction est-allemande accroît sinon la légitimité, au moins la « supportabilité » d'un régime imposé par l'armée soviétique (2). Moscou a tout intérêt à admettre ces quelques déviations par rapport à la stricte orthodoxie si elles contribuent à assurer la stabilité du système.

C'est la même question qui se pose, bien qu'en des termes sensiblement différents, en Allemagne de l'Est, en Pologne ou en Hongrie. Les Soviétiques ne peuvent plus avoir, comme dans les années 50, une réponse stéréotypée. Ils doivent réagir au coup par coup, en tenant compte dans le cas particulier de la RDA des atouts et des dangers que présente le sentiment des Allemands de l'Est et de l'Ouest d'appartenir à un même peuple. C'est dans l'intervalle étroit entre une ouverture qui est risquée et une fermeture qui n'est plus possible que se meut la politique allemande de l'URSS.

DANIEL VERNET.

(2) Les contacts avec la RFA jouent un rôle si important dans l'équilibre des Allemands de l'Est que les autorités de RDA, loin d'empêcher l'écoute de la télévision ouest-allemande, l'encouragent. Seuls les habitants de la région située à l'extrême sud-est du pays ne pouvaient pas capter, jusqu'à une date récente, les émissions ouest-allemandes. Un relais va mettre fin à cette anomalie qui avait des conséquences psychologiques négatives : les gens travaillaient moins et la proportion des candidats à l'émigration vers la RFA était plus élevée que dans le reste de la RDA.

L'ATTENTAT DU 20 JUILLET 1944 CONTRE HITLER

Révision de l'histoire à Moscou et à Berlin-Est

L'anniversaire de l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler a été célébré en Allemagne de l'Ouest avec un peu plus d'éclat que les années précédentes, mais la tentative du comte Klaus von Stauffenberg y a toujours été officiellement honorée comme un acte de résistance à la barbarie nazie. Ce qui, jusqu'à présent, n'était pas le cas en Allemagne de l'Est et en URSS.

Or, à l'occasion du quarantième anniversaire, les Soviétiques ont sensiblement révisé leur jugement qui consistait, en substance, à voir dans les conjurés des aristocrates soucieux de se débarrasser de Hitler pour sauver le régime nazi et continuer la guerre contre l'URSS. L'hebdomadaire *Temps nouveaux* écrit : *« Le plus profond respect est dû à ceux qui, s'élevant au-dessus des étroits intérêts de classe, ont compris la nature criminelle du régime de Hitler et essayé de le tuer. »*

En RDA, la télévision a présenté deux femmes vivant en Allemagne de l'Ouest dont les maris ont été pendus à la suite de l'attentat du 20 juillet. D'autre part, au cours d'un colloque à Berlin-Est, il a été affirmé que les conjurés étaient prêts à coopérer avec les communistes et les socialistes à la chute du régime nazi. Cette appréciation diffère largement de celle donnée dans la *doctrine officielle* en vigueur jusqu'à maintenant qui voulait que seuls les communistes (et quelques socialistes) aient résisté au national-socialisme. Une révision qui prend place dans les efforts des dirigeants de Berlin-Est pour se réinsérer dans la continuité de l'histoire allemande.

LA TROISIÈME CONVENTION EUROPÉENNE POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE A PÉROUSE

Une difficile rencontre entre pacifistes de l'Est et de l'Ouest

De notre envoyé spécial

Pérouse. – C'est sous le signe de la fête et de l'espoir, par une marche à la lueur des torches dans la tiédeur d'une nuit d'été, au cœur de cet univers peint par Giotto et dominé par la forteresse de *La Rocca* d'Assise, que s'est achevée la 3e Convention européenne pour le désarmement nucléaire, qui s'est tenue à Pérouse du 17 au 23 juillet.

Pendant ces quelques jours, cette digne cité médiévale perchée sur une colline dominant la vallée du Tibre, première ville d'Italie à avoir été une commune libre, et aujourd'hui bastion du PCI, avait offert son site aux pratiques déambulatoires des 1 200 délégués de la paix.

Les organisateurs avaient invité les Chinois, les Israéliens et les Palestiniens de l'OLP, le mouvement pacifiste brésilien, des représentants du Nicaragua, du Salvador, de l'opposition philippine, mais aussi les comités pour la paix des pays de l'Est, qui, cette fois, avaient accepté de venir, ainsi que les pacifistes indépendants du bloc oriental (parmi eux, seuls deux Hongrois ont finalement reçu l'autorisation de voyager) et les dissidents émigrés, qui, eux, étaient venus en force : les Tchèques de la Charte 77, les Polonais du KOR (Solidarité avait refusé de venir en raison de la présence du comité pour la paix officiel), des Allemands de l'Est, des représentants de la résistance afghane... Réunir à la même table officiels, indépendants et dissidents de l'Est était une gageure. L'entreprise ne réussit que partiellement et ne manqua pas, selon certains, d'ambiguïté.

Il s'agissait pour les organisateurs de donner une nouvelle dimension au mouvement pour la paix, de l'étendre au tiers-monde, et d'essayer d'entamer un dialogue avec les organisations pacifistes officielles des pays de l'Est, pour connaître concrètement les initiatives qu'elles peuvent prendre en réponse à celles de l'Ouest. Mais les travaux se déroulèrent devant les 59 sièges vides des délégués pacifistes indépendants de l'Est qui n'avaient pu venir. Cette absence avait provoqué une protestation houleuse de la part des dissidents des pays de l'Est en exil, lors de la séance d'ouverture. Les Soviétiques avaient menacé de quitter la conférence *« si une telle provocation se répétait »*.

Au cours de la séance de clôture, une intervention particulièrement vigoureuse d'une représentante des femmes en exil de la RDA, dénonçant la violation des droits de l'homme et demandant la liberté pour ceux qui sont *« coupables seulement d'exprimer leur opinion »*, relançait la polémique. Dans son intervention, M. Ingrao, chef historique et grande figure de l'aile gauche du PCI, déclarait : *« Je demande la liberté, le respect de la liberté de conscience et de parole pour ceux qui, dans tous les pays, discutent, critiquent et interpellent le pouvoir : au nom de la paix et des droits de l'homme. »*

La paix et les droits de l'homme

Dans l'esprit des organisateurs, le fait d'avoir invité les mouvements de la paix officiels avait pour but, non de les légitimer mais de les contraindre à reconnaître dans les pacifistes dissidents une réalité et pas seulement des agents de la CIA. De nombreux participants estimaient cependant que les délégués des pays de l'Est auraient dû être considérés comme représentants de leur gouvernement et non des mouvements pacifistes. D'autres, enfin, entendaient affirmer que la lutte pour la paix est indissociable de celle pour les droits de l'homme. Un document *commun, adopté par la Chartre 77*, le KOR et les Italiens, déclare *notamment que la paix ne signifie* pas seulement l'absence de guerre, *mais aussi* la libre expression des opinions, la liberté d'organisation, *de circulation*, et le respect des droits démocratiques et syndicaux. Les Soviétiques avaient refusé d'être présents à la convention de Berlin-Ouest, parce que, disaient-ils *« on voulait remettre en cause des problèmes réglés depuis la fin de la guerre »* (ceux de l'Allemagne). Ils sont venus à Pérouse sans doute parce que cette hypothèque était levée, mais aussi parce qu'ils cherchaient, étant donné l'écho du Mouvement de la paix en Europe, à resserrer les liens avec les organisations qui ne leur sont pas hostiles. En fait, leur présence à Pérouse a surtout confirmé leur isolement.

La convention de Pérouse a innové en traitant des questions de la Méditerranée et du Proche-Orient, jusqu'ici peu abordées par les assemblées pacifistes. Une « table ronde » a notamment réuni les représentants des pacifistes israéliens et un représentant de l'OLP, M. Halevi. Les pacifistes de Sicile ont d'autre part proposé de créer une zone dénucléarisée au sud de l'Europe, allant du Portugal à la Roumanie et couvrant l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Yougoslavie et la Bulgarie. Cette proposition a été accueillie favorablement par les représentants de la Yougoslavie, de l'URSS et de l'Italie. Il s'agit là, selon les pacifistes italiens, d'un nouveau *terrain de mobilisation* pour cette *« diplomatie des peuples »* que représente le pacifisme. La prochaine convention européenne pour le désarmement nucléaire se tiendra en 1985 à Amsterdam.

PHILIPPE PONS.

LE « CAMION DIPLOMATIQUE » SOVIÉTIQUE EST REPARTI POUR MOSCOU APRÈS UNE INSPECTION SOMMAIRE A BONN

(Correspondance)

Bonn. – Les tribulations du mystérieux semi-remorque soviétique refoulé la semaine dernière de Genève puis bloqué à la frontière entre les deux Etats allemands ont officiellement pris fin dimanche 22 juillet à Bonn. Le camion, dont le contenu a été inspecté par des représentants de la douane allemande dans l'enceinte de l'ambassade d'URSS en République fédérale, a finalement été autorisé à reprendre sa route, lundi, vers Moscou.

Le mystère de cette « valise diplomatique » de 9 tonnes est-il pour autant résolu ? A en croire les autorités allemandes, le semi-remorque contenait deux cent sept pièces de *bagages portant* des inscriptions soviétiques. Les fonctionnaires ouest-allemands chargés de l'inspection du chargement ont seulement pu vérifier que le nombre des caisses correspondait à la liste fournie par les Soviétiques ; ils n'ont pas pu examiner eux-mêmes leur contenu. Ils ont dû se contenter des déclarations des fonctionnaires soviétiques. Selon eux, il s'agissait d'éléments pour une station de radio émettrice-réceptrice ainsi que de divers équipements et matériaux destinés aux nouveaux bâtiments de la représentation de Moscou à Genève.

La réaction tardive du gouvernement ouest-allemand, qui a décidé de faire arrêter le camion alors qu'il avait déjà traversé dans deux sens la RFA, a ouvert la voie à toutes sortes de spéculations. S'agissait-il d'un camion espion équipé d'installations électroniques, venu faire du repérage à travers la République fédérale ?

Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M Peter Boenisch, avait déclaré qu'il s'agissait simplement d'éviter qu'à l'avenir un conteneur entier ne soit déclaré comme « valise diplomatique » géante. *« Sinon, demain*, lançait-il, *les Soviétiques arriveraient avec un train entier. »* Mais il avait précisé que la suspicion des autorités allemandes avait été éveillée par un détour qu'aurait fait le semi-remorque près de la base aérienne suisse de Dübendorf.

A la suite de l'accord intervenu entre le gouvernement de Bonn et celui de Moscou, le camion a fini par être reconduit sous bonne escorte, au poste frontière de Hemstedt à Bonn pour y être examiné. Mais cette issue, dont Bonn s'est déclaré satisfait, laisse de nombreuses questions sans réponse. D'autant que les autorités allemandes, dont les relations avec l'URSS ne sont pas actuellement des meilleures, n'avaient pas vraiment intérêt à laisser se développer une crise grave entre les deux pays.

HENRI DE BRESSON.

PROCHE-ORIENT

Israël

« Auto-stop électoral »

De notre correspondant

Jérusalem. — Quelque deux millions six cent cinquante mille électeurs inscrits étaient appelés, ce lundi 23 juillet, à partir de 7 heures, à désigner les cent vingt députés de la onzième Knesset. Les premières « fourchettes » d'estimation des résultats devaient être annoncées à 22 heures, après la fermeture des bureaux de vote dans les villes.

Vingt-six listes briguent les suffrages des électeurs contre trente-six lors du scrutin de 1981. Une quinzaine seulement ont de bonnes chances d'obtenir au moins un siège. L'ultime sondage réalisé les 17 et 18 juillet, et publié dimanche par le *Jerusalem Post*, prédisait une avance de sept sièges pour le Front travailliste sur le Likoud, reflétant un léger tassement de l'avantage accordé à la formation de M. Pérès lors du précédent sondage effectué par le même institut. Le principal parti d'opposition recueillerait quarante-huit mandats contre quarante et un pour la coalition au pouvoir.

Par ailleurs, la « polarisation » électorale selon un clivage ethnique serait à nouveau très nette, les juifs séfarades (originaire du monde arabe) soutenant massivement le Likoud et ses alliés.

Cinquante mille électeurs devaient se rendre aux urnes pour la première fois. Les quinze mille soldats stationnés au Liban avaient, quant à eux, commencé à voter dès dimanche. Les Israéliens ont eu droit lundi à une journée de « chômage civique ». Mais beaucoup d'entre eux devaient être sur la brèche. La tradition veut, en effet, en Israël, que les grands partis mobilisent à fond leurs supporters pour assurer le transport des électeurs, faire la chasse à l'abstentionnisme et assister aux opérations de dépouillement. La puissante machine travailliste disposait, estime-t-on, de cent cinquante mille militants et sympathisants chargés du porte-à-porte et de plusieurs centaines de camionnettes et de minibus prêtés par les kibboutzim. Le Likoud aurait, quant à lui, mobilisé quelque soixante mille personnes. Au total, les deux principaux partis auraient affecté trente-cinq mille véhicules à cet exercice d'« auto-stop électoral ».

Au grand dam des dirigeants du Likoud, l'ancien premier ministre, M. Menahem Begin, s'est, en fin de compte, abstenu de prêter main-forte à la coalition au pouvoir. Il s'est contenté de deux courtes phrases d'encouragement communiquées aux agences de presse étrangères : « *Je souhaite la victoire du Likoud* — a-t-il déclaré par téléphone à l'AFP. — *j'espère qu'Itzhak Shamir formera le prochain gouvernement.* » Selon toute vraisemblance, M. Begin ne devait d'ailleurs pas participer au vote, car cela l'eût obligé à se rendre à Tel-Aviv où il est inscrit. Le *Yediot Ahoronot* croit savoir qu'en fait M. Begin avait accepté d'être filmé chez lui, mais qu'il s'opposa ensuite à la diffusion de cette séquence dans le cadre de la propagande télévisée du Likoud, parce qu'on voyait sur son visage les stigmates de la maladie de peau dont il souffrit l'automne dernier.

A la veille du scrutin, la commission des implantations, que dirige le ministre de la science, M. Youval Neeman, a approuvé la création de trois nouvelles colonies de peuplement juif : Tirtza, au nord de la Cisjordanie ; Ilanit, à l'ouest ; et un village de pêcheurs sur le littoral de Gaza. Une vingtaine d'implantations ont ainsi été créées en deux semaines dans les territoires occupés, venant s'ajouter aux cent treize existantes.

J.-P. LANGELLIER.

« Time » victime d'écoutes ?

Jérusalem (AFP). — Les correspondants de l'hebdomadaire américain *Time* à Jérusalem ont déposé trois plaintes à la fin de la semaine dernière, après avoir découvert un système d'écoute radio dans le bâtiment abritant les locaux du journal.

Les journalistes de *Time* ont été alertés après la publication par des journaux et des médias israéliens de la teneur de certaines de leurs conversations. Des contrôles effectués depuis le début du mois de juillet par une agence de détectives israéliens ont permis de découvrir un système d'écoute radio dans quatre bureaux du journal, a indiqué David Halevy, un des correspondants du magazine.

Interrogé par le quotidien *Davar* (travailliste), l'avocat israélien de *Time* a indiqué dimanche que ces écoutes ont débuté en juin, au moment où un avocat américain de l'hebdomadaire est arrivé en Israël pour enquêter sur le passé de l'ancien ministre de la défense Ariel Sharon. Ce dernier réclame 50 millions de dollars de dommages-intérêts à *Time* à la suite de la publication, le 21 février dernier, d'un article sur les annexes secrètes du rapport Kahane portant sur les massacres des camps palestiniens de Sabra et de Chatila en septembre 1982 à Beyrouth.

Selon *Time*, l'ancien ministre de la défense se serait entretenu peu avant ces massacres avec des membres de la famille Gemayel, et leur aurait suggéré de se venger à la suite de l'assassinat du président libanais Béchir Gémayel.

● *Grenade contre une patrouille israélienne en Cisjordanie.* — Un soldat israélien et cinq résidents palestiniens de Naplouse (nord de la Cisjordanie occupée) ont été blessés samedi 21 juillet par l'explosion d'une grenade lancée contre une patrouille israélienne. Le couvre-feu a été imposé dans le centre de la ville. De source palestinienne, on précise que les blessés palestiniens, dont les jours ne sont pas en danger, ont été victimes des tirs des Israéliens en direction des attaquants. L'attentat a été revendiqué à Damas par le FPLP de M. George Habache.

D'autre part, un membre du mouvement religieux juif ultranationaliste Kach, M. Met Leibowitz, a été condamné dimanche à six ans de prison, dont trois ans et trois mois ferme, pour avoir participé en mars dernier à un attentat contre un autobus palestinien, blessant huit voyageurs. — (AFP.)

Iran

CHEF DE LA DIPLOMATIE OUEST-ALLEMANDE

M. Genscher est « très satisfait » de sa visite à Téhéran

La visite à Téhéran du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, la première d'un chef de la diplomatie d'un pays de la CEE en République islamique d'Iran, s'est achevée, dimanche 22 juillet, sur une note d'optimisme quant à l'avenir des relations entre les deux pays.

Tant du côté iranien que du côté ouest-allemand, on ne cache pas sa satisfaction après ces entretiens qui « *pourraient constituer le point de départ d'un renforcement des relations bilatérales* », selon le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani.

Arrivé vendredi soir, M. Genscher a quitté Téhéran dimanche après-midi après avoir eu successivement deux séances de travail avec son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati. Il a également rencontré le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, et le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei.

De source diplomatique ouest-allemande, on se déclare « *très satisfait* » de cette occasion de « *renouer le dialogue* ». On souligne que tous les sujets abordés ont permis un échange de vues fructueux. Outre les aspects purement bilatéraux comme le déséquilibre du commerce entre la RFA et l'Iran, la coopération culturelle et technique, M. Genscher a évoqué avec ses interlocuteurs les délicates questions des droits de l'homme et de la guerre avec l'Irak.

M. Genscher a exprimé la préoccupation de la RFA à ce sujet. M. Velayati lui a répondu que « *la conception de l'islam en matière de droits de l'homme est très différente de celle de l'Occident* ». Il a souligné, au sujet de la guerre, que, « *si les grandes puissances cherchent une vraie paix, elles doivent cesser de soutenir le régime irakien* ».

Même si l'hodjatoleslam Rafsanjani s'est montré « *optimiste quant à la dissipation des malentendus* » entre les deux pays, certains milieux politiques iraniens n'ont pas manqué d'exprimer leurs réserves quant à cette visite.

Dans plusieurs éditoriaux de presse, la politique de la RFA, qualifiée de « *pays satellite de l'impérialisme américain* », a été sévèrement mise en cause.

L'attitude de Bonn à l'égard des « *terroristes réfugiés en Europe* » (les opposants iraniens en exil) et des étudiants partisans de la République islamique a été critiquée, tout comme la faiblesse des achats de pétrole iranien par la RFA. Soucieux que cette visite n'apparaisse pas comme un rapprochement de la République islamique avec l'Occident, les responsables iraniens sont d'ailleurs en train de préparer un voyage en RDA du chef de leur diplomatie.

Des femmes molestées par des « fous de Dieu »

Plusieurs femmes on été sérieusement molestées par des manifestants la semaine dernière à Téhéran parce qu'elles ne portaient pas la « *tenue islamique* ».

Les manifestants, des « *hezbollahis* » (fous de Dieu) venus des quartiers populaires, circulaient à moto et en voiture dans les beaux quartiers du nord de la ville aux cris de « *Mort à celles qui ne respectent pas la tenue islamique !* ». Ils se sont attaqués à des passantes et parfois à des hommes dont les bras étaient nus, sans que les forces de l'ordre interviennent. Samedi, le ministre de l'intérieur, l'hodjatol-eslam Ali Akbar Nategh Nouri, a condamné ces « *manifestations illégales* » et a annoncé que « *l'ordre a été donné d'arrêter les contrevenants et de les mettre à la disposition des autorités judiciaires* ».

Le problème de la « tenue islamique » des femmes, quelles que soient leur religion ou leur nationalité, est souvent mis en avant par les responsables religieux iraniens. Elles doivent porter au minimum un foulard cachant les cheveux, un tablier effaçant la silhouette, des manches longues et des bas non transparents de couleur foncée.

De nouvelles unités des forces de l'ordre, baptisées du slogan : « *Ordonner le bien et empêcher le mal* », ont été créées ces dernières semaines. Elles sont composées de patrouilles de deux véhicules, transportant l'un des hommes armés, l'autre des femmes en tchador.

La justice islamique s'est cependant plutôt assouplie dans ce domaine. Après avoir décidé l'année dernière de condamner à un an de prison les femmes qui ne se conformaient pas à la « tenue islamique », elle cherche avant tout aujourd'hui à les intimider et les relâche rapidement, après les avoir fichées.

Exécutions de Moudjahidines

Par ailleurs, Habib Khabiri, ancien capitaine de l'équipe nationale de football d'Iran, ainsi que « *quarante autres sympathisants de l'organisation des Moudjahidines du peuple* » ont été exécutés le 17 juillet dernier à Téhéran, affirme un communiqué diffusé dimanche à Paris par M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidines.

Se fondant sur « *une information provenant de l'intérieur de l'Iran* », M. Radjavi précise que les suppliciés ont été mis à mort à la prison Evin. Habib Khabiri, qui était âgé de vingt-neuf ans, avait été arrêté en août 1983, d'après le communiqué de M. Radjavi, et soumis plusieurs fois à des tortures.

L'actuel gouvernement iranien, selon M. Radjavi, « *a fait exécuter 40 000 personnes et détient 120 000 prisonniers politiques* ». — (AFP.)

Soudan

SUCCÈS DE L'ARMÉE SUR LES REBELLES A LA FRONTIÈRE ÉTHIOPIENNE

Khartoum (*UPI, AFP*). — Prenant la parole, samedi soir 21 juillet, au cours d'une réunion publique à Kassala (est du Soudan), le président Nemeiry a annoncé que l'armée avait récemment pris le contrôle de positions à la frontière éthiopienne, « *obligeant les rebelles à fuir en Éthiopie, où ils reçoivent du matériel et un soutien des dirigeants d'Addis-Abeba* ».

L'Armée de libération du peuple soudanais, qui conduit la rébellion sudiste, avait annoncé au début de juillet qu'elle était en train de retirer ses forces de l'agglomération de Pochala, au sud-est du Soudan, à la frontière de l'Éthiopie, « *parce qu'une puissante force gouvernementale s'apprêtait à lancer une offensive massive contre les maquisards* ».

Le dirigeant palestinien Abou Iyad accuse la France de « duplicité »

De notre correspondant

Tunis. — M. Salah Khalaf (Abou Iyad), adjoint de M. Yasser Arafat au comité central du Fath, s'est livré à une violente critique de la politique française au Proche-Orient qu'il a placée sous le signe de la « duplicité ».

« *Ni le Parti socialiste français ni M. Mitterrand n'ont donné à notre cause ce que lui avait donné M. Giscard d'Estaing* », déclare M. Salah Khalaf dans une interview publiée dimanche 22 juillet dans le journal *la Presse de Tunis*. « *M. Mitterrand avait entrepris sa visite en Israël après avoir assuré par plusieurs canaux que cette visite consacrerait notre droit à l'autodétermination, mais il n'en a rien été,* a-t-il ajouté.

Récemment, une conférence sur la Palestine, sous l'égide de l'ONU devait se tenir à Paris. Au nom d'un piètre argument, le gouvernement français en empêcha la tenue. On nous a demandé d'organiser cette conférence ailleurs, vu que sa date coïncidait avec l'anniversaire de je ne sais quel « attentat » contre une synagogue parisienne. En contrepartie, on a promis un « geste » renforçant les relations franco-palestiniennes. Il n'en fut rien. L'actuelle politique française est en net recul par rapport à ce qu'elle fut. Elle est malheureusement complètement alignée sur la politique américaine au Proche-Orient. »

Cette analyse tranche nettement avec celle de plusieurs des amis d'Abou Iyad au sein de la direction du Fath. si ces derniers ont souvent déploré « les hésitations » françaises, ils n'en continuent pas moins de penser que c'est de Paris que peuvent venir les initiatives européennes au Proche-Orient les « *plus intéressantes* ». Dans l'entourage de M. Yasser Arafat, comme d'ailleurs dans les milieux proches de la Ligue arabe, on s'est d'ailleurs ouvertement félicité ces derniers jours du maintien de M. Claude Cheysson au ministère des relations extérieures dans le nouveau cabinet français. On y voit le signe d'une continuation de la politique « réaliste » de Paris au Proche-Orient.

Pour Abou Iyad, par ailleurs, le succès du Parti travailliste en Israël est probable mais ce sera « *bonnet blanc et blanc bonnet* » et peut-être même pire, car « *le parti de Pérès est plus dangereux que le Likoud qui, lui, agit à visage découvert* ».

Le dirigeant du Fath affirme, par ailleurs, que la prochaine session du Conseil national palestinien (Parlement) se tiendra, comme prévu, avant le 15 septembre à Alger, avec ou sans la participation de « l'Alliance patriotique » qui regroupe les mouvements palestiniens étroitement liés à la Syrie ou à la Libye.

« *Cette alliance*, a déclaré M. Khalaf, *n'a aucun pouvoir de décision. Ce sont Damas et Tripoli qui décident* ». Il se montre cependant optimiste quant à une normalisation des rapports du Fath avec la Syrie car, « *le pari sur les dissidents a échoué et Damas a compris qu'il ne pouvait les substituer aux représentants légitimes du peuple palestinien* ». Selon M. Khalaf, une rencontre Arafat-Assad n'est pas, pour l'immédiat, mais une délégation du Comité central du Fath pourrait se rendre à Damas avant la réunion du Conseil national palestinien, ce qui serait « *un grand pas vers la détente* ».

MICHEL DEURÉ.

Liban

M. JOUMBLATT PROPOSE A NOUVEAU AUX CHRÉTIENS DE REVENIR DANS LE CHOUF

M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP, druze), a réitéré, dimanche 22 juillet, son accord de principe pour le retour des chrétiens qui avaient fui les régions du Chouf et d'Aley lors de la guerre de septembre 1983.

A l'issue d'une rencontre avec des personnalités chrétiennes, notamment les maires des localités de Deir-el-Kammar, Bhamdoun et Hammana, le dirigeant druze, qui est ministre du tourisme et des travaux publics, a estimé que ce retour était une « *nécessité* » en vue d'éliminer « *toute tentative de partition ou de cantonisation* ».

La veille, M. Fadi Frem, commandant en chef des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées), avait rejeté tout projet de retour partiel et réclamé le retour « *inconditionnel et immédiat* » de tous les chrétiens de la montagne. M. Joumblatt lui a répondu : « *Je suis contre toute surenchère qui viserait les personnes déplacées dans la montagne. Nous savons qu'elles ont été déplacées par le fait de la présence des Forces libanaises qui a, plus tard, déclenché la guerre civile.* » Il est peu probable que tous les chrétiens puissent regagner leur village.

De son côté, M. Mohamed Abou Chaqra, dirigeant spirituel des druzes, a déclaré que, si tous les chrétiens étaient autorisés à rentrer chez eux, les musulmans devaient être autorisés à regagner Beyrouth-Est et ses banlieues. — (*AFP, Reuter.*)

AMÉRIQUES

États-Unis

SELON UN RAPPORT DU CONGRÈS

Les forces américaines « ne peuvent soutenir un combat prolongé »

New-York (*AFP*). — Les forces armées des États-Unis ne pourraient pas, en cas de conflit, soutenir le combat contre l'Union soviétique ou d'autres pays de moindre puissance, indique, dimanche 22 juillet, le *New York Times*, citant les conclusions d'un rapport du Congrès.

Ce rapport de près de quatre cents pages fait suite à une enquête de dix-huit mois menée par une commission de la Chambre des représentants (à majorité démocrate) qui conclut notamment que « *l'armée des États-Unis ne peut soutenir le combat pendant une période de temps prolongée* ».

Le rapport met notamment en doute la capacité de la marine de guerre américaine de « *pouvoir faire face plus d'une semaine à des combats aériens ou de surface* ». Quant aux forces aériennes, les enquêteurs ont estimé qu'elles n'étaient « *pas capables de mener des opérations de guerre conventionnelles soutenues contre les Soviétiques* ».

« *Si les forces de combat* [américaines] *sont en mesure de réagir*, poursuit le rapport, *elles ne possèdent pas de matériel de réserve et le soutien logistique pour soutenir des opérations de guerre* (...). *La pénurie d'avions, de matériel d'équipement, de pièces détachées, de personnel, de communications et de munitions constitue une sérieuse limite pous soutenir une guerre contre les forces soviétiques.* »

Le *New York Times* cite par ailleurs des responsables du Pentagone pour qui les conclusions du rapport « *semblent exactes* » et « *mettent en lumière des carences connues de longue date dont cette administration a héritées et qu'elle s'efforce vigoureusement de corriger* ».

Nicaragua

M. Arturo Cruz sera le candidat unique de l'opposition

Quatre partis d'opposition au régime sandiniste, regroupés au sein d'une Commission nationale démocratique de coordination, ont choisi comme candidat unique à la présidence de la République, aux élections générales du 4 novembre prochain, M. Arturo Cruz, cinquante-trois ans, ancien ambassadeur de Managua à Washington. M. Cruz, qui a été un adversaire de la dictature de Somoza et qui a fait partie de la junte de gouvernement nicaraguayenne jusqu'en mars 1981, avant de représenter son pays aux Etats-Unis puis de rompre avec le régime sandiniste, a déclaré dans une interview au *Washington Post*, publiée le dimanche 22 juillet, qu'il resterait candidat à certaines conditions.

L'ouverture de discussions entre le gouvernement et les rebelles est l'une de ces conditions, a-t-il précisé. Un « *dialogue national* » est nécessaire pour mettre fin à une « *guerre fratricide* », selon M. Cruz, qui demande un réaménagement du calendrier électoral pour aboutir à des élections « *réellement libres* ». La Coordination démocratique a déclaré pour sa part qu'elle ne se prêterait pas à « *une farce destinée à légitimer le sandinisme* ». Elle demande la levée de la censure sur la presse et le rétablissement de la liberté religieuse. Dans une émission diffusée depuis le sud du Nicaragua vers le Costa-Rica, M. Eden Pastora a annoncé qu'il soutiendrait la candidature de M. Arturo Cruz. — (*AFP, AP.*)

Le Monde

politique

M. Chirac : M. Mitterrand a lancé un processus qui lui échappe

La convocation précipitée et spectaculaire du comité central du RPR décidée vendredi 20 juillet pour le dimanche 22 a eu pour objet de montrer, à deux jours de la présentation du gouvernement Fabius devant l'Assemblée nationale, mardi 24, que l'opposition ne restait pas inerte devant les initiatives du président de la République.

En prélude à cette convocation du comité central, M. Jacques Chirac a pu s'assurer qu'il n'y avait pas de divergences au sein de l'opposition en déjeunant, jeudi 19, avec M. Raymond Barre, et en s'entretenant le lendemain pendant deux heures avec M. Giscard d'Estaing, qui devait ensuite recevoir le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet.

C'est la première fois que les chefs des deux partis de l'opposition demandent, es qualités, des élections législatives anticipées. La réunion du comité central du RPR a permis au maire de Paris de faire approuver avec quelque solennité la seule initiative – même si elle doit être vaine – qui reste à toute opposition : la demande de dissolution de l'Assemblée nationale. Cette requête adressée à M. Mitterrand permet surtout à M. Chirac de répéter, se fondant sur les résultats des élections européennes, que *« le PS seul au pouvoir ne représente plus qu'un Français sur quatre et ne dispose plus de base populaire »*.

Mais l'objet réel du comité central – sorte de Parlement du RPR – était surtout de riposter aux trois récents événements politiques dont l'exploitation par le seul pouvoir pouvait troubler quelque peu l'électorat de l'opposition. M. Chirac a donc jugé urgent d'allumer des contre-feux face au projet de référendum, face à l'interprétation du départ des communistes et face au préjugé favorable dont pourrait bénéficier le nouveau et juvénile premier ministre. Il s'agit, sans tarder, pour l'opposition d'expliquer et de convaincre l'opinion afin d'inverser la tendance des premiers sondages effectués sur ces sujets, et de reprendre en main un électorat qui commencerait à devenir flottant.

● Le référendum proposé par M. Mitterrand est, selon M. Chirac, la marque même du *« double jeu »*, puisqu'il permettrait *« d'élargir les pouvoirs du président de la République en lui permettant de poser au peuple, quand il voudra, comme il voudra, les questions les plus ambiguës »*. Le président du RPR a bien pris garde d'empiéter sur les prérogatives qui seront celles du Sénat dans le débat sur le projet référendaire et il a rendu hommage au président de la Haute Assemblée, M. Alain Poher. Les orateurs du comité central n'ont pas pris tant de précautions pour souhaiter que le Sénat ajoute au texte du gouvernement toutes *« les garanties parlementaires et constitutionnelles »* possibles. Et chacun, à la fin des travaux, était bien convaincu qu'il n'y aurait pas de référendum en septembre.

● Le départ des ministres communistes a été ressenti – les sondages l'attestent – comme un soulagement dans l'électorat de l'opposition, y compris RPR. Les responsables du mouvement ont donc insisté pour souligner qu'ils n'avaient pas été *« chassés »* par M. Mitterrand, mais qu'ils avaient eux-mêmes délibérément « claqué la porte ». Ils ont rappelé les regrets exprimés par les responsables socialistes, affirmé que *« l'idéologie et la ligne politique de M. Mitterrand avec ou sans les communistes ne varient pas »*, affirmé que le nouveau gouvernement ne marquait aucune ouverture et que l'entrée de MM. Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement accentuait même le *« sectarisme et la marxisation »* du pouvoir.

● Enfin, le nouveau gouvernement et le premier ministre, dont les sondages montrent qu'ils bénéficieraient dès leur nomination d'un préjugé plutôt favorable, ont été une autre cible. *« Et d'abord, est-il nouveau ? »*, a demandé M. Chirac. Tous les orateurs ont insisté sur le rétrécissement de l'assise populaire du gouvernement, qui s'appuie sur le seul Parti socialiste. Ils en ont conclu que la même ligne politique serait suivie, du fait que la loi Savary n'avait pas encore été remplacée par une autre et que le projet sur la presse était maintenu.

Au total, il s'agit pour le RPR, qui a de nouveau lancé un appel à l'union de l'opposition, de dénoncer dans les initiatives ou les ripostes de M. Mitterrand, *« le combat d'arrière-garde d'un régime accablé par ses échecs »*, ainsi que l'a dit M. Chirac. L'opposition ne se fait naturellement guère d'illusion quant aux chances de voir sa demande de dissolution de l'Assemblée nationale acceptée, mais elle espère placer ainsi le pouvoir sur la défensive s'il refuse l'épreuve du suffrage populaire. Elle avait fait de même en réclamant un référendum sur l'enseignement, qu'il a, selon elle, détourné de son objet. Elle se trouve cependant contrainte à une constante vigilance pour contrer les initiatives du pouvoir, qui, à l'en croire, risqueraient d'abuser certains électeurs.

Dans le combat qui s'intensifie entre la majorité et l'opposition, c'est à qui, chaque jour, gagnera l'étape jusqu'à la fin de la course, qui se jugera non pas sur les Champs-Elysées, mais au palais de l'Elysée même. Avant de présider le comité central du RPR, M. Chirac était aux côtés de M. Fabius sur l'avenue des Champs-Elysées pour distribuer les trophées du Tour de France !

ANDRÉ PASSERON.

« Une seule solution, la dissolution »

M. Chirac a déclaré devant le comité central du RPR : *« On voudrait nous faire croire, ici ou là, que M. Mitterrand, en habile tacticien, aurait repris l'offensive par une série d'initiatives politiques mûrement réfléchies. Cette prétendue offensive n'est, en réalité, que le combat d'arrière-garde d'un régime accablé par ses échecs. Passé le premier effet de surprise, la riposte du président de la République s'est vite révélée hasardeuse : la démission inattendue du ministre de l'éducation nationale a provoqué le changement précipité du gouvernement et le départ non souhaité des ministres communistes.*

» M. Mitterrand a lancé imprudemment un processus aux conséquences imprévisibles, qui, déjà, lui échappe. Je suis respectueux de la Constitution. Je ne conteste ni la légalité du président de la République, ni ses pouvoirs, ni les conditions juridiques dans lesquelles il a pris ses décisions. Je constate simplement que le pays est engagé dans une voie dangereuse.

» Jamais l'assise politique d'un pouvoir n'a été aussi minoritaire, alors qu'il a à affronter des problèmes graves et pressants. Les risques de tensions accrues entre Français sont réels. Des menaces de débordements existent. (...)

» Aujourd'hui, les socialistes veulent-ils changer de cap ? Je crains que non. Car, à y regarder de près, l'idéologie et la ligne politique que suit, avec ou sans les communistes, le président de la République, seul maître du jeu institutionnel, ne varie pas.

» Ce n'est pas le rideau de fumée déployé depuis dix jours qui pourra nous faire perdre de vue cette réalité. (...)

» Qu'en est-il réellement du retrait de la loi Savary ? Par quoi entend-on la remplacer ? La loi nouvelle, ou l'ancienne ? Sera-t-elle soumise au référendum, puisqu'on se dit converti aux vertus du référendum ? Qui pourrait le dire ? Qui le sait ? Quel est le but de la modification de l'article 11 de la Constitution qu'on prépare ? S'agit-il de mieux garantir l'exercice des libertés publiques, nous le réclamons depuis des années ? Pas du tout. Il s'agit d'élargir les pouvoirs du président de la République, en lui permettant de poser au peuple, quand il voudra, comme il voudra, les questions les plus ambiguës. Nous voulons, certes, l'extension du champ d'application du référendum, nous voulons que les Français puissent se prononcer directement eux-mêmes lorsque les libertés essentielles sont en jeu, mais nous voulons que ces référendums soient clairement préparés, qu'ils soient honnêtes, que le Parlement puisse préalablement jouer son rôle.

» Quel est ce nouveau gouvernement ? Et, tout d'abord, est-il nouveau ? C'est en fait la même équipe, rassemblée par le danger, toutes tendances confondues, la même équipe qui a mené, avec les résultats que l'on sait, l'action depuis trois ans. Le départ des communistes n'y changera rien. Tout d'abord parce que les communistes n'ont pas été renvoyés par M. Mitterrand ; ce sont eux qui sont partis, ce qui est tout différent. Les socialistes, déjà, s'inquiètent de ce départ, assurent que l'union de la gauche reste leur objectif, souhaitent qu'un jour les communistes reviennent au gouvernement. Dès lors, comment croire que ce gouvernement, que M. Mitterrand a peuplé de tous ses reflets, tiendra compte, si peu que ce soit, des souhaits du pays, et qu'il mènera une politique nouvelle ? Il n'en sera rien, il ne peut en être rien. C'est d'autant plus grave que les forces politiques qui soutiennent le nouveau gouvernement représentent moins du quart des électeurs. (...)

» Les Français avaient voté pour plus de prospérité et moins de chômage : ils ont moins de prospérité et plus de chômage. Le contrat de confiance passé en mai et juin 1981 entre le pouvoir actuel et les citoyens n'existe plus. Dans la lettre de la Constitution, le président peut continuer à gouverner avec le seul parti socialiste réduit à un peu plus de 20 %, comme si de rien n'était. Dans l'esprit des institutions et de la démocratie, il en va autrement : il lui faut définir les termes d'un nouveau contrat de confiance avec les Français et le soumettre au suffrage universel. (...)

» Dans l'esprit des institutions de la V[e] République, un gouvernement peut rester quelque temps légèrement minoritaire dans les élections partielles et intermédiaires. Il peut affronter quelque temps l'impopularité, mais il ne peut gouverner dans des temps difficiles avec une base politique aussi durablement réduite que celle du pouvoir actuel. Dans ces conditions, une solution s'impose : permettre au peuple de s'exprimer, afin que les hommes chargés de conduire les affaires de la nation le fassent conformément à sa volonté. »

A propos du projet de référendum, M. Chirac a déclaré :

« ... Un référendum est une affaire trop sérieuse pour être l'occasion ou l'instrument d'une habileté politique. (...) Doit-il déboucher sur un autre référendum portant sur la liberté de l'enseignement ? M. Mitterrand refuse de répondre à cette question, pourtant essentielle. Dans ces conditions, à quoi servirait cette consultation ? A permettre au président de la République de mieux protéger les libertés ? Mais qui les menace en l'occurrence, sinon un projet de loi de son propre gouvernement ? Et quel progrès y aurait-il à donner au président de la République, en la matière, un pouvoir sans partage, plus grand encore qu'aujourd'hui, alors que l'élargissement du champ d'application de l'article 11 de la Constitution devrait au contraire s'accompagner de garanties parlementaires constitutionnelles précises, comme le réclame le président Alain Poher ? S'agit-il d'un moyen de consulter directement le peuple, pour confirmer la légitimité présidentielle, comme le général de Gaulle le fit autrefois ? Pas davantage, puisqu'il n'a, à l'évidence, pas l'intention de lier son sort au résultat du vote. (...)

» En vérité, il existe à ce problème une solution, d'esprit démocratique, claire et prévue par la Constitution : la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République et l'organisation d'élections législatives. (...)

» Certes, le président de la République a seul le pouvoir de décider en la matière. Chacun doit respecter son choix. Je souhaite que le président de la République comprenne la nécessité de ce recours au peuple. Garant de l'unité nationale, il est de son devoir de faire en sorte que la conduite des affaires de la nation soit assurée par un gouvernement disposant de la confiance populaire. En conscience, j'ai pensé qu'il était de ma responsabilité de le dire.

» Quoi qu'il en soit, notre devoir le plus urgent et le plus impérieux est de mettre l'opposition en état de répondre au mandat que pourrait, le moment venu, lui confier le peuple français. Elle doit le faire dans l'unité, avec une règle du jeu claire et une plate-forme politique commune. (...) »

La vieille querelle de la légitimité

C'est au lendemain des élections cantonales de 1982 que l'opposition a commencé à mettre en cause la légitimité du pouvoir et à réclamer des élections législatives anticipées. *« Personne ne peut nier désormais que la majorité n'est plus majoritaire »*, s'exclamait à l'époque M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui, le 27 avril 1982, expliquait : *« Quand nous demandons au président de la République et au premier ministre de prendre des mesures, nous perdons notre temps. Je le dis avec solennité et une certaine brutalité : nous avons à demander à ces dirigeants de partir. C'est notre rôle d'opposants. Qu'ils s'en aillent, ce sont des incapables. »*

« La responsabilité du chef de l'Etat »

Cette déclaration de M. Labbé embarrassait le RPR, qui se livrait à de nombreuses mises au point, précisant qu'il ne saurait mettre en cause la légitimité du président de la République. Quelques jours plus tard, M. Edouard Frédéric-Dupont, député (app. RPR) de Paris, affirmait au cours d'un dîner débat : *« Que M. Mitterrand s'en aille. Ce n'est pas un crime de lèse-majesté que de le dire. »* Et M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, *au « Club de la presse » d'Europe 1*, le 23 mai 1983, jugeait que *« si M. Mitterrand constatait que le coalition qui l'a porté au pouvoir devenait défaillante, le mieux serait de procéder à de nouvelles élections »*.

Après avoir prédit à Nouméa, le 1er septembre 1982, que *« l'expérience socialiste ne durera pas deux ans »*, M. Jacques Chirac, président du RPR, devait préciser à son retour à Paris, dans nos colonnes (*le Monde* du 22 septembre) : *« La détérioration économique et sociale du pays risque de contraindre M. Mitterrand, d'ici à deux ans, soit à changer ses orientations, soit à consulter le pays, si ce dernier manifeste son désaccord avec les choix du gouvernement. »* Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 17 octobre de la même année, M. Chirac indiquait qu'une chose est de *« mettre en cause la légitimité du président de la République. Je ne l'ai jamais fait. »* Il ajoutait : *« Autre chose est de dire et de constater les situations politiques, économiques ou sociales qui peuvent parfaitement conduire un chef d'Etat – c'est sa responsabilité et sa seule responsabilité – à consulter le peuple soit par la voie du référendum, dont je regrette que depuis huit ou neuf ans il n'ait pas été utilisé, soit par la voie d'élections législatives anticipées. »*

En mai 1983, au lendemain d'élections municipales gagnées par l'opposition, M. Jean Lecanuet tentait de calmer le jeu en précisant dans une interview qu'il nous avait accordée : *« Nous n'avons ni le droit ni les moyens d'arrêter l'expérience en cours. »* Il se livrait même à cette prédiction : *« Vous n'entendrez jamais au sein de l'UDF un responsable dire que M. Mitterrand doit s'en aller, même si beaucoup de Français aiment entendre de tels propos. »*

L'opposition hausse le ton

Quelques mois plus tôt, M. Giscard d'Estaing, livrant à l'hebdomadaire *l'Express* ses quatre scénarios pour l'avenir, envisageait l'hypothèse d'élections législatives anticipées et considérait comme possible une cohabitation entre un président de la République et une majorité parlementaire de sensibilités politiques différentes.

En juin 1983, M. Jacques Chirac, au « Club de la presse » d'Europe 1 propose l'organisation d'un référendum sur la politique économique du gouvernement *« si on ne veut pas procéder à des élections anticipées »*.

Après les élections européennes du juin 1984, l'opposition hausse à nouveau le ton. M. Jean Lecanuet estime le 19 juin que la preuve est faite du rejet du socialisme. Le président de la République aurait une bonne inspiration, ajoute-t-il, si ce vote intermédiaire était interprété par lui comme devant conduire à dissoudre l'Assemblée nationale. M. Jacques Chirac soulignait alors : *« C'est au président de la République de prendre maintenant ses responsabilités, mais, dans un régime démocratique, une consultation nationale ne peut pas rester sans conséquence. »*

C. F.-M.

Pitié !

Pour permettre au peuple souverain de dire clairement de quel côté penche aujourd'hui son cœur, M. Mitterrand lui propose un référendum sur le droit au référendum.

« Mauvaise question, *réplique M. Chirac.* Je lui propose, moi, d'exercer sans retard son droit à élire ses représentants. Une seule solution, la dissolution ».

En attendant d'avoir la parole et le dernier mot, le peuple souverain, lui, propose que la classe politique respecte son droit à disposer tranquillement de quelques semaines de vacances. Au moins.

JACQUES CELLARD.

LES RÉACTIONS

M. Roland Dumas : un péché contre la lettre l'esprit et la pratique de nos institutions

M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement et ministre des affaires européennes, a réagi, dimanche 22 juillet, aux propos de M. Jacques Chirac, en affirmant : *« Qu'il* [M. Chirac] *sache dès maintenant qu'il ne peut y avoir de dissolution tant que le gouvernement de la France s'appuiera sur une majorité solide à l'Assemblée.*

» Cela valait pour le parti gaulliste de 1962 à 1973 quand il administrait le pays. Cela vaut aujourd'hui pour le Parti socialiste qui dispose depuis les élections de juin 1981 de la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale. Soutenir le contraire et inventer pour l'occasion de nouvelles règles du jeu constitue un péché contre la lettre de la Constitution, l'esprit et la pratique de nos institutions.

» M. Chirac conteste aujourd'hui l'initiative du président de la République visant à étendre la procédure référendaire aux libertés publiques. Il ne se souvient sans doute pas qu'il a fait exactement la même proposition dans une déclaration au journal la Croix *le 28 avril 1981. (1) »*

(1) Dans l'interview à laquelle fait référence M. Roland Dumas, M. Chirac, interrogé sur *« le référendum et ses limites »*, se voyait notamment poser la question suivante : *« Le citoyen pourrait-il avoir un droit dans la procédure référendaire ? »* Réponse de M. Chirac : *« Il ne faut pas mélanger les problèmes. La décision d'engager un référendum est une prérogative constitutionnelle du président de la République. L'organisation d'un référendum sur la peine de mort suppose déjà une révision de la Constitution, en l'occurrence une révision de l'article 11 (...) Il me paraît difficile (...) de reconnaître au citoyen un droit d'initiative dans cet élargissement de la pratique du référendum. En revanche, il est évident qu'un président de la République doit être à même, dans sa compréhension de l'évolution de la société, de susciter ou d'engager les grands débats d'idées auxquels aspire à un moment donné la collectivité et d'user du référendum, s'il apparaissait, en la circonstance, nécessaire »*.

M. QUILÈS : l'opposition est déroutée

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a déclaré, dimanche 22 juillet, au micro de RMC, qu'il n'est *« pas sérieux, pour des gens qui sont à l'origine de notre Constitution »*, de *« mettre en cause la légitimité des élections de 1981 »*. *« Si l'on considère que chaque élection est une occasion de mettre en cause la légitimité du gouvernement mis en place par un vote au suffrage universel, nous entrons dans une autre Constitution, et alors il faut avoir l'honnêteté de le dire »*, a-t-il déclaré.

M. Quilès a encore affirmé que l'opposition, *« déroutée »* par les événements, cherche aujourd'hui *« un nouveau terrain d'attaque »*. *« En une semaine, elle a perdu tous les clichés qui lui permettaient de tenir le haut du pavé »*, a-t-il ajouté.

A propos de l'éventualité d'un blocage par le Sénat du projet de référendum, M. Quilès a jugé que ce serait *« très regrettable »*. Il a expliqué : *« Les Français n'y comprendront rien et se retourneront contre ceux qui sont en train de manigancer de telles obstructions. »*

● *M. DEBARGE : « CHANSONNETTE ».* – M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS et sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, a déclaré, dimanche 22 juillet, au micro de RMC : *« M. Chirac fait son boulot de responsable de l'opposition. Alors il exprime un certain nombre d'idées qui sont anciennes, du moins au RPR. Toutes les semaines, on nous fait la chansonnette à la dissolution. Quand ce n'est pas Jacques Chirac, c'est M. Labbé. Quand ce n'est pas M. Labbé, c'est un autre, voire quelquefois à l'UDF M. Lecanuet. Il faut prendre cela très tranquillement.*

● *M. JEAN-LOUIS DELECOURT*, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire (MGP) : *« En demandant la dissolution de l'Assemblée, M. Chirac est à nouveau victime de son agitation coutumière alors que le peuple français doit être fort opportunément consulté en septembre. En cherchant, comme en 1968, à empêcher un référendum décidé par le président de la République, M. Chirac confirme sa constance dans le mépris des institutions et de l'élargissement de la démocratie. »*

POLITIQUE

PROCÉDURE RÉFÉRENDAIRE ET DEMANDE DE DISSOLUTION

Les projets de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Le chef d'un *« gouvernement 20 % »*, comme dit M. Bernard Pons, et que les Français, pour l'instant, *préfèrent* qualifier de *« monsieur 60 % »*, si l'on en croit la confiance qu'ils lui accordent selon les sondages.

Là réside, pour M. Chirac et l'ensemble de l'opposition, une partie du problème. La nomination de M. Fabius *passe bien dans l'opinion. « Pourvu que ça dure »*, s'exclame plaisamment le nouveau premier ministre. *Situation provisoire*, sans doute, mais qui a le mérite d'exister comme un *« état de grâce »*, dont on connaît la fragilité.

L'opposition réclamait un changement de gouvernement puisque M. Mauroy lui paraissait discrédité. *Elle* l'a. *Elle souhaitait* depuis toujours le départ des ministres communistes. Elle l'a. Elle exigeait – *M. Pasqua (RPR), du moins* s'y est efforcé – un référendum sur l'école privée. Elle aura, si elle le veut bien, un référendum qui permettrait éventuellement celui qu'elle appelait de ses vœux.

Et voilà, au bout du compte, M. Chirac bien embarrassé. Afin de dissiper ce qu'il considère comme un *« rideau de fumée »* – référendum, changement de gouvernement, retrait des communistes, – il en fabrique un autre, l'exigence de la dissolution. Il s'agit de se dissimuler derrière, afin d'organiser l'avortement de l'initiative présidentielle la plus dangereuse pour lui dans l'immédiat, c'est à dire la procédure référendaire.

M. Chirac n'est pas maître du Sénat et ne peut paraître lui forcer la main. Mais il encourage ses amis à bloquer, au palais du Luxembourg, la procédure en cours pour que les deux Assemblées n'étant pas d'accord sur la forme qu'il convient de donner au projet qui leur est soumis M. Mitterrand se trouve placé dans l'impossibilité d'en appeler au pays.

M. Chirac a préparé, dimanche, son *argumentation* de la *manière* suivante : ce référendum ne répond pas aux questions posées par la si*tuation politique actuelle, et* il *est* même dangereux pour la République puisqu'il augmenterait les pouvoirs *du chef* de l'Etat. *En* conséquence, il vaudrait mieux qu'il n'ait pas lieu. Et – poussons la logique *jusqu'à l'absurde*, – puisque M. Mitterrand ne pourra pas y puiser un regain de légitimité, reste une *solution qui permet de vérifier* celle de la majorité législative : la dissolution de l'Assemblée nationale.

La direction du Parti communiste a saisi l'occasion ainsi offerte de se présenter comme l'arme la plus puissante du combat contre la droite. *« Il est urgent de donner un coup d'arrêt à la droite en agissant pour répondre à l'attente populaire sur les problèmes cruciaux »*, affirme *l'Humanité*. Le PCF emprunte à M. Chirac un lambeau de son rideau de fumée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le choix des armes

(Suite de la première page.)

Si habile qu'ait pu paraître la *manœuvre*, le recours à un référendum constitutionnel présente deux points faibles qui sont toujours exploitables par l'opposition. La procédure suppose l'assentiment initial de ceux qu'elle prétend contourner. Et, à supposer qu'ils se prêtent au jeu, ils ne *sont pas obligés de le faire* jusqu'au bout, en répondant par oui ou par non.

Toute modification de *la* Constitution doit être acceptée, en termes identiques, par les *deux assemblées avant d'être* soumise au congrès ou au référendum. En l'occurrence, les sé*nateurs ont* la capacité de bloquer la procédure s'ils ne tombent pas d'accord avec les députés.

Un double filtre

C'est cette forme de refus qui se dessine avec les réserves que M. Chirac a émises sur le projet *d'extension du recours au* référendum adopté par le conseil des ministres. Le président du RPR *demande des garanties qui, au* demeurant, ne sont pas vaines, dans la mesure où elles tendent, *si l'on comprend bien*, à faire passer les futures initiatives présidentielles en matière de référendum par le filtre du Conseil constitutionnel et du Parlement. Quelles que soient *les* concessions du gouvernement, le Sénat n'en conserve pas moins sa capacité de blocage. Encore faudrait-il qu'il assumât la responsabilité de cette attitude négative et politiquement significative. Cela demande réflexion.

Supposons qu'il aille jusqu'au bout de la tactique du refus. Le *président de la République sera* empêché de mener à bien son projet et se verra privé de la confirmation électorale qu'il recherchait. Il dénoncera le comportement de l'opposition, mais il enregistrera un demi-échec.

La menace de l'abstention

Le risque d'échec ne serait-il *pas plus grand* avec l'organisation, en septembre ou plus tard, du référendum constitutionnel ? On ne peut ignorer, dans la majorité, la menace d'un abstentionnisme délibéré. *Aux opposants* naturels de la gauche, qui s'interdiraient de voter non sans *dire oui, pourraient* se joindre tous ceux qui se réclament d'une tradition laïque et républicaine, *hostiles* à la place faite à l'enseignement privé et au caractère réducteur et plébiscitaire du recours direct au peuple. Le succès de l'abstention, qui reste à prouver, serait entaché de confusion, mais il constituerait un échec à part entière pour le chef de l'Etat.

Le référendum apparaît, ainsi, comme un piège dont on ne sait qui sera *la victime, car nul n'en* maîtrise vraiment les ressorts. Les partisans de l'école privée n'y tiennent *pas et les stratèges* politiques commencent à en mesurer, au-delà de *ses* avantages éventuels, les *risques* certains. Les moindres ne sont pas ceux que M. François Goguel a mis en évidence dans *le Monde* daté 22-23 juillet.

Nous nous trouvons en présence d'adversaires qui ne s'entendent pas *sur le choix* des armes. L'opposition se cabre devant un référendum de révision constitutionnelle *qui a pour* véritable objet de la placer en porte-à-faux. La majorité n'est pas en état de se prêter à *des élections* législatives qui la mettraient directement en cause.

L'opinion est prise à témoin, mais on ne lui offre qu'une surenchère biaisée. Or, si elle ne connaît pas le détail des règles *du jeu institutionnel, elle sait* au moins ceci : dans un régime qui privilégie le pouvoir en place, *c'est à l'opposition, et non à la* majorité, de prouver qu'elle est la plus forte. Soit en attendant *les échéances prévues à cet effet*; soit en acceptant les occasions qui lui sont offertes dans des conditions *qui ne sont pas* les siennes.

A. L.

Le départ des communistes du gouvernement

M. LAJOINIE : NOUS N'AVONS PAS CHOISI LA VOIE DE LA FACILITÉ

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, affirme, dans une interview publiée par *l'Humanité-Dimanche*, à propos du retrait des ministres communistes du gouvernement : *« Il n'est pas question pour nous de fuir les responsabilités ou de craindre les problèmes. La voie que nous avons choisie n'est pas celle de la facilité, et nous ne la prenons pas de gaieté de cœur. Mais c'est la meilleure pour peser efficacement sur le cours des événements. »*

M. Lajoinie souligne cependant : *« Il n'est nullement question pour nous de retourner à je ne sais quel ghetto. Nous ne changeons pas de stratégie. Nous voulons construire, par la voie démocratique, un socialisme lui-même démocratique. Cette nouvelle société se construit au quotidien, par la lutte, l'union et le rassemblement. » « Pour cela,* ajoute-t-il, *il faut un Parti communiste influent, tant il est vrai que sans Parti communiste fort, il n'y a pas de perspective de changement. »*

Selon M. Lajoinie, *« il ne s'agit pas d'une rupture de l'union de la gauche. Nous sommes toujours attachés à l'union de la gauche, mais sur la base des engagements pris. (...) Depuis plus d'un an et demi, la France a fait l'expérience concrète de l'échec du plan dit de rigueur »*.

● *M. QUILÈS.* – M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, dimanche 22 juillet au micro de RMC, a émis le souhait que le PC – Qui, a-t-il dit, *« fait preuve, au cours de ces trois ans, de plus de réalisme que dans le passé »* – *« montre qu'il ne tourne pas le dos à la politique conduite par M. François Mitterrand, (...) qu'il n'en revienne pas au discours classique et protestataire qui était le sien avant 1981 »*.

Par ailleurs, il a précisé que le budjet des transports, jugé *« inacceptable »* par M. Charles Fiterman, était actuellement en cours *« de rediscussion »*. M. Quilès a souligné que le budget *« n'était pas bouclé »* quand M. Fiterman a écrit au premier ministre. Il a indiqué qu'il en discutait *« d'arrache-pied »*.

● *Agence Chine nouvelle : « fissure ».* – Dans un commentaire daté de Paris, l'agence de presse chinoise a estimé, dimanche 22 juillet, que le retrait du gouvernement du PCF constitue une *« grande fissure dans l'union de la gauche liant socialistes et communistes depuis treize ans »*. Selon l'agence, il y a *« peu de chances que les deux partis soient à nouveau réunis, en raison de leurs divergences sur la politique économique, sociale et étrangère »*. *« Le Parti communiste français, qui depuis longtemps était opposé à la politique d'austérité du gouvernement, a critiqué l'augmentation du chômage et la baisse du pouvoir d'achat »*, écrit l'agence officielle chinoise. *« Cependant,* continue-t-elle, *les socialistes ont non seulement fait la sourde oreille à ces critiques mais ont mis en œuvre un programme de réformes industrielles renforçant leur politique d'austérité. »*

M. FABIUS A MATIGNON

Un premier devoir de vacances

Sans doute le premier ministre aime-t-il ces longues journées au cours desquelles les choses arrivent sans précipitation, ces journées d'été, entre ombre et lumière, où l'esprit au travail est peu dérangé. Le rythme de l'étude, appliquée et silencieuse, *c'est ce que M. Laurent Fabius* aura vécu pour son premier week-end de fonction.

A peine une visite, samedi après-midi dans sa circonscription de Grand-Quevilly, *près de Rouen* et dimanche, l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Elysées. Quelques heures prises, comme une pause, une récréation, sur un emploi du temps tout entier consacré à la préparation de son discours de politique générale à *l'Assemblée nationale*, à la dernière touche de la liste des ministres délégués et des secrétaires d'Etat de son gouvernement. Quelques heures aussi, passées en famille, ne serait-ce que pour mesurer mentalement la distance qui sépare désormais la vie d'un *simple ministre* de celle du second personnage de l'exécutif.

Ce premier week-end, sans doute l'un des plus solitaires qu'il ait vécus, Laurent Fabius l'aura *passé à s'éprouver, à tester ses* impressions, à guetter ses propres métamorphoses et les *infimes modifications* du regard des autres – de ses proches comme des inconnus – sur lui. Le style « entre-deux-règnes » adopté par Matignon doit lui convenir. Les *services du premier ministre* fonctionnent visiblement au ralenti, occupés à une respiration lente, avant l'effort qu'exigera, c'est sûr, le nouveau maître des lieux. Couloirs *déserts, chuchotements*, discrétion des gardes. Les lieux, *les hommes* paraissent respecter, prolonger ces heures de sieste, dans la capitale apaisée, sans doute la meilleure manière d'accueillir l'homme qui *« planche » au premier étage, dans un bureau* qui ne porte pas encore sa marque.

Dans la pièce voisine, Louis Schweitzer, le directeur du cabinet, jette déjà les bases de la se*maine à venir*. Il téléphone, cherche à joindre les conseillers de l'ancienne ou de *la future* équipe. Il discute à mi-voix, n'interrompt Laurent Fabius que pour quelques *instants. Ne pas déranger*, accompagner le premier ministre dans sa réflexion. Déberrasser l'esprit du nouvel arrivant de tout ce qui n'entre pas dans ce discours d'intronisation qui paraît, à mesurer les heures passées à son élaboration, revêtir la plus haute *importance*.

Samedi après-midi, dans la voiture qui le conduit vers la *Haute-Normandie, Laurent Fabius* parle encore de ce *« pensum »*, avec les mots d'un écrivain agacé par la tournure d'une phrase. Il cherche, préoccupé, une formule, s'endort un quart d'heure pour laisser mijoter la chronologie de ses idées. A *revoir*. A retravailler. *Il paraît mécontent et décide de* rogner sur les heures de repos qu'il voulait s'accorder le lende*main*.

A Grand-Quevilly, le discours est mis en sommeil le temps de *retrouver*, à l'hôtel de ville, ses vieux compagnons, le sénateur et maire Tony Larue, une poignée de fidèles du Parti socialiste et une meute de photographes. Il n'a *rien à dire, pas encore*. Il doit réserver, répète-t-il, ses premières décisions, ses orientations, pour les parlementaires. Attendons. Et *en attendant, on peut toujours se* sourire, prendre le soleil. Blaguer entre amis.

Les sondages, favorables à son installation à Matignon ? Il prend un accent corse pour dire : *« Pourvou qué ça doure. »* La surprise de voir ce Parisien dans une circonscription de province ? *Il rappelle* qu'il est l'élu depuis 1978 de Grand-Quevilly, là où *« tout commence et où tout finit »*. *La parenthèse*, dans ces deux journées de travail, est champêtre. Ses amis normands ont du style. Il fait frais sous les arbres. Tony Larue couve « le petit » avec fierté, et les « dames-groupies » du PS ont des regards de vieilles nourrices *émues. « Laurent, tu sais, tu nous fais bien plaisir. »*

A Paris, la cour de Matignon *achève l'un de ses après-midi* les plus vides de l'année. Le nouveau pensionnaire s'échappe pour retrouver son discours après avoir commandé un plateau-repas pour *tout dîner. « Il travaille tout le temps comme cela ? »*, demande un gendarme, rouge du soleil de *sa garde à l'entrée*.

Laurent Fabius suspendra encore sa rédaction le lendemain *pour aller féliciter discrètement* Laurent Fignon, comme un invité de la dernière heure. Si discrètement que la télévision oubliera de le cadrer dans le même plan que *celui où M. Jacques Chirac* prendra soin de se placer. Mais cela n'a visiblement pas d'importance. Le *premier ministre* est heureux pour Fignon, mais, là-bas, à Matignon l'attend un exercice inachevé.

Ph. Bg.

SELON DEUX SONDAGES

Le premier ministre bénéficie d'un fort crédit dans l'opinion

L'enquête réalisée par l'IFOP auprès de 1 026 personnes interrogées par téléphone les 19 et 20 juillet, dont *le Journal du Dimanche* daté du 22 juillet a publié les résultats, indique que 55 % des Français sont satisfaits de la nomination de M. Laurent Fabius et 12 % mécontents (33 % *ne se prononcent pas*). Si 42 % pensent que cette nomination *« va amener un changement de politique important »*, 47 % estiment que *« la politique menée sera la même »*. D'après les réponses aux questions de l'IFOP, le nouveau premier ministre apparaît *« intelligent »*, *« ambitieux »*, *« technocrate »*, *« homme de gauche »*, *« efficace »*, et *« plutôt distant »*.

A l'exception de la baisse des impôts, domaine dans lequel une majorité relative de Français considèrent que l'*arrivée de M. Fabius aura* un effet négatif, les Français attendent un effet positif de cette nomination pour l'inflation, le chômage, la modernisation industrielle, la lutte contre les inégalités sociales et les libertés. 47 % (28 % étant d'un avis contraire) font confiance au nouveau *premier ministre pour résoudre* la question de l'école privée. 40 % (contre 20 %) voient dans le départ de M. Jacques Delors *« plutôt une mauvaise chose »* et 63 % (contre 15 %) sont satisfaits de l'absence de ministres communistes.

Le *sondage* réalisé par l'IPSOS pour *le Point* auprès de 903 personnes le 19 juillet confirme la satisfaction suscitée par la décision du PCF. La non-participation de ministres communistes satisfait 56 % de Français (46 % à gauche, dont 28 % dans l'électorat communiste, et 75 % dans l'opposition). Elle en mécontente 19 % (33 % à gauche, dont 49 % chez les sympathisants communistes, et 13 % dans l'opposition). 39 % regrettent le départ de M. Delors, mais 46 % ne le regrettent pas.

Après la proposition de référendum, le choix de M. Fabius et le changement de gouvernement, 45 % (29 % à gauche et 67 % dans l'opposition) ne font pas plus confiance qu'avant à M. Mitterrand. Si 31 % auraient préféré M. Rocard comme premier ministre (M. Fabius ayant la préférence de 26 %), le nouveau premier ministre paraît *« courageux »* (86 %), *« sûr de lui »* (83 %), *« compétent »* (81 %), *« calme »* (79 %), *« ouvert au dialogue »* (74 %), *« chaleureux »* (54 %) et *« proche des préoccupations des gens »* (45 %). 58 % (23 % *étant* d'un avis opposé) lui font confiance pour résoudre les problèmes qui se posent actuellement. Si 53 % pensent qu'il réussira *« à moderniser le pays »*, 45 % estiment qu'il ne rassemblera pas les Français (37 % croient qu'il y réussira).

● *CENTRE INDÉPENDANT* (centre gauche) : *« L'hypothèque marxiste étant levée et le gouvernement de la France placé sous la direction d'un premier ministre réaliste et compétent, il s'agit maintenant d'œuvrer pour que notre pays redevienne une puissance moderne sur les plans technologique, économique et social. La nouvelle loi électorale annoncée par le président de la République doit permettre (...) de rassembler les Français en mettant un terme à la coupure artificielle de la France en deux blocs (...). La campagne du oui au référendum (...), à laquelle le Centre indépendant a décidé de s'associer, devra être la première grande occasion de réunir et d'organiser (...) tous ceux qui sont maintenant décidés à faire passer l'avenir de la France avant des querelles partisanes. »*

● *Rapatriés.* – A l'issue d'une réunion tenue le 20 juillet en Corse, à Aléria, M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, a déclaré que *« la formation du nouveau gouvernement suscitait chez les rapatriés deux réactions contradictoires : l'une positive de par la personnalité de Laurent Fabius, dont la bonne connaissance des dossiers rapatriés est appréciée, l'autre négative par la présence de Pierre Joxe, dont l'hostilité militante à la loi d'amnistie n'est guère oubliée, le départ des communistes provoquant, quant à lui, une réaction qui se traduit par un seul mot : ouf ! »* Le RECOURS a demandé le maintien du secrétariat d'Etat aux rapatriés.

● Mouvement gaulliste populaire (MGP) : *« Il faut saluer la pratique démocratique et gaullienne* (de M. Mitterrand) *de la Constitution. Souhaitant la réussite du gouvernement de M. Laurent Fabius (...), le MGP tient à souligner la nécessité d'une prise en compte de la philosophie de la participation – le référendum est dans ce sens un pas décisif – et d'une réelle représentation gouvernementale du pluralisme des forces qui ont contribué au succès électoral de 1981. »*

Le Monde

société

L'ENQUÊTE SUR LA FUSILLADE DE L'AVENUE TRUDAINE A PARIS

Action directe est devenu un groupe franco-italien

Action directe, depuis 1983, n'est plus seulement le label d'un groupuscule extrémiste français. C'est devenu un groupe franco-italien. Telle est la principale information qui se dégage du considérable travail des polices européennes qui enquêtent depuis des mois sur les agissements de ce groupe clandestin, né en 1979 aux marges de l'extrême gauche. Un groupe sans plate-forme politique sinon celle, fort vague et bien ambitieuse, de déclarer une *« guerre de classe »* aux *« guerres impérialistes »*.

L'alliance entre extrémistes français et italiens s'est faite progressivement. Dès 1980, un commissaire indiquait que la *« collusion d'Action directe avec les Italiens »* était *« patente »*. Au cours d'une vague d'arrestations, parmi les militants du tout jeune groupuscule, en 1980, une ressortissante italienne, Olga Girotto, avait été arrêtée. Rome l'accusait alors de faire partie de l'organisation terroriste Prima Linea et la soupçonnait d'une tentative de meurtre contre un médecin italien. Mais ces liens n'étaient que d'entraide et de solidarité. Jamais rompus, cultivés, ils n'ont fait que se fortifier au fil des mois.

« Une mission d'ordre financier »

C'est ainsi qu'après la vague d'attentats par explosifs à Paris, au cours de l'été 1982, le conseil des ministres avait dissous ce *« mouvement clandestin composé de partisans d'actions violentes en contact avec des mouvements extrémistes étrangers »*. Cette dissolution et la cavale des membres d'Action directe allaient précipiter, au début de 1983, l'union des rescapés du groupe avec des militants italiens égarés dans le terrorisme et le droit commun. Ce fut alors le pacte entre Action directe et les COLP (Communistes organisés pour la libération du prolétariat), issus, après sécession, de l'organisation Prima Linea.

Cette alliance devait se sceller dans la préparation et l'exécution de hold-hup probablement assez nombreux. Les Italiens, souvent sous le coup de mandats d'arrêt dans leur pays, découvrent que les attaques à main armée sont relativement aisées en France. Le 3 octobre 1983, six personnes s'apprêtent ainsi à commettre un hold-up à Paris. Le groupe, armé, se déplace à pied avenue Trudaine pour rejoindre une voiture volée... Ce jour-là, il n'y aura pas de hold-up mais une fusillade nourrie lorsque des gardiens de la paix voudront contrôler ces jeunes gens à l'allure trop pressée.

Deux policiers tombent sous les balles — l'un aurait même été achevé d'un coup de pistolet — et deux autres sont blessés. Le groupe, lui, est indemne. Une longue enquête commence (*lire notre encadré*). Les policiers concluent finalement à la participation de quatre membres d'Action directe et de deux Italiens des COLP. Ces derniers — Gloria Argano et Franco Fiorina — seront arrêtés de l'autre côté des Alpes au début de 1984.

Mais, déjà, la petite *histoire* d'Action directe s'affole. Le 3 octobre : fusillade avenue Trudaine. Le 14 octobre : hold-up et fusillade avenue de Villiers. Cette fois, c'est un extrémiste qui est tué. Il faudra quelques jours pour que les services de police indentifient un autre membre des COLP, Ciro Rizzato, *« combattant communiste qui se trouvait à Paris pour effectuer une mission d'ordre financier »*, selon les termes d'un communiqué du groupuscule.

Durant cette période, les liens entre Action directe et les COLP, seront constants. Et les déplacements nombreux des deux côtés des Alpes. La police, pour sa part, commence à se douter de la collaboration très étroite des deux groupuscules. Avec l'aide des polices d'autres pays européens, elle entreprend de « pister » certains des activistes fichés. Le 2 février 1984, elle arrêtera dans la région parisienne Vincenzo Spano, vingt-six ans, autre militant des COLP tandis que Jean-Marc Rouillan, trente ans, fondateur d'Action directe, et son amie Nathalie Ménigon arrivent à s'enfuir à temps.

Ces liens « franco-italiens » sont vite devenus l'obsession des services de police spécialisés dans la lutte contre le terrorisme. *Car ils* modifiaient l'esprit d'Action directe. De libertaire, plus soucieux de propagande que de lutte armée, ce groupe s'était finalement considérablement durci. Action directe utilisait les caches d'armes, les stocks de faux papiers par milliers. *Mais le groupe apprit aussi*, au contact des COLP, à faire feu en compagnie d'extrémistes habitués aux opérations sanglantes.

Un grignotage

Le travail de la police en était accéléré. Il fallait des résultats, des arrestations. Il était nécessaire pour le pouvoir de stopper la constitution, en France, d'un groupe *violent* n'hésitant plus à déclencher des fusillades mortelles dans Paris. C'est ainsi que la police judiciaire a procédé et procède encore à un grinotage de cette mouvance oscillant entre le terrorisme et le droit commun.

Plusieurs animateurs du groupe ont été arrêtés en 1983 et 1984. En mai dernier, Régis Schleicher, vingt-sept ans, et Helyett Bess, cinquante-trois ans, sont interpellés près d'Avignon. Le même mois, Nicolas et Claude Halfen, deux frères de vingt-neuf ans et vingt ans, sont écroués. Quatre autres interpellations auront lieu en mai.

Ce bilan ne signifie pas la fin d'Action directe, trop souvent proclamée. Il est plus *exactement* le témoignage du jeu serré que se livrent policiers et membres d'un groupuscule à la dérive.

LAURENT GREILSAMER.

LETTRE ANONYME

Trois personnes sont aujourd'hui inculpées et écrouées dans le cadre de l'instruction sur la fusillade de l'avenue Trudaine à Paris, le 3 octobre 1983 (deux policiers tués, deux autres blessés). Il s'agit de Régis Schleicher, vingt-sept ans, et des frères Nicolas et Claude Halfen, vingt-neuf et vingt ans. Ces membres *d'Action directe* ont été inculpés début juillet, mais l'enquête s'était depuis plusieurs mois orientée vers ce groupuscule. En octobre 1983, une lettre *anonyme* était parvenue à la brigade criminelle, mettant plus ou moins en cause deux personnes — Mohand Hammami, ressortissant algérien, membre d'Action directe, et Frédérique Germain — et évoquant la présence d'un *« appartement clandestin »* proche de l'avenue Trudaine.

La véhicule du groupe responsable de la fusillade fut ensuite retrouvé par la police dans le quartier. Volé à son propriétaire par un homme à visage découvert, ce dernier fut identifié comme étant Régis Schleicher. Enfin, Frédérique Germain, arrêtée ces dernières semaines, accusé d'avoir participé à un *hold-up contre une* bijouterie Aldebert en compagnie de membres d'Action directe, mit en cause les trois personnes aujourd'hui inculpées pour la fusillade de l'avenue Trudaine ainsi que Mohand Hammami, amnistié en 1981 (en fuite), et deux Italiens détenus dans leur pays : Gloria Argano et Franco Fiorina.

L. G.

LES MÈRES DES ENFANTS « ENLEVÉS » REPOUSSENT LES PROPOSITIONS DE L'ALGÉRIE

Un nouveau bateau pour Alger

Rien ne va plus entre les mères dont les enfants sont retenus illicitement en Algérie et le gouvernement algérien. Réunies, dimanche 22 juillet, à Paris, en présence des organisations qui militent avec elles, les mères ont décidé à l'unanimité de repousser les dernières propositions algériennes. L'Algérie a en effet accepté de rencontrer, mardi 24 juillet, une délégation de cinq mères non accompagnées par les représentantes des organisations. Le collectif créé dimanche a jugé ces conditions inacceptables et surtout contraires à ce qui selon lui avait été promis par les gouvernements français et algérien : rencontre avec les mères et les associations pour parler du principe d'une convention. Ces promesses avaient été formulées disent-elles le 5 juillet, la veille du jour où les mères et les associations s'apprêtaient, dans une opération spectaculaire, à prendre un bateau à Marseille en direction d'Alger (*le Monde* du 12 juillet).

L'opération avait été interrompue *in extremis* après que des assurances eurent été données par les autorités des deux pays. La décision de ne plus partir n'avait pas été prise sans émotion. Le sentiment d'avoir été dupées a poussé les mères à réagir immédiatement : ce lundi 23 juillet, elles devaient se rendre à l'ambassade d'Algérie pour remettre les dossiers de vingt-six mères d'enfants *« enlevés »*. Dans un communiqué, le collectif explique qu'il *« reprend sa liberté pour de nouvelles actions »*. Il annoncera prochainement la date d'une nouvelle opération « un bateau pour Alger ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

CO-INVENTEUR DES « AVIONS RENIFLEURS »

Le comte Alain de Villegas se défend des accusations d'escroquerie

Le comte Alain de Villegas, l'un des deux inventeurs des « avions renifleurs », a été retrouvé par l'hebdomadaire *le Point* et a accordé un entretien à Jean-Marie Pontaut dans le numéro daté 23-29 juillet. Le dernier partenaire resté silencieux dans cette affaire, révélée dans ses principaux détails en décembre 1983 et janvier 1984, est sorti de sa réserve alors qu'il était *« de passage en Grande-Bretagne, entre une retraite en Amérique du Sud, dans un monastère, et un séjour dans une île d'Asie »*.

Six mois après le scandale, le comte, âgé de soixante-six ans, ressortissant belge, plaide la bonne foi. A propos du premier accord signé entre lui et ELF, le 28 mai 1976, protocole destiné à lier les deux parties afin de mettre au point un procédé révolutionnaire de détection des champs pétrolifères, il déclare : *« Je n'ai pas été consulté quant aux termes de l'accord. Jamais je n'ai fixé de chiffres quant au montant des rémunérations. J'ai été informé par Mᵉ Violet* [Mᵉ Jean Violet fut jusqu'en 1978 l'homme de confiance de M. de Villegas] *de ce qu'ELF demandait des prestations de services de douze mois sans interruption. Il eût été préférable de ma part de ne pas accepter ces conditions. Je ne l'ai pas fait et, ce faisant, j'ai commis une erreur.*

» Par la même occasion, il m'a informé du montant et du mode de paiement. Je lui ai fait remarquer que ces montants me paraissaient très élevés [2 millions de francs suisses, environ 500 millions de francs]. Il me fut répondu que l'estimation de la valeur des services dans le domaine pétrolier était l'affaire des sociétés pétrolières elles-mêmes. J'ai tout spécialement insisté auprès de Mᵉ Violet pour que les paiements envisagés soient faits « en clair », selon les voies normales. Il m'a été répondu qu'ELF et l'Etat français, pour des raisons à leur convenance, en avaient décidé autrement.

» En un mot qu'à ces raisons venaient s'ajouter la raison de « secret d'Etat ». Devant toutes ces raisons, à mon corps défendant, je m'inclinai. Ce fut une erreur magistrale. »

M. de Villegas ajoute : *« S'agissant d'un prototype, il ma paraissait raisonnable d'avancer pas à pas, de procéder à des contrôles et vérifications. Au lieu de perfectionner l'appareil, ELF veut de la rentabilité immédiate. Aldo Bonassoli* [le plus proche collaborateur « scientifique » du comte de Villegas] *est un inventeur de génie. Mais, fragile et un peu caractériel, soumis à cette incroyable pression, il va finir par craquer. »*

Plus loin, le comte se défend des *« accusations de fraude fiscale et d'escroquerie de haut vol* [qui] *ne tiennent pas à l'examen »*. Il rappelle qu'il a créé dans le respect des lois en vigueur en Belgique deux sociétés pour faciliter ses recherches, acheté des avions et *« un chalutier de 18 mètres »* et non *« un yacht de plaisance »*.

DES ÉLUS ALSACIENS MOBILISÉS CONTRE LES SAUMURES

Les sirènes de Chalampé

Plusieurs centaines d'élus alsaciens — *députés, sénateurs, conseillers généraux et maires* — se sont rassemblés, dimanche 22 juillet à Chalampé (Haut-Rhin), pour protester contre un projet de forage destiné à tester l'injection en couches très profondes des saumures produites par les *Mines de potasse d'Alsace* (MDPA).

Les élus redoutent que ces injections de sel polluent irrémédiablement leur nappe phréatique.

De notre envoyé spécial

Chalampé. — Sur le site du forage d'étude, symboliquement, on a planté un arbre mort : c'est sur cette île entre Rhin et canal que, dès demain *peut-être*, les «technocrates» vont tenter de percer le gravier de la plaine d'Alsace pour tester l'injection de saumures en sous-sol. M. Jean-Jacques Weber, le conseiller général qui mène la lutte contre *ce projet, n'en finit pas de s'indigner* : *«L'île du Rhin est un site inscrit à l'inventaire et forme une réserve ornithologique d'intérêt européen (1). Même les sapeurs-pompiers n'ont pas eu le droit d'y organiser leur feu de la Saint-Jean; et l'on veut mainte- nant y injecter la saumure des Potasses d'Alsace, c'est un comble !»*

Le maire de Chalampé, M. Armand Schweitzer, l'organisateur de la journée, a écrit, le 20 juillet, au préfet du Haut-Rhin pour qu'il retire son autorisation *de «servitude temporaire»*, permettant aux MDPA (Mines domaniales des potasses d'Alsace) de déboiser 60 ares de l'île pour procéder à leur forage.

Mais le maire n'est pas seul. Tous les élus du département, communistes compris, sont venus *soutenir leurs collègues de Chalampé*. Même le Syndicat CGT des mineurs de potasse, dont la position avait paru chanceler de crainte d'une réduction des effectifs aux MDPA, a *envoyé* une délégation. Son secrétaire général, *M. Maurice Haffner*, met les points sur les i : *«On a essayé d'opposer les mineurs et la population rhénane*, dit-il, *mais nous restons hostiles aux injections. Ce que nous voulons, c'est la diversification des MDPA.»*

Le professeur Louis Sackmann, soixante-dix-huit ans, ancien directeur de l'Institut de mécanique des fluides à l'uni- versité de Strasbourg, a fait le déplacement en espadrilles et chapeau de paille pour stigma tiser *«ceux qui n'ont pas su dire non en 1978, quand il était encore temps»*. Seuls les rares élus socialistes étaient absents, pour ne pas se désolidariser d'un gouvernement qui a fait ratifier l'an dernier, par le Parlement français, la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin.

Tous les autres — centristes, RPR, PSU, PC, sans étiquette, et même une délégation allemande — sont venus signer les registres de protestation, quitte à ne faire qu'une brève visite, *comme ce pharmacien, conseiller* général et maire d'Osenbach, M. Marcel Diebolt, venu avec quelques amis à vélo, en tenue de coureur cycliste. *« On vient seulement pour signer, pas pour jeter des pierres aux CRS. »* Il n'y a *d'ailleurs pas de CRS, mais seule*ment un fort contingent de sapeurs-pompiers venus assurer la sécurité sur cette île envahie de pique-niqueurs en maillot de bain.

Ecologistes déchirés

Chacun y va de son argumentation. *« L'enjeu n'est pas seulement la pipette qu'ils veulent mettre ici*, explique M. Jean-Jacques Weber, *le problème, c'est que les mines sont exploitées de manière coloniale : l'Etat presse le citron et jette ensuite l'écorce, sans que les intéressés puissent donner leur avis. »* M. Pierre Schielé, sénateur CDS, *renché- rit : « Ce qui me fait mal au ventre, c'est l'exploitation d'un produit — la potasse — dont nous n'avons pas la maîtrise et dont nous subissons tous les inconvénients — la saumure. »* L'assistant parlementaire de M. Weisenhorn, le député qui mène l'opposition au nom du RPR, n'a pas de mots assez durs contre le *« cartel international du sel »* qui, selon lui, impose sa loi aux Alsaciens : *« Le scandale*, dit-il, *c'est qu'on réinjecte à grands frais dans le sol un produit exploitable. »*

Pour tous, il semble aberrant de construire un « saumoduc » de 15 kilomètres entre le carreau des mines de Wittelsheim et l'île du Rhin. *« 200 millions de francs, pas un emploi et des risques énormes, avec 4 millions de tonnes par an de saumure transportées en terrain poreux »*, résume M. Weber. La solution ? *« C'est un problème complexe*, reconnaît-il. *Mais il faut utiliser le potentiel des MDPA et transformer les mines en plates-formes chimiques à vocation d'engrais, qu'il s'agisse du biogaz, de compost et des autres engrais chimiques. Si on s'en donne la peine, on peut réconcilier l'emploi et la sauvegarde de l'environnement. »*

Les écologistes, déchirés entre leur attitude favorable à la *convention de Bonn et leur hostilité* aux saumures en sous-sol, sont très discrets à Chalampé. Seule l'association projet Alter-Alsace a monté un stand pour *promouvoir les énergies alternatives*, en particulier la géothermie par l'eau chaude des profondeurs : celle-là même que *« les technocrates de Paris veulent souiller avec la saumure des mines »*.

Un système d'alerte a été mis en place à Chalampé. Sitôt aperçus les techniciens, on actionné la sirène. La population viendra défendre elle-même son île et sa nappe phréatique. Qu'on se le dise !

ROGER CANS.

(1) Le terrain incriminé, zone non constructible d'après le plan d'occupation des sols de la commune de Chalampé, appartient à la chambre de commerce de Mulhouse.

ASPERGES D'ESPAGNE : QUATRE AUTRES INTOXICATIONS

Quatre nouveaux cas de botulisme viennent d'être enregistrés à Caen, après consommation de conserves d'asperges en provenance d'Espagne. Il y a quelques jours déjà, des cas *identiques* avaient été notés à Compiègne (Oise). Les produits *suspects* étaient commercialisés sous les marques Beaumont-Pierric et Acopasa.

Dans un communiqué commun publié le 21 juillet, la direction de la consommation et la direction générale de la santé déconseillent de *« consommer des asperges en conserve en provenance d'Espagne, dans l'attente du résultat des investigations en cours en Espagne sur l'origine précise des conserves et sur la cause de la contamination »*.

Le botulisme est une intoxication grave due à des *toxines bactériennes* présentes, notamment, dans des conserves mal cuites ou mal stérilisées. De 1978 à 1982, cent quatre-vingt-dix-sept cas de botulisme ont été enregistrés en France.

UN NOUVEAU MÉDICAMENT CONTRE LA GONOCOCCIE

Un nouveau médicament antibiotique semble très efficace contre toutes les gonococcies (forme de blennoragie). Selon *une étude* américaine publiée dans le dernier numéro du *New England Journal of Medecine* (19 juillet 1984) et menée sur des marins américains basés aux Philippines, une substance médicamenteuse encore expérimentale (la norfloxanine *ou acide nalixidique*) est très efficace pour traiter des formes résistantes de gonococcies.

Cette maladie très répandue, due à l'infection des *voies génitales* par *Neisseria gonorrhoreae*, pose depuis plusieurs années un problème aigu de santé publique. On voit régulièrement apparaître de nouvelles souches bactériennes résistantes aux antibiotiques jusqu'alors efficaces. Ces souches sont apparues simultanément en 1976 en Asie orientale et en Afrique occidentale. *Elles* se sont ensuite répandues dans presque toutes les régions du monde, provoquant de petites épidémies dans différents pays. Leur principale caractéristique est d'être résistantes aux pénicillines. Néanmoins, le Center *for Disease* Control d'Atlanta vient de signaler l'apparition en Caroline du Nord d'une nouvelle souche résistante à la fois aux pénicillines et aux tétracyclines, autre groupe de médi*caments antibiotiques*. Selon les responsables d'Atlanta, cette souche risque de poser un problème majeur aux Etats-Unis.

C'est souligner l'importance des travaux sur la norfloxanine menés par l'équipe du docteur Steven R. Crider. 92 marins américains ont été traités par voie orale. Tous souffraient de formes résistantes de gonococcies. Tous ont été guéris sans effets secondaires. Selon le docteur Crider, ce produit *« paraît posséder les caractéristiques qui pourraient en faire le remède de choix pour les infections gonococciques compliquées, en particulier dans les pays où existe un taux élevé de souches résistantes »*.

EN BREF

La « Polka » de BB

Brigitte Bardot a sauvé, dimanche 22 juillet, une jument, « Polka » et son poulain, âgé de quatre mois, qui faisaient partie d'un convoi de chevaux en provenance de Pologne destinés à l'abattoir. Alertée par un vétérinaire niçois, le docteur Ackerman, du sort promis à l'animal, l'actrice proposa de l'acheter. Refus de l'administration car la loi prescrit que tout animal admis à l'abattoir ne peut en ressortir vivant.

Aussitôt se créait une chaîne de solidarité. Samedi, vers 14 h 30, l'ami de BB et réalisateur de l'émission « Terre des bêtes » sur Antenne 2, M. Alain Bougrain-Dubourg, tentait de pénétrer dans l'abattoir pour enlever l'animal. Arrêté, il devait être conduit au commissariat puis relâché sur instruction du parquet de Nice.

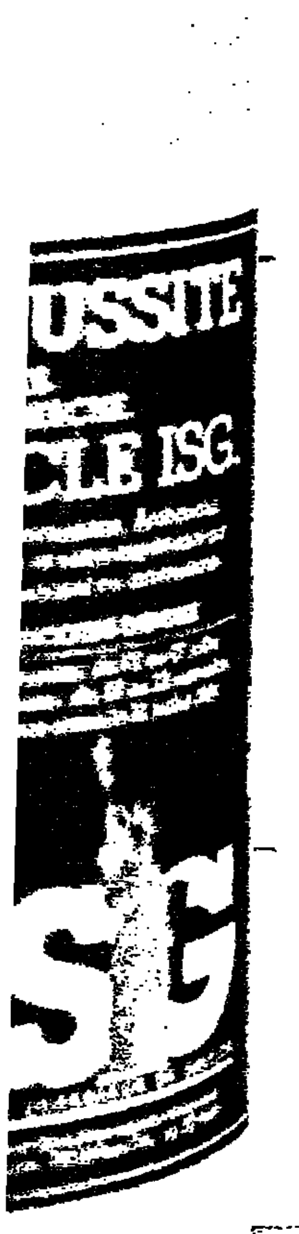
« Avant de l'abattre, il faudra qu'ils m'abattent », déclarait alors l'actrice. *Samedi* dans la journée, elle téléphonait à plusieurs reprises à un collaborateur de M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture. Celui-ci donnait, dimanche après-midi, *« l'assurance à Mᵐᵉ Bardot que les deux animaux ne seraient pas abattus »*, sous réserve que *« le propriétaire soit d'accord pour procéder à la vente »*. La présidente nationale de la brigade de défense des animaux, Mᵐᵉ Simone Peyre, proposait aussitôt *15 800* francs pour acheter « Polka » et son poulain.

● *L'assassinat d'un gendarme dans le Gard.* — Les deux meurtriers présumés du gendarme tué vendredi 20 juillet à Sommières, dans le Gard, ont été identifiés. Il s'agit de deux repris de justice, André Gausserent et Roland Granier (*le Monde* daté 22-23 juillet) qui étaient toujours recherchés par les forces de l'ordre lundi 23 juillet.

● *Le cadavre d'une jeune fille découvert dans l'Ariège.* — Moins de vingt-quatre heures après la découverte d'un cadavre près d'une décharge publique, non loin de Montgaillard, dans l'Ariège, les gendarmes l'ont identifié dimanche 22 juillet comme étant celui de Régine Faccioli, une jeune fille de dix-huit ans, demeurant à Mercues-Gabarret (Ariège). Selon l'autopsie, la jeune fille, qui avait l'habitude de faire de l'autostop en rentrant de discothèque, a été assommée avant d'être tuée d'un coup de couteau à la gorge.

● *Trois accidents mortels en parachute.* — Week-end tragique pour le club Moselle-Parachutisme à Jarny (Meurthe-et-Moselle). Samedi 21 juillet, une jeune fille de seize ans, Catherine Foschia, s'est tuée après que ses deux parachutes se furent mis successivement en torche. Le lendemain, une stagiaire du même club, Joëlle Renot-Huck, a été heurtée par une autre parachutiste, dans l'avion, avant de sauter.

Aspirée dans le vide, elle a violemment *heurté la carlingue avant* d'être éjectée. D'autre part, un Allemand de vingt-sept ans, Manfred Gaumann, s'est tué après un saut de 4 000 mètres à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), son parachute s'étant décroché.



Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

LIGEON-LIGEONNET, TOSCAN DU PLANTIER, GARREL

Clip

Un jeune homme roux en habit blanc de rock star, stress aux oreilles, sort de l'écran bariolé d'images sonores avec lesquelles, s'étant emparé d'un micro, il dialogue. Il profère des phrases, elles s'ajoutent aux voix qui sont la sienne, dédoublée, métamorphosée par des astuces d'enregistrement. Derrière lui, il y a les gros plans de son visage, maquillé, travesti, masqué, déformé dans des miroirs courbes, blanchi dans les éclairs du stress frappé par les projecteurs. De temps en temps, le jeune homme repart derrière l'écran et, mais c'est rare, son visage est remplacé par des routes qui filent, par des figures géométriques qui tournoient. Cet exercice mégalomane d'André Ligeon-Ligeonnet s'appelle *Othello III*, il y est question d'un mouchoir, de Cassio, Iago, Desdémone...

Aux premières minutes, on espère une dérive frénétique à la Carmelo Bene. On déchante vite. Par le contenu et la forme, cela reste naïf, pour ne pas dire simplet. Quand Ligeon-Ligeonnet faisait du théâtre, il y a une dizaine d'années, il créait des tableaux funambulesques très forts. A partir de là, il s'est laissé fasciner par la vidéo, rêvant de faire jouer des acteurs avec les reflets truqués de la réalité. Bien qu'il soit présenté *off*, au *cinéma Vox à minuit*, il est tout à fait dans le thème du festival : l'artificiel et le vivant. Il apporte en tout cas la preuve que la superposition ne fait pas le mariage, et que la vidéo, projetée sur grand écran, donne des images plates et pas très nettes. Il y a sûrement une question de moyens, de matériel technique, mais de toute façon, on voit bien que le style clip — tout comme celui des films publicitaires — s'accommode mal de la longueur. Le «message» passe par le choc de la rapidité, des contrastes percutants, par les variations perpétuelles. Il exige un rythme incompatible avec la parole en durée réelle de personnes réellement présentes.

Public averti

L'avenir est-il dans le clip ? Ce n'est pas certain, mais dans ses moments de cafard insomniaque, Daniel Toscan du Plantier doit ruminer : *«Et puis à quoi bon chercher des œuvres pour en faire des produits, puisque de toute façon la jeunesse veut s'éclater au clip ?»* Il existe, nous a-t-il dit, deux chaînes de télévision américaines bien sûr, qui en diffusent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le PDG de Gaumont était à Avignon parce qu'on y présente ses films d'opéra (*Don Giovanni, Parsifal, Carmen*) et aussi ceux de théâtre, vus seulement à Cannes : *Henri IV* par Bellochio, après *la Répétition*, de Bergman, et le *Tartuffe* que Gérard Depardieu a tourné sur le spectacle de Jacques Lassalle. C'est pour leur promotion qu'est venu Daniel Toscan du Plantier, pour connaître et peut-être tester ce public d'Avignon, sensibilisé, averti, passionné, ce qui le rend méfiant à l'égard de toute reproduction artificielle de l'art vivant, dramatique et lyrique. En fait, le film de Bellochio est une adaptation libre de la pièce de Pirandello, celui de Bergman une émission de télévision dans laquelle il parle du théâtre, et celui de Depardieu n'est pas réussi.

Entre l'homme de l'argent et les adeptes du théâtre populaire, la communication n'a pas été simple. Toscan du Plantier a parlé, beaucoup parlé, parlé commerce, justifié sa fonction, s'est présenté comme le producteur responsable, qui connaît la valeur de la qualité, modeste cependant devant ces intellectuels qui l'écoutaient. Il a voulu leur faire comprendre que, selon lui, l'esprit vaut bien les gros budgets, même si les gros budgets font le cinéma qui rapporte. Il n'est pas certain qu'il les ait convaincus de soutenir ses films.

«La nature du cinéma, a-t-il dit, est de s'appuyer sur une littérature pré-existante, principalement le roman, mais pourquoi pas une pièce, un opéra ?» C'était drôle, parce que la veille, à la même place, il y avait Philippe Garrel dont plusieurs œuvres sont projetées au festival. Il était présenté par André Philippon (*les Cahiers du cinéma*). C'était au tour des spectateurs de se sentir intimidés, de commencer leurs interventions par *«Vous savez, je suis un profane; je ne suis pas un intellectuel...»* Mais Philippe Garrel a répondu longuement, avec beaucoup d'attention à toutes les questions. Lui, il a dit que son cinéma, il le tirait de lui-même, de sa vie. Philippe Garrel est un poète qui se transmet corps et âme au travers des films. Il parle le langage de sa génération, celle de 68. Il y tient, il lui appartient. Sa génération, il en parle comme d'une famille, elle est pour lui comme un refuge, tout au moins une certitude, la seule peut-être. Dans la précédente, il a trouvé des maîtres, la suivante il ne la comprend pas.

On parle public, nombres de spectateurs, télévision. Les films de Philippe Garrel, c'est vrai, on a envie de les voir pour soi, dans l'intimité du contact avec l'image. Au fond, les passer sur le petit écran n'est pas si important. On rêve : et si Philippe Garrel l'utilisait pour transmettre le poème sans commencement ni fin qui est en lui ?

COLETTE GODARD.

SARLAT

La persévérance de Pascal Bureau

Le jardin des Enfeux : un espace assez restreint, coincé entre la sacristie des pénitents bleus et l'arrière de la cathédrale, dominé par un monument étrange en forme de pain de sucre : la lanterne des morts. « *C'est ici* » s'exclame Pascal Bureau, le président du Festival de Sarlat. Et, d'un geste large, il désigne les 90 places et la scène sur laquelle s'agitent des techniciens.

« *Autrefois,* reprend Pascal Bureau, *nous jouions sur la grande place de Sarlat. Mais il faut changer. Le festival est le plus ancien après Avignon.* » Cela est dit avec un peu d'énervement. Avignon, toujours Avignon. Mais Sarlat, c'est bien aussi. La preuve, cette année, il y aura trois créations, un défi à l'impossible quand on connaît les difficultés que rencontrent les organisateurs.

Problèmes financiers bien entendu. « *Pour en revenir à Avignon,* déclare Jean-Claude Poulain de Lafontaine, le secrétaire général, *le festival y est subventionné entre 60 % et 80 %. Nous, nous ne recevons que 45 % de subventions, et encore, elles nous parviennent avec un an de retard. Celles de 1982 ont été touchées en décembre 1983 !* »

« Nous progressons »

Il existe aussi, sous-jacente, une petite querelle des anciens et des modernes au sein du comité puisque le festival est une association (loi de 1901) composée de membres élus (17), de membres d'honneur (5), ainsi que des représentants de la région, du ministère de la culture et de la municipalité. Certains, semble-t-il, préféreraient qu'il y ait moins de créations afin d'assurer la rentabilité du festival. Mais Pascal Bureau résiste. « *Nous avons de plus en plus de fidèles,* dit-il. *Dès le mois de mai, nous recevons des lettres qui nous réclament notre programmation* ». Le reste du public est partagé entre les gens de la région (10 à 15 %) et ceux qui possèdent des résidences secondaires. Pour le reste, il s'agit de motivations ponctuelles et diverses. « *Bien sûr, tout n'est pas parfait,* reprend Pascal Bureau. *Mais chaque année, nous progressons en tenant compte des recommandations des uns, des conseils des autres. Il faut sans cesse être vigilants.* »

Il surveille tout, les derniers détails pour la représentation de ce soir, mais aussi le travail de répétition des troupes qu'il a invitées. Guy Lenoir, pieds nus dans la cour de l'usine de la SEITA, dirige ses camarades. Ensemble, ils décortiquent Scapin. Ils ont découvert dans la pièce de Molière des éléments de comparaison avec des problèmes qu'ils connaissent bien. La revendication de l'accent régional, la latte du pot de terre contre le pot de fer. Le théâtre est parfois un combat difficile. Il faut y croire.

Dans une école laïque de la ville, Patrick Valade, devant les caméras de FR 3 Bordeaux, en compagnie de Patrick Simon, fait répéter à un groupe de stagiaires sa nouvelle pièce : *Rencontres fortuites*. Vingt-quatre jours de travail acharné. On parle d'expérience. Plus loin encore, l'abbaye Sainte-Claire. Encore déserte, elle accueillera la troupe du Théâtre du Campagnol. Mais, ce soir, c'est sur le jardin des Enfeux que se polarise l'attention de tous. Jean-Paul Aron, l'auteur du *Bureau* et de *Fleurets mouchetés*, les deux pièces qui ouvrent ce soir le 33ᵉ Festival de Sarlat, rôde en compagnie de son équipe.

C. Ba.

* *Les Fourberies de Scapin*, de Molière, par la compagnie Faryov et Belcher, mise en scène de Guy Lenoir (26 et 27 juillet). *Les Eaux et forêts*, de Marguerite Duras, mise en scène de Patrick Valade, suivi de *Rencontres fortuites* (31 juillet et 1er août). *L'Enclave des papes ou la Nouvelle Villégiature*, mise en scène de Jean-Claude Penchenat. Par le Théâtre du Campagnol et le Théâtre de la Carriera (3, 4, 5 août).

Les rencontres internationales de la photographie à Arles

(Suite de la première page.)

Lartigue a trouvé, avec le panoramique, une forme suprême. Mais il est si roublard qu'on peut être sûr que de nouvelles cartes doivent encore tomber de ses manches...

L'autre excellente exposition se trouve à l'Espace Merinos, où Christian Coujolle et l'équipe photo du journal *Libération*, en squatterisant cette *ancienne* église baroque transformée en coopérative de syndicats d'éleveurs, nous instruit d'un bon usage de la photo dans la presse.

Une force nouvelle

La dynamique d'une création photographique se repère dans les différentes rubriques, où il s'agit de faire sortir précisément l'image qu'on n'attendait pas : un portrait de Miles Davis par Claude Gassian, de la haute couture photographiée par Françoise Hughier ou de l'hippisme par Agnès Bonnot. C'est l'apparition d'un style, d'une force nouvelle : un nouveau cadre, *un défi*, *un objet non* identifiable qui perce le cadre, un déplacement de l'objet central ou frontal, une nouvelle ligne de fuite ou un point d'achoppement qui accroche le regard. Pas forcément *un système*, *mais quelque chose* de vivant, en train de se faire, qui se risque et oublie les méthodes aussi bien que les réussites (Xavier Lambours, voyant que ses portraits de cinéma marchaient trop bien, les abandonne — il n'en a gardé ici qu'une dizaine, en grand format, vraiment superbes : Anthony Perkins, Hanna Schygulla, Raymond Barre...). Mais le « mouvement » peut naître aussi *d'un* retour à l'académisme (ainsi les portraits façon Harcourt de Pierre-Olivier Deschamps pour le dernier Festival de Cannes), il suffit juste de briser les habitudes; de surprendre page après page, page contre page.

On voit ici comment la photo pour elle-même, la photo pure, sans origine, but ou mouvement apparent — l'événement photo en quelque sorte — peut s'inclure dans du rédactionnel, sans forcément prendre sa place. La mise en page est capitale : le maquettiste doit accomplir le même jeu de lignes, de mots et de blancs, de lumières et d'ombre que le *photographe*. L'accrochage de l'exposition lui-même ressemble à tous les partis pris du journal : mélange d'astuce, de bravade; *légendes marrantes et informatives*; *autant de surprises entre* les photos que dans les photos, des reportages politiques s'intercalent entre des portraits de gens du cinéma.

On peut tristement mesurer tout l'écart qui existe entre cette exposition vivace et l'exposition *mise au* point par le conservateur de la photographie à la Bibliothèque nationale, Jean-Claude Lemagny, sous le thème du « Territoire » : infailliblement impeccable, froidement *experte*, *scientifique mais aussi* rasante que les dunes de *Fort Saganne*. Un texte de présentation sublime nous prouve pourtant que le monsieur comprend bien de quoi il parle et en parle bien. Mais une *archi-conscience historique ne fait* pas forcément vivre des murs. Comme nous sommes persuadés que M. Lemagny est un homme très émotif, pourquoi veut-il donc prouver le contraire ?

Passons à la collection personnelle de Lucien Clergue accrochée à l'espace San Luce. Pourquoi le grand photographe arlésien nous fait-il la fleur de nous dévoiler les trésors de sa collection privée ? Pour nous prouver qu'il a *du goût* ? Pour nous préparer ainsi à sa grande rétrospective d'automne au Musée d'art moderne ? Ou dans l'espoir qu'on va la lui voler ? Très surprenante collection en effet, tant elle abonde de trouvailles, *tant* elle exhale à chaque tirage (avec une préférence pour Steichen, Strieglitz, Puyo ou Demachy) de la subtilité, de la demi-teinte, des charmes féminins et du charme tout court.

Ceux qui ont aimé l'exposition Lartigue ou le *bilan* de *Libération* pourront se passer d'aller voir, toujours à l'espace San Luce, les « Ecartelages » de Pierre Faucheux (il n'écartèle pas les corps, heureusement — ou malheureusement — *mais des lamelles de Kodacolor* touristique pour en faire des éventails de simili-croco) ; les délirants nus fangeux et multicolores de l'Allemande Marguerite Seeberger, qui doit être plus douée pour l'enseignement de l'histoire de l'art (c'est un métier) que pour la photographie; ou encore les « Epiphanies » (les titres sont souvent de mauvais augure) de l'Italien Paolo Gaspalini, trop *expressives fausses planches*-contact agrandies, qui s'annulent au lieu de se contredire ou de raconter des histoires dans leurs fissures.

La plupart des pays sont ainsi représentés, plus ou moins bien, à travers les expositions ; dans l'Espace Arena — le lieu permanent des Rencontres, qui se poursuivent un peu toute l'année, — on peut voir *une assez bonne sélection de jeune* photographie japonaise. A l'Espace Van Gogh, l'Américaine Joyce Tenneson poursuit son système d'« appâlissement » des figures, subtilités languides proches du crayonnage : les portraits sont tirés sur papier Arches enduit à la main d'une couche d'argent.

Les critères de la modernité

Juste à côté, on n'a pas pris garde — on l'a fait exprès, et l'effet est *malheureux* — d'accoler l'exposition, montée par Jean Dieuzaide à Toulouse, sur l'Amérique en crise des années 30 (photos de Walker Evans, Dorothea Lange) et une exposition « *sponsorisée* » par les *Maisons* Phénix, intitulée « Urbain, trop urbain ». Cela débute sur un diorama en couleurs d'une petite ville, *a priori* ignoble, inhabitable. Puis les photographes creusent leurs percées, *ne s'arrêtent pas à la première* image, flânent, fouillent, entrent chez les gens. Méthodes habituelles d'investigation répétées par des spécialistes du genre (Le Querrec, Sabine Weiss). *Les légendes fournies par le photographe vont* du plus simple, de la notation descriptive ou anecdotique, à des comptes rendus de rencontres, rapportant les paroles de ses modèles ou ses propres réactions, souvent noires, sur ce qu'il voit.

A l'abbaye Montmajour, à quatre kilomètres du centre d'Arles, le regroupement de plusieurs expositions sur un thème proche est plus heureux. Elle doit être belle, la surprise *de ces touristes qui viennent* visiter une abbaye du douzième siècle et qui, sans s'y attendre, dans la nef de l'église, tombent sur les photos des cosmonautes flottant dans l'espace. *On a fait, dans les* archives de la NASA, une sélection strictement photographique, selon les critères de modernité en vogue : tronquages, décentrements, ombres, repères, traces... Ce sont les rebuts et les « *ratés* » *qui font les plus* belles photos. Toute cette technicité photographique ne parvient pas à vaincre la féerie formidable du sujet.

Des paysages rasés, comme raclés à fleur de sol, par l'Italien Mario Giacomelli (c'est bien la part la plus ennuyeuse de son travail), d'impressionnants enregistrements par satellites (la région parisienne va ressembler à un cancer sur une peau) et des relevés de signalisations incas par Marilyn Bridges complètent cet ensemble de photos supra-terrestres. Marilyn Bridges compare avec bonheur des flèches sur des *autoroutes* new-yorkaises aux flèches géantes dont les Incas striaient le paysage pour préparer l'atterrissage de leurs dieux...

Un festival de la photographie a aussi le devoir de célébrer un photographe *injustement méconnu* : cette année, c'est le peintre Ubac et ses solarisations, superpositions ou photomontages des années 30, prêtées par la galerie Adrien Maeght. Bricolages divers qui donnent au fabricant de *natures mortes* la stature d'un géomètre surréaliste et ascétique... Autre devoir, apparemment, mais l'exemple est moins probant, que de montrer jusqu'à quel point la photographie peut se dénaturer pour donner *naissance à des formes* secondaires, ou quaternaires, puisque après passage des ciseaux, de photocopieuse et de peinturlurage : c'est Arman et ses « Photaccumulations », plutôt fautives, pas très folichonnes, *toujours* au Musée Réattu.

L'espace le plus indu abrite l'événement le plus touchant : dans la salle Henri-Comte de l'hôtel de ville, on nous raconte l'histoire du Festival. On rend hommage, par un précipité de diapos et un reportage *sur* quinze *ans de Jean* Dieuzaide, à ceux qui sont passés par Arles, y sont retournés et ne l'ont pas boudée. C'est aussi le rôle du Festival : se faire plaisir, se montrer, s'affirmer *comme famille*, dans un même engouement, et se souvenir des moments de bonheur — n'est-ce pas tout bonnement ça l'essence de la photographie ? — ou plus simplement de joie ou d'amitié. Par exemple, *un baiser qu'a posé Lartigue* sur la joue de Brassaï un jour de l'été 1974, ou la belle solitude de Jean-Claude Lemagny, assis sur une marche, un soir de 1978, aux Baux-de-Provence.

HERVÉ GUIBERT.

★ Toutes les expositions durent jusqu'au 31 *juillet*, à *l'exception de* celles du Musée Réattu, jusqu'au 30 août.

DEUX PIÈCES DE JEAN-PAUL ARON

Langue de vipère

Du vol de la palombe dans le Périgord noir aux microbes aérobies, rien n'échappe à la curiosité de Jean-Paul Aron. Quel que soit le sujet abordé, il parle haut, possède l'autorité de ceux qui en savent long et l'humour nécessaire pour que son auditoire accepte sans trop d'agacement sa verve et son bagout. Un humour que l'on retrouve dans ses pièces : *Le Bureau* et *Fleurets mouchetés*.

Ecrit en 1971, *le Bureau* raconte l'itinéraire d'un jeune homme décidé à prendre la place de son supérieur. Il s'inscrit à « l'école du pouvoir », où de jeunes loups binoclards, armés d'attachés-cases, écoutent avec vénération un maître qui leur fait payer très cher l'enseignement de l'hypocrisie et de l'arrivisme : les clés de la puissance.

Jean-Paul Aron exerce son talent à coups de maximes définitives et de ruses cousues de cordes à puit. Cynique et railleur, il utilise des mots de tous les jours dont la cocasserie est révélée par la mises en scène de Jean-Louis Thamin, le directeur du nouveau théâtre de Nice.

C'est une danse du scalp sur un immense papier buvard sur lequel traînent, épars, quelques téléphones, une machine à écrire, un fauteuil. A toute vitesse, à droite et à gauche, les comédiens entrent et sortent de scène, se relayant sans cesse, sauf dans la dernière partie de la pièce où certaines scènes trop longues ralentissent le travail de Jean-Louis Thamin.

Celui-ci s'amuse avec le texte. Il l'épouse parfaitement, utilisant le même comique de dérision, s'appuyant sur les mêmes *effets, apparemment faciles* mais qui évitent aux acteurs d'outrer leur personnage par trop de grimaces ou de gestes superflus. François Lalande, le conseiller, est irrésistible. Marc *Ernotte* est l'employé Taillard aux ambitions napoléoniennes. Quand à Marie-France Santon, la secrétaire, elle supporte gaillardement le ridicule de son personnage, une plaisanterie en comparaison de ce qui l'attend dans la seconde pièce de Jean-Paul Aron : *Fleurets mouchetés*.

« *Je serai incapable d'écrire aujourd'hui un texte aussi misogyne* », déclare l'auteur. On peut en douter, et il faut le regretter car cette courte pièce est *un régal de méchanceté*. Langue de vipère et bave de crapaud. Conclusion : si la femme est une superbe gourde, l'homme ne vaut guère mieux. La bêtise n'est pas une affaire *de sexe, mais elle est trop* répandue pour qu'on la laisse en paix.

C. DE BARONCELLI.

■ **LE FESTIVAL DU FILM FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLEANS MAINTENU.** — Après le désistement du gouverneur de la Louisiane, les organisateurs du Festival du film français de La Nouvelle-Orléans, André Halimi et Lionel Chouchan, ont décidé de maintenir cette manifestation en faisant appel à des sponsors. Le Festival, qui se veut une vitrine du septième art français outre-Atlantique, doit avoir lieu du 1er au 8 décembre prochain.

■ **CRÉATION D'UN CENTRE CULTUREL DU PAYS BASQUE.** — Un nouveau pas a été franchi vers la création d'un centre culturel du Pays basque. Les statuts d'une association la prenant en charge ont été récemment déposés par différents responsables régionaux et nationaux. Toutefois, le projet de loi, déposé par le Parti socialiste sur le bureau de l'Assemblée nationale, concernant les langues et cultures de France, prévoit le rattachement des écoles en langue basque Ikastola au privé, alors que ces dernières réclamaient depuis toujours leur intégration dans le service public. Ces dispositions à l'égard d'une des plus vieilles cultures d'Europe concrétisent une promesse que M. Mitterrand avait faite peu avant son élection à la présidence de la République. — *(Corresp.)*

■ **LE VIOLONISTE GABRIEL BOUILLON EST MORT JEUDI 19 JUILLET A PARIS.** Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Après avoir commencé sa carrière comme soliste en donnant des récitals avec Saint-Saens et Fauré, il avait enseigné plus de trente ans au Conservatoire de Paris. Commandeur de la Légion d'honneur et des arts et lettres, il avait été juré puis directeur du Prix Long-Thibaud. Son décès survient trois jours après celui de son frère Jo, mort le 16 juillet à Buenos-Aires (*le Monde* du 18 juillet).

■ **CATHÉDRALE DE BRUXELLES.** — Des peintures du quatorzième et quinzième siècle viennent d'être découvertes sur les voûtes de la cathédrale Saint-Michel de Bruxelles. Peu spectaculaires, elles présenteraient cependant un intérêt historique important et elles devraient donc être restaurées.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : rue de la Folie Courteline.

Les autres salles

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des Carmélites.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.
ESPACE GAITÉ (241-84-05), 20 h 30, 15 h : la Mouche et le Pantin.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h : Tambours et gros Léon ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : *Orties de secours* ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
DIX-HEURES (606-07-48) 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Compagnie de danse populaire française.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34) 21 h : A. Tome.

Les concerts

Salle Pleyel, 18 h 30 : Les arts florissants, dir. : W. Christie (Charpentier : *Médée*).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Whopee Makers, B. Lecroart, Royal Tencopators.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, H. Pascoal.
PETIT-JOURNAL (326-28-59), 21 h : Vsop Ragtime Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : International Jazz Quintet.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Salle Pleyel, 18 h 30 : Les arts florissants, dir. : W. Christie (Charpentier).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Brigham Young, de H. Hathaway ; Panorama du cinéma japonais : 17 h, *Ma petite voisine, Yae*, de Y. Shimazu ; 19 h, le Fardeau de la vie, de H. Gosho.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; *Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert *(h. sp.), 14e (321-41-01)*.
BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BREAK STREET 84 (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
BUSH MAMA (A., v.o.) : Studio de *l'Etoile, 17e (380-42-05)*.
CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DENT POUR DENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
LA DÉESSE (*indien*, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BRANCHÉS DU BAHUT, film américain de Robert Butler ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : *Paramount Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHEVALIER DU MONDE PERDU (*), film américain de David Worth ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000, film italien de Jules Harrison ; v.o. : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
HERCULE, film américain de Lewis Coates ; v.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *UGC Normandie*, 8e (359-41-18) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (*), *film américain* de Abel Ferrara ; v.o. : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
XTRO (*) ; film américain de Harry Bromley *Davenport* ; v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Lundi 23 juillet

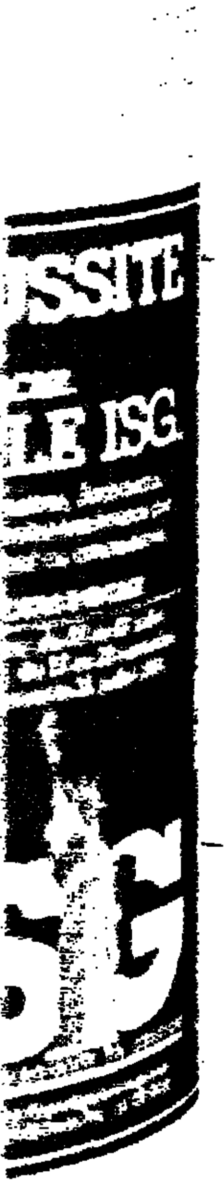
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *UGC Odéon*, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
MES CHERS AMIS No 2 (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., *v.o.) : George V, 8e (562-41-46)*.
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Cinévog, 14e (320-68-69).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, *5e (633-79-38)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois *(h. sp.), 15e (554-46-85)*.
QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : *Studio 43, 9e (770-63-40)*.
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TANK (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
TENDRES PASSIONS (A., *v.o.*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
TONNERRE (A. v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, *14e (327-52-37)* ; *Tourelles, 20e* (364-51-98).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : *Rex*, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; *UGC Biarritz*, 8e (722-69-23).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Athéna (h. sp.), 12e (343-00-65) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).
YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC *Biarritz*, 8e (723-69-23). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).
AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., *v.o.) : George-V*, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : *Reflet Médicis, 5e* (633-25-97).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CORRESPONDANT-17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e *(326-80-25)* ; *Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DE L'OR EN BARRES (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e *(742-56-31)* ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; *14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81)*.
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'ENIGME DE *GASPARD HAUSER* (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e* (575-79-79). — Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare *Pasquier, 8e (387-35-43)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).
LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e *(320-12-06)* ; *Pathé Clichy, 18e* (522-46-01).
LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Lumière, 9e *(246-49-07)*.
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflets Quartier Latin, 5e (326-84-65).
FITZCARRALDO (All., *v.o.) : Studio de* l'Etoile, 17e (380-42-05).
FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, *14e (321-41-01)*.
LE GRAND PARDON (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e *(236-83-93)* ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)*.
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, *5e* (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, *5e (354-39-47)*.
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-*94-14*).
LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aus.) : Movies, 1er (260-43-99).
RAMBO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR, (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
SEX O'CLOCK USA (A., v.f.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
SUPERMAN I, II, III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (*Lubitsch*) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., *v.o.*) : *Épée de Bois*, 5e (337-57-47).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (All., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

Les festivals

BUNUEL AU MEXIQUE : *Marais*, 4e (278-47-86) ; la Vie d'Archibald de la Cruz ; Don Quintin l'Amer ; le Grand Noceur.
MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.) : Olympic Petite salle, 14e (545-35-38) : Lune de miel mouvementée.
GARBO (v.o.) : la Femme aux deux visages ; Ninotchka ; la Reine Christine.
HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) (v.o.) : les Oiseaux ; Studio *Bertrand, 7e (783-64-66), (v.o.)* : Soupçons ; Mr. and Mrs Smith ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) (v.o.) : Une femme disparaît.
ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Carrière de Suzanne ; la Femme de l'aviateur ; l'Amour l'après-midi.
TRUFFAUT-DOINEL : Logos, 5e (354-42-34) : Baisers volés.
BERNADETTE LAFONT, VAGABONDAGES : Studio 43, 43, rue du Fg-Montmartre (770-63-40) : 16 h : les Gants du diable ; 18 h : Gwendoline ; Certaines nouvelles ; 20 h : Vincent mit l'âne dans un pré ; 22 h : les Bonnes Femmes.



COMMUNICATION

LA MISE EN ŒUVRE DU SATELLITE FRANÇAIS DE TÉLÉDIFFUSION

Le compte à rebours chargé de TDF 1

Définie avec l'aval de M. Laurent Fabius, *alors ministre de l'industrie* et de la recherche, la politique de mise en œuvre du satellite de télédiffusion directe TDF 1 – grâce auquel quatre nouvelles chaînes de télévision devraient *faire* leur apparition, au début de 1986, en Europe – ne devrait pas connaître *d'inflexion*. La *proximité* de ce délai fixé en conseil des ministres (*le Monde* du 22 juin) ne laisse guère de temps au gouvernement, s'il veut le respecter, pour surmonter les difficultés encore en suspens.

La plus ancienne et la plus urgente porte sur TDF 2, dont la construction n'est toujours pas formellement décidée, et sans lequel un *système de télévision* par satellite ne serait pas considéré comme commercialement opérationnel. Or le temps est compté : entre deux ans et demi et trois ans sont au minimum *nécessaires pour* fabriquer un satellite identique à un modèle déjà existant. Avec le lancement et les essais en orbite, TDF 2 serait donc prêt à servir à la fin de 1987 au plus tôt. Soit deux ans après TDF 1. Deux années qui représenteront une période critique pour les exploitants du système. Ceux-ci ne pourront, en effet, garantir aux téléspectateurs la *continuité* du service en cas de panne de TDF 1. Mais les spécialistes ne considèrent pas ce risque comme trop grand.

En premier lieu, le parc des *antennes sera forcément encore* réduit les deux premières années, donc le nombre des téléspectateurs pouvant être lésés, assez faible. En outre, la probabilité d'une défail*lance technique de TDF 1 ira en* diminuant avec le temps. Il n'empêche, une décision doit être prise, si l'on ne veut pas accroître cette période d'incertitude, avant le mois *d'octobre* et le *débat* budgétaire.

Même si le système complet TDF 1 et TDF 2 devait être amorti *du moins partiellement* par ses utilisateurs, il est peu probable que ceux-ci commencent à payer la location d'un canal (au prix prévu de 90 millions de francs par an) avant *l'ouverture du service*. Il faudra donc bien inscrire le coût d'une première tranche de travaux pour TDF 2 (estimé à environ 400 millions de francs au total) dans la loi *de finances pour 1985. Sauf* à *imaginer* une contribution de financiers, publics ou privés, hypothèse qui n'est pas exclue.

Une chaîne anglaise ?

La formule d'une société d'écono*mie mixte pour l'exploitation* des deux satellites, retenue en Conseil des ministres, permet de faire intervenir facilement des banques. L'idée qui consiste non seulement à nantir *cette société, d'une mission* d'organisation, mais aussi d'en faire le véritable maître d'ouvrage du système opérationnel commence à faire son chemin. Nombreux sont ceux qui pensent nécessaire de « débudgétiser » le plus possible ce projet. Différents contacts avec des financiers *auraient été pris par* le *précédent* gouvernement, mais aucune décision n'a encore été arrêtée, et la constitution de cette société n'est pas prévue avant l'automne.

La question du deuxième satellite, pour importante qu'elle soit, n'est peut-être pas l'élément décisif de cette entreprise. Le pari du satellite de télédiffusion devrait en fait se jouer au sol : en amont, avec les programmes ; en aval, au travers des équipements de réception.

On se *montre* aujourd'hui à Paris beaucoup plus optimiste sur les chances de conclure un accord avec le Luxembourg. Le nouveau gouvernement formé par M. Jacques Santer serait moins intransigeant que le précédent et pourrait, dit-on, garantire la non-concurrence de son projet GDL avec les *deux programmes que* compte offrir la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) sur TDF 1. Une rencontre est envisagée entre les représentants des deux pays à la fin du mois de *juillet*.

Simultanément, on réfléchit toujours à Paris aux différentes idées qui avaient été avancées par M. Georges Fillioud pour l'exploitation des deux autres canaux disponibles (*le Monde* des 4 mai et 22 juin). Aux différentes hypothèses déjà évoquées (une chaîne francophone, une autre culturelle et éducative, ou « musique-sports et actualités »), est venue s'ajouter une autre très récemment.

A vrai dire, il s'agit encore de « *conversations* » : la *chaîne anglaise* par satellite Sky Channel s'est montrée intéressée par TDF 1.

M. Rupert Murdoch voit en effet, dans le satellite français, le moyen de toucher un public plus large que les abonnés au réseau câblé recevant actuellement les émissions de Sky *Channel en provenance du* satellite ECS 1. A la CLT, il semble que l'on considère plutôt favorablement cette candidature, qui n'est cependant pas encore confirmée. On fait valoir qu'une *chaîne de langue anglaise* compléterait ses propres programmes en français et en allemand, et donnerait un caractère vraiment européen à TDF 1. Un moyen, ajoute-t-on, de satisfaire le président de la République : M. François Mitterrand n'a-t-il pas appelé de ses vœux le lancement d'une chaîne européenne ?

Autre idée pour employer les capacités de *TDF 1 et TDF 2* : louer des canaux « son » aux radios. Les trois stations « périphériques », ainsi que Radio-France, auraient chacune déjà fait connaître leur intérêt pour faire relayer leurs *émissions* en haute fidélité. Manière pour elles de riposter aux radios locales, dont la *qualité* d'écoute sur la bande FM constitue l'un des principaux atouts...

Si les promoteurs du système de diffusion par satellite disposent encore d'un certain délai pour trouver des programmes, il n'en va pas de même pour les équipements de réception. C'est dès à présent que les industriels doivent penser à la fabrication des antennes, s'ils veulent *pouvoir les produire en série* d'ici un an.

Deux constructeurs sont en ce moment sur les plots de départ et attendent le signal : le français Thomson et le néerlandais Philips, *qui possède, dans* l'Hexagone, deux filiales compétentes dans ce domaine (RTC et Portenseigne). L'un et l'autre convoitent un marché que les diverses estimations évaluent, pour *la France et l'Allemagne*, entre 15 milliards et 20 milliards de francs en dix ans.

Aucune des deux grandes firmes n'a pourtant encore commencé à produire des antennes paraboliques et des boîtiers *électroniques* qui devraient permettre aux particuliers ou aux habitants d'immeuble de recevoir les images venues du ciel. Car deux questions restent en suspens : 1. Faut-il mettre, sur le marché, des antennes uniquement conçues pour les émissions de TDF 1 *et TDF 2, qui sont des satellites* de forte puissance, ou faut-il, dès maintenant, prévoir leur caractéristiques en fonction des futurs satellites de la seconde génération qui seront de moyenne *puissance* ? 2. Quelle norme de transmission des images sera utilisée ?

La passe étroite

De la réponse à ces deux interrogations dépend la définition technique des antennes et autres adaptateurs auxquels seront reliés les *téléviseurs*. Un groupe franco-allemand d'experts est en ce moment au travail ; il doit rendre ses conclusion à la mi-août au plus tard. Deux certitudes semblent se dégager de ces réflexions.

D'une part, les antennes devaient être prévues pour servir aux deux générations de satellites. *Il s'ensuivra* certainement un surcoût, mais que l'on estime bien inférieur à un renouvellement éventuel du matériel lorsque les satellites de moyenne puissance succéderont aux premiers, vers le début des années 90. Seule une partie de l'antenne (la « tête sensible ») serait alors à remplacer par l'usager.

D'autre part, le standard d'émis*sion des images devrait être* la norme PAL-SECAM durant les quatre ou cinq premières années. Le temps nécessaire à Thomson et à Philips pour développer les circuits imprimés *correspondant* à la *norme* plus moderne qu'ils proposent (« D 2 MAC paquets ») et qui a maintenant de bonnes chances d'être adoptée officiellement par la France et *l'Allemagne. Le* boîtier de « transcodage », que les téléspectateurs devront brancher entre l'antenne parabolique et leur appareil de télévision, comporterait ainsi sans doute une partie amovible à changer.

Pour les pouvoirs publics comme pour les industriels, il s'agit à la fois de *« ne pas faire payer un changement de technologie aux consommateurs, tout en préparant l'avenir »*. D'autant qu'il s'agira de convaincre ces derniers d'acheter un *matériel qui devrait* coûter entre 3 000 et 4 000 F en réception individuelle et à peu près la moitié en réception collective. Or, au même moment, nombre d'entre eux seront *sollicités* par Canal Plus, *et d'autres* encore par les abonnements au câble.

Si le compte à rebours du programme de télédiffusion directe est déjà bien entamé, le projet va donc *aussi devoir emprunter* une passe étroite. Comme le résume un haut fonctionnaire, TDF 1 représente un *« pari » : « Si on joue, on n'est pas sûr de gagner : mais, si on ne jouait pas, on serait sûr de perdre. »*

ERIC ROHDE.

● *Soixante-treize départs à l'Agefi - « Nouveau Journal ».* – Après la prise de contrôle par M. Bruno Bertez, issu de *la Vie française*, du groupe Agefi - *Nouveau Journal* (*le Monde* du 18 février), la nouvelle direction avait *accepté que le recours éventuel* à la clause de conscience (départ avec indemnités) puisse s'exercer pendant six mois. Au terme de ce délai, 62 salariés permanents, plus *11 pigistes, ont décidé de* quitter le groupe en invoquant le bénéfice de cette clause.

Parmi eux, on relève 33 journalistes à temps plein, 14 à l'Agefi et 19 au *Nouveau Journal*, 18 employés et *11* cadres. La direction indiquait, lors d'un récent comité d'entreprise, que des réembauches à la rentrée devraient permettre de retrouver l'effectif initial.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : la Chevauchée fantastique.
Film américain de J. Ford (1939), avec J. Wayne, C. Trevor, J. Carradine, T. Mitchell, A. Devine, L. Platt, G. Bancroft (N. Rediffusion).
Une diligence, partie de Tonto en Arizona, et transportant divers passagers, doit traverser un territoire où des Indiens apaches sont sur le pied de guerre. Ce grand film de Ford, réunissant un microcosme humain au milieu des dangers, est aussi le plus célèbre des westerns. Il fit de John Wayne une vedette et l'attaque de la diligence est une de ses prestigieuses séquences d'action.

22 h 10 Document : Muse Dalbray, soixante minutes pour toute une vie.
Réal. : J.-P. Roux.
Après une jeunesse modeste à Belleville – « la meilleure fabrique de gavroches de Paris », – puis à Vaugirard, Muse Dalbray débute une carrière de comédienne à l'Odéon, vers 1920, dans le rôle de l'Aiglon, puis interprète les principaux personnages mélodramatiques aux Gobelins et à Montparnasse, avant de fonder son théâtre et sans jamais cesser d'écrire. « Franc-tireur, anarchiste et mystique », elle évoque, parfois avec humour, les instants de sa vie.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Le jeune cinéma français de court métrage.
L'Oiseau de sang, de Frédéric Ripert.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le Grand Echiquier.
Quelques moments de l'émission de Jacques Chancel.
Une sélection des séquences du « Grand Echiquier », retours en arrière sur des images connues, d'autres inédites, retenues à l'instant des répétitions, ainsi le pianiste Arturo Benedetti - Michelangeli et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo. On retrouvera Arthur Rubinstein et Maurice Genevoix (disant un poème devant Brassens, attentif), et aussi Placido Domingo, Yves Montand, Léo Ferré, Jacques Brel, Raymond Devos, et tant d'autres.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Kennedy.
Réal. Jim Goddard. Avec Martin Sheen, J. Shea, B. Brown...
Quatrième épisode : les violences raciales s'intensifient en Alabama, en particulier contre les « voyageurs de la liberté », qui luttent pour les droits des Noirs d'utiliser les transports en commun. Robert Kennedy soutient la lutte du pasteur Martin Luther King. Premiers signes de tension au Vietnam. Jackie devient une star.

21 h 25 Journal.

21 h 45 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Echec en bois, reportage de D. Grandclément et R. Pauly. La mort des chantiers de construction des bateaux en bois.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Duo pour violon et piano en ut majeur », de F. Schubert, interprété par Catherine Courtois au violon et Catherine Collard au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Les stratégies de l'éclectisme. Victor Cousin et l'institution de la philosophie universitaire au XIXe siècle.

21 h 50 Musique : le Groupe de musique expérimentale de Marseille et l'animation.

22 h 30 Nuits magnétiques : Affaires de famille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Musiques à danser : œuvres de Stravinsky, Bach, Debussy, Bach.

21 h 30 Concert (en direct de la cour de la mairie) : « Sonate n° 3 en ré mineur », de Brahms, « Sonate n° 1 en fa mineur », de Prokofiev, « Sonate en la majeur », de Franck, par A. Dumay, violon, M. Dalberto, piano.

Mardi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h 00 Bonjour, bon appétit.
Le branch.

12 h 30 Cocktail maison.

13 h 00 Journal.

13 h 30 Série : la conquête de l'Ouest.

14 h 15 Micro-puce.
Magazine de l'ordinateur : l'ordinateur écrit en hiéroglyphes.

16 h 30 Croque-vacances :
Dessins animés, bricolage, variétés, feuilleton.

17 h 50 Dessin animé : Woody Woodpeker.

18 h 00 Votre auto a cent ans.
En passant par la Lorraine : la Lorraine-Dietrich, une des voitures les plus rapides du monde... en 1926.

18 h 10 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
2. Les Jeux des années folles (1920-1924-1928-1932).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Ces chers disparus : Fernandel.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Les Mardis de l'information : la menace biochimique.
Magazine de la rédaction de TF1 proposé par A. Denvers.
Actuellement, aux Etats-Unis et en Union soviétique, s'effectuent entre deux accusations réciproques des programmes de fabrication intensive et de modernisation des armes chimiques. Le reportage de Julien Galeotti, Jacques Kaprielan et Ricardo Fraile montrait les menaces qui existaient déjà en 1983. Une rediffusion.

21 h 30 Série documentaire : Dialogue avec le sacré.
Réal. St. Karc. La société des masques.
Les peuples Baoulé constituent la plus importante ethnie aka de la Côte-d'Ivoire. La statuaire baoulé fait partie des chefs-d'œuvre de l'art africain. Une approche de la vision du monde et de l'au-delà qui préside à la relation de la femme et de l'homme (les Baoulés considèrent que chaque homme et chaque femme sur terre possède un amant de sexe opposé dans l'au-delà qui a droit de priorité sur l'époux).

22 h 00 Journal.

22 h 15 Cinéma : le Chef d'orchestre.
Film polonais d'A. Wajda (1979), avec J. Gielgud, K. Janda, A. Seweryn, T. Czechowski, J. Fryzlewicz, J. Gajos (v.o. sous-titrée).
Un vieux chef d'orchestre de renommée mondiale revient, après cinquante ans d'absence, dans sa ville natale de Pologne. Il doit diriger une formation locale dont le jeune chef prend ombrage de ses méthodes et de son amitié pour sa femme. Drame psychologique traversé par le romantisme du monde musical. Choc des caractères, des sentiments, des problèmes individuels. Itinéraire intérieur d'un vieil homme (John Gielgud, dans une composition superbe) se posant soudain des questions sur la vie, la gloire, la mort.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h 00 *Journal*

12 h 10 Série : Les globe-trotters.

12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
Un fieffé coquin, de Fred Hibbard (1924).

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Des agents très spéciaux.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Invité : Francis Cabrel.

15 h 25 Sports été.
Golf (Open de Grande-Bretagne).

18 h 00 Récré A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Cinéma : les Tricheurs.
Film français de Marcel Carné (1958), avec P. Petit, A. Parisy, J. Charrier, L. Terzieff, R. Lesaffre, D. Saval, A. Mathis, J.-P. Belmondo (N. Rediffusion).
Un étudiant est entraîné, par un bohème de Saint-Germain-des-Prés, dans un monde de jeunes gens vivant avec un cynisme qu'ils croient être la liberté. Il s'éprend d'une fille en rupture de famille. Cette étude de mœurs où Carné reprend des thèmes qui lui sont chers, tel l'amour se heurtant au destin social, fut considérée comme la chronique d'une génération (jazz, surboums, coucheries), non sans quelque scandale. On y remarque des débutants, dont certains devinrent des vedettes.

22 h 35 Documentaire : les Artistes contemporains.
Viallat peintre. Réal. P.-A Boutang et Y. Michaud.
Chef de file de cette génération de peintres abstraits qui a commencé à se manifester à la fin des années 60 autour du mouvement support-surfaces – dont l'existence fut brève, – mais qui marqua par sa réflexion collective sur les matériaux constitutifs de la peinture : ses supports, ses outils, ses couleurs et ses pigments.

23 h 00 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 03 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 La chasse au javagavoroc.
Chaque année, début juillet, le Festival des « Tombées de la nuit » à Rennes s'attache à présenter la culture vivante de la Bretagne. Voici Gérard Delahaye, un musicien qui mêle javas, gavottes, synthétiseurs et bombardes.

19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.

20 h 05 Les jeux.

20 h 35 La Dernière Séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Actualités Gaumont (1952) ; Tex Avery ; présentation du film par Gérard Lanvin ; à 22 h 30 Tex Avery ; réclames de l'époque ; attraction et présentation du deuxième film.

20 h 50 Premier film : Ivanhoé
Film américain de Richard Thorpe (1952), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, E. Williams, R. Douglas, F. Currie.
Un chevalier saxon lutte contre le prince Jean, usurpateur, en Angleterre, du trône de son frère, Richard Cœur de Lion, retenu prisonnier en Autriche. Adaptation d'un roman de Walter Scott, rappelant par certains côtés les aventures de Robin des Bois. Film d'aventures, exaltant par son panache, son rythme, ses images et l'interprétation de ses stars.

22 h 55 Journal.

23 h 15 Deuxième film : l'Homme au fusil
Film américain de Richard Wilson (1955), avec R. Mitchum, J. Sterling, J. Barry, K. Sharp, H. Hull (v.o. sous-titrée N.).
Un homme, qui s'est fait redresseur de torts, retrouve sa femme, jadis abandonnée, patronne de saloon, dans une bourgade terrorisée par un fermier et sa bande. Il entreprend de rétablir l'ordre. Curieux western psychologique où un conflit individuel s'entrelace à une action violente. Une rareté.

FRANCE-CULTURE

7 h 00 Réveils en d'autres lieux.

8 h 00 Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; à 8 h 33, Ecologie profonde ; à 8 h 50, Les algues et les vagues.

9 h 05 La matinée des autres : Gustation, goût et culture.

10 h 30 Le texte et la marge : « Carènes » avec J.-L. Backès.

10 h 50 Musique : Black and Blue, avec Daniel Maximin.

12 h 05 Agora.

12 h 45 Panorama.

13 h 30 Présence des arts : l'été Chagall.

14 h 10 Un livre, des voix : « l'Héritage Schirmer », avec Eric Ambler.

14 h 50 Musique : les terrasses de l'été.

16 h 03 Les yeux de la tête : portrait de cire ; 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; 17 h 5, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.

18 h 10 Le cri du homard.

18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Tous les chemins mènent au ciel », de R. Dahl, lu par Maïa Simon.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Sciences : Thalassa : psychanalyse des origines de la vie sexuelle.

20 h 00 Les enjeux internationaux.

20 h 30 Dialogues : Les origines de la vie, avec Antoine Danchin et Philippe Marlière.

21 h 45 Lectures : Francis Jammes.

21 h 50 Musique : les tournois du royaume de la musique (avec F. Delle Valle).

22 h 30 Nuits magnétiques : Palerme entre parenthèses ; le verre d'eau.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 00 Musique légère.

7 h 10 Actualité du disque compact.

9 h 05 Méditerranées : Franz Liszt et le pèlerinage latin ; œuvres de Liszt, Berlioz, Donizetti, Da Palestrina.

12 h 00 Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Poulenc, Duparc, Fauré, Granados, par M. Parès-Reyna, soprano, S. Manoff, piano.

13 h 05 Le jazz au Sud.

14 h 00 Courrier du Sud : Vauvenargues ; œuvres de Haendel, Rameau, Scarlatti, Montéclair, Berg, Stamitz.

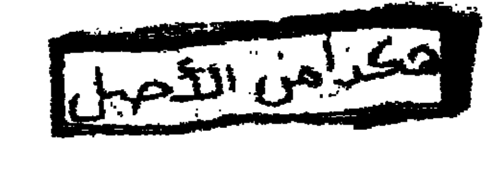
17 h 00 L'Imprévu (et à 19 h 5).

18 h 05 Une heure avec... Roberta Alexander ; œuvres de Bellini, Debussy, R. Strauss, Ives.

19 h 30 Jazz.

20 h 00 Musiques à danser : œuvres de Couperin, Gottshalk, de Falla, Vives-Chileca, Chapu-Luna.

21 h 30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : « Le Barbier de Séville », de Rossini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs du Festival d'Aix, dir. G.L. Gelmetti, sol. L. Valentini-Terrani, R. Gambill, J. Bastin.



Le Monde

ECONOMIE

L'OPEP DE PLUS EN PLUS DÉSARMÉE

Le marché pétrolier de nouveau orienté à la baisse

LES ministres de l'OPEP s'étaient tous attachés, à l'issue de la conférence de Vienne les 10 et 11 juillet, à minimiser la dégradation du marché. La baisse des cours observée en juin avait assuré, entre autres, le ministre koweïtien du pétrole, était accidentelle, *due à une « surréaction des opérateurs »* à la situation du Golfe, mais ne traduisait pas un mouvement de fond. Passées ces vaines alarmes, et grâce à la discipline retrouvée des pays producteurs, le marché allait vite, assurait-on, se stabiliser, et la reprise de la demande, qui devait se matérialiser dès l'automne, permettrait à l'OPEP, *« après une semaine ou plus »* de discussions laborieuses, de répartir entre ses membres des quotas de production élargis.

Mieux encore, au-delà des soucis purement conjoncturels, l'OPEP, disait-on, allait se saisir enfin des problèmes de fond : association, sous une forme ou une autre, des pays producteurs non membres, comme la Grande-Bretagne, la Norvège, le Mexique, etc. ; prise en compte du marché des produits pétroliers ; et remise en cause de la grille des différentiels, censée refléter les différences de qualité, et désormais inapplicable.

Vision idyllique. Une semaine après la fin de la conférence, force est de constater que le glissement des cours, un moment arrêté, a repris de plus belle. Les engagements solennels des producteurs d'un retour immédiat à la discipline n'ont duré que le temps d'une nuit d'été.

Sur le marché libre ou « spot », on s'échange au jour le jour les cargaisons ne faisant pas l'objet de contrats. Les cours ont depuis le 12 juillet diminué de 0,2 à 0,5 dollar par baril, selon les bruts (1). Le marché à terme, très marginal mais significatif des tendances, a également glissé. Ainsi, le brut « Brent », de la mer du Nord, qualité la plus échangée, était vendu avant la conférence 28,70 dollars par baril pour une livraison immédiate et 29,15 dollars pour une livraison en septembre, il s'échange actuellement à 28,20 dollars par baril pour une livraison immédiate et à 28,60 dollars par baril pour septembre. Même réaction enfin sur le marché des produits où les carburants ont perdu 1 dollar par tonne et le gas-oil 2 dollars en une semaine.

Rabais officieux

« Le marché est mort, personne n'ose plus prendre de position. On vend puis on se couvre », assure un « trader ». *« Les acheteurs attendent la dernière minute pour se décider, cueillent une cargaison et s'en vont »*, explique un courtier parisien. *« Les stockages sont pleins, il y a énormément de bateaux en mer »*, dit un troisième. En clair, il y a trop de brut et à tous les prix. Car les producteurs, incapables de tenir des prix officiels de plus en plus éloignés de la réalité du marché, continuent, en dépit des assurances données à l'OPEP, de multiplier les rabais officieux. Sous toutes les formes : remises pures et simples pour l'Iran, handicapé par la montée des périls dans le Golfe, qui offre du brut livré au Japon à un prix de 27,80 dollars, ce qui correspond, compte tenu des frais de transport, à un prix réel de 25 dollars (soit 3 dollars de moins que le cours officiel) ; accords de compensation, ou troc, dit « counter trade », pratiqués notamment par l'Algérie (du pétrole contre du lait), le Nigeria – avec le Brésil, – l'Iran, etc. L'Arabie Saoudite elle-même s'apprêterait, selon le *Financial Time*, pour la première fois, à payer en nature une commande de dix Boeing 747 ; ventes groupées de brut de qualités différentes, lesquelles s'échangent sur le marché libre à des cours très voisins, alors que la grille des prix officiels maintient des différentiels de prix fictifs ; conditions de crédit exceptionnelles, etc. *« Tout le monde est prêt à faire des rabais »*, dit un courtier.

Les sociétés de commerce japonaises, qui sont les plus gros acheteurs de bruts OPEP sur le marché libre, en profitent pour *« défoncer »* un peu plus le marché, en se portant toutes ensembles sur une même qualité, délaissant les bruts concurrents, pour se tourner ensuite d'un bloc vers les pays disposés à consentir les plus larges rabais.

Sans doute est-il encore trop tôt pour juger de l'application réelle – et des effets – des engagements pris le 11 juillet par l'OPEP. La surproduction, reconnue par l'Organisation elle-même, était l'une des principales raisons de la dégradation observée en juin. Si l'Arabie Saoudite, principal fauteur de troubles, à qui son rôle de producteur d'équilibre et son aisance financière confèrent un rôle clé, réduit massivement, comme elle l'a fait à deux reprises depuis un an, sa production, l'OPEP peut sans doute, une fois de plus, se rattraper et enrayer le glissement des cours.

Concurrence des pays non membres et tricherie généralisée

Le voudra-t-elle, alors que tous ses partenaires au sein de l'Organisation trichent peu ou prou avec leurs quotas, et surtout que les pays producteurs non membres de l'Organisation continuent, à l'exception du Mexique, d'augmenter leur production ? Au premier et au second trimestre 1984, selon l'Agence internationale de l'énergie, les pays hors OPEP ont produit 26,8 millions de barils, soit respectivement 7,2 % et 4,6 % de plus que l'an passé à la même époque, le surplus étant, pour l'essentiel, dû à la Grande-Bretagne, et à la Norvège, ainsi qu'à certains pays en voie de développement (Egypte, *Brésil*). Aussi la part de l'OPEP dans les fournitures mondiales de brut, qui n'avait déjà représenté que 41,7 % du total en moyenne l'an passé, a-t-elle encore diminué, tombant au second trimestre 1984 à 41,4 %.

Réduite à la portion congrue, il apparaît de plus en plus évident que l'OPEP dans sa forme actuelle a quasiment perdu la maîtrise du marché. Plusieurs signes en témoignent, qui constituent des sources d'inquiétude pour l'Organisation, au premier rang desquels la place prise par le marché *« libre »* dans les transactions. Relativement marginal jusqu'en 1981, le « spot », selon le jargon pétrolier, a vu sa part croître depuis trois ans fort logiquement au fur et à mesure que les acheteurs, *anticipant une baisse des prix*, devenaient de plus en plus réticents à s'engager dans des contrats à moyen ou long terme. Signe des temps : l'Arabie Saoudite elle-même a créé une société de négoce qui intervient directement sur le marché libre. Aujourd'hui, le volume des transactions *effectivement réalisées sur ce marché* atteindrait, selon diverses estimations, un quart à un tiers du total, contre 15 % à 20 % il y a deux ans.

Fait plus grave pour l'OPEP, près de la moitié des transactions, voire plus, seraient effectuées *sur la base* des prix spot, ce qui revient à dire, *comme l'a déclaré M. Paul Frankel*, consultant, lors d'un séminaire organisé à Paris les 25 et 26 juin par le centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières, que le marché spot est devenu le marché *« directeur des prix »*. La généralisation des rabais pratiqués par les pays producteurs en est, en soi, la meilleure preuve.

Le nouveau brut de référence n'est plus saoudien

Second signe caractéristique : le brut de référence n'est plus, comme il l'a été pendant vingt ans, l'« Arabian light » saoudien, mais un pétrole britannique, le « brent », qualité la plus échangée sur le marché libre, et qui fait l'objet d'une véritable bourse.

Troisième facteur d'inquiétude pour l'OPEP : l'impact croissant du marché des produits raffinés, dont le volume a lui aussi beaucoup augmenté depuis deux ans, représentant actuellement près du cinquième des échanges globaux. Les cours des produits, sans cesse tirés à la baisse par la surcapacité énorme de l'industrie mondiale du raffinage, ont un impact direct sur les prix du brut. De plus en plus, les opérateurs retiennent comme indicateur la valeur en *net back* des bruts, c'est-à-dire le prix théorique de ceux-ci recalculé à partir des cours des produits, et comparé aux prix officiel. Si le *net back* est négatif, ce qui signifie que toute compagnie achetant au cours officiel perd de l'argent, les acheteurs préfèrent acquérir directement des produits et délaissent les bruts, ce qui a pour effet de tirer vers le bas le prix d'achat réel de ces derniers.

Cette situation va être encore aggravée par l'arrivée *massive sur* le marché au cours des années à venir des produits sortant des nouvelles raffineries installées dans le Golfe, notamment en Arabie Saoudite. Selon une étude récente de la banque Indosuez, la capacité de raffinage des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de 167 millions de tonnes actuellement (à comparer à un total mondial de 3,1 milliards de tonnes, utilisé à 60 %), devrait être portée à 205,3 millions de tonnes en 1985 et à 259,6 millions de tonnes en 1990, donnant à ces pays un surplus exportable de 67 millions de tonnes en 1990 (dont 34 à 39 % pour la seule Arabie Saoudite), soit plus de deux fois les exportations actuelles (25 *millions* de tonnes). Comment les nouveaux raffineurs pourront-ils écouler ces *quantités, sans* définitivement casser un marché déjà saturé, ce qui se retournerait contre eux ?

Enfin, dernier facteur de perturbation : l'écart croissant entre la grille officielle des différentiels de l'OPEP et la réalité du marché. Les raffineurs, en développant notamment leurs capacités de cracking, ont acquis depuis quelques années une très grande souplesse et peuvent désormais quasiment produire des produits légers à partir de n'importe quelle qualité de brut, même le plus « lourd ».

Des différentiels théoriques

Résultat, sur le marché libre, les écarts de prix entre les différentes qualités se sont écrasés au point de devenir dans certains cas presque inexistants. La grille des prix officiels de l'OPEP – les « différentiels » – qui reflète les différences de qualité traditionnellement jugées décisives, ne correspond plus à rien. Paradoxe : ce sont désormais les pays producteurs de brut lourd qui bénéficient d'une sorte de prime de qualité, dans la mesure où ils n'ont aucun mal à écouler leurs produits à un niveau voisin, voire supérieur, au cours officiel, tandis que les producteurs de brut léger, de meilleure qualité (Nigeria, Algérie, Libye, Grande-Bretagne), sont contraints, pour trouver acquéreur, d'offrir des rabais.

La nécessité pour l'OPEP d'aborder les problèmes *« de fond »* est donc aujourd'hui devenue une urgence. *« Ça devient incontrôlable »*, assure un négociant. De fait, la situation devient de plus en plus dangereuse pour les pays membres, qui ne pourront *indéfiniment maintenir*, même en façade, une structure de prix officiels par trop éloignée de la réalité du marché. De l'ensemble des points à régler, le plus crucial demeure sans nul doute l'attitude des pays non membres.

La seule arme

La mission de M. Yamani, chargé par l'Organisation de conduire une délégation chargée de visiter pendant l'été *« le plus grand nombre possible »* de ces pays pour les convaincre de s'associer aux efforts de l'OPEP, est donc vitale. Comment peut-elle aboutir à ses fins ? Bien que directement intéressé par le maintien des prix du brut, aucun producteur n'a avantage à se fier à l'OPEP aussi longtemps que celle-ci joue son rôle et accepte seule de se sacrifier en réduisant sa production pour équilibrer le marché. La seule *arme de l'OPEP est donc la terreur*. On l'a bien vu l'an passé : seule la menace réelle d'un effondrement en cascade des prix, délibérément provoqué par l'Arabie Saoudite, est parvenue à infléchir le comportement des autres producteurs.

Mais, mis à part le Mexique, qui *a depuis lors décidé de calquer* sa conduite sur celle des pays de l'OPEP en réduisant sa production, les autres pays concurrents, comme la Grande-Bretagne, la Norvège, l'URSS ou l'Egypte se sont contentés de respecter une certaine prudence au niveau des prix, en *maintenant un cours officiel* cohérent avec celui de l'OPEP pour la Grande-Bretagne, ou en s'abstenant comme l'URSS ou l'Egypte de réajuster systématiquement leurs prix de vente en fonction de l'évolution du marché libre.

Pour aller au-delà et arracher une collaboration plus efficace, notamment au niveau de la production, l'OPEP devra-t-elle une fois encore inspirer la frayeur en laissant glisser les cours ? Ce faisant, elle risque bien entendu de devoir réduire ses propres prix officiels – on parle déjà, dans les milieux pétroliers, d'un nouveau prix de 27, voire 25 dollars le baril ! – sans pouvoir espérer un grand impact sur la consommation. Car, on l'a vu depuis un an, cette baisse des cours risquerait non seulement d'être atténuée par les cours élevés du dollar, qui gonflent la facture des pays européens, *mais aussi de renforcer la tentation* des gouvernements des pays consommateurs d'augmenter la taxation des produits – en France, la part des taxes dans le prix de l'essence dépasse désormais 50 % !

Reste que, du fait de la reprise de la consommation attendue l'an prochain, la « purge » pour les pays de l'OPEP pourrait être de courte durée, un gonflement même léger de la demande leur donnant, à condition qu'il ne bénéficie pas aux seuls *producteurs hors OPEP*, un peu plus de jeu pour tenter de reprendre la maîtrise du marché. Interrogé sur l'attitude probable de la Grande-Bretagne vis-à-vis des initiatives diplomatiques décidées par l'OPEP, le ministre koweïtien du pétrole déclarait le 12 juillet : *« Laissons les prix tomber, et nous verrons qui est le plus grand perdant... »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Une tonne de pétrole brut équivaut environ à 7,3 barils.

IL Y A QUARANTE ANS
LES ACCORDS DE BRETTON-WOODS

Un discret anniversaire

ON ne commémore – et c'est bien normal – que les entreprises heureuses, dans le sens étymologique du terme, c'est-à-dire celles qui ont eu le bonheur de réussir. Tel était le cas, au début du mois dernier, pour le débarquement sur les côtes de Normandie, qui devait conduire les armées alliées à la victoire. Et s'il arrive qu'on célèbre l'anniversaire d'un événement malheureux, comme on vient de le faire en Allemagne pour l'attentat manqué contre Hitler du 20 juillet 1944, c'est parce qu'il s'agit d'un acte courageux, et de grande valeur symbolique.

Sur un tout autre registre, qui *n'a rien à voir avec les faits héroïques* de la guerre, on peut se demander s'il convient ou non de fêter le quarantième anniversaire de la signature des accords de Bretton-Woods destinés à servir de cadre juridique et institutionnel à la reconstruction d'un système monétaire international (pratiquement détruit par la grande dépression des années 30) une fois le conflit terminé. La question revient à s'interroger sur le point de savoir si l'expérience qui en est résultée a été globalement un succès ou un échec.

C'est un fait que les cent quarante-six pays membres du *Fonds monétaire international* (FMI) et de la Banque mondiale n'ont pas éprouvé le besoin de rappeler, par quelque cérémonie officielle de grande ampleur, la *conférence qui s'était tenue*, du 1er au 21 juillet 1944, à Bretton-Woods, petite localité du New-Hampshire. C'est pourtant à l'occasion de cette réunion, *dominée par l'élégante et* prestigieuse figure de John Maynard Keynes, chef de la délégation britannique, et de son homologue américain, Harry Dexter White *(la France était représentée* par Pierre Mendès France), que fut prise la décision de créer ces deux grandes organisations, depuis lors dirigée la première par un Européen – aujourd'hui le Français Jacques de Larosière – et la seconde par un Américain – aujourd'hui Alden Clausen.

Mais il est vrai que l'imposant système de taux de change fixe, reposant sur un dollar lié à *l'or*, dont le FMI devait être le gardien, n'aura été pleinement en vigueur que pendant un relativement court espace de temps, dont il ne faut pas faire *remonter* le commencement avant le 1er janvier 1959, date à partir de laquelle toutes les monnaies des pays industrialisés, et pas seulement le dollar, *sont redevenues librement* convertibles, au moins pour les non-résidents.

Il n'aura duré que onze à douze ans. Son effondrement a eu lieu entre 1971 et 1973 avec l'abandon de la parité or de la devise américaine et le flottement généralisé. Cependant, *cette période aura été* particulièrement remarquable : c'est elle qui a vu la création du Marché commun et l'essor décisif des échanges internationaux *(marqué par le succès du « Kennedy Round »)*, deux choses qui auraient été tout à fait impossibles sans le rétablissement préalable de la convertibilité externe des devises (en vertu de laquelle un exportateur allemand qui a gagné des francs peut les convertir à sa guise en n'importe quelle autre monnaie).

Que Bretton-Woods n'ait été capable d'instituer ni un ordre durable ni la stabilité, c'est un *fait avéré, symbolisé* par le fait que le pays qui a continué de connaître la monnaie la plus sûre, la Suisse, n'a *jamais* adhéré au FMI. Mais il reste que *la débâcle du début des années 70*, suivie par des troubles incessants, n'a pas remis en cause l'acquis essentiel. Les grandes monnaies sont restées *librement convertibles entre* elles, même si c'est désormais à un taux incertain et soumis à de grandes variations, comme l'atteste la hausse actuelle du dollar.

PAUL FABRA.

PLUS FACILE A PRODUIRE QU'A VENDRE

Le fer mauritanien de la deuxième génération

« LA SNIM est une société nationale gérée par des Mauritaniens dans l'intérêt des Mauritaniens. » « Unissons nos efforts pour bâtir une nation prospère. » « La SNIM développe une technologie de pointe entièrement supervisée par elle. » « Vive la coopération arabo-africaine ! »

La ville de Zouérate, ce 12 juillet, est en liesse. Les slogans de fierté nationale flottent au vent du désert, déroulés entre deux lampadaires ou placardés sur des panneaux de bois de chaque côté de la route de l'aéroport.

Mais qui est donc cette SNIM, objet de tant de louanges ? La Société nationale industrielle et minière de Mauritanie, créée en 1972, pour remplacer la MIFERMA (française), et qui a la haute main sur l'exploitation et *l'exportation des minerais* (essentiellement le fer) de Mauritanie. Des minerais qui – avec la pêche – constituent la principale ressource de cette république islamique qui par ailleurs éprouve des difficultés considérables (aggravées par les *dégâts de la sécheresse*) pour sortir du sous-développement.

A Zouérate, ville artificielle de quelque *30 000* habitants et centre minier de Mauritanie, la SNIM est omniprésente et fait la loi. C'est elle qui construit les bâtiments, goudronne les routes, dispense les soins, distribue les salaires, fait marcher le commerce local, exécute les forages pour trouver de l'eau (les douches de l'hôtel ne fonctionnent que trois fois par jour), organise les approvisionnements en produits alimentaires et *en fuel*, fabrique l'électricité, assure les transports, décide des festivités lorsqu'il faut marquer d'une pierre blanche *un événement* exceptionnel.

Ce 12 juillet était, justement, un jour exceptionnel. Le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haïdalla, accompagné de nombreuses personnalités politiques, militaires, diplomatiques, bancaires, et de marabouts en costume d'apparat, a inauguré les nouvelles installations industrielles pour traiter le minerai de fer des Guelbs. Ce gisement, situé à quelque 30 kilomètres au nord de Zouérate, doit prendre, dans *l'esprit de* la SNIM, le relais des mines très riches de la Kédia exploitées depuis vingt-deux ans, *mais qui seront épuisées d'ici à* une dizaine d'années. *« Le relais de la Kédia est assuré par les Guelbs »*, *« les Guelbs, un autre jalon du développement national »*, proclament les slogans.

« La mise en exploitation des Guelbs est la réalisation économique la plus importante qu'a jamais connue notre pays depuis son indépendance [1960], *je dirai même depuis qu'il existe »*, n'hésite pas à déclarer l'administrateur directeur général de la SNIM, M. Baba Ould Sidi Abdallah.

Importante sans aucun doute. Le fer, c'est la principale richesse de la Mauritanie. Mais les gisements de la Kédia, qui contiennent 65 % de fer, c'est-à-dire une teneur exceptionnelle, n'en ont effectivement plus que pour quelques années. Découpée, *tailladée, creusée par des entonnoirs* immenses de 1 kilomètre de long et de 500 mètres de profondeur où les camions-bennes de 80 tonnes ressemblent à des fourmis jaunes, la Kédia devait passer la main. Par bonheur, à 30 kilomètres de là à peine, les géologues ont découvert les atouts des Guelbs, des montagnes de minerai qui émergent du désert. Les estimations portent sur *des réserves de plus de 400 millions* de tonnes. Mais...

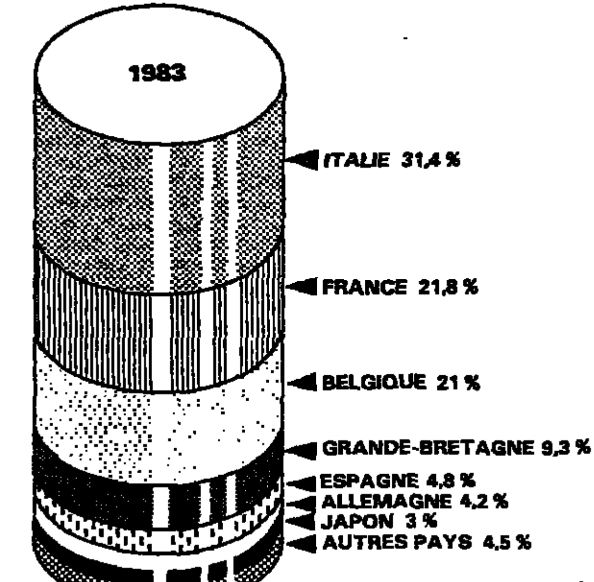
Mais les Guelbs ne sont pas de la même qualité que la Kédia. Une teneur de 35 % à 42 % au mieux. Il fallait donc concevoir une vaste installation d'enrichissement pour obtenir, avant exportation, un minerai concentré comparable à celui que la Mauritanie a livré jusqu'à maintenant. Les acheteurs européens ou *japonais n'auraient pas accepté un* fer au rabais, et la Mauritanie, face aux géants du minerai de fer que sont le Brésil, le Canada, les États-Unis, le Venezuela, l'Australie, la Suède, ne pouvait accepter de voir se ternir sa réputation parmi les « grands ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 14.)

ITALIE, FRANCE ET BELGIQUE SONT LES PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Les exportations de minerai de fer (en %)



L'échec le plus grave de la politique anti-chômage concerne les jeunes

La lutte contre le chômage, qui affecte *particulièrement* (mais pas seulement) les jeunes, restera une des priorités pour le nouveau gouvernement de M. Laurent Fabius.

***Différentes* études sur 1982 et 1983 montrent que le traitement social, s'il a évité un certain nombre de chômeurs, n'a pas empêché la montée du chômage.**

M. Fabius va donc devoir engager de nouveaux moyens pour tenter d'enrayer cette progression. Les derniers chiffres publiés – indiquant qu'à la fin du mois de juin on comp*tait* 2 147 700 demandeurs d'emploi en données brutes et 2 324 600 en données corrigées, soit une hausse de 14 % sur un an – attestent en effet le *bien-fondé* de la prévision de l'INSEE qui situe le nombre de chômeurs à 2 500 000 à la fin de 1984.

Trois études sur la situation de l'emploi en 1982 et en 1983

A quoi servent les dépenses pour l'emploi ? Deux documents officiels, *les Comptes de l'emploi 1980-1982*, et le *Bilan de l'emploi 1983*, rendus publics le 28 juin par le ministère de l'emploi, permettent de répondre à cette question, de même qu'un article de M. Olivier Marchand publié dans *Economie et Statistique* (n° 166 – *mai* 1984), la revue de l'INSEE.

LA politique « active » pour l'emploi a coûté cher à l'Etat dont les dépenses à ce titre n'ont pas cessé de croître. Bien que se rapportant à une période relative*ment lointaine, le rapport des Comptes de l'emploi 1980-1982* fournit d'intéressantes précisions pour comprendre ce qui s'est passé depuis lors. Il s'agit du deuxième document de ce type à être publié ; le premier était consacré à la période *1973-1980. En francs courants*, les dépenses pour l'emploi – toutes mesures confondues – s'élevaient à 64,7 milliards de francs en 1980, à 90,3 milliards en 1981 et à *117,2 milliards en* 1982. La progression a été plus rapide que celles du produit intérieur brut et du budget. Il en a été de même en 1983, selon les premières indications.

Au-delà du chiffre global, *on* voit mieux comment a évolué la politique de l'emploi du gouvernement puisque, en 1982, les dépenses de l'emploi se sont réparties *grosso modo*, en trois masses inégales. Il y a eu, d'abord, l'indemnisation du chômage proprement dit qui a nécessité 48,526 milliards de francs, soit 41,4 % des sommes engagées, et qui, *en* raison même de son importance croissante, a justifié l'entrée en vigueur du décret *du* 24 *novembre* 1982, restrictif, puis l'accord entre les partenaires sociaux divisant l'UNEDIC en deux régimes différents, institués le 1er avril 1984. Viennent *ensuite* les *dépenses* occasionnées par la formation professionnelle, et notamment les mesures en faveur des jeunes, qui ont représenté 24 % du total, et dont il faut noter *qu'elles ont peu évolué* entre 1980 et 1982.

L'effort s'est finalement surtout porté *sur* le troisième volet de la politique de l'emploi, à savoir l'incita*tion au retrait d'activité, ou encore* aux départs en préretraite à cinquante-cinq ans, qui ont caractérisé 1982, et plus encore 1983, avant d'être limités pratiquement aux *seules conventions* FNE *en* 1984. 23,4413 milliards de francs ont été consacrés à cette action en 1982, soit 23,4 % des dépenses totales, contre 17,884 en 1981 et 10,966 en 1980.

Cette politique s'est poursuivie en *1983. Elle aurait permis d'éviter* 228 000 chômeurs, est-il indiqué dans le *Bilan de l'emploi 1983* qui en attribue d'abord le mérite au *« succès des préretraites »*, également reconnu par M. Olivier Marchand dans *Economie et Statistique*. Cela aura permis d'endiguer la conséquence de deux phénomènes importants, soulignés de part et d'autre.

Il est établi que le nombre des emplois a diminué de 190 000 en 1983 – *« la plus mauvaise année de ce point de vue depuis vingt-cinq ans »*, note M. Marchand – en raison de la baisse d'effectifs enregistrée dans l'industrie *(206 000 emplois)*, qui n'a pas été compensée par l'habituelle progression des activités tertiaires (60 000 emplois en plus, seulement) ni corrigée par le volume d'embauches du secteur public, comme en 1982.

La croissance « spontanée » enrayée

Parallèlement, et c'est le deuxième phénomène, les ressources de main-d'œuvre ont continué d'augmenter de 250 000 personnes environ, *selon le Bilan de l'emploi*, et de 215 000 selon l'INSEE, l'évolution démographique entraînant une progression de la population active déjà forte les années précédentes (280 000 *en* 1982, 290 000 en 1981). L'augmentation devrait se ralentir pour n'être plus que de 170 000 en 1985 et moins encore dans les années suivantes.

Selon le *Bilan de l'emploi*, la croissance *« spontanée »* du chômage aurait dû être en définitive de 317 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, si diverses mesures n'étaient intervenues *qui* ont ramené l'augmentation des ressources de main-d'œuvre à 144 000, et qui ont aidé à créer de nombreux emplois.

Toutes ces actions en faveur de l'emploi n'ont pourtant pas eu le même impact. Ainsi, les éléments de *« politique active de l'emploi »* qui *regroupent* la création d'emplois publics, les aides aux chômeurs créateurs d'entreprises ou la réduction du temps de travail, ne sont crédités que de 44 500 chômeurs de moins. La politique de formation professionnelle et d'insertion des jeunes, réactivée à partir de mai 1983 à l'occasion d'une table ronde à Matignon – mais sans grand succès jusqu'à présent puisqu'il a fallu le geste de M. Mauroy, le 13 juin 1984, pour redonner quelque espoir sur ce point – fait également piètre figure. Certes, *on évalue* à 80 000 – les stagiaires – son intervention sur la réduction des ressources de main-d'œuvre mais on lui attribue seulement 39 000 chômeurs de moins. Encore ceux-ci sont-ils dus, pour 37 000 d'entre eux, au maintien dans le système *de formation initiale et* donc dans l'Education nationale, tandis que 2 000 auraient été obtenus par les stages de seize à dix-huit ans et que les stages de dix-huit à vingt et un ans organisés par M. Marcel Rigout, ex-ministre de la formation professionnelle, *ne semblent* pas avoir eu de succès, pas plus du reste que les contrats emploi-formation de M. Ralite, le ministre de l'emploi du précédent gouvernement.

Dans toute la panoplie des dispositions de lutte contre le chômage, la palme de l'efficacité revient donc sans conteste à la politique d'incitation au retrait d'activité qui englobe toutes *les catégories de préretraite*. Au total, elle aura permis de diminuer de 200 000 personnes les ressources de main-d'œuvre pour tous ceux qui ne sont plus reconnus *comme actifs et évité* 143 500 chômeurs, les meilleurs résultats étant obtenus par les contrats de solidarité préretraite à cinquante-cinq ans, qui, avec 95 500 chômeurs de moins, *ont provoqué* un véritable raz de marée dont l'effet ne pourra être renouvelé en 1984.

Ces chiffres se trouvent corroborés par l'analyse de M. Marchand qui évalue à 700 000 le nombre des préretraités à la fin de 1983 et souligne que les mesures prises *« ont enrayé l'accroissement des ressources en main-d'œuvre »*.

Toutefois, cette politique, si elle a stabilisé le chômage pendant les trois premiers trimestres de 1983, n'a *pas empêché qu'il recommence* à augmenter, à un rythme accru, au quatrième trimestre. Elle n'a pu en définitive cacher l'état de délabrement du marché du travail qui a *éclaté au grand jour* depuis le début de l'année 1984. Bien des facteurs, soulignés tant par l'INSEE que par le bilan de l'emploi le laissaient prévoir, l'un évoquant un *« simple répit dans la divergence entre demande et offre »* et l'autre parlant d'*« indices de fragilité »*.

Dans *Economie et statistique*, M. Marchand note par exemple que les effectifs salariés décroissent fortement dans les grosses entreprises, *qu'elles soient industrielles* ou qu'elles appartiennent au secteur tertiaire et qu'on assiste là à un retournement de tendance en faveur des petites unités. Dans le même temps, tandis que les mesures en faveur de la réduction du temps de travail *n'ont pas de succès*, le chômage partiel augmente rapidement avec un nombre de journées indemnisées en progression constante. Les contrats d'intérim diminuent, et cela depuis 1980 en raison de la baisse d'activité économique tout autant que des ordonnances *limitant le* recours au travail temporaire prises en 1982, qui auraient cependant eu pour effet de favoriser une concentration des entreprises de travail *temporaire, et, par conséquent*, d'assainir la profession.

Surtout, on assiste à une aggravation de la précarité de l'emploi, sous la forme d'une plus grande « flexibilité » du marché dont les jeunes seraient les premières victimes. On considère que sur les 6 millions de personnes qui en *1983* ont changé d'emploi – une rotation extrêmement forte tout de même – 400 000 ont pris des postes à temps partiel, et 2,6 millions ont conclu des contrats *de travail à durée déterminée. 68 %* de ces salariés ont moins de vingt-cinq ans.

A cette absence de stabilité dans l'emploi pour les jeunes, s'ajoute enfin un autre élément qui a marqué *l'année 1983, qualifiée d'année de « transition »* pour l'indemnisation du chômage. Le décret du 24 novembre 1982, qui a réduit les durées et les taux d'allocations, a connu son plein *effet sur toute l'année 1983. Il* a certes rapporté dix milliards d'économies qui ont évité le naufrage des finances de l'UNEDIC, avant le dispositif mis en place le 1er avril dernier, *mais il a aussi entraîné l'exclu*sion du système de 230 000 chômeurs inscrits à l'ANPE. Une enquête partielle, menée sur ces personnes *« qui ont été radiées plus précocement que prévu »*, n'a guère donné de résultat. On ne sait toujours pas ce qu'elles sont au juste devenues. Tout au plus peut-on certifier que 20 % d'entre elles, soit *40 000 à 50 000 au mieux, sont* sorties des listes de l'ANPE à cette occasion, en considérant sans doute que, en l'absence d'indemnités, elles n'avaient plus de raison de se considérer *comme* chômeurs. Quant aux autres, elles se seraient réinscrites.

ALAIN LEBAUBE.

Les statistiques de l'OCDE

DEPUIS 1980, et plus particulièrement depuis la publication, en *septembre* 1983, de son premier document intitulé *Perspectives de l'emploi*, l'OCDE attire l'attention sur la gravité du chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Dans *ses* dernières observations économiques, rendues publiques le *21 juin*, l'OCDE présente un tableau *(voir ci-dessous)* qui indique l'ampleur du phénomène, inquiétant à tous égards. Que, dans les sept principaux pays de l'OCDE, le chômage *des moins de vingt-quatre ans ait atteint* 16,7 % des actifs de cette classe d'âge, soit *9,2* millions de personnes, montre bien que la crise économique frappe en priorité ceux qui *entrent* dans la *vie* active, puisque, par comparaison, les demandeurs d'emploi pour les mêmes pays représentent 8,2 % de la population active.

Cependant, au-delà de cette constatation, les chiffres doivent être maniés avec prudence. Les statistiques, en effet, ne recouvrent pas les mêmes réalités selon les pays. Ainsi, tandis que le Canada ne fait pas figurer ses conscrits parmi la population active, la France y intègre les soldats du contingent. Parallèlement, l'Allemagne, du fait de son système dual qui assure la formation en alternance de tous les jeunes ou presque à l'issue de la *scolarité*, tient en réserve ses apprentis.

En outre, les dates de référence de ces taux de chômage parmi les jeunes varient selon les habitudes nationales. *La* France retient le mois de mars de chaque année, l'Allemagne le mois de septembre et la Grande-Bretagne le *mois de juillet*, alors même que les époques de sortie de *scolarité* ont une influence sur le niveau de chômage constaté, lui-même étant soumis à des variations saisonnières.

Reste que la France dans ce tableau comparatif fait pâle figure avec 21 % des moins de vingt-quatre ans au chômage en 1983, surtout si *l'on observe que les moins de vingt*-cinq ans ont représenté 44,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi répertoriés à la même époque.

A contrario, ces chiffres révèlent aussi que l'essentiel de l'effort des pouvoirs publics pour une politique de l'emploi a porté, depuis plus de deux ans, sur les salariés âgés avec les préretraités et les cessations anticipées d'activité.

A. Le.

Sauf aux Etats-Unis, le chômage des jeunes augmente
(en % de la population active âgée de vingt-quatre ans ou plus)

	1982	1983	1984 (Estimations)	1985 (Prévisions)
Etats-Unis	17	16,4	13	12,5
Japon	4,4	4,5	4,7	4,7
Allemagne	9,6	10,8	10,2	9,5
France	20,2	21	24,7	28,5
Grande-Bretagne	23,1	23,2	23,7	23,5
Italie	29,7	32	33,7	35,2
Canada	18,7	19,9	19	18,2
Les « Sept »	16,6	16,7	15,5	15,5

(Source : OCDE.)

L'effet limité des stages de formation

LE gouvernement réussira-t-il à mettre en stage de for*mation 725 000 jeunes*, objectif initialement fixé par *M. Mauroy* pour la campagne 1984-1985 ? Rien n'est moins sûr. Après s'être assigné un objectif de 850 000 jeunes en formation pour la campagne 1983-1984 (*le Monde* du 30 novembre 1983), le prédécesseur *de M. Fabius ne tablait plus*, le 13 juin, que sur 510 000 stages à la fin 1984 en y incluant, déjà, les 100 000 premières places de stage promises par le CNPF.

Compte tenu de la complexité et de l'enchevêtrement des *actions de formation mises en* place, il devient pratiquement impossible de s'y retrouver dans les éléments statistiques officiels qui devraient permettre de dresser un bilan. Alors que les derniers chiffres communiqués par le ministère de l'emploi (*le Monde* du 17 mai) faisaient état de la *conclusion* de 63 682 contrats emploi-formation depuis le *1er juillet 1983, ce résultat devait* être rapproché de l'objectif de 200 000 pour l'ensemble de la campagne 1983-1984 comme des 79 170 signés en 1982-1983 ou des 76 252 réalisés en 1982.

Or, tout récemment, dans une interview au *Monde* (le 5 mai), M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle, avait comptabilisé ces mêmes contrats *emploi-formation pour* 240 000, au total, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, et annonçait que, globalement, 612 000 Jeunes avaient bénéfi*cié du dispositif gouvernemental* au 1er février 1984 (sans inclure les 350 000 jeunes apprentis). Selon un autre décompte qui vient d'être rendu public par le *ministère* de la formation professionnelle, réactualisé au 31 avril 1984, ces 612 000 jeunes seraient devenus 631 455 et se ré*partiraient de la façon suivante* : 60 000 jeunes qui ont bénéficié *du plan* « Avenir jeunes » de 1981, 171 441 qui ont suivi un stage réservé aux 16-18 ans, 80 000 un stage pour les 18-21 ans, 48 714 qui ont été ré*orientés* vers le *système scolaire* ou qui ont été embauchés, *22 000 qui* ont participé aux stages « jeunes volontaires » que pilote le secrétariat d'Etat à la jeunesse, 3 500 qui ont suivi des stages de l'AFPA sur des crédit de la formation continue, et, enfin, 240 000 contrats emploi-*formation*.

Il n'est pas possible de démêler la réalité qui disparaît totalement dans un dédale de renseignements et de données *chiffrées*, dont le flou est encore aggravé par le fait que, bien souvent, *des jeunes en formation* sont amenés à suivre plusieurs stages en raison de leur niveau extrêmement faible. Ainsi les 80 441 jeunes de 16 à 18 ans orientés en stage depuis septembre 1983 se répartissent-ils en 5 805 bénéficiaires de stages d'orientation approfondie et en 41 721 bénéficiaires de stages d'insertion, conçus pour rattraper partiellement leur retard scolaire, contre 32 537 bénéficiaires des stages qualifiants qui peu*vent espérer recevoir un début* de formation professionnelle proprement dite.

A *défaut* d'y voir clair, donc, on retiendra que, selon le bilan *de l'emploi 1983*, *rendu public le* 28 juin par le ministère de l'emploi, l'effet de la politique de formation des jeunes sur l'évolution de l'emploi est évalué à *39 000 chômeurs de moins*. *Une* incidence bien faible...

A. Le.

Le fer mauritanien de la deuxième génération

(Suite de la page 13.)

Ainsi, douze ans après sa création, la SNIM se lance dans une deuxième étape du développement *minier*, mais fait aussi un pari où ne manquent pas les aléas. Sans doute bénéficie-t-elle d'atouts et d'équipements déjà en grande partie amortis : la voie ferrée de 650 kilomètres *entre* Zouérate et Nouadhibou, sur laquelle circulent deux fois par jour des trains de *18 000* tonnes tirés par trois ou quatre locomotives (américaines ou françaises) à *45 km/h* ; le train le plus lourd du monde et aussi le plus long avec ses deux cents wagons, *dont* un pour les passagers. On n'aura besoin de prolonger la voie que de 25 kilomètres pour atteindre les Guelbs. Atouts aussi que cette infrastructure urbaine de *Zouérate* (même si la ville, avec ses chèvres qui se nourrissent des résidus jonchant le sol, ressemble plus à un camp qu'à une cité, la deuxième pourtant du pays), les laboratoires et l'usine-pilote, un personnel qualifié, une maîtrise techno*logique qui s'affirme*, une situation financière de la SNIM convenable jusqu'à ces dernières années (si l'on excepte des tensions sur la trésorerie) et une gestion qui ne craint pas de recourir à l'austérité lorsque la conjoncture l'impose.

Atouts et aléas. Car l'état de santé du marché du minerai de fer, à l'image de la sidérurgie, ne laisse pas d'inquiéter les producteurs. Les prix – 17 dollars environ par tonne versés à la SNIM – ont chuté de 10 % en 1983 et devraient connaître une même baisse cette année. Les aciéries européennes réduisent leurs capacités de production et, même si elles ont signé des contrats à long terme avec la Mauritanie, elles renégocient chaque année les prix dont la référence mondiale est donnée par les négociations entre acheteurs allemands et vendeurs brésiliens.

La SNIM n'a exporté que 7,4 millions de tonnes en 1983, au lieu de 7,65 l'année précédente, mais espère atteindre 9 à 10 millions de tonnes cette année, ce qui resterait toutefois bien en deçà de la capacité de production des mines, estimée à 15 millions de tonnes actuellement.

« Pour que nos comptes soient bénéficiaires, il faut au moins atteindre 8 à 8,5 millions de tonnes », précise M. Baba. C'est à cette condition que la SNIM pourra *continuer à jouer le rôle de locomo*tive économique du pays : 6 000 salariés, le deuxième employeur du pays après la fonction publique, 40 % de la masse salariale nationale, le *plus important poste* d'exportation, avec les produits de la pêche, 7,7 milliards d'ouguiyas (1) d'investissements en 1982 et 5,3 en 1983.

Handicap aussi : les caractéristiques géologiques du minerai de la seconde génération. Il est magnétique et *siliceux, ce qui* implique, outre les opérations de concassage, des traitements par broyage, criblage et séparation par aimants pour aboutir à des concentrés qui seront *exportés. De plus, à cause du climat* désertique et donc du manque d'eau, il a fallu inventer des techniques de traitement à sec et par ventilation. Pour l'instant, l'usine n'est qu'un échafaudage de poutrelles, de bandes transporteuses, de broyeurs gigantesques noyés dans un océan de poussière qui *ferait pousser* des hauts cris aux écologistes les plus modérés. Mais on assure que, dans quelques mois, lorsque seront commercialisées les premières tonnes de *minerai des Guelbs, tout* fonctionnera parfaitement.

La prudence est donc de mise, et les dirigeants mauritaniens le savent *mieux que quiconque*, même si M. Baba affirme : *« Le produit des Guelbs se vendra sans difficultés ; la plupart de nos clients en ont déjà réservé des cargaisons. »*

S'il est vrai que les Japonais, après examen minutieux des échantillons, ont passé commande de trois cargaisons de 90 000 tonnes, les importateurs européens – Français et Belges notamment – restent circonspects. *« En aucun cas, les minerais des Guelbs ne pourront être considérés comme un produit de substitution à ceux de la Kédia. Ce sont des qualités de minerai très différentes. Il faut que nous fassions des essais avant de prendre des engagements fermes »*, dit un ingénieur d'un grand groupe sidérurgique français.

Prudence d'autant plus nécessaire que la Mauritanie n'est pas seule sur le marché. Les ambitions du Brésil, pour ne parler que de ce pays, sont considérables. Dans un an sera mise en exploitation au cœur de l'Amazonie la mine de Carajas, la plus grande du monde, qui aura exigé un investissement (y *compris* la voie ferrée pour l'évacuation du minerai jusqu'au littoral) de 3,5 milliards de dollars.

Solidarité arabo-africaine

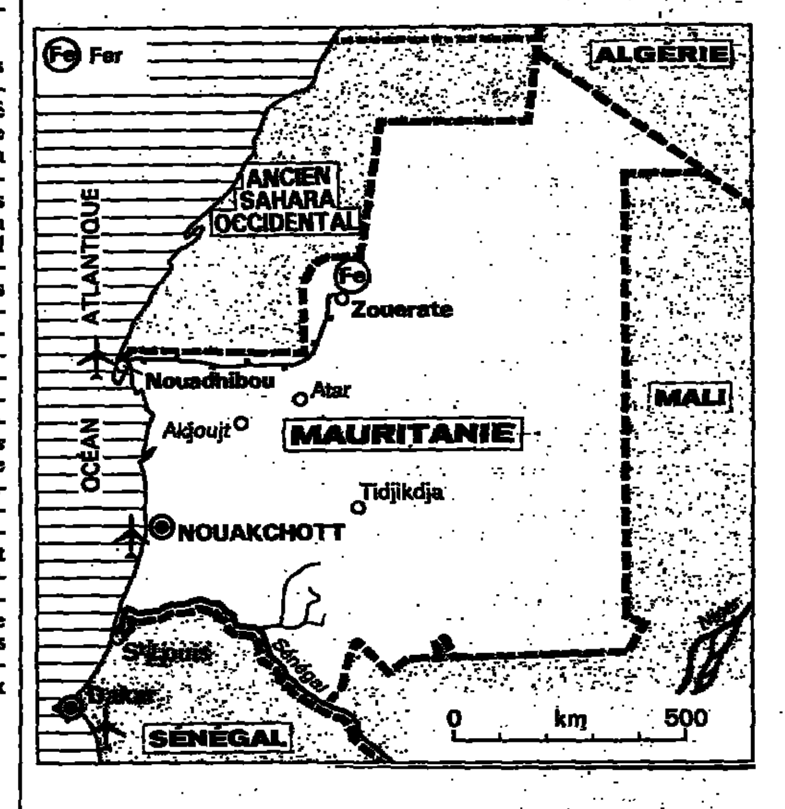
La facture de la mine des Guelbs est dix fois moindre – 330 millions de dollars (2), – mais en tout état de cause les seules finances mauritaniennes *n'auraient pas pu l'assumer*. C'est pourquoi l'opération, qui est en même temps un acte de foi économique et une « première » technologique, constitue aussi l'illustration d'une concrète solidarité financière arabo-africaine entre les Etats pétroliers du Golfe et ceux d'Afrique du Nord ou sahélienne, démunis et désargentés.

Si la Banque *mondiale* a prêté 60 millions de dollars, la Banque européenne d'investissement 25 millions de dollars, la Caisse centrale de coopération économique 30 millions de dollars, l'Arabie Saoudite, le Koweït et Abou-Dhabi ont fait des efforts très significatifs. Les firmes de nombreux pays font flotter leur bannière sur les Guelbs, et parmi elles *les entreprises* et banques françaises (Fives-Cail-Babcock, Solmer, Dodin, SPIE-Batignolles, Paribas, SOFRESID, Buzzichelli notamment) se taillent la part du *lion. Mais* Krupp a *réalisé les* bandes transporteuses, les Italiens une partie de la centrale électrique, les Canadiens les concasseurs, les Coréens du Sud les bâtiments.

Les fastes de l'inauguration des Guelbs sont à peine estompés que la SNIM nourrit déjà d'autres projets. On prospecte ici et là *pour mettre en* évidence des gisements d'uranium. Mais surtout on fonde un grand espoir sur des réserves de phosphates (120 à 150 millions de tonnes) mises en évidence dans le sud du pays par un consortium *regroupant* la *SNIM*, le *BRGM* français et un bureau d'études roumain. Des firmes de divers pays viennent d'être sollicitées par la SNIM pour faire des propositions d'exploitation et de construction d'une usine de 2 millions de tonnes de capacité annuelle. Mais comme pour le fer, il faudra en appeler, pour que l'idée devienne réalité, aux bailleurs de fonds car l'économie de la Mauritanie dépend largement des apports de capitaux extérieurs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 1 FF = 7,65 ouguiyas.
(2) En baisse de 120 millions de dollars courants par rapport aux estimations initiales de la Banque mondiale en 1979.



Le Monde

sports

L'ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Laurent Fignon : un routier de précision

Laurent Fignon a gagné, dimanche 22 juillet, devant Bernard Hinault et Greg Lemond, le 71e Tour de France, dont la dernière étape, Pantin - Paris - Champs-Elysées par les côtes de la vallée de Chevreuse, est revenue au champion de Belgique Vanderarden.

La deuxième victoire consécutive de Laurent Fignon dans le Tour de France confirme l'épanouissement d'un routier hors du commun dont l'évolution constitue pour tous les observateurs un sujet d'étonnement. En l'espace de trois saisons, le jeune coureur parisien est devenu une vedette et surtout un champion accompli affirmant sa supériorité dans tous les secteurs de la compétition.

Il avait fallu sept ans à Louis Bobet, auquel on l'a parfois comparé, pour parvenir à un tel résultat. Ni Jacques Anquetil, ni Eddy Merckx n'ont eu une progression aussi rapide. Fignon n'offrait pas, à l'origine, les caractéristiques d'un surdoué du vélo — ses performances chez les amateurs furent relativement modestes, — mais aujourd'hui il semble parti pour dominer le sport cycliste pendant une longue période, car il n'a pas encore vingt-quatre ans et possède une parfaite maîtrise de son art.

Cyrille Guimard, qui le dirige depuis ses débuts, attribue sa réussite à une préparation méthodique et à une ambition *raisonnable*, le nouveau chef de file du cyclisme français ayant évalué ses possibilités et défini ses objectifs avec précision. On avait mesuré le degré de sa forme à l'occasion du Tour d'Italie qu'il aurait déjà dû gagner. Cependant, c'est dans le Tour de France qu'il vient de révéler la véritable dimension de son talent. En 1983, l'abandon de Pascal Simon, victime d'une chute alors qu'il portait le maillot jaune, avait laissé planer un doute sur la signification de son premier succès. Cette fois, sa victoire est sans équivoque. Il a distancé le deuxième, Bernard Hinault, de plus de dix minutes.

TÉLÉGRAMMES DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

M. François Mitterrand, président de la République, a adressé, dimanche 22 juillet, des télégrammes de félicitations au vainqueur du Tour de France, Laurent Fignon, et au second de l'épreuve, Bernard Hinault. Voici le texte de ces télégrammes :

A Laurent Fignon : *« Je vous félicite pour votre belle victoire qui fait honneur au sport et donne un grand exemple de talent et de maîtrise de soi. »*

A Bernard Hinault : *« Je vous félicite pour votre talent et votre ténacité, qui ont animé la grande compétition sportive qui s'achève et qui annoncent de nouvelles victoires. »*

Une ère nouvelle

En cédant le pouvoir à son cadet de six ans, le Breton a découvert la popularité, laquelle atténuera l'amertume d'une défaite au demeurant fort honorable. Moins efficace que par le passé, notamment en montagne, l'ancien champion du monde a fait preuve d'un courage apprécié par le public, et il a lutté jusqu'au bout. Samedi, dans l'étape contre la montre Villié - Morgon - Villefranche-sur-Saône (51 kilomètres), à l'issue de laquelle Fignon a battu Kelly de cinq centièmes de seconde (l'équivalent de 60 centimètres), il n'a perdu que trente-six secondes en dépit d'une crevaison et il a aussi repoussé l'assaut de l'Américain Greg Lemond, qui le menaçait directement au classement général.

Après trois semaines d'une course meurtrière, Hinault peut dresser un bilan positif de sa rentrée dans une épreuve qu'il avait gagnée à quatre reprises. Cela précisé, le Tour 1983 est entré dans une ère nouvelle. Il faudra désormais compter avec les coureurs colombiens — dont Luis Herrera, vainqueur à l'Alpe-d'Huez, — qui seront redoutables lorsqu'ils auront acquis le métier suffisant, et les jeunes Français, parmi lesquels Vincent Barteau, Pascal Jules, Frédéric Vichot et Yvon Madiot.

Enfin, pour la première fois, un coureur des Etats-Unis, Greg Lemond, accède au podium. Et c'est une Américaine, Mary Nanne Martin, qui remporte le premier tour féminin, tandis que sa compatriote, Connie Carpenter, domine le Tour du Colorado. Le cyclisme est un sport dont la mutation s'accentue à un rythme accéléré, et son avenir se jouera probablement sur le nouveau continent.

JACQUES AUGENDRE.

[Né le 12 août 1960 à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), Laurent Fignon s'affirma sans attendre en gagnant le Critérium international 1982 pour ses débuts chez les professionnels. La même année, il échouait dans le Grand Prix d'automne, à la suite d'un accident mécanique, alors qu'il était seul en tête à proximité de l'arrivée. Vainqueur des deux Tours de France auxquels il a participé, en 1983 et 1984, le leader du groupe Renault est devenu cette année champion de France, après avoir pris la deuxième place du Tour d'Italie, derrière Francesco Moser.]

PROPOS D'UN SUIVEUR

Le camp est levé !

Voilà, c'est fini. Hymne américain pour Mary-Nanne Martin, vainqueur d'un premier Tour féminin et qui déjà songe à revenir l'an prochain, *Marseillaise* pour Laurent Fignon, vainqueur du Tour masculin. Parés de tricolore, enfumés de poussière, les Champs-Elysées ont offert la dernière fête aux trente-cinq filles et aux cent vingt-quatre rescapés de leurs milliers de kilomètres. M. Laurent Fabius, nouveau premier ministre, a complimenté l'autre Laurent, félicité les uns et les autres. Les spécialistes retiendront que cette dernière étape a été gagnée chez les filles par Connie Meyer, championne de Hollande, et chez les hommes par le sprinter belge Eric Vanderaerden, devant Pasca' Jules, Franck Hoste et Bernard Hinault sans que cela change rien à un ordre général acquis depuis plusieurs jours. A la foule beaujolaise de samedi, dans un décor de vignobles, avait succédé, de Pantin à l'Arc de Triomphe, celle des banlieues parisiennes et d'une vallée de Chevreuse où l'on en connaît un bout sur le vélo.

La fièvre est tombée. On a replié les banderoles, embarqué dans ses fourgons tout ce qui constituait l'énorme intendance de cette armada de trois semaines, depuis les centaines de vélos de rechange, leurs milliers de roues et de boyaux, jusqu'à ce qu'il restait des vingt-cinq mille bidons, sans parler des pancartes de fléchage et des tonnes de barrières métalliques. L'ost de MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan a levé en bon ordre le désordre de son dernier bivouac en sachant déjà qu'en 1985 le départ sera donné quelque part en Bretagne.

C'est désormais le temps de la décompression. Et il reste au suiveur, comme au militaire retour de campagne, à réapprendre la vie ordinaire, à se défaire des habitudes prises. Ivre d'histoires de Tour, il ne sait plus très bien où il en est. Ce grand cirque, il l'a trouvé tout à la fois horripilant et exaltant, harassant et passionnant, strict dans la discipline et fraternel dans le compagnonnage. Il a la tête farcie de toutes les rengaines d'une « pub » dont il n'a jamais su, même au bout de trois semaines, exactement les mérites de « qui ou de quoi » elle célébrait. En récompense de ce supplice quotidien, il a pu mesurer la passion des hommes pour lesquels un Tour de France est un but dans la vie, quelle que soit la place à laquelle ils le finiront. Il a vu à l'heure des sprints que le peloton bout comme un chaudron, sans avoir pu percer les secrets jalousement gardés de tout ce qui en réalité peut s'y mitonner. Il a cotoyé la peine des uns et l'allégresse des autres dans l'effort montagnard qui défigure les premiers comme les derniers. Ces fortes saveurs sont autant de bons points.

A l'ombre des géants

Sans pub, il est vrai qu'il n'y a plus de Tour de France, mais sans coureurs non plus. Depuis longtemps, l'entreprise vit de cette complémentarité. Les nostalgiques, comme les puristes, n'y changeront rien. La CGT elle-même l'a compris. Naguère, pour dire non aux licenciements, ses adhérents barraient les routes. Aujourd'hui, *la Vie ouvrière* est dans la caravane publicitaire, très officiellement, comme s'y trouve le comité d'entreprise de SACILOR, avec sa sono qui diffuse la bonne parole.

Le public, lui, aussi mystérieux que le peloton et qui mériterait une étude sociale, s'en accommode, même s'il est clair qu'en tout point du parcours ce sera toujours le moment où paraît la course qui le mettra en transes. Le reste, les heures d'attente ou d'impatience, relève seulement de la partie de campagne ou de la journée exceptionnelle de cyclotourisme, car les pratiquants se montrent de plus en plus nombreux dans cette foule bigarrée, heureux de pouvoir se dire qu'ils se sont hissés à un sommet de col où passait le Tour. Dans quel autre sport peut-on ainsi exercer ses petits talents personnels dans la proximité des géants et sur leur terrain même ?

Le suiveur a moins de chance. Pour lui, s'il aime ça, il serait vraiment temps maintenant, après avoir entrevu — et encore si peu — pédaler les autres, de *refaire enfin du vélo !*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

XXIIIe JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

C'est reparti comme... en 32

En 1932, la principale préoccupation du jeune Tom, enfant noir d'une ville de 1,2 million d'habitants, était sans doute de trouver un moyen de se faufiler dans le Memorial Coliseum pour regarder les dixièmes Jeux olympiques.

En lisant les reportages sur les préparatifs américains pour les Jeux d'Anvers en 1920, le président d'une association qui voulait faire revivre les vieilles festivités espagnoles en Californie, William May Garland, n'avait eu de cesse, en effet, que le CIO ait attribué les Jeux à la cité champignon de l'Ouest. Pendant que les studios de cinéma sortaient de terre à Hollywood, et que des palmiers étaient plantés le long des avenues de Beverly Hills, le remuant William Garland avait fait émettre un emprunt de 1 million de dollars, obtenu une subvention municipale de 1,5 million de dollars et drainé suffisamment de capitaux privés pour faire porter la capacité du Memorial Coliseum, construit en 1923, de 75000 à 105000 places, aménager un stade équestre de 10000 places au Riviera Country Club, édifier des stands de tir à l'Elysian Park, ériger un stade cycliste de 85000 places à Pasadena, aménager un bassin d'aviron à Long Beach et construire un auditorium de 10000 places.

L'Amérique était, elle, plongée dans la crise depuis le « vendredi noir » de Wall Street, d'octobre 1929, et 15 millions de chômeurs erraient à travers les Etats de l'Union, à la recherche d'une hypothétique embauche. John Steinbeck, lui-même sans travail, vivait au quotidien ce qu'il allait raconter un peu plus tard dans *les Raisins de la colère*. Franklin D. Roosevelt faisait campagne pour le *News Deal*, qui allait lui permettre de succéder à Edgar Hoover à la Maison Blanche, en novembre 1932. En Allemagne, Adolf Hitler venait d'être battu aux élections présidentielles par le vieux maréchal Hindenburg, mais le chef du Parti nazi allait bientôt être nommé chancelier. La France, qui avait dû liquider ses dettes de guerre après la conférence de Genève, feignait encore d'ignorer la crise. Le président Paul Doumer venait de tomber sous les balles d'un dément, mais les Français se passionnaient pour les exploits sportifs : les aviateurs Mermoz, Coste et Bellonte, Maryse Bastié franchissaient les océans et les cordillères ; les « mousquetaires » gagnaient pour la sixième et (dernière) fois le challenge-round de la Coupe Davis, etc.

Dix médailles d'or

C'était dans cette ambiance que quatre-vingts athlètes français conduits par Charles Denis et une vingtaine de dirigeants s'étaient embarqués le 4 juillet à bord du paquebot *La-Fayette* pour une traversée de sept jours. Il fallait encore cinq jours et cinq nuits dans le *Pacific Express* pour rallier Los Angeles par la voie ferrée. Au terme de seize jours de voyage, ils pouvaient s'installer dans le premier véritable village olympique fait de 550 pavillons de deux pièces de style colonial espagnol, équipés — luxe inouï pour l'époque — de salles de bains. L'ordre et la sécurité y étaient assurés dans le plus pur style Far-West, par trois cents policiers déguisés en cow-boys.

Le 30 juillet 1932, *« pantalon blanc, veste bleue, canotier à ruban tricolore »*, la délégation française, qui portait pour la première fois une tenue officielle, défilait *« les pieds maltraités par d'étroites chaussures blanches à bouts bruns »*, (1) pour une cérémonie d'inauguration à grand spectacle : 150 chanteurs et 300 musiciens faisaient éclater le *Star Sprangled Banner* quand apparaissait à la tribune d'honneur Charles Curtis, vice-président des Etats-Unis. Par crainte d'incidents, les organisateurs avaient pris le soin d'intercaler la délégation britannique entre les Français et les Allemands.

C'était à peu près le seul couac de cette cérémonie fastueuse où 1503 athlètes de 40 nations étaient représentés. En dépit des frais élevés de déplacement, la modicité des *dépenses d'hébergement* (2 dollars par athlète et par jour) avait permis à presque toutes les nations représentées quatre ans plus tôt à Amsterdam (quarante-six) de faire le voyage. La Bulgarie, l'Egypte et la Turquie avaient renoncé, mais la Chine et la Colombie apparaissaient pour la première fois. Le soir même de cette cérémonie, les sportifs français allaient se distinguer en recevant la première médaille d'or attribuée pendant les Jeux : elle revenait à l'haltérophile poids plume Raymond Suvigny. Les leveurs de fonte nationaux allaient encore s'illustrer avec les victoires de René Duverger (léger) et Louis Hostin (mi-lourd). Un avoué, premier prix de violon, allait ensuite gagner le titre des légers en lutte libre. En cyclisme, Louis Chaillot et Maurice Perrin emportaient le tandem. En sports équestres, les cavaliers du cadre noir de Saumur, Lesage sur *Taine*, Jousseaume sur *Sorelta* et Marion sur *Limon*, s'imposaient individuellement et collectivement en dressage. L'escrimeur Cattiau, avec Boudoux, Lemoine, Gardère et Bougnol d'une part, Piot, Buchard, Schmetz, Jourdan et Tainturier d'autre part, devenait une fois de plus champion au fleuret et à l'épée par équipe. En yachting, Jacques Lebrun était premier en Racer-monotype. Au total, dix médailles d'or pour les Français.

Discrètement politiques

C'était un journaliste pas tout à fait comme les autres qui rapportait ces événements aux lecteurs français dans les colonnes de *l'Intransigeant* : Jules Ladoumègue (2). Détenteur de six records du monde en demi-fond, il avait été disqualifié pour professionnalisme, tout comme un autre géant de la course à pied, le Finlandais Pavo Nurmi. Les remous provoqués par ces deux affaires allaient contraindre le président du CIO, le comte belge Baillet-Latour, à renoncer à son projet d'ouvrir les Jeux à tous les sportifs, quel que soit leur statut. C'était une occasion manquée pour longtemps.

Des tribunes du Coliseum, « Julot » devait assister la mort dans l'âme à la victoire sur 1 500 mètres de l'Italien Beccali, qu'il avait toujours surclassé. Ces Jeux étaient pourtant d'un niveau très relevé en athlétisme : neuf records mondiaux masculins et onze féminins allaient tomber. Les plus époustouflants devaient être ceux de l'Américain William Carr, qui bouclait le 400 mètres en 46 secondes 2/10, soit 2/10 de moins que le précédent record, et de sa compatriote Mildred « Babe » Didrickson, qui gagnait 3 médailles d'or en établissant de nouveaux records sur 80 mètres haie, au javelot et au saut en hauteur.

Dans le même temps, l'athlétisme prenait, à Los Angeles, son visage contemporain. Chaque nation ne pouvait plus aligner que trois concurrents par discipline au lieu de quatre jusqu'aux Jeux précédents. La firme Western Electric proposait un système de chronométrage au 1/100 de seconde couplé avec une « photo finish ». Les trois premiers recevaient leur médaille sur un podium. 1932 marquait également le début des grands sprinters noirs, avec les duels d'Eddie Tolan et Ralph Metcalfe sur 100 mètres et 200 mètres, qui préfiguraient l'avènement de Jesse Owens, quadruple champion olympique et recordman du monde quatre ans plus tard à Berlin. On mettait également le doigt pour la première fois sur les interférences entre les questions génétiques et les résultats sportifs. La Polonaise Stanislawa Walasiewicz, qui allait devenir citoyenne américaine après la guerre sous le nom de Stella Walsh et concourir jusqu'en 1951 à l'âge de quarante ans, remportait la médaille d'or du 100 mètres. A sa mort, en décembre 1980, une autopsie devait révéler qu'elle était une « mosaïque » (*le Monde* du 14 février 1981), c'est-à-dire qu'elle souffrait d'une anomalie chromosomique et qu'elle n'était ni de sexe féminin ni de sexe masculin.

Les Jeux prenaient bien, à Los Angeles, leur configuration moderne. La politique n'y avait pas encore la place écrasante qu'elle allait prendre à Berlin en 1936. Mais, si elle était discrète, elle n'en était pas moins perceptible dans la résonance que devait avoir, sur l'impérialisme nippon naissant, le succès des nageurs de l'Empire du Soleil Levant.

Dix ans avant que n'éclate la guerre du Pacifique, on n'en tirait pas pourtant de leçons particulières à Los Angeles, où les organisateurs des Jeux avaient atteint leur but : la ville avait bénéficié d'une excellente publicité.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Jean Taris in *Olympica*, de Monique Berlioux. Editions Flammarion.

(2) Consulter à ce propos *la Fabuleuse Histoire des Jeux olympiques*, de Robert Parienté et Guy Lagorce. Editions ODIL.

AUTOMOBILISME

MacLaren encore !

L'Autrichien Niki Lauda, sur MacLaren, a gagné, dimanche 22 juillet sur le circuit de Brands Hatch, le Grand Prix de Grande-Bretagne devant le Britannique Derek Warwick, sur Renault, et le Brésilien Ayrton Senna, sur Toleman. Son coéquipier Alain Prost, qui avait effectué jusqu'au 27e tour un véritable cavalier seul, a dû abandonner au 38e tour, victime d'une défaillance du sélecteur de la boîte de vitesses.

Entre-temps, la course avait été arrêtée à la suite de l'accident dont a été victime le Britannique Jonathan Palmer.

Niki Lauda et le Brésilien Nelson Piquet, champion du monde en titre, étaient alors les seuls à pouvoir prétendre à la première place. L'Autrichien sut habilement maintenir la faible avance de 1 à 2 secondes qu'il avait prise sur le Brésilien. Ce dernier fut contraint, à quatre tours de la fin de l'épreuve, de ralentir, victime d'un moteur turbo-compressé défaillant. Et tandis que les monoplaces d'Elio De Angelis (Lotus), de Patrick Tambay (Renault) et d'Andrea De Cesaris (Ligier) enduraient le même mal, Ricardo Patrese (Alfa-Romeo) tombait en panne d'essence.

La première séance d'essais du Grand Prix de Grande-Bretagne avait été marquée par l'accident du pilote vénézuélien Johnny Ceccoto (sur Toleman). La monoplace est sortie de la piste dans une courbe rapide et s'est écrasée contre les grillages de protection. Johnny Ceccoto, âgé de 28 ans, a été hospitalisé avec de graves blessures aux deux chevilles.

Cet accident, qui survient deux semaines après celui dont a été victime à Dallas (Texas) le Britannique David Brundle, rappelle ceux de Jean-Pierre Jabouille (1980 à Montréal) et de Didier Pironi (1982 à Hockenheim, en RFA). Il pose de nouveau le problème de la fragilité de la structure avant des monoplaces de formule 1. Quand la Fédération internationale du sport automobile (FISA) imposera-t-elle aux constructeurs des mesures qui protégeront mieux les jambes des pilotes ?

RESULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE GRANDE-BRETAGNE DE FORMULE 1

Classement. — 1. Niki Lauda (Aut. ; McLaren) les 71 tours (298,626 kilomètres) en 1 h 29 mn 18 s (moyenne : 200,206 km/h) ; 2. Derek Warwick (G.-B. ; Renault), à 42 s ; 3. Ayrton Senna (Bré. ; Toleman), a 1 mn 3 s ; 4. Elio de Angelis (Ita ; Lotus), à un tour ; 5. Michele Alboreto (Ita. ; Ferrari), à un tour.

Classement général provisoire. — 1. Alain Prost (Fra.), 34,5 pts ; 2. Niki Lauda (Aut.), 33 pts ; 3. Elio de Angelis (Ita.), 26,5 pts ; 4. René Arnoux (Fra.), 23,5 pts ; 5. Keke Rosberg (Fin.) 20 pts.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Vingt-deuxième étape

VILLIÉ MORGON-VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

Contre la montre

1. Laurent Fignon (Fr.), les 51 kilomètres en 1 h 7 mn 19 s 21/100, (*Moyenne* : 45,456 km/h) ; 2. Sean Kelly (Irl.), en 1 h 7 mn 19 s 26/100; 3. Bernard Hinault (Fr.), 1 h 7 mn 55 s ; 4. Greg Lemond (E-U), 1 h 8 mn ; 5. Phil Anderson (Aus.), 1 h 8 mn 43 s.

Vingt-troisième étape

PANTIN-PARIS

1. Erik Vanderaerden (Bel.-Panasonic), les 196,5 kilomètres en 5 h 23 ms 37 s, (Moyenne : 36,431 km/h) ; 2. Pascal Jules (Fr.), 5 h 23 mn 37 s ; 3. Franck Hoste (Bel.) ; 4. Bernard Hinault (Fr.) ; 5. Sean Kelly (Irl.).

Classement général final. — 1. Laurent Fignon (Fr.), 112 h 03 mn 40 s ; 2. Bernard Hinault (Fr.) à 10 mn 32 s ; 3. Greg Lemond (E-U) à 11 mn 46 s ; 4. Robert Millar (G-B) à 14 mn 42 s ; 5. Sean Kelly (Irl.) à 16 mn 35 s ; 6. Angel Arroyo (Esp.) à 19 mn 22 s ; 7. Pascal Simon (21 mn 17 s ; 8. Pedro Munoz (Esp.) à 26 mn 17 s ; 9. Claude Criquelon (Bel.) à 29 mn 12 s ; 10. Phil Anderson (Aus.) à 29 mn 16 s.

TOUR DE FRANCE FEMININ

Dix-septième étape

VILLIÉ-MORGON-VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

1. Mieke Havik (P-B), les 51,6 kilomètres en 1 h 22 mn 4 s (moyenne : 37,725 km/h; 2. Connie Meser (P-B), 1 h 22 mn 59 s; 3. Valérie Simonnet (Fr.), 1 h 22 mn 59 s; 4. Jolanta Goral (E-U), 1 h 22 mn 59 s; 5. Helene Hage (P-B), 1 h 22 mn 59 s.

Dix-huitième étape

CHAVILLE-PARIS

1. Connie Meyer (P-B), les 67,300 kilomètres en 1 h 40 mn 30 s, avec bonification, 1 h 40 mn 15 s (moyenne : 40,179 km/h) ; 2. Marie-France Poterau (Fr. « A »), 1 h 40 mn 30, avec bonification, 1 h 40 mn 20 s; 3. Chantal Diaz (Fr. « B »), 1 h 40 mn 30 s, avec bonification, 1 h 40 mn 25 s; 4. Mieke Havik (P-B), 1 h 41 mn 3 s; 5. Petra de Bruin (P-B), 1 h 41 mn 3 s.

Classement général final. — 1. Mary-Nanne Martin (E-U), 29 h 39 mn 2 s; 2. Helena Hage (P-B), 29 h 42 mn 19 s; 3. Debra Schunway (E-U), 29 h 50 mn 53 s; 4. Valérie Simonnet (Fr. « A »), 29 h 51 mn 15 s; 5. Corinne Lutz (Fr. « A »), 29 h 52 mn 24 s; 6. Betty Wise-Steffan (E-U), 29 h 52 mn 49 s; 7. Claire Greenwood (G-B), 29 h 53 mn 46 s; 8. Marilyn Wells (Can.), 29 h 54 mn 22 s; 9. Chantal Broca (Fr. « A »), 29 h 57 mn 7 s; 10. Annie Rebière (Fr. « B »), 29 h 57 mn 26 s.

Tennis

TOURNOI DE STUTTGART

Le français Henri Leconte a gagné, dimanche 22 juillet, le tournoi de Stuttgart (RFA), comptant pour le grand prix et doté de 75 000 dollars, en battant l'américain Gene Mayer, 7-6, 6-0, 1-6, 6-1.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chercheur fermentation micro-organismes

elf bio recherches

Centre de recherche Toulouse *Labège - Elf Bio Recherches*, filiale Elf Aquitaine et Sanofi, spécialisée en biotechnologies, installe à Toulouse Labège son nouveau centre de recherches, renforce ses équipes et recrute un chercheur en fermentation micro-organismes. Dans le cadre du département pilote développement, il sera chargé de projets impliquant le scale-up et l'optimisation de procédés de fermentation. La personne que nous recherchons doit avoir une formation en génie biochimique (UTC, INSAT, ENSIC, ENSIA ou équivalent), impliquant de bonnes notions en microbiologie et une excellente connaissance de la technologie des fermenteurs et des systèmes de contrôle en ligne informatisés. Une à deux années d'expérience industrielle seraient un atout supplémentaire. Pour ce poste, écrire à M. FABRE en précisant la référence B/T2010M.

MEMBRE DE SYNTEC



71 bis, Allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



(Fusion CNEXO / ISTPM)
Recherche pour son service
« Applications de la Télédétection »

UN INGENIEUR FORMATION GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

Il sera chargé au sein d'une équipe pluridisciplinaire :

— *de la mise au point de systèmes d'information* à base d'images spatiales et de données de terrain dans le domaine de la gestion du *milieu marin (aide à la grande pêche*, aménagement du littoral...).

— de l'élaboration de nouveaux produits dérivés des images.

Quelques années d'expérience, en traitement *informatique de données et d'images numériques*, indispensables.

Lieu de travail : BREST.

Envoyer C.V. au Service du Personnel
IFREMER
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

LOGISTA, SSII 8 ans d'expérience, 250 collaborateurs, implantée à Paris, Lille, Lyon, Strasbourg, recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

Informaticiens ou non

- Vous êtes ingénieurs issus d'une grande école : Centrale, ESE, Sup Aéro, INSA...
- Vous désirez orienter votre carrière vers l'informatique.
- Vous souhaitez travailler dans les domaines de la Télématique, de l'Informatique technique ou de gestion.

Date d'entrée 17 septembre 1984.

Nous répondrons rapidement à toutes les candidatures comprenant C.V., photo et prétentions, adressées à *Hervé Captier*

LOGISTA 30 quai De Dion Bouton 92806 Puteaux. Tél. : (1) 776.41.00.

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Crédit Agricole

EVREUX

50.000 H.

En Normandie, à la fois proche de PARIS, de ROUEN, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Eure recherche, dans le cadre de son développement

DIRECTEUR D'AGENCE *HF*

pour EVREUX - CENTRE

- *Formation supérieure (Ecole de Commerce, Sciences Eco...)*
- Formation technique bancaire (BP, Techniques d'Animation et Communication)
- *Expérience banque de dépôts, 5 ans minimum, de préférence à un* poste de responsabilités en Agence.
- Ayant le goût du contact, saura animer et gérer une équipe motivée.
- *Réussir dans ce secteur urbanisé et concurrencé, c'est s'offrir de* sérieuses évolutions de carrière pour un RESPONSABLE, candidat à la mobilité au sein du Groupe CREDIT AGRICOLE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Monsieur le Chef du *Département du Personnel*, CRCAM de l'Eure - B.P. 422 - 27004 EVREUX Cédex

pmp

une carrière dans le bon sens

DIRECTEUR D'USINE

INGÉNIEUR CENTRALE
A.M. - ENSIA
GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

LE DIRECTEUR D'UNE DE SES USINES

(150 personnes)

Poste important évolutif. Directement attaché à la DIRECTION GÉNÉRALE
Conviendrait à INGÉNIEUR
Grande Ecole. 35 ans minimum
Ayant déjà expérience opérationnelle en milieu industriel et ayant exercé des RESPONSABILITÉS.

La connaissance *du secteur* AGRO-ALIMENTAIRE serait appréciée.

Le choix sera dicté par la personnalité du candidat. Sa motivation, ses qualités d'animateur, de gestionnaire. Sa *capacité à :*

- Optimiser la production, motiver et animer le personnel ;
- Assurer la *maintenance* et le développement du matériel ;
- S'adapter à la mise en service de techniques nouvelles.

LIEU DE TRAVAIL : GRANDE BANLIEUE OUEST DE PARIS.

La rémunération sera fonction de la valeur du candidat. *Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions* à M. R. GOUPIL B.P. 8, 78250 MEULAN.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES Bruxelles

organise un concours en vue de la constitution d'une réserve de *recrutement d'*

ADMINISTRATEURS

(m/f)

(Fonctions de conception, d'étude, de contrôle ou de gestion)

☐ Etudes universitaires complètes sanctionnées par un diplôme (ou *posséder une expérience professionnelle d'un niveau équivalent*), de préférence dans un des domaines suivants: économique, juridique, politique, social ou technique de direction et de gestion: ☐ une *expérience professionnelle appropriée sera particulièrement appréciée:* ☐ être né après le 31 décembre 1952; ☐ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes.

Traitement mensuel net FF12.500 , majoré, le cas échéant, de l'indemnité *de dépaysement (16 % du traitement de base) des allocations de foyer*, familiales, etc.

Lieu de travail: Bruxelles.

Pour le texte de l'avis de concours ainsi que le formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire au moyen d'une carte postale avant le 22 août 1984 au: *Service du Recrutement, Secrétariat Général du* Conseil, rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles (Belgique).

Date limite de renvoi des actes de candidature: 18 septembre 1984.



INTERGRAPH

Filiale de INTERGRAPH CORPORATION,
leader mondial en CAO en progression de 60 % annuellement
recherche pour PARIS

un Directeur régional des opérations administratives

pour développer ses activités sur

L'EUROPE DU SUD

En relation directe avec le Directeur pour l'Europe du Sud vous serez responsable *de tous les problèmes financiers, comptables, administratifs de la région y compris* le personnel, la gestion des contrats et les problèmes juridiques.

Vous aurez également un rôle de consultation de la part de la Maison-Mère pour l'Europe.

Les candidats devront avoir une expérience d'au moins 10 ans dans des secteurs de haute technologie *et principalement dans le domaine informatique.*

Une pratique de l'anglais courante ainsi que des connaissances de comptabilité américaine sont nécessaires.

Toutes les candidatures adressées à : Jean-Guillaume GAILLARD
Intergraph France
« Les Mercuriales » 40, rue Jean-Jaurès - 93170 BAGNOLET
seront traitées avec la plus grande discrétion.

Région SUD-OUEST

Une entreprise régionale de 400 MF de C.A. recherche son

DIRECTEUR DES ACHATS

Ayant une bonne expérience de la fonction, il sera capable de diriger les services d'approvisionnement, de gérer économiquement les stocks, de penser les stratégies d'achat et de négocier.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. précis s / réf. MA à
ARGUVENTE
18, rue Berthollet 75005 PARIS.
Réponse rapide et discrétion assurées.

MADAGASCAR

Centre de Formation en Comptabilité

Etablissement Public à gestion privatisée crée en juillet 1982 sous la tutelle du Ministère chargé auprès de la Présidence de la République Malgache des Finances et de l'Economie recherche un

Enseignant en sciences de la gestion

Diplômé d'une grande école française HEC, ESSEC, Paris Dauphine... vous avez déjà de préférence une expérience de l'enseignement des sciences de la *gestion dans un* établissement français de haut niveau.

Nous vous proposons d'assurer une mission similaire dans notre Centre de Formation en Comptabilité à Antananarivo pour une durée minimale de 18 mois.

Notre établissement a été créé suite à un accord entre le Gouvernement Malgache et la Banque Mondiale et est géré par un cabinet conseil Québécois CEGIR.

Nous vous remercions de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) en joignant un certificat de nationalité française et la photocopie des diplômes obtenus. Gérard Ducharme, CEGIR, 2 Complexe Desjardins, Bureau 2301, C.P. 160 Montréal H5B 1B3 Québec, Canada.

Les entretiens auront lieu à Paris à la fin août.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 555-91-82

UNION NATIONALE
DE SYNDICATS PATRONAUX
recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *HF*

Région Bourgogne—Franche-Comté (Basé à Dijon)

POSTE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET DE CONTACTS EXTERIEURS

Qualités requises: *expression écrite et orale* de qualité, aisance dans les contacts, esprit d'organisation et d'initiative, mobilité.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à UNICEM - Service du Personnel - 3, rue Alfred Roll 75849 Paris Cedex 17 — NE PAS TELEPHONER.

Important groupe industriel indien

recherche
pour nouvelle activité de production et d'embouteillage de vins dans l'État de Maharashtra

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Le candidat d'environ 30 ans, devra avoir de bonnes connaissances en vinification et embouteillage et surtout une grande exp. dans la mise en œuvre des matériels et leur maintenance. Homme de terrain, il devra avoir le sens des contacts et une grde disponibilité. Connaissance de l'anglais impérative.

Logement assuré.

Salaire fonction de l'expérience.

Adr. dossier de candidature, lettre man. (avec prét.), c.v., ph. sous n° *T 088.920 M*
Régie-Presse
7, rue de Monttessuy, Paris-8e.

SIÈGE SOCIAL EN SUISSE

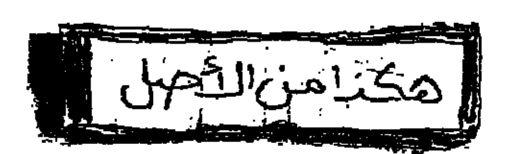
recherche
pour ses filiales africaines

SON DÉLÉGUÉ

Résidant en Europe,
il effectuera de fréquents voyages en Afrique pour contrôler leur gestion et leur administration.

Ce poste de haut niveau requiert un homme 35-50 ans, parfaitement bilingue français-anglais.

Adr. c.v. + lettre man. + ph. ss n° 8.206
le Monde Pub.,
service annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.



	Le ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM IBM IBM IBM IBM

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE PRÈS DE NICE

RECHERCHE

Pour le développement de produits de télécommunication (Contrôleurs de communication, Convertisseurs de signaux, réseaux)

DES JEUNES INGÉNIEURS TELECOM

• (X, E.C.P., MINES, ENST, ESE), débutants ou ayant une courte expérience.

• Ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise. Ils impliquent des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Les personnalités de valeur pourront accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau au sein de la Compagnie IBM.

Envoyez candidature détaillée et C.V. à : Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM FRANCE - 06610 LA GAUDE.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM



l'un des plus importants établissements de cartes de crédit en France.

Nous cherchons notre

RESPONSABLE DU SERVICE CONTENTIEUX

poste situé à Bordeaux

Directement rattaché à la Direction, vous gérerez le service contentieux (30 personnes, 15.000 dossiers, 500 officiers ministériels), que vous ferez évoluer en développant des méthodes modernes performantes.

De formation supérieure commerciale et/ou juridique, vous aurez obligatoirement une expérience acquise dans un service contentieux de crédit (si possible crédit à la consommation).

Fortement motivé pour exercer ces fonctions et pour évoluer à la COFINOGA, vous aurez prouvé vos capacités à **animer une équipe**, à être créatif, à communiquer.

Nous vous remercions d'écrire rapidement sous référence 383/1 à A.L. CONSEIL, 102 Bld Malesherbes 75017 - PARIS que nous avons chargé *de cette mission de recrutement et qui vous garantit discrétion et réponse.*

AL conseil

INDUSTRIES CHIMIQUES GRANDE EXPORTATION

Notre client est une importante entreprise à vocation internationale implantée industriellement en Belgique et en France, s'orientant vers la grande exportation. Elle fait partie des leaders mondiaux dans son secteur d'activité *et commercialise ses produits dans de très nombreux pays européens.*

Dans le cadre de l'extension de ses marchés, elle recherche un

INDUSTRIAL SALES-AREA MANAGER

France et grande exportation

Fonction: au sein du département marketing, vous agissez en étroite collaboration avec la direction commerciale, prenez la responsabilité des ventes en France (réseau existant) et développez également celles-ci au niveau des pays ou régions tels que l'Extrême et le Moyen-Orient, l'Afrique, les pays de l'Est, etc.
Le développement se fera soit par des contrats de vente directe soit par la constitution de réseaux de revendeurs régionaux.

Cette fonction comprend des actions spécifiques au plan négociation et suivi d'offres, identification et traitement de solutions à caractère technique, avec l'assistance des laboratoires d'application et de recherche de l'entreprise.

Profil: ☐ *âge: de 30 à 40 ans environ;* ☐ *qualités de vendeur complétées par la maîtrise des techniques modernes de gestion commerciale;* ☐ pratique courante du français et de l'anglais; ☐ expérience: plusieurs années dans la vente de produits chimiques aux industries, idéalement vers la grande exportation ou désireux de l'acquérir; ☐ de préférence diplômé d'école supérieure ou universitaire - orientation: chimie industrielle; ☐ faire preuve de capacités et de réussite en matière de vente et d'organisation d'actions commerciales similaires; ☐ être disposé à voyager 30 p.c. de son temps; ☐ être domicilié ou prêt à résider dans la région du nord.

Pour plus d'informations, téléphonez-nous en semaine de 10 à 18h au 19.32.2.649.81.35.

Sinon, écrivez-nous en mentionnant la fonction.

Trust-Human Resources,
rue du Beau Site 21-23,
B-1050 Bruxelles, Belgique.



MAIRIE DE POITIERS
(Vienne)
80.000 habitants
recrute

CONTROLEUR DE GESTION

H. ou F.

Il (elle) sera chargé (e) auprès du secrétaire général des missions suivantes :
- Mise en place et suivi d'un système d'information de gestion et de ses tableaux de bord ;
- *Etude et conseil en matière* de gestion des services et de fonctionnement de l'organi*sation, Audits internes.*

PROFIL :

- Age 30 ans minimum, diplômé d'une grande Ecole d'administration, de gestion ou équivalent (Ecole d'ingénieurs + formation spécifique). Expérience professionnelle dans le domaine du contrôle de gestion souhaitées et notions d'informatique.

QUALITÉS :

- Sens de la communication, aptitude à la négociation, esprit critique et d'innovation.
- Situation statutaire : Contractuel avec possibilité de titularisation ultérieure ou recrutement par voie de mutation ou de détachement. Rémunération de début : 13.000 F net mensuel environ.

Adresser candidature et c.v. *détaillé à :* M. le Maire de la ville de Poitiers, *Hôtel de ville,* 86021 Poitiers Cedex. Téléphone : (16-49) 88-82-07 Postes 1526 ou 1381 av[nt le 10 septembre 1984.

Recherche pour BASTIA
Cadre comptable
niveau *D.E.C.S.* ou *B.T.S. Libre* rapidement pour seconder responsable financ. et comptable. *Expér. minimum exigée 10 ans.* Rémunération départ 10.000 F environ – révisable après essai. *Ticket restaurant. Prime.* Ecr. s/nº 8.208 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société de transformation des métaux
(Région Centre-Est)
recherche

INGÉNIEUR

Expérimenté dans le forgeage des métaux, à chaud, à froid, à mi-chaud, et dans la conception des outillages des petites moyennes et grandes séries, le candidat maîtrise l'automatisation des systèmes et est fortement motivé pour acquérir ou développer la connaissance D.A.O.-C.A.O. Rémunération selon compétences.
Ecr. s/nº 8.209 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

L'Institution Saint-Pierre de Fourmies, 59610, téléphone : (27) 60-34-34 *recherche* pour la rentrée scolaire un professeur en méthodes, techniques informatiques, (classes de 1 H et terminale H. Diplôme souhaité M.I.A.G.E., ingénieur, maîtrise d'informatique.

Organisme de formation région BOURGOGNE

recrute SEPTEMBRE 1984

Une personne chargée prospection, négociation, suivi actions de formation en entreprises : expression, communication, relations humaines. Connaissances des entreprises indispensables.
Env. c.v. dét., ph., *lettre man.,* prét. ss nº 66.911 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Importante Société industrielle filiale groupe Thomson

recherche
pour son établissement de Toulouse

UN (E) CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Il (elle) aura pour fonction :
- De développer la comptabilité analytique ;
- *D'élaborer et suivre les budgets ;*
- De mettre en œuvre de nouvelles procédures ;
- La prise en charge ultérieure de la trésorerie (clients, fournisseurs, banques) et animera une équipe de 5 ou 6 personnes.

Nous souhaitons rencontrer des candidats (es) diplômés (es) d'une Ecole supérieure de commerce ou équivalent (option finances et comptable) possédant une première expérience en milieu industriel ou en cabinet. Ayant des qualités de rigueur.

Prière d'adresser c.v., photo et prétentions sous nº T 066.637 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Nous prions *instamment* nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois internationaux emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer) (et departements d'Outre Mer)

ARABIE SAOUDITE

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT

«Général Contractor» sur des programmes de très haut niveau en Arabie Saoudite offre, à des

INGENIEURS BATIMENT ou à des PROFESSIONNELS CHEVRONNÉS,

de participer à ses réalisations prestigieuses clefs en main en qualité de :

DIRECTEUR DE TRAVAUX

Représentant du groupe, il dirigera sur site un chantier de 30 à 40 000 m² environ, de haut niveau technique (complexe hospitalier, centre administratif) livrable totalement équipé, en délai tendu avec une finition de très haut standing.

Responsable de la qualité, des délais et des prix de revient, il animera jusqu'à 1 500 personnes.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX PRINCIPAL - G.O.

Responsable de l'avancement et des *résultats jusqu'*à la réception provisoire d'un chantier de 30 à 40 000 m² environ, de haut niveau technique (complexe hospitalier, centre administratif) à exécuter dans un délai tendu et avec des finitions de haut standing. Il comprend les travaux propres à l'Entreprise en GENIE CIVIL BATIMENTS et TRAVAUX EXTERIEURS.

INGENIEURS DEBUTANTS

Ils seront intégrés dans une équipe de Direction de travaux où ils *se formeront* aux méthodes de l'Entreprise. Ils assumeront ensuite, en fonction de leurs goûts et aptitudes, des postes à responsabilité sur nos chantiers.

Avantages importants liés à l'expatriation et l'intégralité de la Couverture Sociale Française assurée.

Adresser C.V. détaillé avec photo en précisant sur l'enveloppe la référence D.D./INBAT 784 M, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

KNOLL INTERNATIONAL l'un des leaders du mobilier contemporain de haut de gamme

recherche
pour renforcer son équipe française et assurer son expansion dans son établissement de SAINT-OUEN-L'AUMONE (95), près de Paris

FACTORY ENGINEER

Le/la candidat (e), Ingénieur A.M. ou équivalent, justifiant d'une première expérience, aura pour première mission la prise en charge d'un nouveau produit, du stade prototype au stade de la production industrielle.

Cette première mission débouche ensuite sur la responsabilité de l'ensemble de l'ingénierie de production :
- responsabilité du département des méthodes (postes de travail, temps, équipements) ;
- participation au développement et à l'industrialisation des nouveaux produits ;
- amélioration de la productivité en collaboration avec le *responsable de production ;*
- création et mise à jour des gammes opératoires et nomenclatures ;
- responsabilité du bon fonctionnement des matériels et installations et de leur conformité avec la législation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

Pour ce poste, une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
B. MOREAU-KNOLL INTERNATIONAL FRANCE
B.P. 746. 95004 CERGY.

Une importante société de marketing et de conseil
recherche
dans le cadre du développement
de son activité internationale en télématique

Responsable d'affaires

bilingue au minimum (anglais-français). Il possède une expérience technico-
commerciale de 3 à 4 années dans le secteur informatique et/ou électro-
nique. Il prospecte la clientèle étrangère et suit les affaires induites.
Il assure en France et à l'étranger des présentations devant des auditoires
spécialisés de haut niveau.
Il apporte sa contribution à l'amélioration des produits existants et au
développement de nouveaux produits.
Le poste est basé à Paris.

(réf. CL. A17/P)

Attaché de marketing

débutant ou ayant une première expérience professionnelle.
Bilingue, anglais-français ou espagnol-français.
Il a une formation technique — micro-électronique ou informatique de
préférence — et le goût prononcé des contacts et de la communication.
La connaissance et le suivi permanent du développement de la télématique
en France — mise en œuvre produits — est indispensable.
Il assiste les ingénieurs d'affaires dans leurs activités commerciales inter-
nationales. En particulier, il organise et suit les visites des clients en France.
Il est capable d'assurer des présentations devant des auditoires de spécialistes.
Le poste est basé à Paris et ne prévoit pas de déplacements fréquents.

(réf. CL. A18/P)

Les candidats intéressés par l'un de ces deux postes sont priés d'adresser sous la référence correspondante un dossier comprenant lettre manuscrite, CV, photo, en précisant leurs prétentions à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS
qui transmettra et les assure de sa discrétion.



2 OSCARS A L'EXPORTATION
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX
recherche pour son
CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de Cergy Pontoise

Ingénieurs Système
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Logiciel
Maîtrise Informatique
de haut niveau

Pour tous ces postes, une formation complémentaire en France ou aux Etats-Unis serait appréciée.

Agents Techniques Electroniciens
BTS - DUT

Débutants ou expérimentés
pour études :
- systèmes TELEMATIQUES
- systèmes INFORMATIQUES
- systèmes de NAVIGATION

Adresser CV manuscrit et photo sous réf.200M à
SAGEM
Monsieur le Chef du Personnel
Chaussée Jules César 95523 CERGY PONTOISE CEDEX.

Contrôleur budgétaire et comptable

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES recrute pour son Département Immobilier en développement un Contrôleur Budgétaire et Comptable.

Son profil :
De formation DECS avec des connaissances en informatique, le titulaire du poste devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans des fonctions de type contrôle de gestion au sein d'une entreprise de Bâtiment et TP.

Sa mission :
Il sera chargé du suivi des budgets et des tableaux de bord pour l'ensemble du Département Immobilier du Groupe, ainsi que de la supervision des travaux comptables.

Poste à Paris.

Écrire sous réf. ZL 507 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap
4, rue Massenet 75116 Paris

PARIS OPÉRA

DIRECTRICE
OU DIRECTEUR
JURIDIQUE
220.000 F

Pour groupe dynamique solide. 10 ans d'expérience droit des Stés, droit social.

Ecrire c.v. et dates présence à Paris, SAFECO, 50, Chaussée d'Antin, 75009 Paris.

CABINET D'EXPERTISE ASSURANCES
recherche

JEUNE UNIVERSITAIRE

Formation bâtiment souhaitée. Excelente culture générale et large ouverture d'esprit. Activité en région parisienne.

Adresser lettre manuscrite, C.V., et prétent. à : Cabinet Daniel et J.-Claude FERRAND, 1, av. Foch, bât. Les Châtaigners, 95220 HERBLAY.

Electronique - Micro-électronique
Adjoint directeur technique

Faure Herman, filiale du groupe intertechnique spécialisée dans la débitmétrie, conçoit et réalise des équipements de haute technicité destinés à l'aéronautique. Cette technologie, elle l'a adaptée aux industries, surtout dans les domaines pétrolier, pétrochimique et nucléaire où elle réalise actuellement la moitié de son C.A.

C'est pour étudier et définir en liaison avec le bureau d'études les nouveaux produits nécessaires à l'industrie qu'elle recherche un ingénieur qui sera l'adjoint du directeur technique. Véritable ensemblier, il devra également concevoir l'architecture de systèmes de comptage très complexes. Il confortera l'équipe commerciale sur les propositions demandant une solution technique sophistiquée.

Ingénieur électronicien, si vous avez, depuis une dizaine d'années, acquis une expérience dans le bureau d'études d'une entreprise réalisant des produits similaires ou dans une société d'ingénierie, Faure Herman peut vous offrir une possibilité d'évolution intéressante et rapide. Adressez votre candidature, qui sera examinée en toute confidentialité, aux consultants du Cabinet CLEAS, sous référence 8450 LM.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

INGÉNIEUR AM ou équivalent

GROUPE MULTINATIONAL
secteur de la manutention, recherche son

CHEF DE SERVICE
Électronique, Automatisme

Vous êtes un meneur d'hommes ayant le sens de l'organisation.
Vous êtes motivé pour rentabiliser un centre de profits orienté vers l'après-vente.
Vous aimez la technique et en avez une expérience de 5 ans minimum.
Nous vous proposons de prendre en main une équipe de 50 techniciens S.A.V.
Vous aurez à résoudre certains problèmes techniques posés par un matériel de haute gamme en constante évolution.
Votre activité basée en Région Parisiennne vous amènera à faire de courts déplacements en Province et en Europe.
Merci de prendre contact avec notre Conseil par Tél. 227.88.84 du mercredi 25 au vendredi 27 ou d'envoyer C.V., photo et prétentions à H. LAROQUE 34, rue de Constantinople - 75008 PARIS

bleu

Sté d'études et de réalisations spécialisée dans le DEVELOPPEMENT RURAL des PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT recherche

CHARGE D'ETUDES INFORMATIQUES

30 ans minimum.
Formation supérieure en agriculture ou en gestion-organisation avec spécialisation en informatique (micro).

Experience :
— analyse, conception et réalisation de systèmes informatisés, plus une ou plusieurs des expériences suivantes :
— coopération PVD,
— audit gestion-organisation,
— projets agricoles en milieu paysannal.

Expérience spécifique informatique :
— programmation BASIC et FORTRAN,
— système d'exploitation : MS / DOS et CPM / 86,
— micro IBM (APPLE souhaité),
— bases de données de type relationnel.

Le poste impliquera un rôle d'analyse, de conception, de maîtrise d'œuvre, d'animation et de relations avec l'extérieur.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 9251 à VALENS CONSEIL, BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

Société française au tout premier rang de sa spécialité sur le plan international recherche pour un important établissement industriel,

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF SERVICE DU PERSONNEL

De formation de base juridique, il sera chargé, après intégration progressive, d'assister un responsable dans la coordination d'application de procédures variées d'administration de personnel (paye informatisée, applications quotidiennes de législation à niveaux divers...).

Rigoureux mais apte à animer une petite équipe, il aura impérativement le sens du contact et du dialogue à tous niveaux.

Première expérience dans le domaine concerné appréciée mais non indispensable.

Lieu de travail : VAL-DE-MARNE (94)

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 97532 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

Etablissement bancaire d'importance nationale
recherche

ingénieur de haut niveau

susceptible d'assister le Directeur de l'organisation et de l'informatique.

SON ROLE :
— il participe à la définition du programme d'activité de la direction.
— il se voit confier des missions d'études et de contrôle.
— il suit l'activité de l'exploitation et du système.
— il est un élément actif du développement de l'informatique de l'Etablissement.

Créé initialement dans une optique fonctionnelle, le poste peut évoluer vers une position hiérarchique.

SON PROFIL :
— Ingénieur grande école, possédant une formation de gestion pouvant témoigner d'une expérience informatique ou bureautique de 4 à 5 ans minimum, à la fois généraliste, technicien et homme de résultats.
— La personnalité du candidat sera l'élément déterminant de notre choix.

Envoyer lettre C.V. et prétentions s / réf. 8906 à
PIERRE LICHAU S.A., - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

RECHERCHONS

JEUNES MANAGERS DES MÉDIAS

(H.E.C., E.S.S.E.C., ÉCOLES DE COMMERCE).

Désirant s'investir sur des postes d'ingénierie financière, de gestion, production et de commercialisation des produits des indusries de la communication, production T.V. et pour le câble, jeux vidéo, vidéodisque, dessin animé.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à : Agence OCTET, 11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris.

SOPAD
Nestlé.
recherche des

Chefs de projets informatiques

Au sein du Service Informatique à Courbevoie, ils conduiront des projets dans le domaine de la gestion administrative et comptable.

Matériel : IBM 3083 EX. MVS - IMS TSO.

Une formation ingénieur Grandes Ecoles, HEC ou ESSEC, et plusieurs années d'expérience en Informatique grand système sont indispensables.

Une expérience de l'analyse fonctionnelle et des responsabilités au sein d'une équipe de développement est également nécessaire.

Ecrire avec C.V. à SOPAD, Direction du Personnel, 17 Quai Paul Doumer, 92411 Courbevoie Cédex.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ingénieurs analystes

Paris — informatique

Le centre de Programmation de la Marine, dépendant du Ministère de la Défense, a une double mission d'expert en Systèmes informatiques spécifiques temps réel à dominante scientifique et technique destinés à la Marine et à l'industrie. Il recherche 2 jeunes ingénieurs pour les affecter à des programmes en cours et devenir par la suite **chef de projet** *et diriger une équipe de 10 à 20 personnes.*

Les candidats, diplômés d'une école d'ingénieurs ou au minimum licenciés en mathématiques, ont de préférence une première expérience dans le domaine des gros systèmes temps réel. Dans le cas contraire, leur formation sera facilitée par la Marine.

Le poste requiert une capacité d'assimilation des systèmes nouveaux pour eux, des qualités d'expression orale pour exposer un sujet et le sens des relations humaines. Il intéresse des candidats à fort potentiel appréciant les responsabilités, une activité autonome, passionnante; et le travail en équipe.

Adresser votre CV. avec une courte lettre manuscrite sous la référence L118/M à H. Bouet. Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

SERITA

Société d'Etudes et de Réalisations en Informatique et Télécommunications Appliquées recherche pour la Région parisienne

ingénieurs logiciels

(Réf. : 84-21 A)

Vous possédez 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine du Temps Réel et vous désirez vous intégrer dans des équipes dynamiques pour développer des logiciels de base ou de télécommunication (connaissance micro-processeur **ZILOG, INTEL, MOTOROLA,...** *appréciée), afin de mettre en application vos connaissances dans le cadre de projets motivants liés aux architectures : VIDEOTEX, ARCHITEL, TELETEX, OSA,...*

Votre candidature (lettre manuscrite + C.V. et photo récente) sera adressée à

SERITA
11 rue Bailly - 92200 Neuilly sur Seine
à l'attention de Monique JERPHANION

Société de Conseil en Publicité recherche ASSISTANTE aimant les chiffres et n'ayant pas peur de la frappe. Disponibilité immédiate. Env. C.V. + prétent. + photo à M. Vincent DOR COMECON 8, rue de Berri 75008 PARIS.

Association gestionnaire de Foyers d'Hébergement pour travailleurs immigrés recherche pour région parisienne.

GESTIONN. ANIMATEURS DE FOYERS

Logem. de fonct. sur foyer dans appart. confortable. Env. lettre manusc. et C.V. détail. avec photo s/réf. 2.000 M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Important groupe de Sociétés d'investissement immobilier à caractère industriel et commercial, recrute

jeunes cadres

Au sein de l'équipe existante, ils assureront *le suivi* d'une partie du patrimoine (en location simple et crédit-bail) sur les plans administratif, financier, juridique et fiscal (assurances, modifications de contrat, négociations de cession, de renouvellement de bail ou de rachat de crédit-bail, assemblées de locataires ou de copropriétaires, choix des syndics ou des gérants, rapports avec les mandataires, etc...).
Les candidats seront diplômés d'études supérieures (Maitrise en Droit, ESCP ou équivalent) et posséderont une première expérience professionnelle de 2 ou 3 ans.

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions à Madame ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 Paris.

Finances et Trésorerie internationales chez Valeo

A la tête d'une équipe de 6 personnes, vous serez chargé d'assurer le financement de la société mère, ainsi que de mettre en place les montages financiers internationaux nécessaires au développement du groupe.
Une formation de type HEC, ESSEC, ESCP... complétée par une expérience similaire de 10 ans au sein d'une multinationale ou d'une banque à vocation mondiale vous ont permis de maitriser la parfaite connaissance des différents modes de financement du marché international.
Bilingue anglais, vos connaissances en espagnol ou en portugais vous seront nécessaires pour assurer la coordination et le suivi financier de Valeo en Amérique du Sud.
Nous offrons pour ce poste de haut niveau basé à Paris de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.
Merci d'adresser votre candidature sous référence FTI/M à Valeo Recrutement I et C – 43, rue Bayen 75017 PARIS

Valeo — *1er fabricant français* d'équipements pour l'automobile - En 1983 : CA : 9 Milliards F dont 44 % réalisés à l'étranger. Effectif : 27.600 personnes.

Notre groupe de construction et de promotion continue son développement.

Il recherche un

RESPONSABLE COMMERCIAL

(adjoint au chef de service des ventes), sérieux, dynamique, ayant le goût de la vente, en vue de prendre la responsabilité du secteur ouest de la région parisienne afin de commercialiser plusieurs programmes d'appartements neufs.
Haute rémunération et avantages sociaux réels pour homme ou femme ayant réellement l'étoffe d'un très bon vendeur et organisateur.
Tél. ou écrire à C.I.S., 9, av. Matignon, 75008 PARIS. 225-09-92.

BUREAU D'ÉTUDES Mº MIROMESNIL recherche

JEUNE INGÉNIEUR

parlant anglais couramment SUDRIA-ETACA ou équivalent. Libre au 1er septembre. Ecrire sous le nº T 066.925 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

La filiale d'un important groupe industriel

recherche pour le département « Composants céramiques » de l'une de ces unités de production (200 personnes)

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour seconder le responsable du service commercial et marketing.

Il devra avoir le sens des contacts humains et il devra apprécier le travail en équipe.

Ce poste nécessite de fréquents déplacements en France et dans les pays de la C.E.E. Il devra donc être très disponible.

Ce poste sera confié à un diplômé E.N.S.A.M., I.C.A.M., E.C.A.M. ayant déjà occupé un poste similaire.

L'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité.

Lieu de travail : la proche banlieue de Paris.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste veuillez transmettre votre dossier de candidature (C.V. et photo) sous nº T 066.921 M, RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, PARIS-7e.

L'AIR LIQUIDE *recrute*

Technicien Chimiste

pour son centre de recherches situé près de VERSAILLES.
Ayant une formation de technicien supérieur en chimie (DUT ou BTS).
Motivé, dynamique, persévérant.
Il sera intégré dans une petite équipe pour effectuer des travaux de recherche fondamentale et prospective.
Une première expérience de laboratoire - synthèse organique ou organo-métallique - serait appréciée.
Anglais technique lu souhaité.
Ecrire avec CV et photo : L'AIR LIQUIDE - C.R.C.D. - BP 126 - 78350 Les Loges en Josas.

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS 1er GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES

Vous qui avez réussi un BAC « scientifique » (C, E...) prolongé par 1 ou 2 années d'études suplémentaires, qui êtes libéré des O.M. et qui êtes intéressé par l'

INFORMATIQUE, par les **ORDINATEURS** et les **RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS** les plus puissants :

L'U.A.P. VOUS OFFRE LES MOYENS DE VOTRE FORMATION ET UN EMPLOI

Pour obtenir les modalités de votre inscription, env. C.V. à U.A.P. : Mme SÉBASTIEN, 20 ter, rue de Bezons, 92411 COURBEVOIE Cedex.

Si vous êtes intéressé par
– des produits financiers,
– une négociation à haut niveau,
– une formation,
– une carrière.

Devenez l'un des FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.) du centre d'Informations Financières. Ecrire à Publicité Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris sous réf. 4.058 pour Paris sous réf. 4.059 pour Versailles sous réf. 4.060 pour banlieue sud.

SOFRES RECHERCHE

PERSONNES

ayant parfaite connaissance langues HONGROISE, ROUMAINE, BULGARE, TCHÈQUE, POLONAISE pour interviews touristes.

Tél. mardi 24 juillet de 14 à 18 heures au **543-15-56.**

STAIM. Bureau d'Etudes recherche

INGÉNIEURS

CNAM, A et M. ou ESTACA (débutants acceptés)

Pour lancement produits nouveaux. Ecrire impérativement 54, avenue Philippe-Auguste, 75011 PARIS, Madame COLIN.

Municipalité région parisienne banlieue Ouest recherche CHARGÉ D'INFORMATION capable de rédiger articles. *Connaissance photos et conception Bulletin Municipal.* Recrutement niveau rédacteur. Envoyer candidature. Ecr. s/nº 8.214 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société en expansion (200 personnes)

recherche

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION INTERNE

RATTACHÉ AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

Il aura en charge :
– L'organisation fonctionnelle des services généraux (9 personnes) et le bon fonctionnement matériel des établissements de la société (travaux, réparation, entretien, courses, courrier, archives...) ;
– La gestion et le suivi des commandes centralisées (matériel, fournitures, abonnements), les relations avec les fournisseurs et prestataires extérieurs ;
– La préparation et le suivi des budgets et provisions relatifs aux investissements à réaliser ou aux dépenses courantes (loyer, E.D.F., P.T.T...) ainsi que le contrôle permanent des coûts de fonctionnement.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans environ, de formation supérieure et ayant acquis une expérience de la fonction au sein d'une P.M.E. ou d'une société de services.

Dans un environnement dynamique et motivant il devra faire preuve de qualités de rigueur et d'organisation associées à un sens réel de la communication.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 066.868 M. Régie-Presse 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

DDD 78, CHAMPS-ÉLYSÉES *recrute* **ANALYSTES PROGRAMMEURS** expérimentés **GAP III 38** Tél. : 359-17-86, p. 672.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN pour conception de logiciel. URGENT – 784-74-52.

INGÉNIEUR MANAGER INFORMATICIEN expér. en télécommunication. URGENT – 784-74-52.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. f. 25 ans, licenciée psychologie ét. ttes propos. ds domaine médico-psycho-social. Ecr. s/nº 3.775 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. anglaise, 21 ans, connais. du franç., allem., espagn., ch. travail ds le sud de la France. S'adr. à : 18 Thornham Drive, Bolton BL1 7RE, Angleterre.

J. h. 26 ans chargé de relations publiques exp. prof. formation institut sup. rel. publiques ISERP licence lettres ch. emploi poste similaire. Étudie toutes propositions. 233-99-84, p. 488, M. Talbot.

CADRE DE DIRECTION *Formation financière compta. commerciale* ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Étudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente. Ecr. s/nº 3749 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. f. 37 a. Gde expér. relat. publ. angl. et esp. court libre voy. ch. POSTE RESP. EN REL. AVEC ÉTR., étudie toutes propositions. Semmel, 40, rue Nicolo 75116 Paris.

Prof. 36 a., maîtrise d'allemand (Sorbonne) dipl. traduct. techn. (angl., allem.). Univers. de Mayence 10 a expér. ens. universit. RFA ch. poste prof. d'allem. ou de français jurid. et économ. ds ens. sup. privé. Ecr. s/nº 8207 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCE INTERNATIONAL H. 40 ans. Allem. en France depuis 10 ans, tril. franç./angl., formation commerc., expérience vente + adm. dans industrie, banque, transp. intern. cherche activité intéres. à responsabilité. Accepte voyager. Ecr. s/nº 3783 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme agrégée de lettres classiques recherche pour mois d'août Paris ou Dijon un emploi dans l'édition ou autre. Téléphone : 16 (80) 41-69-35.

Jeune fille allemande parlant français et allemand cherche place dans une famille (si possible avec enfant). Ecrire sous le nº 292.455 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

ITALIE Ing. français cherche direction filiale italienne de préférence domaine biens destinés à l'industrie, expérience vente et management. Ecr. s/nº 3.787 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

BTS en 2 ans

- Informatique.
- Comptabilité gestion.
- Action commerciale.
- Secrétariat de direction.

M. LOUBET - 146, rue de Charonne 75011 PARIS - Tél. : 372.30.05

INTS Etablissement d'enseignement technique supérieur privé

secrétaires secrétaires secrétaires



leader européen de la location informatique recherche pour l'une de ses filiales

La secrétaire de son directeur général

Tout en assurant les tâches d'un secrétariat de haut niveau (parfaite sténodactylo et rompue au traitement de texte) elle sera désireuse de s'intégrer dans une structure en expansion, et ses grandes capacités de communication lui permettront d'assurer l'interface de la Direction tant avec les entités du groupe que vis à vis de l'extérieur.

LE PROFIL SOUHAITE : diplômée BTS, 5 ans d'expérience minimum, anglais apprécié, grande disponibilité, esprit d'initiative.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions sous référence 1696M à

SOURCES

16 rue J.J. Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra.

Le C.E.C.A.M. (Centre Européen de Calcul Atomique et Moléculaire) recrute sur poste CNRS

UN SECRÉTAIRE

Anglais parlé et écrit couramment, *pour courrier, comptabilité,* traitement de texte, BAC exigé. S'adr. au C.E.C.A.M. Bât. 506, 91406 ORSAY Cedex. Téléphone : 941-82-50. Poste 33-37 ou 33-27.

villégiature

LOCATIONS SAISONNIÈRES *CANNES (06), 5 mn de la mer* STUDIO cft., 2e, asc., sur jard., terr., sal. de bains, cuis. équipée pour deux personnes. Sept. 3 500 F, oct. 2 500 F Tél. : 322-99-76 (9 h à 15 h)

PÉRIGORD NOIR *pour août,* très agréable maison campagne, verdure, calme, vue, 4/6 personnes. 6.000 F. Téléphone : 236-78-96 H. B.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES 1 et 3, RUE POLIVEAU, CONSTRUCTION GD LUXE. Livraison immédiate 3, 4, 5 P. et DUPLEX. Vis. témoin ts jours 14-19 h *sauf mercredi et dimanche.*

VUE EXCEPTIONNELLE SEINE ET N.-DAME Studio pied-à-terre. 340.000. Visites mardi de 14 à 17 h. 1, RUE DES GRANDS-DEGRÉS

6e arrdt

105 m² PROX. SEINE plus mezzanine. 703-32-31.

7e arrdt

TOURVILLE 180 m² Soleil. Caractère. 703-32-44.

9e arrdt

MAUBEUGE. gd liv. + 2 ch. + 2 bains, chff. centr. 75 m². 650.000. Pptaire. Téléphone : 225-46-82.

13e arrdt

TOLBIAC. 2 P. CONFORT. REFAIT NEUF. IMM. PIERRE. 235.000 F - 526-99-04.

20e arrdt

PELLEPORT Le Haut-Mesnil, stand. 4 P., 120 m². VUE IMPRENABLE. Tél. : 524-03-37.

GAMBETTA 2 P. tt conft. 280.000 F. Pptaire : 225-46-82.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend charmant studio neuf, immeuble ancien ravalé. Situé devant RER Nanterre-Ville. 135.000 F. Tél. 293-35-71 matin.

Part. vd charmant stud. neuf. Imm. ancien ravalé. Situé dev. RER Nanterre-Ville. 135.000 F. Tél. 293-35-71 matin.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. *Paie comptant. 15e-7e arrdts* IMMEUBLES même occupés.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. *OFFICES DES LOCATAIRES.* Téléphone : 296-58-46.

504-56-29 24 heures s/24 heures CHAQUE JOUR *l'Association française des propriétaires Paris - Ile-de-France, 3, r. de Montévidéo, 16e, diffuse des offres de location* APPTS de 2 à 6 PIÈCES et VILLAS. Prix intéressant.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel muté IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. divers appts 2 à 8 P. et VILLAS. PARIS BANLIEUE. 503-37-00 DIRECT.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement et sans frais **C.L.P. 807-83-03.**

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 888-89-66 - 283-57-02.

PARTICULIER CHERCHE F3 RÉGION SAINT-GERMAIN (78) EN LOCATION MAXI. 3.500 F. C.C. COMPRISE POUR FIN SEPTEMBRE 1984 TÉL. APRÈS 19 H. 058-21-23.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » *ou d'une agence.*

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE 8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT. **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

URGENT SAOUDIEN ch. GRD APPT MEUBLÉ, minimum 4 gdes chbres à coucher + salon et s. à manger. Août. Téléphone : 720-08-39.

bureaux

Locations

ARTISAN 100 F R.C. 180 F Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e). 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière, 9e-10e.

PARIS-ÉTOILE **BUREAUX** MEUBLÉS Secrétariat, télex Tél. : (1) 727-15-59.

CHAMPS-ELYSÉES Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél, télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée. **ACTE. 562-66-00.**

Votre adresse commerciale **OU SIÈGE SOCIAL** Locat. bureaux, secrét. télex **CONSTITUTION STÉS** et CRÉAT. TTES ENTREPRISES **ASPAC S.A. 293-60-50.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 54, rue Crimée, 19e et 4, rue des 2-Avenues, 13e. Tél. : 607-52-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **355-17-50.**

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES *140 A 340 F PAR MOIS* **CIDES — 723-82-10.**

RUE SUGER DANS HOTEL PARTICULIER 100 m² rez-de-ch. + 60 m² ss-sol amén. 150.000 F ch. comp. *EMBASSY - 562-82-14.*

villas

A VENDRE PROVENCE *1 H 30 LYON,* 10 km sortie autoroute, maison style local, grand living, cheminée, 3 chambres dont une en mezzanine, cuisine équipée, bains, w.-c. séparés, téléphone, dépendances. Terrain grands chênes 2.500 m² clôturé. Tél. au (75) 98-10-93, préférence à partir de 18 heures.

propriétés

A *vendre, libre* de petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5.500 m². R.-de-ch. : entrée, gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c. *1er ét. : 5 chbres, s. de bns,* w.-c., cave, gd gar., (2 voit.), chaufferie, proche d'un lac, planche à voile, tennis. Px 750.000 F. Mº Lecornec, notaire à Savigné-s/Lathan 37340. Téléphone : (47) 24-60-03.

pavillons

GENNEVILLIERS 92 A 3 mn du métro (à 10 mn de St-Lazare), dans quartier calme, pavillon 2 P., cuis., s. de bns, w.-c., débarras, grand sous-sol sur jardinet de 160 m². Prix : 360.000 F. *Tél. : 791-03-65 après 18 h.* pour rendez-vous.

maisons de campagne

50 km la Manche Maison XVIIIe, chff cent. jardin 1.000 m². 390.000 F (1) 828-15-38 / (4) 404-21-46.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (IM). B.P. 291-09 – PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 18). B. P. 402-09 – PARIS.

Ouvert l'été. Tous travaux DE DACTYLO, PHOTOCOPIE, RELIURE. 40, rue du Fer-à-Moulin. 75005 Paris. Métro Censier.

ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé. – La vie de célibataire qui s'était installée avec ses bons côtés, si l'on peut dire, n'empêchait pas notre héros de chercher les raisons de l'échec du couple. Un couple si uni autrefois.

J'AVAIS UNE BONNE TÊTE.

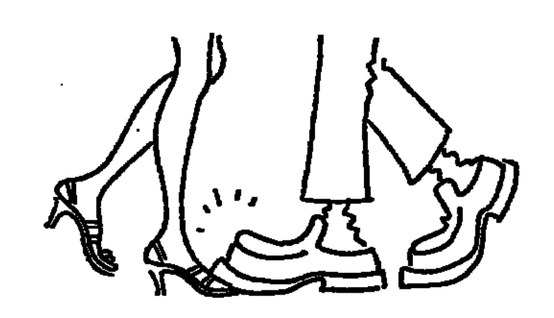
J'ÉTAIS UN PEU ARTISTE.

J'ÉTAIS TENDRE..

..ET BON AMANT.

MAIS : JE PERDAIS UN PEU MES CHEVEUX.

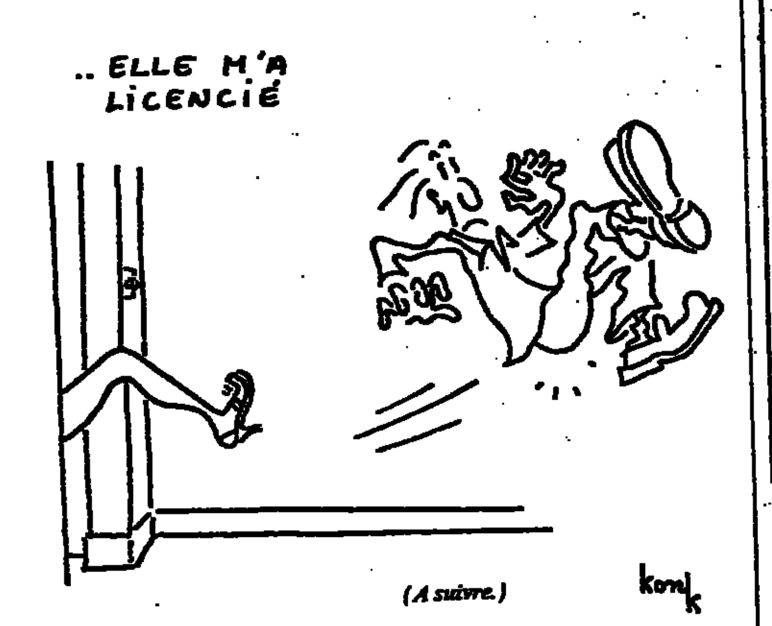
JE N'AIMAIS PAS SORTIR.



JE DANSAIS MAL.

J'ÉTAIS SOUVENT MÉLANCOLIQUE.





(A suivre.)

Konk

MODE

CINQ JOURS EN HAUTE COUTURE

Le retour de la fête

Est-ce dû au succès fulgurant d'Aïda au stade de Bercy ? Les présentations des collections d'hiver des couturiers parisiens qui commencent aujourd'hui jouent les ensembles de gala à grandes manches, très « foyer de l'Opéra ».

Parmi eux, un homme venu du froid : *Jean Voigt*, de Copenhague, la cinquantaine blonde, couturier, costumier et peintre, qui vient de s'installer faubourg Saint-Honoré. Il maîtrise avec bonheur le cuir et la fourrure en ensembles-pantalons superposés et plisse de belles robes du soir, un rien Poiret, en gaze métallisée or bordée de velours noir.

Brandebourgs à la hussarde, médailles en strass, galons dorés, rien ne manque à la pseudo-femme sous les drapeaux habillée par *Torrente* à la française, en drap bicolore à boutons dorés, sous des capes rondes ou des ponchos au carré. De jolies robes à danser de dentelle or et tulle noir scintillent entre mollets et chevilles, à corsage ajusté et grande jupe. On peut leur préférer les casaques lamées et les culottes de panne vive, blouses séduisantes et super-cardigans brodés.

Carven, de retour du Triangle d'or, nous rapporte une silhouette à la fois structurée et provocante, de tailleurs et de robes à la birmane : la taille reprise sous des effets drapés, jupes portefeuilles moulant les hanches, fendues haut sur la jambe. Cette ligne prévaut même pour la mariée, tandis que les saris de mousseline pavot rebrodés d'or ou de perles tourbillonnent en mouvements drapés.

André Courrèges mise sur les contrastes de gris et de brun, de rouge et de jaune vif et noir en ensembles souples à taille marquée et jupes couvrant le genou. De grandes manches rouges donnent une légèreté aérienne à des manteaux noirs assez stricts et aux robes structurées, tandis que les décolletés vertigineux dénudent la chute des reins.

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci*, brode sur plusieurs thèmes dans un style long et fluide où les tailleurs de tweed à blazers s'ouvrent sur des cardigans écossais pailletés. De beaux ensembles de dîner ornés de passementeries coulent le long du corps en velours bronze ou violine. Ces modèles épaulés se couvrent de houppelandes et de capes longues ou bien de paletots, voire de somptueuses fourrures à la cheville, comme cette loutre noire ornée de zibeline.

Le chandail revient pour le soir en casaques pailletées multicolores à taille légèrement rehaussée sous de grandes jupes au mollet. La mariée, très originale, est en tailleur de soie façonnée sous un manteau blanc brodé de guipures d'or, coiffée d'une toque de renard blanc.

N. MONT-SERVAN.



NINA RICCI : casaque de satin de soie fuchsia à poches plaquées sur jupe portefeuille de flanelle grise.

Dessin de Gérard Pipart.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3759

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III									
IV					■				
V				■				■	
VI			■				■		
VII		■						■	
VIII			■						
IX									
X		■							
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Travaux qui exigent au départ une bonne concentration. – II. Mauvaise « passe ». – III. Elle est parfois dure, mais c'est la loi. – IV. Tiré de l'embarras. Union qui fait la force. – V. Donna lieu à une entrevue qui se termina mal. Une victime du devoir. – VI. Voie sur berge. Collection de timbres. C'est l'âge heureux. – VII. Donne de belles descentes de lit en Irak. – VIII. Prend de la bouteille ou ne vieillit pas. Fis donc attention à la marche. – IX. Prennent donc la mouche. – X. Est consécutive à une certaine sagesse ou à une certaine dissipation. – XI. Résidence surveillée. Double croche.

VERTICALEMENT

1. Femme d'un jour. – 2. D'un naturel inoffensif. Lettres des postes. – 3. Donne du fil à retordre. Partent d'Orly et se retrouvent à Roissy. – 4. Partie du globe. « Contiennent » beaucoup d'eau. – 5. Ne fait pas partie des collections rares. Accueilli avec le plus grand sérieux ou par des éclats de rires. – 6. Coupe donc le foin. – 7. On respire lorsqu'elle part de la caisse. Jardin « suspendu ». – 8. Possessif. Voie de dégagement. – 9. S'ils sont toujours prêts à l'action, ils sont néanmoins ouverts au dialogue.

Solution du problème n° 3758

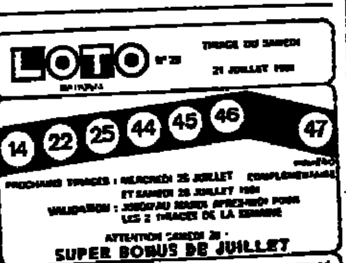
Horizontalement

I. Abat-jour. Avoine. – II. Marionnettistes. – III. Os. El. Jule. – IV. Usuriers. Io. – V. Rissole. Pschent. – VI. En. Tuf. Oo. – VII. Tonicardiaques. – VIII. Tin. Uro. SS. – IX. Er. Ordinateur. – X. Servi. Doseur. Mn. – XI. Soierie. Rhésus. – XII. OP. Feu. Ténu. – XIII. Antan. Damera. – XIV. Puéril. Ta. Eude. – XV. Tire-bouchons. Es.

Verticalement

1. Amourettes. Rapt. – 2. Bassinoires. Nui. – 3. Ar. Us. NN. Rooter. – 4. Tiers. Ovipare. – 5. Joliot-Curie. Nib. – 6. On. Eluard. RF. Lô. – 7. Un. Refroidie. – 8. Reis. Noeud. – 9. Tu. Prisas. Ath. – 10. Atlas. Aster. Mao. – 11. Vie. Coq. Euh ! – 12. Os. Chou. Urètres. – 13. Ite. EOR. Sean. – 14. Ne. Inès. Mun. Dé. – 15. Escot. Tonsures.

GUY BROUTY.



LOTO – Tirage du samedi 21 juillet 1984

14 22 25 44 45 46 – 47

SUPER BONUS DE JUILLET

6 bons nos	0	
5 bons nos + complémentaire	14	215 340,00 F
5 bons nos		10 465,00 F
4 bons nos		155,00 F
3 bons nos		10,00 F

10 F x 2 = 20 F

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 JUILLET

« Paris au siècle des Lumières : Diderot et Sade emprisonnés au château de Vincennes », 14 h 30, entrée du château, Mme Bachelier.

« L'architecture gothique à Notre-Dame », 15 heures, portail central, Mlle Colin.

« De l'hôtel de Sully à la place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald.

« Saint-Séverin », 15 heures, façade de l'église, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Le mystère du cimetière Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard.

« Le musée du Jeu de paume », 15 h 30 (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

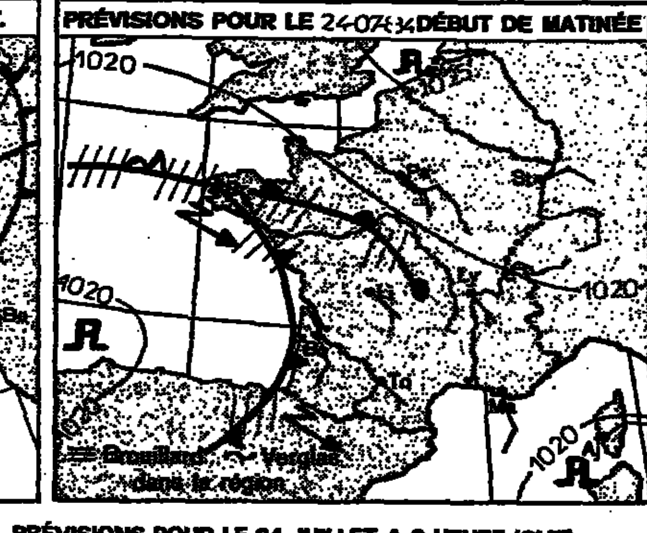
« Le Sénat, palais du Luxembourg », 14 h 30, rue de Vaugirard (Mme Romann).



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 juillet à 0 heure et le mardi 24 juillet à 24 heures.

De basses valeurs sur l'Atlantique dirigent un flux de sud-ouest chaud et humide des Açores à l'ouest de la France. L'axe des hautes pressions des îles britanniques à l'Allemagne maintiendra de l'air sec sur nos régions du Nord et du Nord-Est.

Mardi, de la Haute-Normandie et du Pas-de-Calais aux Vosges et au Jura, c'est du beau temps ensoleillé et chaud.

Au lever du jour, il fera 12 degrés à 13 degrés dans l'intérieur, 15 degrés près de la Manche. En milieu d'après-midi, il fera 25 degrés à 30 degrés à l'ombre.

Sur les autres régions, le ciel sera souvent voilé. En début de journée, il fera même gris au sud de la Garonne et sur le littoral du golfe du Lion.

Progressivement, il fera chaud et même lourd. Des orages isolés éclateront l'après-midi, plus particulièrement au voisinage du sud de la Bretagne, près des Pyrénées et du Massif-Central. Cette tendance orageuse se renforcera en fin de journée sur la façade atlantique.

Les températures évolueront entre 16 degrés et 20 degrés en début de journée. L'après-midi il fera 28 degrés à 32 degrés, plus de 35 degrés par places sur les régions méridionales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 juillet à 8 heures, de 1021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juillet; le second le minimum de la nuit du 22 au 23 juillet) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 19; Bordeaux, 32 et 16; Bourges, 30 et 17; Brest, 27 et 16; Caen, 28 et 15; Cherbourg, 25 et 15; Clermont-Ferrand, 32 et 15; Dijon, 28 et 15; Grenoble-St-M.-H., 34 et 15; Grenoble-St-Geoirs, 32 et 17; Lille, 23 et 11; Lyon, 32 et 16; Marseille-Marignane, 28 et 19; Nancy, 26 et 13; Nantes, 30 et 16; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20; Paris-Montsouris, 28 et 16; Paris-Orly, 27 et 15; Pau, 32 et 18; Perpignan, 27 et 19; Rennes, 30 et 19; Strasbourg, 26 et 13; Tours, 30 et 16; Toulouse, 35 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 22; Amsterdam, 18 et 10; Athènes, 32 et 21; Berlin, 18 et 13; Bonn, 19 et 6; Bruxelles, 20 et 11; Le Caire, 33 et 21; îles Canaries, 29 et 26; Copenhague, 19 et 11; Dakar, 29 et 25; Djerba, 34 et 21; Genève, 33 et 15; Istanbul, 27 et 19; Jérusalem, 27 et 16; Lisbonne, 33 et 18; Londres, 26 et 14; Luxembourg, 24 et 11; Madrid, 36 et 18; Moscou, 24 et 13; Nairobi, 19 et 13; New-York, 24 et 21; Palma-de-Majorque, 36 et 18; Rio-de-Janeiro, 20 et 17; Rome, 28 et 17; Stockholm, 18 et 13; Tozeur, 41 et 26; Tunis, 37 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 21 juillet :

DES DECRETS

● Soumettant la société Entreprises-Vidéo-A2 au contrôle économique et financier de l'Etat.

● Portant publication de l'accord de coopération culturelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République démocratique allemande, signé à Berlin le 16 juin 1980, et de l'accord relatif au statut et aux modalités de fonctionnement des centres culturels institués par l'accord de coopération culturelle conclu entre eux, signé à Berlin le 16 juin 1980.

● Modifiant le décret du 12 mars 1973 et relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions.

● Relatif à la maîtrise de la production du lait de vache et aux modalités de recouvrement d'un prélèvement supplémentaire à la charge des acheteurs et des producteurs de lait de vache.

● Portant création de la forêt de protection du Bois-d'Epinoy dans le Pas-de-Calais.

● Portant création de la forêt de protection du Bois-des-Dames dans le Pas-de-Calais.

● Relatif à l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique.

● Portant organisation administrative et financière de la commission des marchés à terme de marchandises.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'automatisation de fichiers des procurations.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 22 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant création de la réserve naturelle du Mas-Larrieu dans les Pyrénées-Orientales.

● Modifiant l'article R* 202-2 du Livre de procédures fiscales relatif à la procédure devant le tribunal de grande instance.

● Relatif à la prise en charge des dépenses d'aide ménagère à domicile et portant modification du décret du 5 juin 1984.

● Portant publication de l'accord du 31 mars 1981 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne portant contribution de la République fédérale d'Allemagne pour la fondation Entente franco-allemande.

EN BREF

DOCUMENTATION

MÉTIERS D'HOMMES POUR FEMMES. – Le Centre d'informations sur les innovations sociales (CIIS) publie un document réalisé à la suite du séminaire organisé en mars dernier à Chambéry sur le thème « création d'emploi par/pour les femmes et la formation vers les métiers traditionnellement masculins ». Ce dossier réunit les analyses dégagées lors du colloque et la fiche d'identité de chacune des expériences qui étaient représentées.

★ CIIS, 142, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : (1) 549-09-10. Document vendu par correspondance au prix de 100 F.

RELATIONS PRESSE, RELATIONS PUBLIQUE. – *Le Guide des relations presse 1984* rassemble les noms et les coordonnées de près de 4 000 responsables des relations extérieures (relations presse, relations publiques)... dans les entreprises publiques et privées, les organismes et les associations privées, les organismes et les associations les plus divers. Classement par ordre alphabétique puis en 42 secteurs d'activité, index des personnes citées.

★ EDINOVE, 135, avenue de Wagram 75017 Paris. Tél. : (1) 227.79.73 ou (1) 766.56.88. 392 p. 180 F plus 20 F de frais d'envoi.

INFORMATIQUE

LES CENT STAGES DE FRANCE. – *Science et Vie micro* présente dans son n° 7 une sélection de cent stages en France pour les passionnés d'informatique, choisis selon l'âge, le niveau, les sports et les loisirs préférés.

★ *Science et Vie micro*, 5, rue de la Beaume 75008 Paris. Tél. : 563.01.02. 15 F.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Claude BONNET et Marie-France MIALON-BONNET ont la joie d'annoncer la naissance de

Jacques-Alexandre,
le 11 juillet 1984.

32, rue Dareau,
75014 Paris.

– Jean-Philippe COTIS et Marguerite, née LÉON, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Marianne,

le 25 juin 1984.

27 *bis*, rue Miollis,
75015 Paris.

– Eric FISCHER et Françoise TOUBOL-FISCHER ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Rebecca,
le 10 juillet 1984.

3, rue Sextius-Michel,
75015 Paris.

– M. et Mme Joël ROCHARD ont la joie d'annoncer la naissance de

Abigaïl,
sœur de Benjamin et de Nathanaël,
le 19 juillet 1984.

52, rue Etienne-Marcel,
75002 Paris.

– Georgia et Philippe VINCENT ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélia,

24, rue Modigliani,
75015 Paris.

Décès

– Mme Robert Busy,
Mme Hélène Rousseau
et ses enfants,
Mme Elisabeth de Cénival,
Le docteur et Mme François Busy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Robert BUSY,

survenu le 20 juillet 1984.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 24 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

11, boulevard Delessert,
75016 Paris.

– Avignon.

Mme Abel Dardaillon,
M. et Mme Bernard Marchat
et leurs enfants,
Le docteur
et Mme Jean-Marie Gauthier
et leurs enfants,
Les familles Dardaillon, Deves, Comte, Marchat et Derlon,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Abel DARDAILLON,
ancien interne des hôpitaux de Lyon
(promotion 1930).

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Agricol, à Avignon, le mercredi 18 juillet 1984.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Fernand Hederer,
M. et Mme Jacques Hederer
et leurs enfants,
Mme Charles Hederer,
Mme Gaston Béguin,
M. et Mme Jean-Claude Béguin,

ont la douleur de faire part du décès du

contrôleur général des armées
Fernand HEDERER,

grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 13 juillet 1984.

Les honneurs militaires lui ont été rendus le 20 juillet, à l'hôpital du Val-de-Grâce, suivis de l'inhumation au cimetière de Chariez (Haute-Saône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Spontini,
75116 Paris.

– Mme Lucien Mazellier,
M. et Mme Claude Cambau,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Mazellier,
ses enfants et petits-enfants,
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus Desribes,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien MAZELLIER,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 15 juillet 1984, à l'âge de *quatre-vingt-onze ans*.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme), le 17 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.
247, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
85, boulevard Pasteur, 75015 Paris.
84, rue Mouffetard, 75005 Paris.

– Ses enfants :
Diane et Maurizio,
Gisèle et Gérald,
Gérard et Françoise,
Charles et Jeanine.
Ses petits-enfants :
Alain, Ruthy, Yaël ;
Serge, Bruno ;
David, Vincent.
Ses sœurs :
Mme veuve Allégrine Scemama,
M. et Mme Marcel Scemama,
ont la douleur et la tristesse de faire part *du décès de*

M. Léon Yéhouda SARFATI.

Il repose depuis le 20 juillet 1984 au côté de son épouse

Louise AZIZA,
décédée le 9 juin 1980.

Le drache de la semaine aura lieu le *25 juillet 1984*, à *20* heures, à *Thiais*, 15, rue Pavé-du-Grignon.
Tél. : 852-69-20.

– M. André Seibel,
M. et Mme Georges Seibel
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Seibel
et leurs enfants,
M. André Garipuy,
M. et Mme Georges Seibel,
M. et Mme Guy Seibel,
son époux, ses enfants et petits-enfants, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Tous ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite SEIBEL,

survenu le 21 juillet 1984, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Elle repose en paix !

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 juillet, à 11 heures, en l'église de Sargé-sur-Braye (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sargé-sur-Braye,
41170 Mondoubleau.

ÉDUCATION

Mini-référendum en Loire-Atlantique

Pas d'école publique à Trans-sur-Erdre

Les habitants de Trans-sur-Erdre (Loire-Atlantique) ne veulent pas d'école publique : tel est le résultat du référendum organisé, dimanche 22 juillet, par le maire de cette commune de 652 habitants qui, comme une trentaine de villages du département, ne compte qu'une école privée. La proposition d'ouvrir une maternelle publique avait été précédemment rejetée par la majorité du conseil municipal qui a souhaité recourir à la consultation populaire. Sur 460 inscrits, 278 ont voté. Les électeurs devaient répondre à deux questions : 172 se sont prononcés contre la création d'une maternelle publique (97 pour) et 208 contre une école primaire (41 pour), le reste étant des bulletins nuls.

A Trans-sur-Erdre, tous les habitants ou presque ont appris à lire et à écrire à l'école privée du Sacré-Cœur. Une école primaire publique ouverte en 1928 avait été fermée peu de temps après, faute d'élèves en nombre suffisant. Ce sont seize familles, récemment installées à Trans-sur-Erdre, qui ont demandé un enseignement public pour leurs enfants fréquentant actuellement les écoles des communes voisines. Le président de l'amicale laïque, M. Etienne Gasche, père de trois enfants, qui habite la commune depuis quatre ans, n'a cependant pas voté, un tel scrutin étant *« sans valeur juridique »*. Il dénonce le climat provoqué par cette consultation : *« Nos adversaires,* explique-t-il, *m'ont dit que, étant étranger à la commune, je pouvais partir si je n'étais pas satisfait. »*

On est loin du souci exprimé par le maire de Trans-sur-Erdre, M. Jean Lebreton, qui était *« d'apaiser les esprits et de préparer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions »*.

Admission aux agrégations

● Sciences naturelles

Mmes et MM. Jean-Marie Andres (25) ; Chantal Barlier (52 ex.) ; Evelyne Beal, née Peruccio (23) ; Dominique Beguin, née Rolfel (52 ex.) ; Nicolas Bergasse (24) ; Martine Beurotte (22) ; Caroline Blanchard (19) ; Jean Boulanger (15) ; Dominique Canard, née Chirpaz-Cerbat (31) ; Sophie Caradec, née Dube (3) ; Jean-Noël Chalvin (43e ex.) ; Jean-Marie Champossin (34) ; Armelle Chanzy (37 ex.) ; Jean-Luc Cheverry (9) ; Alex Clamens (5) ; Sylvie Clanet (39 ex.) ; Isabelle Creac'h (27) ; Serge Detchepare (32) ; J.-Baptiste Dumas-M.Edw (30) ; Christine Dumoulin (47 ex) ; Jean-Marie Dupret (1 ex.) ; Karine Eyermann (41 ex) ; Pascal Faure (10) ; Michèle Fericelli (26) ; Brigitte Ferrère (51) ; Claude Geoffray, née Petitet (19 ex.) ; Jacques Guadet (28) ; Stéphane Guellec (4) ; Eric Krejci (8) ; Jean-Pierre Kroneberger (35) ; Eric Le Jan (16 ex.) ; Philippe Le Prince (46) ; Sylvie Marcellot (49) ; Anne Maumont (16) ; Christiane Meyer (49 ex.) ; Olivier Mouty (47) ; Pierre Pornet (7) ; Didier Poursain (36) ; Maryvonne Riondet, née Gerodulle (45) ; Jean-François Rodes (43 ex.) ; Richard roso (41 ex.) ; Jean-Marc Sautereau (33) ; Daniel Sauvard (14) ; Christine Saux (37 ex.) ; Véronique Sechet (39 ex.) ; Pierre Stouff (18) ; Patrick Struzza (12) ; Dominique Thepot (11) ; Véronique Thor (1 ex.) ; Patrice Tournier (19 ex.) ; Didier Vereeck (29) ; Anne Vigreux (6) ; Jean Walker (13).

● Sciences physiques, option chimie

Mmes et MM. Geneviève Bardon (6e) ; Sophie Bes de Berc (11e) ; Marie-Paule Bessy-Roumilhac (14e) ; Catherine Carraud-Albert (16e) ; Christine Courillon (19e) ; Olivier Dangles (10e) ; Laure de Montaigne de Poncins (4e) ; Isabelle de Pillot de Coligny (7e) ; Alain Demolliens (5e) ; Frédéric Gauchet (2e) ; Gilles Henri (1er) ; Yannick Le Bihan (21e) ; Jean-Yves Legros (9e) ; Corinne Letzelter (15e) ; Rémi Losno (13e) ; Sylvie Marthon (8e) ; Chantal Proux-Gilbert (3e) ; Philippe Pujol (17e ex.) ; Christiane Rebrion (17e ex.) ; Anne-Marie Romulus (12e) ; Joëlle Vidal (20e).

● Sciences physiques, option physique

Mme ET MM. Olivier Abillon (13e) ; Philippe Alaterre (2e) ; Jean-François Avan (1er) ; Pierre Barthel (64e ex.) ; Marguerite Barzoukas (41e ex.) ; Gilles Battegay (62e) ; Alain Bèges (38e ex.) ; Marie-Pascale Benteo (64e ex.) ; Marc Bichaud (60e) ; Jean-Luc Boulanger (15e ex.) ; Eric Bringuier (29e) ; Jean-Paul Bros (24e) ; Eric Brottier (32e) ; Patrice Cacciani (49e) ; Fabrice Charra (25e) ; Françoise Cheysson (28e) ; Isabelle Contat (18e) ; Claude Cosnard (34e ex.) ; Christophe Coste (46e) ; Christine Dalloubeix (8e) ; Pascal Demoulin (20e) ; Bertrand Denise (14e) ; Paul-Joël Derian (5e) ; Eric Desmeules (40e) ; Jean-Charles Excoffon (38e ex.) ; Catherine François (52e) ; Luc Frappat (30e ex.) ; Frédéric Geniet (27e) ; Jean-François Glicenstein (48e) ; Olivier Granier (30e ex.) ; Patrick Janot (9e) ; Daniel Jean (21e) ; Thierry Jolicœur (4e) ; Yves Kaluzny (7e) ; Eric Kinzelin (66e ex.) ; Jean-Claude Kochersperger (12e) ; Jean-Michel Laffaille (22e ex.) ; Joseph Leandri (55e) ; Marie Lebrun (56e ex.) ; Hélène Leclercq (58e) ; François Lequeux (19e) ; Claire Libeyre (26e) ; Laurent Limat (66e ex.) ; Philippe Lognonne (6e) ; Patrice Marchou (59e) ; Jean-Luc Parize (33e) ; Francis Penent (41e ex.) ; Didier Poilblanc (11e) ; Aline Ramos (63e) ; Jacques Randria (22e ex.) ; Christophe Rebel (53e ex.) ; Jean-Claude Renneman (50e) ; Henri Renon (47e) ; François Reynaud (34e ex.) ; François Rieutord (3e) ; Alain Robichon (51e) ; Jean Rolando (36e) ; Maurice Rossi (45e) ; Catherine Roux-Spitz (41e ex.) ; Frédéric Safa (17e) ; Dominique Sare (66e ex.) ; Jean Senizergues (37e) ; Maurice Soriano (53e ex.) ; Anne Talneau (15e ex.) ; Gérard Tourret (61e) ; Pierre Vialatte (56e ex.) ; Patrick Vidrequin (44e) ; Brigitte Vrillon (10).

Le Monde

économie

INVESTISSEMENTS

Les Danois construisent un centre de conférence près de Nice...

De notre correspondante

Copenhague. — Pour la première fois depuis leur création, deux caisses de retraite danoises, la Caisse de retraite complémentaire des salariés et la Caisse de retraite des universitaires, vont procéder à des investissements à l'étranger. Ces deux organismes, qui disposent de très importantes liquidités, financeront, avec la Compagnie d'assurances danoise Codan, un important projet de construction sur la Côte d'Azur, aux environs de Nice.

Il s'agit d'un centre de conférences qui sera loué à la société Scanticon, qui en assurera la gestion (Scanticon appartient pour la moitié à la chaîne hôtelière Intercontinental et pour le reste à plusieurs actionnaires danois). Les travaux commenceront en février 1985 et devraient être achevés en septembre 1986.

Quand il a été connu à Copenhague, ce projet n'a pas suscité l'enthousiasme. Certains se sont même étonnés, voire indignés, que les caisses de retraite s'en aillent placer l'argent de leurs cotisants hors frontières, au lieu d'en faire profiter les industries du cru. Cette réaction apparaît d'autant plus compréhensible que, quelques mois auparavant, la Chambre unique avait voté une loi exemptant de toutes charges fiscales les revenus des caisses de retraite et d'assurance, qui seraient transformés en investissements productifs, les investissements en obligations étant désormais taxés. Toutefois, la réalisation de ce projet sera presque entièrement confiée à des Danois (architectes, entrepreneurs, décorateurs, ébénistes, etc.), les Français appelés à coopérer ayant en principe une très maigre part, ce qui a fait cesser les critiques.

De source danoise, on affirme que ce sont les responsables de la région Provence-Côte d'Azur qui se sont adressés à la société Scanticon pour lui demander d'édifier un centre du genre de ceux qu'elle a déjà installés ailleurs, notamment aux États-Unis, à Princeton.

CAMILLE OLSEN.

Bon accueil de la Côte d'Azur

De notre correspondant régional

Cannes. — S'il a soulevé des critiques au Danemark, le projet du groupe Scanticon est en revanche accueilli très favorablement sur la Côte d'Azur. Lors de la signature de l'acte de cession des terrains, le mois dernier, le sénateur, M. Francis Palmero (Union centriste), président du syndicat d'aménagement du parc international d'activités de Valbonne Sophia Antipolis, s'en est félicité sans réserves. « *Cette réalisation, a-t-il déclaré, va attirer des milliers de chefs d'entreprise du monde entier. Certains, séduits par nos possibilités, décideront peut-être d'implanter ici une antenne ou un laboratoire* ».

Le Centre international de conférences danois devrait en effet servir la promotion du parc et plus généralement celle de la Côte d'Azur, sans réellement concurrencer les palais des congrès existants. C'est pourquoi, d'ailleurs, le projet a été fortement appuyé par la DATAR, M. Bernard Attali, son ancien délégué, s'occupant même personnellement du dossier.

Construit sur la commune de Biot, à l'extrémité est du parc de Valbonne, le centre occupera une superficie de 25 hectares. Il comprendra vingt-cinq salles de réunions, dont une de cinq cents places, un hôtel de deux cents chambres, deux restaurants, une piscine, des tennis, des boutiques de luxe et d'artisanat local. Les investissements devraient atteindre 210 millions de francs.

GUY PORTE.

ÉTRANGER

La Grande-Bretagne sur le chemin de l'assainissement

De notre envoyé spécial

Londres. — Il est tentant d'ensevelir la Grande-Bretagne sous les pierres de ses usines closes et la masse de ses trois millions de chômeurs. De fait, le risque existe que la désindustrialisation de l'économie ne s'accentue et que la désertification de certaines régions ne s'aggrave. Le pays paie cher, en tout cas, le prix de son assainissement, au point de laisser croire à son déclin définitif. Le processus de destruction n'est d'ailleurs pas achevé puisque les économistes de la Lloyds Bank prévoient un taux de chômage de 14,5 % (12,8 % en 1984) en 1988, l'année même qui doit normalement voir la fin du mandat de Mme Thatcher.

Destruction créatrice ? Il fallait, souligne-t-on à Londres, casser la vieille Angleterre et ses multiples rigidités, sociales et syndicales notamment, afin de dégager les voies du renouveau. Le pari a été pris par l'actuel premier ministre et sa réussite dépend du maintien au pouvoir de Mme Thatcher, soulignent des banquiers de la City, qui ne s'alarment pas outre mesure de ses faux pas récents.

Il s'agit, précise-t-on, d'une action à long terme, entamée dès l'arrivée aux affaires de Mme Thatcher, en mars 1979, et que son succès électoral de juin 1983 a permis de poursuivre, avec peut-être une excessive confiance. Un bilan plus ou moins exhaustif ne pourra, certes, en être dressé que vers la fin du siècle, mais déjà des résultats s'inscrivent sur le cadran des statistiques.

La Grande-Bretagne connaît à l'heure actuelle une des croissances les plus fortes et une des inflations les plus faibles d'Europe. L'objectif essentiel était en effet d'extirper l'inflation, afin de parvenir à une croissance durable, au lieu de subir des alternances de reprise et de ralentissement liées à la politique du « stop and go ».

Un orage passager

En 1983, le gouvernement conservateur a tenu sa stratégie financière, respectant ainsi une obligation de cohérence indispensable en économie. Le besoin total d'emprunts du secteur public s'est situé à 3,2 %, légèrement inférieur au taux de 3,4 % de 1981-1982 (5,4 % en 1978-1979). Toutefois, Mme Thatcher n'aurait vraisemblablement pas pu mener sa politique d'ajustement sans les revenus pétroliers de la mer du Nord qui, avec 9 milliards de livres en 1983-1984, représentent plus de 6 % des recettes de l'Etat. Cette observation faite, des points ont été marqués : la croissance a été de 3 %, et le coût de la vie n'a augmenté que de 5 %.

L'année 1984 s'incrivait sur cette trajectoire d'expansion soutenue et d'inflation ralentie quand la grève des mineurs, le conflit des dockers et la hausse des taux d'intérêt, consécutive à la baisse de la livre, ont assombri le paysage. Mais le danger paraît porter plus sur les prix — le taux d'intérêt des frais hypothécaires faisant partie de l'indice —, que sur la reprise, même si les charges financières des entreprises vont s'alourdir (0,3 milliard de base par point de hausse du taux de base). En l'état actuel du climat socio-politique, il s'agit, semble-t-il, d'un incident de parcours. Pour sa part, le chancelier de l'Echiquier a parlé d'un « orage passager ».

Cependant, la Grande-Bretagne est elle aussi en proie à la contrainte extérieure, comme l'a montré pour la première fois depuis la révolution industrielle l'apparition, en 1983, d'un lourd déficit des échanges de produits manufacturés (5 milliards de livres). Face à une demande en extension — ce n'est qu'en 1984 que les investissements et l'exportation prendraient le relais de la consommation dans le processus de reprise, — les insuffisances de l'appareil de production britannique se sont traduites par une faiblesse des exportations et une hausse du taux de pénétration des biens étrangers. En outre, afin de rénover un tissu industriel troué, la Grande-Bretagne a dû importer pour investir et produire.

Compte tenu de la disparition de pans entiers de l'industrie, le redressement sera lent et difficile, même si une progression sensible des ventes à l'étranger de produits manufacturés est apparue en 1984. Car le bouleversement des structures et le changement des mentalités ne peuvent produire des effets qu'à terme.

Globalement, la production manufacturière britannique n'est pas supérieure à son niveau d'il y a quinze ans. Mais cette moyenne cache de profondes disparités : les branches traditionnelles comme la sidérurgie ou la construction navale, qui firent de la Grande-Bretagne la manufacture du monde, sont en voie de dépérissement, alors que les performances ne sont pas négligeables ailleurs : construction électrique et électronique, industries alimentaires, chimie, haute technologie.

L'industrie se redéploie ; elle a « pris du nerf », dit-on à la City, où l'on fait valoir que la situation financière des firmes est globalement bonne. En 1983, aucune des cinquante premières sociétés britanniques n'a perdu d'argent et, pour les cinq cents premières entreprises, l'augmentation des bénéfices a été en moyenne de 15 %. Les profits bruts de l'industrie et du commerce ont augmenté de 25 % au premier semestre de 1984 par rapport à la même période de l'an dernier. Cette restauration de la capacité financière des sociétés, alors que le taux de rentabilité n'avait cessé de se dégrader depuis vingt ans, revenant de 12 % à 4 %, doit conduire à une hausse des investissements (+ 12 % en 1984 selon les instituts de prévisions) et à une amélioration de la productivité sans réduction d'effectifs.

1994

La Grande-Bretagne effectue donc une sorte de mue économique, passant, selon des observateurs étrangers, de la première révolution industrielle, fondée sur le charbon et le fer, à la troisième, axée sur l'électronique. Ils appuient leur conviction notamment sur le dynamisme des petites et moyennes entreprises, dans les secteurs de pointe. Certains vont même jusqu'à penser que la Grande-Bretagne entre déjà dans l'ère postindustrielle, les services assurant plus de la moitié des ressources du pays et près des deux tiers de l'emploi.

Dès lors, la grève des mineurs apparaît aux milieux d'affaires comme un combat d'arrière-garde du dernier secteur traditionnel qui n'a pas encore été rationalisé. La vieille classe ouvrière, si attachée à son travail et à ses traditions, mènerait à leurs yeux une dernière bataille ; l'importance de l'enjeu explique sans doute l'acharnement des deux camps, les syndicats et le gouvernement. Il est d'ailleurs possible que l'affaire se termine quand les puits qui ne sont pas jugés rentables seront devenus inutilisables par défaut d'entretien.

Dans sa marche vers le renouveau, la Grande-Bretagne dispose en tout cas de l'atout pétrolier, le début du déclin de la production de la mer du Nord ayant été repoussé, à la suite d'une sensible révision en hausse des réserves, d'environ dix ans. 1994... Il sera alors temps de faire le bilan du thatchérisme qui, s'il n'a pas été aussi libéral que prévu, a joué comme un électrochoc sur l'économie et l'état d'esprit britaniques.

En attendant, la Grande-Bretagne pourra profiter de ses actifs à l'étranger qui se sont multipliés depuis la levée du contrôle des changes en 1979 et dont le stock net est évalué à 55 milliards de livres (20 % du produit intérieur brut) en 1983. Pays pétrolier aujourd'hui, pays rentier demain, le Royaume-Uni a su aussi, en partie grâce à la Communauté européenne, moderniser à l'extrême son agriculture et peut réussir le redressement de son industrie. A Londres, où a été traité l'an dernier plus du quart des crédits internationaux et dont les taxis noirs et les autobus rouges symbolisent la valeur du passé, la décontraction des financiers ne s'apparente pas à celle des officiers du *Titanic*.

MICHEL BOYER.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ESPAGNE

● **Nouveau recul du chômage.** — *Le chômage a reculé de 0,5 point en juin*, s'établissant à 18,1 % de la population active, soit 2 390 632 chômeurs inscrits. Cette légère diminution est due à une augmentation des embauches dans le secteur touristique et dans la construction, précise-t-on au ministère du travail. Après une importante hausse en janvier dernier, le chômage s'est stabilisé en février et a commencé à diminuer à partir du mois de mars. — *(AFP.)*

● **Forte baisse du déficit commercial.** — Le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 28,8 milliards de pesetas en juin, établissant un taux record de couverture de 92 %. Les exportations ont progressé de 36,6 % par rapport à juin 1983, atteignant 335,5 milliards, tandis que les importations n'ont augmenté que de 4,6 %, représentant 364,3 milliards. Pour le premier semestre, les exportations ont totalisé 1 906 milliards de pesetas, en hausse de 43,9 % par rapport à la même période de l'an passé, et les importations 2 268 milliards, en augmentation de 9,2 %. Le déficit a été de 362 milliards de pesetas, le taux de couverture passant de 63,8 % à 84,1 %. — *(AFP.)*

Social

● **Allocations familiales : relèvement de la base mensuelle.** — Le *Journal officiel* du 20 juillet a publié le nouveau montant de la base mensuelle de calcul des allocations familiales qui, à compter du 1er juillet 1984, s'élève à 1 549,53 F, contre 1 513,76 F au 1er janvier dernier et contre 1 479 F au 1er juillet 1983. Le pourcentage accordé sur cette base varie en fonction du nombre d'enfants et de leur âge. En dessous de dix ans : 32 % supplémentaires pour deux enfants, 72 % pour trois, 112,5 % pour quatre, 152 % pour cinq, 192 % pour six enfants et 40 % pour chaque enfant en plus. De dix à quinze ans : majoration de 9 %. Pour les enfants de plus de quinze ans : majoration de 16 %. (Ces pourcentages concernent les seules allocations familiales, et non le complément familial, les allocations de parent isolé, d'orphelin, d'éducation spéciale, etc.)

L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DES BANQUES ITALIENNES EST PLAFONNÉ

La Banque d'Italie a plafonné à 15 milliards de dollars, niveau déjà atteint en juin dernier, l'endettement extérieur des banques commerciales italiennes. C'est le gonflement rapide de cet endettement, passé en six mois de 12,9 milliards de dollars à 15 milliards de dollars, qui a inquiété les autorités monétaires, soucieuses de limiter l'accroissement correspondant des liquidités intérieures et d'éviter des difficultés ultérieures pour le bon fonctionnement du contrôle des changes.

Ce gonflement des banques est dû au fait que le taux d'intérêt pratiqué sur les capitaux empruntés à l'étranger est passablement inférieur aux taux intérieurs italiens, et que le cours de la lire est resté stable, au sein du système monétaire européen tout au moins.

AFFAIRES

LE CONTROLE DES EXPORTATIONS TECHNOLOGIQUES VERS L'EST

Une machine-outil destinée à l'URSS est bloquée par le gouvernement belge

De notre correspondant

Bruxelles. — Depuis le milieu de la semaine dernière, un cargo soviétique attend, à Anvers, de pouvoir embarquer une aléseuse-fraiseuse ultra-performante. Cette machine est l'enjeu d'un conflit entre son fabricant, le gouvernement belge, et les organismes alliés contrôlant les exportations de certains matériels vers les pays de l'Est.

C'est la société Pegard, installée à Andenne, dans la région de Namur, qui construit cette machine d'un modèle très perfectionné, avec commande numérique. Sans être négligeable, sa valeur ne représente pourtant que 102 millions de francs belges (15 millions de francs français). Mais il s'agit là du premier élément d'un contrat qui, dans les deux ans à venir, devrait s'élever à plus de 2 milliards de francs belges.

Le gouvernement de Bruxelles a, bien entendu, soumis ce dossier au COCOM, le comité allié de coordination qui contrôle les livraisons à l'Est de tous les matériels susceptibles de renforcer la puissance militaire de l'URSS et de ses satellites (*le Monde* des 18 et 20 juillet). Or le COCOM a donné un avis défavorable au contrat signé par la firme Pegard. Les experts américains estimeraient que cette aléseuse-fraiseuse servira à la fabrication de silos à missiles.

De son côté, le ministre belge des relations extérieures, M. Tindemans, a affirmé publiquement détenir la preuve que le client de Pegard serait une usine travaillant de façon directe pour l'armée rouge. Il a donc estimé que la Belgique ne pouvait pas livrer cette machine à l'URSS. La société Pegard, toutefois, a lancé un « ultimatum » au gouvernement. Si elle n'obtient pas la licence d'exportation dans les jours à venir, son conseil d'administration demandera une mise en liquidation volontaire qui fera disparaître trois cents emplois dans une région déjà très affectée par le chômage. Au surplus, Pegard étant la filiale d'une société allemande, cette dernière pourrait bien rapatrier le matériel très moderne de l'usine d'Andenne.

JEAN WETZ.

● **Echec des négociations entre Taiwan et Toyota.** — Les négociations entre Toyota et le gouvernement de Taiwan sur la signature d'un joint venture en vue de produire trois cent mille véhicules par an — pour un investissement de 265 millions de dollars — semblent s'être mal passées. Toyota, qui a signé un accord-cadre en 1982, aurait refusé de s'engager sur un niveau d'exportation de cent cinquante mille voitures par an (50 % de la production) à partir de 1994. Rappelons que le marché actuel de véhicules particuliers à Taiwan est de l'ordre de cent cinquante mille automobiles par an (*le Monde* du 3 juillet).

Technip va réduire ses effectifs de près de 28 %

Technip va supprimer 760 des 2 753 emplois qu'elle compte (27,6 %). Après l'application d'un plan social (210 personnes partiront en FNE, seront reclassées ou bénéficieront d'aide à la création d'entreprise), 550 personnes devront êtres licenciées.

C'est ce qui apparaît dans les documents envoyés par la direction aux syndicats pour préparer un comité d'entreprise sur la restructuration de Technip prévu le 25 juillet. Paris est le centre le plus touché (540 personnes) devant Saint-Nazaire (114 personnes) et Lyon (106 personnes). Mais en pourcentage des effectifs les licenciements concerneront 22 % des salariés de Lyon et de Saint-Nazaire et 19 % de ceux de Paris.

M. Olivier Guichard, président du conseil régional des pays de la Loire s'inquiète d'ailleurs dans une lettre à M. Fabius du « *désengagement des pouvoirs publics dans la Basse-Loire* ».

L'un des premiers groupes européens d'ingénierie souffre, on le sait (*Le Monde* du 25 mai), de difficultés financières. Il a perdu 40 millions de francs en 1982 et 182 millions de francs en 1983 pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs et doit augmenter son capital de 250 millions de francs (dont 170 avant le 1er novembre).

Mais cette suppression d'effectifs manifeste aussi les déboires de Technip sur certains marchés étrangers. La firme semble avoir perdu ses chances pour la construction du complexe gazier de Tenguiz au Kazakhstan et devra attendre plusieurs mois l'attribution de la fourniture des équipements de champs pétroliers d'où seront tirés ces gaz associés. Quant à l'autre contrat qui devait occuper le personnel de Technip — une raffinerie en Thaïlande, — les autorités de Bangkok ont finalement décidé de procéder à un nouvel appel d'offres international. Ce qui, dans le meilleur des cas pour la société française, en diffère la construction de plus d'un an.

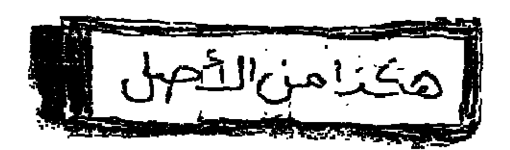
Cette réduction d'effectifs est indépendante de celle en cours chez Creusot-Loire Entreprise — récemment repris par Technip, — qui porte sur 360 des 1 100 salariés (dont 270 licenciements). Le centre de Saint-Chamond devrait être fermé dans les jours qui viennent.

LES PRIX DES AUTOMOBILES SONT NETTEMENT PLUS ÉLEVÉS EN GRANDE-BRETAGNE QUE DANS LES AUTRES PAYS D'EUROPE

Les automobiles sont 30 % plus cher (hors taxes) en Grande-Bretagne qu'en Belgique. C'est ce qui ressort de la dernière étude du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC). Pour ne prendre que quelques exemples, la Renault 5 GTL, pour un prix hors taxes 100 en Belgique, vaut 108 en Allemagne fédérale, 110 en France, 117 en Italie et 132 en Grande-Bretagne. La Peugeot 305 GT passe de 100 en Belgique à 107 en RFA, 114 en France, 124 en Italie et 131 au Royaume-Uni. Et l'évolution est à peu près semblable pour la BMW 320, la Citroën GSA Pallas, la Ford Escort XR31, l'Opel Kadett ou la Fiat Panda 45. En moyenne pour un prix 100 (hors taxes) en Belgique, les automobiles valent 110 en Allemagne fédérale, 114 en France, 121 en Italie et 130 au Royaume-Uni.

Voilà qui va renforcer la Commission européenne dans sa volonté d'agir comme l'y autorise l'article 85 du traité de Rome. En octobre dernier, la Commission avait annoncé son intention d'autoriser des distributeurs non officiels à entrer sur les marchés si les écarts de prix hors taxes dépassaient 12 % pendant plus de six mois.

Ces distorsions s'expliquent par la différence des taxes (qui oblige les constructeurs à modérer les prix hors taxes dans les pays à vive imposition) et par le fait que les constructeurs nationaux décident des prix sur leur propre marché (« price leader »).



ÉTRANGER

NÉGOCIATION-TEST AUX ÉTATS-UNIS

Partie de bras de fer chez General Motors

De notre envoyé spécial

Detroit. – A première vue, l'homme n'a rien de charismatique. Mais il s'impose naturellement par sa *détermination* tranquille. A cinquante-neuf ans, le regard malicieux derrière de fines lunettes, M. Roger Smith préside, depuis le 1er janvier 1981, aux destinées de General Motors, le premier constructeur automobile mondial. De sérénité, M. Smith en aura bien besoin, car, à partir du 23 juillet, il engage avec M. Owen Bieber, le président du syndicat de l'automobile UAW, une redoutable négociation salariale. Partie d'autant plus difficile que, davantage que pour Ford, qui a aussi un nouveau contrat à discuter, il s'agira d'une négociation-phare. C'est avec GM que l'UAW engagera l'épreuve de force, c'est-à-dire la grève, s'il devait y avoir blocage.

Dans les propos qu'il nous tient, calmement, M. Smith affiche sa fermeté. Mais il commence par flatter le « partenaire » syndical, par le cajoler : *« Ce sont des interlocuteurs extrêmement intelligents qui connaissent très bien les problèmes de compétitivité avec les Japonais. »* Le 25 mai précédent, devant l'assemblée générale annuelle des actionnaires, il avait loué déjà leur *« attitude positive »*. Il n'empêche, hommage mis à part, M. Smith sera *dur sur le terrain salarial*. L'heure n'est pas au laxisme. La compétitivité avec les Japonais n'est pas une croisière, elle a ses exigences. L'écart de coût avec les Japonais, *rappelle* le PDG de GM, *se situe* pour les Américains entre 1 500 et 2 000 dollars par petite voiture. Quel challenge !

Dur sur les coûts salariaux, M. Smith semble *prêt à jouer sur* deux autres tableaux. Tout d'abord le partage des bénéfices : l'intéressement incite à améliorer les résultats et donc la compétitivité. Ensuite, la recherche d'un *« nouvel esprit de coopération »* avec le syndicat qui doit conduire à *« de nouvelles relations dans les entreprises »*. Ce *« nouvel esprit de coopération »*, il commence déjà à se manifester dans quelques usines de GM. Pour le *projet Saturn*, entouré d'un halo de mystère, qui doit permettre à la firme automobile de fabriquer de *petites voitures* à des coûts concurrentiels, les syndicats sont associés à des groupes de travail.

L'objectif de qualité

Mais il y a surtout, outre la *« gestion participative »* qui, bien avancée à Sarreguemines, en France, dans un établissement de la *filiale* Delco Remy, commence à faire école aux *États-Unis*, la bataille pour la qualité. A Orion, une usine très moderne où l'automatisation est très avancée, des affiches rappellent dans les ateliers aux six mille salariés que *« l'objectif de qualité n'est jamais trop élevé »*. Dans son bureau, M. Chuck Lyman, directeur du personnel, a accroché au mur une « philosophie » élaborée avec le syndicat : *« Etre un leader en étant compétitif dans la fabrication des automobiles avec un haut niveau de qualité qui assure la satisfaction du consommateur », « promouvoir une relation non conflictuelle entre l'UAW et la direction »*. Tout un programme... dans un pays où, comme le confie un ouvrier devant l'intéressé, *« le patron est quelquefois un salaud de bâtard et quelquefois quelqu'un avec qui on s'entend. On ne peut pas maintenir indéfiniment la guerre civile »*.

Guerre civile ou paix sociale..., le fait est que GM aborde ces négociations salariales sous un *jour très différent* qu'en 1982 lors de la conclusion du précédent contrat. L'industrie automobile américaine était encore en crise, et GM n'avait réalisé pour 1981 qu'un bénéfice de 333 millions de dollars. En 1983, son bénéfice était, *en revanche*, de 3,7 milliards de dollars et, pour le seul premier trimestre de *1984* – *« le meilleur trimestre de notre histoire »*, – jubile M. Smith, de 1,6 milliard. GM semble sortie des années noires de la crise provoquée par le second choc pétrolier à la fin de 1978. Du fait des restrictions de carburants, les constructeurs américains se sont alors trouvés confrontés à une demande de petites voitures qu'elles n'ont pu satisfaire.

Conséquence : les effectifs ont été réduits d'une manière plutôt drastique. Aux Etats-Unis mêmes, le nombre de salariés de *GM est passé de* 618000 en 1979 à 522000 en 1981, *et 441000* en *1982. 1983* a marqué un redressement spectaculaire, une perspective solide de sortie du tunnel. GM a pris le taureau par les cornes et a combattu les Japonais... en coopérant avec eux. Ce fut d'abord l'accord avec Toyota pour la production *en commun de deux* cent mille véhicules moyenne cylindrée en Californie, puis celui avec Fujitsu-Fanuc, l'un des premiers fabricants mondiaux de robots, pour la fabrication aux Etats-Unis – sur un site qui n'est pas plus connu que le *montant de l'investissement* – de systèmes robotisés. Parallèlement, et contrairement à l'UAW, GM s'est toujours montrée hostile aux mesures protectionnistes qui ont été prises – et qui ne doivent *pas* être reconduites au-delà de mars 1985 – M. Smith *estimant* que *« le même accès à tous les marchés devrait exister entre les deux pays »*.

Des objectifs « gargantuesques »

Le résultat d'une telle stratégie est que GM se *muscle* et se modernise. Avec pour l'ensemble du monde 691 000 salariés et 7 769 000 véhicules vendus en 1983, la firme, soixante-seize ans après sa création, produit 57 % des voitures *particulières* aux Etats-Unis. Pour M. Smith, dans la compétition engagée tant aux Etats-Unis que dans le monde, seuls les plus forts pourront survivre. Sans doute est-ce la raison pour laquelle il se dote d'objectifs que *Newsweek* qualifie de *« gargantuesques »*. De 25 à 30 milliards d'investissements sont d'ores et déjà prévus pour les cinq ans à venir dont 6 milliards pour 1984.

Si GM se donne de telles ambitions, c'est bien sûr pour renouveler sa gamme mais aussi pour diminuer ses coûts de production. Dans cette optique, les robots sont de merveilleux outils. Dans l'industrie automobile américaine, on compte encore *moins de robots que dans l'industrie* automobile japonaise, qui a un léger *avantage*; mais *GM* entend passer de deux mille trois cents robots en 1983 à cinq mille en 1985, dix mille en 1988 et quatorze mille en 1990. Un calcul intéressant puisque d'après ses études *si* le coût du *travail* a augmenté de 1970 à 1983, de 200 %, *celui* des robots n'a crû que de 40 %... A Orion, le personnel a *été vite dans le bain* puisque la robotisation a commencé avec la production de l'usine, mais des programmes de formation sont prévus pour le personnel. A l'usine de Delco Remy à Muncie, *dans* l'Indiana, construite en 1977 sur les décombres *d'un vieux* bâtiment, tout est automatisé du début à la fin de la chaîne pour la fabrication de batteries sans entretien frigorifique. Mais les salariés sont assez âgés et les robots provoquent encore des *réflexes* de peur : *« Ils n'achètent pas de voitures »*, lance M. Ed McClery, un outilleur de quarante-huit ans, inquiet pour l'avenir de l'emploi.

Les dirigeants de General Motors se montrent discrets sur les conséquences pour l'emploi *de la robotisation*. Ainsi M. Jim Ault, le *« general manager »* de Delco Remy, affiche son optimisme mais reste vague : *« Il s'agit d'adapter nos équipements pour fabriquer de nouveaux produits. Delco Remy va vers un accroissement de ses parts de marché dans le monde et d'une manière ou d'une autre cela se traduira dans les années à venir par une augmentation du nombre de personnes employées. »* Voilà pour l'opinion d'une filiale. Mais le magazine *Fortune* prête à GM *l'intention* de réduire ses effectifs de 60 000 à 12 000 personnes (une fourchette large) d'ici à deux ans et demi pour comprimer ses coûts...

En attendant peut-être d'aussi sombres perspectives, le retour de la prospérité a permis à GM de *« rappeler »* en 1983, 90 000 salariés qui avaient été licenciés auparavant, ce qui a ramené ses effectifs à hauteur de 531 000 aux Etats-Unis. Dans *l'Indiana – et une partie du* Kentucky, – où l'emploi dans l'automobile a chuté de 145 000 à 85 000, cette *« reprise »* a été ressentie. Non *seulement chez Delco Remy à* Muncie on a rappelé des licenciés, mais cette année, alors que la fabrication de batteries est une activité saisonnière, pour la première fois on n'a pas licencié au printemps...

Les exigences de l'UAW

Dans *ce contexte*, GM ayant retrouvé le chemin de l'expansion et des profits, l'UAW entend obtenir beaucoup sur le terrain salarial. Une victoire ou du moins un bon compromis lui sont d'autant plus nécessaires que le syndicalisme américain s'affaiblit... *malgré le « closed-shop »* (1) (répudié dans certains Etats). Le précédent contrat signé pour deux ans et demi le 22 mars 1982 avait abouti à un troc : la direction avait notamment renoncé à fermer neuf usines, et le personnel *avait accepté – à une majorité* de 52 % pour l'ensemble des usines, – entre autres choses, un gel des augmentations salariales et le report de trois hausses trimestrielles calculées sur le coût de la vie. GM devait ainsi économiser sur sa masse salariale *2,5 milliards de dollars. « A l'époque*, explique M. Don Pence, le président de l'UAW à Muncie, *le contrat avait été adopté parce que chacun était conscient de la gravité de la situation. Mais aujourd'hui qu'il y a des profits, le syndicat souhaite récupérer une partie des concessions salariales. »* Comme chez Chrysler...

Les profits !... Leur répartition pour 1983 a choqué l'UAW. M. Smith a ainsi perçu en plus de son salaire 865 490 dollars, moitié en liquide, moitié en actions. Le PDG réplique que les cadres de la direction ont besoin d'être stimulés *– et récompensés – et que 322 millions* de dollars ont été partagés entre 531 000 salariés : *« Aucune compagnie dans aucun pays du monde, à aucun moment de son histoire, n'a distribué une somme aussi importante de bénéfices à ses employés. »* Peut-être mais le « mal » est fait et il pèsera sur les négociations.

Pour la direction de GM, si les salariés sont attachés à la sécurité de leur emploi, ils ne doivent pas en rajouter *dans leurs revendications salariales. M. Fred Haubold*, directeur des relations du travail au département international, estime qu'une *« récupération »* des concessions salariales ne se justifie aucunement car, *malgré le « gel »*, le salaire horaire est passé de 21,50 dollars en mars *1982* à 22,40 dollars aujourd'hui. Par le simple jeu du coût de la vie, explique M. Smith, les salaires ont augmenté de 90 cents par heure et les coûts salariaux totaux de près de 3 dollars par heure. Et le PDG ajoute : *« La simple reconduction du contrat de 1982 augmenterait nos coûts salariaux approximativement de 4,50 dollars par heure au terme des trois prochaines années. »* Impensable ! Les Japonais sont là !

GM met ainsi un marché en main à l'UAW : plus vous pousserez sur les augmentations salariales, dit-elle en substance, plus la sécurité de l'emploi *sera menacée par* l'aggravation des coûts, ce qui n'est plus supportable pour être compétitif. Entendons-nous plutôt sur l'intéressement et le *« nouvel esprit de coopération »*. La campagne électorale américaine et le soutien accordé par la grande *centrale américaine* AFL-CIO à M. Walter Mondale ne vont pas favoriser le jeu et inciter à la souplesse. Les rares salariés interrogés sur le sujet sont pourtant prudents, l'un d'eux à Orion souhaitant même que *« l'on ne demande pas plus d'argent »*. Un responsable syndical avoue même qu'il espère que *« la négociation ne conduira pas à la grève »*. Mais si l'UAW *saute* le pas, les syndiqués, selon toute vraisemblance, *suivront*. La marge de manœuvre est d'autant plus étroite que M. Smith est foncièrement hostile à l'entrée de M. Owen Bieber au conseil d'administration de GM, un *système qui avait pourtant permis* naguère à Chrysler – avec à l'époque M. Fraser, président de l'UAW – d'obtenir des concessions salariales importantes. Une partie de bras de fer *commence*. Elle *promet* d'être rude.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Clause qui implique l'obligation d'être syndiqué pour avoir un emploi.

ÉNERGIE

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

La détente du marché pétrolier se poursuivra au cours de la décennie

« La détente des marchés de l'énergie et du pétrole devrait se prolonger au cours de la présente décennie, à condition que des politiques efficaces soient poursuivies pour accroître l'efficacité des usages de l'énergie et pour développer le recours à l'énergie nucléaire et au charbon », estime l'Agence nationale de l'énergie dans son dernier rapport annuel sur les *« programmes et politiques énergétiques »* des pays membres (1). *« Au cours des années 90 toutefois*, note l'Agence, *les marchés pourraient, du fait de la croissance économique, connaître un regain de tension, accompagné de pressions possibles à la hausse des prix de l'énergie et du pétrole. »*

Optimistes mais prudents, les experts de l'Agence soulignent l'importance des politiques de maîtrise de l'énergie et de substitution au pétrole. C'est, pour l'essentiel, la diminution de l'intensité énergétique de la croissance économique observée dans la plupart des pays qui a permis à l'Agence de réviser à la baisse ses prévisions de demande à l'horizon 1990 et 2000. L'an passé, ses projections tablaient sur une demande prévisible d'énergie de 3,82 milliards de tonnes équivalent-pétrole en 1985 et de 4,22 milliards de TEP en 1990, avec une demande de pétrole de 1,61 milliards de TEP et 1,59 milliards de TEP respectivement. Aujopourd'hui l'Agence prévoit une demande d'énergie de 3,61 milliards de TEP en 1985, 3,90 milliards de TEP en 1990 et 4,48 milliards de tep en l'an 2 000. La demande de pétrole devrait, elle, rester stable jusqu'en 1990, passant de 1,512 milliards de tep en 1985 à 1,516 de tep en 1990, puis décliner à 1,46 milliards de tep en 2 000.

Grâce à cette stabilisation de la demande globale, les besoins d'importation nette de pétrole des pays développés devraient, en dépit d'une progression modérée, rester d'ici la fin du siècle inférieurs aux niveaux observés en 1981 : 854 millions de tep en 1990 et 880 de tep en 2 000, contre 728 millions de tep en 1983 et 901,2 de tep en 1981, du fait de la baisse prévue de la production de pétrole des pays développés membres de l'AIE (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Norvège pour l'essentiel), qui tomberait de 15,8 millions de barils par jours en 1983 à 15 puis *13 millions* de barils par jour en 1990 et en 2 000, les besoins de brut produit par l'OPEP devraient toutefois augmenter de 18,4 millions de barils/jours en 1983, à 24 millions en 1990 et 29 millions de barils par jours en 2 000, quantités compatibles avec capacités de production existantes mais *laissant* augurer un marché tendu, soumis aux pressions à la hausse des prix.

Cette vision, relativement optimiste du futur énergétique des pays consommateurs, est toutefois fondée, met en garde l'AIE, sur l'hypothèse d'un développement de la production et de l'usage des sources d'énergies alternatives, notamment le charbon et le nucléaire, dont la part dans la consommation totale devrait passer respectivement de 25 % actuellement pour le charbon à 29 % en l'an 2000 et de 4,2 % pour le nucléaire à 11,15 % en l'an 2000. Or, précise L'AIE, ces *développements seront difficiles à atteindre »*, les programmes des pays membres n'ayant cessé jusqu'ici d'être révisés à la baisse. Ainsi la croissance de l'énergie nucléaire n'a-t-elle atteint qu 7 % en 1983, alors que les programmes annoncés laisseraient prévoir une croissance de 17,1 % par an de 1982 à 1985.

De même pour les politiques de maîtrise de l'énergie. La diminution de l'intensité énergétique (quantité d'énergie nécessaire pour assurer un point de croissance économique) des économies développées, qui a diminué de 1,9 % par an de 1973 à 1983 devrait encore se réduire de 1,1 % par an d'ici à l'an 2000 si on en croit les projections des pays membres de l'agence. Mais, assure l'AIE, ces diminutions espérées *« ne doivent pas être considérées comme acquises » (...) Bien que beaucoup des changements structurels réalisés soient probablement irréversibles, car basés sur les investissements qui ne seront pas remis encause, on ne peut assurer que les liens historiques existants entre la croissance économique et la demande énergétique, soient désormais cassés et pour toujours »*. Si, par exemple, l'intensité énergétique ou pétrolière des économies restait à son niveau de 1982, la demande totale d'énergie prévue en l'an 2000 serait supérieure de 25,5 % aux prévisions actuelles et les besoins de pétrole prévisibles augmenteraient de 66,6 % !

(1) L'AIE regroupe les pays développés membres de l'OCDE, mis à part la France.

● **Le dépot trimestriel de la Banque de France au FECOM.** – *Comme chaque trimestre*, la Banque de France a renouvelé le dépôt qu'elle fait auprès du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire), du cinquième de ses réserves et en devises. En contrepartie, elle reçoit des ECU sur la base des taux de couverture suivant :

– 1 kg d'or pour 14803,908 ECU, l'ECU étant retenu pour la valeur de 6,86641 F, soit approximativement 101 703 F.

– 1 dollar pour 1,258029 ECU.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8020	8,8040	– 25	– 5	– 60	– 25	– 380	– 260
$ can.	6,6265	6,6295	– 69	– 39	– 145	– 104	– 568	– 459
Yen (100)	3,5978	3,6001	+ 155	+ 168	+ 317	+ 339	+ 943	+ 1003
DM	3,0680	3,0703	+ 161	+ 174	+ 299	+ 317	+ 829	+ 884
Florin	2,7175	2,7190	+ 124	+ 133	+ 232	+ 246	+ 665	+ 711
F.B. (100)	15,4245	15,4307	– 44	+ 45	– 51	+ 64	– 153	+ 194
F.S.	3,6185	3,6208	+ 211	+ 226	+ 399	+ 421	+ 1215	+ 1281
L (1 000)	4,9983	5,0050	– 188	– 163	– 365	– 325	– 1213	– 1106
£	11,6186	11,6274	– 95	33	– 123	– 33	– 81	+ 131

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/16	11 5/16	11 9/16	11 11/16	11 3/4	11 7/8	12 5/8	12 3/4
DM	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4	6 3/16	6 5/16
Florin	5 3/4	6	6 3/16	6 5/16	6 5/16	6 7/16	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	11 1/4	11 3/4	11 3/8	11 7/8	11 1/2	12
F.S.	1 3/8	1 5/8	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	13 1/2	15	15	15 1/2	15 3/8	15 7/8	15 3/4	16 1/4
£	12	12 1/4	12 1/8	12 1/4	12 1/16	12 3/16	11 15/16	12 1/16
F. franç.	11 1/4	11 3/4	11 3/8	11 9/16	11 9/16	11 3/4	12 3/4	13 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

UN OFFICE AGRICOLE POUR LES DOM

Le conseil de direction de l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer *(ODEADOM) a été installé le* 11 juillet. Il a compétence sur l'ensemble des problèmes agricoles des départements d'outre-mer et de Mayotte, et il est présidé par M. Michel Colonna, ingénieur général du génie rural des eaux et forêts. M. Henry Ramière de Fortanier en a été nommé directeur. Le conseil de direction compte 19 membres, dont 14 professionnels (11 d'entre eux représentent l'outre-mer), et 5 membres de l'administration.

Cet office est le dernier à être mis en place conformément à la loi du 6 octobre 1982 sur les offices agricoles. Selon un communiqué de l'ODEADOM, *« la recherche du redressement de la balance commerciale de ces départements pour une meilleure couverture des besoins alimentaires et le développement des exportations »* sera la priorité qui guidera les actions de l'office.

Un conservatoire des techniques fromagères va être créé en Basse-Normandie

De notre correspondant

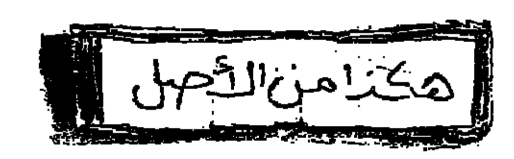
Alençon. – *« La France est riche en production fromagère et la Normandie tient une bonne place dans ces productions. Malheureusement, les savoirs techniques ont tendance à disparaître. »* C'est en partant de ces *constatations* que M. Jean Froc, un universitaire attaché à l'INRA, habitant Roiville, dans la partie ornaise du pays d'Auge, a décidé de réagir en créant un conservatoire des *techniques fromagères* traditionnelles. Son but : créer un outil à vocation culturelle, éducative, mais aussi technique et économique, afin de présenter au *public le fromage* sous tous ses aspects : historique, technique, scientifique et économique.

M. Froc, qui connaît la question pour avoir été lui-même fromager *pendant* sept *ans*, pense que le conservatoire permettra de maintenir les traditions. Les milieux professionnels sont très favorables à cette initiative.

Autre espoir que pourrait apporter ce conservatoire : le maintien de la suprématie fromagère *normande. Les pouvoirs publics* ne sont pas indifférents. C'est ainsi que la direction régionale des affaires culturelles en Basse-Normandie a donné son accord pour qu'une partie du conservatoire puisse être accueillie dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, en cours de restauration. L'autre partie du conservatoire serait installée dans une ancienne fromagerie à Livarot. A noter encore que aux échelons locaux, départementaux et régionaux, les collectivités apportent leur appui financier, *conscientes qu'elles sont* de l'excellente forme de promotion des fromages normands que cela constituera. La Suisse et les Pays-Bas avaient déjà des conservatoires de production fromagère.

Il y a quelques semaines, à *Barenton (Manche), c'était* l'inauguration de la Maison de la pomme et de la poire, à la fois musée et centre technique. Si l'on ajoute quelques autres réalisations récentes comme la route du camembert, la route des pommiers et la route du poiré, on verra que la Basse-Normandie est bien décidée à faire connaître des productions qui participent à sa renommée.

MARCEL VANNIER.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 12-7-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	390 861
dont :	
Or	258 096
Disponibilités à vue à l'étranger	46 487
ECU	80 120
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 155
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 730
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	193 395
dont :	
Effets escomptés	89 543
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	7 796
Total	691 120
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	196 781
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 004
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 938
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	77 034
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	14 005
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 605
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	12 125
Total	691 120

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	13 juillet	20 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	1355	1337,5
Valeurs étrangères	3048,8	3011,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	201,3	193
Dont valeurs industrielles	202,9	194
Valeurs étrangères	412,5	407,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	174,9	167,7
Dont valeurs industrielles	177,5	169,7
Pétroles-Energie	164,9	160
Métallurgie	85	79,2
Chimie	209,4	199,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	107,3	102,2
Constructions mécaniques	118,2	116,1
Matériel électrique	184,8	172,4
Automobile et accessoires	109,8	109,4
Industr. de consom. non alim.	277,3	263,5
Agro-alimentaire	248,6	234,1
Distribution	108	104,1
Transports	174,4	170,3
Services	205,6	194,9
Assurances	164,7	162,7
Banques	212,5	207,1
Immobilier et foncier	167,5	163,4
Investissement et portefeuille	196,9	188,1
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,2	106,3
Emprunts d'Etat	108,2	105,6
Emprunts garantis et assimilés	104,8	104,8
Sociétés	105,9	106
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,1	92,1
Sociétés	100,7	100,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	166,9	159
Produits de base	165,6	158,8
Construction	108,7	103,3
Biens d'équipement	127,1	120
Biens de consom. durables	158,7	161,7
Biens de consom. non durables	234,8	220,3
Biens de consom. alimentaires	241,2	228,7
Services	139,7	133,9
Sociétés financières	202,4	192,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	145,3	140,6
Valeurs industrielles	168,9	160,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	143,7	140,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ANGLO-AMERICAN. – *Le bénéfice* net des quatre mines d'or du groupe, situées dans l'Etat libre d'Orange, a diminué de 6,5 % pour le deuxième trimestre par rapport aux trois mois précédents, atteignant 117,24 millions de rands (82 millions de dollars).

Le bénéfice net de Western Holdings est tombé à 33,68 millions de rands (23,5 millions de dollars), contre 39,57 millions (27,7 millions de dollars), celui de President Brand à 33,69 millions de rands (23,5 millions de dollars), contre 40,46 millions (28,3 millions de dollars) et celui de President Steyn à 28,82 millions de rands (20 millions de dollars), contre 25,21 millions (17,6 millions de dollars).

En revanche, le résultat net de Free State Geduld a progressé : 21,04 millions de rands (14,7 millions de dollars), contre 20,10 millions (14 millions de dollars).

Le groupe Anglo-American a déclaré des dividendes intérimaires pour ses mines d'or du Transvaal. Le dividende s'élève à 600 cents pour Vaal Reefs pour les six mois achevés le 30 juin, contre 585 cents à la fin de la période correspondante de 1983. Le dividende intérimaire de Western Deep pour la même période tombe à 185 cents, contre 210 cents pour les six premiers mois de l'an dernier.

DOW CHEMICAL. – Le bénéfice net pour le premier semestre a plus que doublé : 330 millions de dollars, contre 162 millions pour un chiffre d'affaires de 5,9 milliards de dollars, contre 5,26 milliards.

Cette amélioration des profits est due à l'augmentation des résultats d'exploitation dans tous les secteurs, mais aussi à des plus-values provenant de la cession d'actifs à Schlumberger, dont le montant a cependant été réduit par l'amortissement accéléré d'une raffinerie mise en sommeil.

Les résultats du second trimestre, en particulier, ont été les meilleurs enregistrés depuis le quatrième trimestre de 1983.

BOURGEOIS SA. – Le résultat brut d'exploitation pour le premier semestre atteint 6 millions de francs, contre 7 millions pour l'exercice 1983 en entier. Le chiffre d'affaires progresse de 22 % à 63,8 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	19 juillet
Valeurs françaises	107,6
Valeurs étrangères	81,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 juillet	20 juillet
Indice général	162,6	159

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 juillet ....

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 juillet	23 juillet
1 dollar (en yens)	243,40	246

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 20/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

e : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1740	1725	1727	– 0 74
3580	C.N.E. 3 %	3590	3539	3539	– 1 42
1370	Electricité T.P.	1360	1359	1355	– 0 36
2470	Essilor	2565	2491	2491	[illegible]
665	Esso S.A.F.	720	697	691	[illegible]
820	Eurafrance	813	800	800	[illegible]
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 773	8 765	8 500	8 920
ECU	6 888	6 876	....	....
Allemagne (100 DM)	307 030	306 940	293	313
Belgique (100 F)	15 178	15 155	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 110	271 960	261	281
Danemark (100 krd)	84 080	84 060	79	87
Norvège (100 k)	106 170	106 240	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 562	11 607	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 800	7 782	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 997	5 002	4 715	5 206
Suisse (100 fr.)	363 400	362 610	352	373
Suède (100 krs)	105 540	105 560	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 790	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 415	5 420	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 790	5 800	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 600	6 594	6 380	6 720
Japon (100 yens)	3 603	3 585	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	99100	97750
Or fin (en lingot)	98800	97900
Pièce française (20 fr)	613	620
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	596	596
Pièce latine (20 fr)	585	578
Souverain	731	732
Pièce de 20 dollars	4410	4340
Pièce de 10 dollars	2125	2152 50
Pièce de 5 dollars	1302 50	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3850
Pièce de 10 florins	600	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. Vues et revues par Yves Florenne : « Devoirs de vacances ». Lu : « Les Voix d'Israël », d'Amos Oz.

ÉTRANGER

3. EUROPE
– POLOGNE : La loi d'amnistie a été *conçue pour « détruire* les bases matérielles de la clandestinité ».
4. DIPLOMATIE
– La 3ᵉ Convention européenne pour le *désarmement nucléaire s'est tenue* à Pérouse.
6. PROCHE-ORIENT
AMÉRIQUES

POLITIQUE

7-8. L'ultimatum de M. Chirac.
8. M. Fabius à Matignon.

SOCIÉTÉ

9. L'enquête sur la fusillade de l'avenue Trudaine.
– Les élus alsaciens mobilisés contre la saumure.

CULTURE

10. FESTIVALS. Sarlat : deux pièces de Jean-Paul Aron.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

13. Le marché pétrolier de nouveau orienté à la baisse.
– *Le fer mauritanien de la deuxième génération.*
14. L'échec le plus grave de la politique anti-chômage concerne les jeunes.

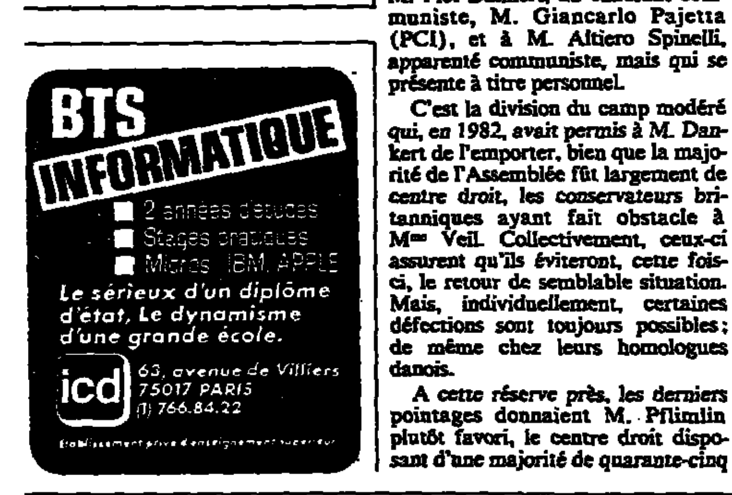
SPORTS

15. Le Tour de France cycliste.
– Les XXIIIᵉ Jeux olympiques, à Los Angeles.

ÉCONOMIE

22. AFFAIRES.
22-23. ÉTRANGER : la Grande-Bretagne sur le chemin de l'assainissement.
– Aux Etats-Unis, début des négociations salariales chez General Motors.
24. ÉNERGIE : selon l'Agence internationale de l'énergie, la détente sur le marché pétrolier se poursuivra au cours de la décennie.
– AGRICULTURE.

RADIO-TÉLÉVISION (12)
ÉTÉ (20) :
« Histoire d'amour », par Konk.
INFORMATIONS « SERVICE » (21) :
La mode ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel » ; Loto.
Annonces classées (16 à 19) ; Carnet (21) ; Programmes des spectacles (11) ; Marchés financiers (25).



MARDI A STRASBOURG

Cinq candidats briguent la présidence de l'Assemblée européenne

Mardi 24 juillet s'ouvre à Strasbourg la première session du nouveau Parlement européen, élu en juin dernier. La première tâche de l'Assemblée des Communautés sera d'élire un président. Elle devra ensuite compléter son bureau par l'élection, mercredi, des douze vice-présidents et des questeurs, cependant que les députés se répartiront en commissions. Le même jour s'ouvrira un débat sur les conclusions du sommet de Fontainebleau, présentées par le nouveau président du conseil européen, M. Garret FitzGerald, premier ministre irlandais, et par M. Gaston Thorn, président de la Commission de Bruxelles. La session se poursuivra, jeudi et vendredi, par l'examen du programme de la présidence irlandaise et des questions budgétaires.

Ce programme chargé est encadré par deux temps forts : l'élection du nouveau président *et la discussion* finale sur le budget. C'est dans ce dernier domaine que les divergences *entre* l'Assemblée européenne précédente et le conseil de ministres des Dix s'étaient révélées *les plus vives.* Il sera donc intéressant de voir si la controverse se poursuit, en particulier à propos du remboursement partiel de la contribution britannique de 1983, qui nécessite de débloquer plus de 1 200 000 000 d'ECU, soit plus de 8 milliards de francs.

La commission spécialisée de l'Assemblée sortante y avait finalement consenti. Mais cette décision laissait de toute façon sans solution une autre question budgétaire plus préoccupante encore : comment financer le déficit budgétaire de 2 milliards d'ECU (environ 14 milliards de francs) prévu pour cette année ?

Quant à l'élection du nouveau président de l'Assemblée, mardi, elle devrait donner lieu à la première empoignade politique du Parlement élu en juin dernier et permettre certains décomptes utiles *pour la suite* des opérations. Non que les effectifs des groupes ne soient désormais connus avec *certitude. Les socialistes* seront 132, (mais 4 Wallons se sont d'ores et déjà « auto-suspendus » à la *suite* d'une *polémique* avec leurs collègues socialistes flamands), dont 33 Allemands, *33 Britanniques et 20 Français.* Le PPE (Parti populaire européen, qui regroupe les démocrates-chrétiens, compte*ra 109 élus, dont* les *Italiens* (27) et surtout les Allemands (41) fournissent les gros bataillons. Les *démocrates européens* (conservateurs) seront 50, dont 46 Britanniques, les libéraux 32, (dont 13 Français), *et les démocrates européens* de progrès 29, dont les 20 élus du RPR et les 8 du Fianna Fail (*nationalistes irlandais,* qui ont finalement reconduit leur alliance avec les gaullistes, contrairement à ce qui avait *été* indiqué tout d'abord).

M. Pflimlin favori, mais...

Mais le scrutin pour l'élection du président permettra de voir où vont, *entre les cinq candidats* qui briguent ce poste, les suffrages de certains élus, soit marginaux (extrême *droite,* écologistes), *soit* incertains, bien que leur appartenance à telle ou telle famille politique soit, elle, *parfaitement* claire. Ainsi des conservateurs britanniques : ils ont certes leur propre candidat, Lady Elles, *mais* celle-ci *ne peut espérer* faire qu'un « tour de piste » de principe, compte tenu de la présence d'un candidat démocrate-chrétien, M. Pierre Pflimlin, face au socialiste néerlandais, le président sortant, M. Piet Dankert, au candidat communiste, M. Giancarlo Pajetta (PCI), et à M. Altiero Spinelli, *apparenté communiste,* mais qui se présente à titre personnel.

C'est la division du camp modéré *qui, en 1982, avait permis* à M. Dankert de l'emporter, bien que la majorité de l'Assemblée fût largement de *centre droit, les conservateurs* britanniques ayant fait obstacle à Mᵐᵉ Veil. Collectivement, ceux-ci assurent qu'ils *éviteront,* cette fois-ci, le retour de semblable situation. Mais, individuellement, certaines défections sont toujours possibles ; de même chez leurs homologues danois.

A *cette réserve près,* les derniers pointages donnaient M. Pflimlin plutôt favori, le centre droit disposant d'une majorité de quarante-cinq sièges environ dans la nouvelle Assemblée. Mais l'ancien maire de *Strasbourg, personnalité* estimée et très attachée à la construction européenne, aborde ce scrutin avec trois handicaps, dont aucun n'est dirimant, mais dont la conjonction n'est pas sans risque pour sa candidature. Le premier est son âge : à soixante-dix-sept ans, l'ancien président du conseil, *si actif qu'il soit resté, n'a* pas le « profil » idéal pour incarner le renouveau dynamique de l'institu*tion. En second lieu,* le fait d'apparaître comme l'« homme de Strasbourg » peut indisposer les élus belges et luxembourgeois (ou d'autres nationalités), qui considèrent que la « bataille du siège » n'est pas encore définitivement tranchée en faveur de la capitale alsacienne.

Enfin, M. Pflimlin est français, à l'instar de M. Jacques Delors, nouvellement désigné à la présidence de la Commission de Bruxelles. *Il* est des parlementaires européens pour trouver que cela fait beaucoup... A quoi le candidat démocrate-chrétien a répliqué que, M. Delors étant socialiste, l'élection de M. Dankert reviendrait à confier deux des trois présidences de la Communauté à cette famille politique, *« ce qui serait autrement grave ».*

Quant à M. Spinelli, il compte bien jouer les trouble-fête et mettre tout le monde d'accord à son profit. Puisque M. Mitterrand, le 24 mai dernier, s'est déclaré d'accord avec l'« *inspiration* » de son fameux projet, déjà adopté par l'Assemblée précédente, n'est-il pas *tout* désigné pour présider aux destinées de la nouvelle ? C'est en tout cas la thèse qu'il *s'emploie* à *répandre* depuis plusieurs semaines. Il saura mardi si l'originalité de sa candidature a pu *séduire* une assemblée où les clivages entre partis demeurent profonds. Et dont Mᵐᵉ Veil pourrait bien, au dernier moment, vouloir elle aussi, forte d'une expérience passée qui a laissé de bons souvenirs, jouer les fédérateurs.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE DOLLAR DÉPASSE 8,80 F

Littéralement propulsé en avant par la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le dollar a, lundi 23 juillet 1984, dépassé 8,80 F à Paris, 2,87 DM à Francfort et 246 yens à Tokyo.

Les milieux financiers internationaux attendaient la publication de la progression du produit national brut américain pour le deuxième trimestre 1984, le chiffre de 5,7 %, annoncé il y a un mois, étant susceptible d'être fortement révisé en hausse.

Si cela était, la Réserve fédérale serait incitée à durcir encore sa politique du crédit, les taux d'intérêt monteraient encore et le dollar avec.

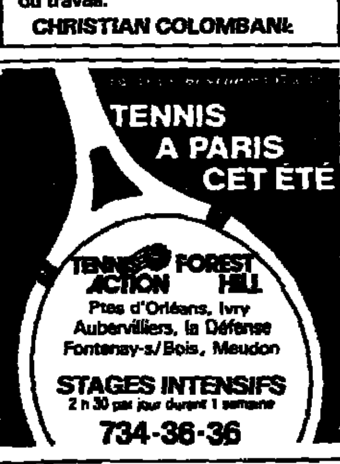
Le blaireau et le glouton

Hinault vaincu, mauvais perdant, un peu humilié par la jeunesse de *Fignon,* à quoi pensait-il, le Blaireau, pendant que l'autre lui grignotait ses secondes, ses minutes ? Il pensait à l'heure qui a sonné, à la retraite. En une pleine page, de publicité, dans le journal *l'Équipe* du 23 juillet, au lendemain de sa défaite, *il s'adresse « aux millions de gens qui n'ont pas manqué de lui témoigner son affection ».* Il les rassure d'abord : *« Je serai encore là l'année prochaine pour être le capitaine d'une équipe renforcée. »* Il leur promet du spectacle : *« Il reste encore au Blaireau, vous avez pu le constater, quelques griffes, et j'ai bien l'intention de m'en servir. »*

Il pense à l'avenir, à sa seconde carrière : *« J'ai acquis une expérience dont je pourrai faire bénéficier les amoureux du sport »,* sous une photographie, enfin, souriante.

Hinault-la-force, l'entêtement breton, le courage, l'ambition. Vertus du champion affichées de façon un peu trop tapageuse, *désormais inutiles pour* gagner l'étape et vaincre à la force du mollet, mais comparables aux qualités d'un Hidalgo, dont la France ne peut se passer. Le sport trempe le caractère. Qu'on se le dise sur le marché incertain du travail.

CHRISTIAN COLOMBANI.





DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Economie - finances et budget : M. Jean-Charles Naouri, directeur.* – M. Jean-Charles Naouri, qui dirigeait le cabinet de M. Pierre Bérégovoy au ministère des affaires sociales, conserve les mêmes fonctions au ministère de l'économie, des finances et du budget. Agé de trente-cinq ans, docteur en mathématiques, inspecteur des finances, M. Naouri est ancien élève de l'ENA.

● *Redéploiement industriel et commerce extérieur : M. Bernard Goury, directeur.* – M. Bernard Goury, qui était directeur du cabinet de Mᵐᵉ Cresson au ministère du commerce extérieur, conserve son titre auprès de Mᵐᵉ Cresson, devenue ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Agé de trente-quatre ans, M. Goury est diplômé de l'Institut d'études politiques.

A Radio France

M. JEAN-PIERRE FARKAS REMPLACE M. ANDRÉ CHAMBRAUD A LA DIRECTION DE L'INFORMATION

M. Jean-Pierre Farkas remplace M. André Chambraud à la direction de l'information de Radio France. Ce changement – qui prendra effet à compter du mardi 24 juillet – a, précise-t-on à Radio France, été décidé *« d'un commun accord »* entre M. Chambraud et le président de la société, M. Jean-Noël Jeanneney, et ne traduit *« ni une sanction ni un désaccord ».*

M. Jean-Pierre Farkas aura pour mission particulière de *« renforcer les liens »* entre les rédactions de France-Inter, France-Culture et France-Musique, et avec les autres journalistes de Radio France (radios locales décentralisées, radios thématiques, et les France-Inter régionaux), que ses fonctions antérieures dans le secteur de la décentralisation de Radio France l'ont amené à bien connaître. Une décision qui témoigne de la volonté plusieurs fois réaffirmée de Radio France de s'organiser en réseau.

[Né le 1ᵉʳ juin 1933 à Paris, Jean-Pierre Farkas a commencé sa carrière en 1959 à RTL, dont il devient directeur des informations en 1969. En 1971, il est correspondant aux Etats-Unis de RTL ainsi que des journaux du groupe Prouvost. Grand reporter pour *Paris-Match* en 1973, il est rédacteur en chef de *Combat* quelques mois avant l'arrêt de parution du journal, fait un passage à TF1 comme producteur, puis à l'agence Sygma, avant d'être rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Elle* (1976), directeur de la rédaction du *Journal du dimanche* et directeur d'études au Centre de formation des journalistes (1980). En août 1983, Mᵐᵉ Michèle Cotta, alors PDG de Radio France, l'appelle comme *conseiller spécial,* avant de le nommer directeur de France-Inter. Affecté à la décentralisation de Radio France en février 1983, il était chargé de la coordination de l'information.]

Le *numéro du « Monde »* daté 23 juillet 1984 a été tiré à 448 152 exemplaires

Sur le vif — Viols

Qu'est-ce qui se passe en ce moment dans les pays du Marché commun ? On y viole à tour de rein, à tour de bras. Tenez, chez nous, l'autre jour encore, cette Américaine violée dans un train par deux Algériens, ça ressemble à quoi ? A l'Europe du Moyen Age.

Prenez les Anglais. Ils crèvent de peur. Mettez-vous à leur place. Ils ont un violeur, un vrai malade, un raide dingue en balade. Et ils n'arrivent pas à mettre la main dessus. Il ne devrait pourtant pas passer inaperçu : il porte un heaume du Moyen Age avec des fentes pour les yeux et la bouche. La police a donné son signalement en précisant qu'il s'agissait d'une « bête véritablement sauvage ».

Sa particularité, c'est qu'il n'en a pas : il attaque à main armée, il cambriole, il moleste, il vole, il viole, il se jette sur tout ce qui bouge... Merci madame, merci monsieur, merci mademoiselle, tourne-toi Médor et arrête de remuer la queue... Il arrache au passage des bouts de doigt et d'orteil. Et, curieusement, il se construit une tanière faite de couvertures et de chaises renversées, pour y attendre les propriétaires de la maison où il s'est introduit en leur absence.

On a fait appel aux « psys » pour leur demander à quoi peut correspondre ce désir évident de retour dans le ventre maternel de celui qu'on a surnommé « the fox » le renard. Et si les analyses des traces de sa salive et de son sperme permettent d'établir qu'il appartient à un groupe sanguin assez rare, on fera passer des tests à tous les habitants de la région.

Les Hollandais, eux, s'étranglent de colère. Leur violeur, le violeur au dobermann un molosse, qui faisait régner une terreur hystérique aux Pays-Bas a été arrêté, lui. Arrêté et aussitôt relaxé. Soyez mignon, lui a-t-on dit simplement, avant de le renvoyer à ses chères occupations, n'allez pas promener votre toutou dans les rues avoisinant celles de vos victimes. Ça risquerait de les agacer. Pourquoi cette indulgence ? Parce qu'il n'y a plus une seule place de libre dans les prisons.

Alors, qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse, s'est exclamé le président du tribunal devant la tempête de protestations qu'a soulevée sa décision, que je le mette dans mon lit ? Il a dû fantasmer sur un air de Brassens, ce juge-là. Le magistrat violé par un gorille, si c'était lui ?

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS LES ACCUSATIONS DU MAROC

Le président Haidalla dément que la Mauritanie serve de base au Polisario

Nouakchott *(AFP).* – Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla a catégoriquement démenti les accusations marocaines selon lesquelles la Mauritanie aurait servi de base aux opérations du Front Polisario contre Dakhla et d'autres objectifs au Sahara occidental.

Dans un message rendu public le *dimanche 22 juillet* et répondant à celui que lui avait fait parvenir, vendredi, le roi Hassan II (*le Monde* daté 22-23 juillet), le président mauritanien affirme : *« Notre territoire n'a jamais servi et ne servira jamais de base d'attaque contre vos forces. »* Il demande ensuite : *« Pourquoi, chaque fois que des combats se déroulent au Sahara occidental, fait-on supporter à la Mauritanie la responsabilité d'actions qui lui sont étrangères ? »*

Pour prouver sa bonne foi, le gouvernement mauritanien a d'ailleurs emmené *récemment* des journalistes et des attachés militaires à Bir-Moghrein, dans l'extrême-nord du pays, *afin de leur montrer que cette* localité était tenue par l'armée mauritanienne et non par le Polisario *comme cela avait été affirmé* à Rabat. En outre, les autorités mauritaniennes soutiennent que le troisième *« mur »* de protection construit par les Marocains au Sahara occidental est suffisamment *loin de la frontière mauritanienne* pour que les unités du Polisario puissent le contourner tout en restant en territoire sahraoui. De plus, le terrain très accidenté du côté sahraoui se prête mieux à des opérations camouflées que la partie mauritanienne, dépourvue de relief.

L'avertissement de Hassan II a été pris au sérieux à Nouakchott où l'*on vit dans* la *crainte* d'une attaque marocaine depuis que la Mauritanie a reconnu la République arabe sahraouie *démocratique en février* dernier. Le président Haidalla avait d'ailleurs remanié le gouvernement *en mars* en affectant à des tâches strictement militaires plusieurs officiers (dont le premier ministre) qui *occupaient* des fonctions gouvernementales. Tout en réaffirmant la volonté de son pays de demeurer neutre *dans* le conflit saharien, il avait alors expliqué qu'il avait reconnu la RASD pour la contraindre à *respecter* les frontières de la Mauritanie lors de ses attaques contre le Maroc.

● *Nouvelles attaques du Polisario.* – Dans un communiqué publié à Alger, le « ministère sahraoui de l'information », a annoncé que dix Marocains ont été tués et dix autres blessés au cours d'une opération le vendredi 20 juillet à Zmoul Niran, entre la base militaire de Zag, dans le *sud* du Maroc, et Jdiria, au Sahara occidental. Deux autres positions auraient également été attaquées le 19 dans le secteur d'Amgala, près de la frontière mauritanienne.

LE GOUVERNEMENT DE PHNOM-PENH VA OUVRIR PROCHAINEMENT UN BUREAU D'INFORMATION A PARIS

Le gouvernement de Phnom-Penh ouvrira dans les prochains mois un bureau d'information à Paris, a déclaré samedi 21 juillet, dans la capitale khmère, M. Robert Mondargent, député communiste du Val-d'Oise, qui conduit la première délégation de parlementaires français en visite au Cambodge. Ce bureau sera régi par la loi de 1901 sur les associations et aura pour objectif de faire connaître le point de vue du gouvernement provietnamien du président Heng Samrin.

La délégation, composée de MM. Théo Vial-Massat (PC), Jean Desanlis (UDF), Xavier Deniau (apparenté RPR), Louis Moulinet (PS) et Jean Valroff (PS), s'est longuement entretenue samedi avec le ministre cambodgien des affaires étrangères, M. Hun Sen, de la situation politique intérieure, des positions des pays voisins sur le Cambodge ainsi que de la coopération française.

[Un bureau d'information ne dispose d'aucun statut diplomatique. La France, qui s'abstient aux Nations unies lors des votes sur *le siège du* Cambodge, ne reconnaît ni le gouvernement de Phnom-Penh ni le gouvernement de *coalition du Kampuchéa* démocratique, présidé par le prince Norodom Sihanouk. Ce gouvernement de coalition a, pour sa part, ouvert un bureau d'information à Strasbourg auprès du *Parlement* européen et à Bruxelles.]

LIBÉRATION DE CINQ TECHNICIENS EUROPÉENS DÉTENUS AU KURDISTAN IRAKIEN

Vienne. – *Les cinq techniciens* européens détenus en Irak depuis décembre 1983 par le Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDKI) – trois Français employés de Thomson, un Autrichien et un Allemand de l'Ouest employés du consortium italo-allemand GIMOD – ont été libérés, a annoncé ce lundi matin 23 juillet la radio autrichienne.

Leur retour en Europe est prévu pour ce lundi. Le technicien autrichien doit arriver à Vienne à 13 heures, heure locale.

La libération sans condition des cinq techniciens a été négociée par un diplomate autrichien, M. Ferdinant Hennerbichler. Le 11 juillet dernier, au cours d'une conférence de presse commune à Paris, M. Hennerbichler et un dirigeant du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak, M. Mohmad Saleh Gouma, avaient annoncé la *« libération prochaine »* des techniciens occidentaux.

Dans un communiqué publié à cette occasion, le PDKI avait mis en garde les firmes étrangères travaillant au Kurdistan irakien. *« Nous estimons que ces firmes et leurs employés font partie des institutions irakiennes et peuvent par conséquent être l'objet de nos attaques militaires »,* affirmait le communiqué. *(AFP.)*